** Année 1955. — N° 29 C. R. Le numéro: 25 francs. Samedi 26 Mars 1955 **

JOURNAL OFFICIEL
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

COMPTE RENDU IN EXTENSO DES SEANCES
QUESTIONS ECRITES ET REPONSES DES MINISTRES A CES QUESTIONS

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE :
MÉTROPOLE ET FRANCE D'OUTRE-MER : 600 fr. ; ÉTRANGER : 1.600 fr.
(Compte chèque postal: **9063.13**, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SESSION DE 1955 — COMPTE RENDU IN EXTENSO — 30e SEANCE

Séance du Vendredi 25 Mars 1955.

SOMMAIRE

1. — Procès-verbal (p. 1023).

2. — Transmission d'un projet de loi (p. 1023).

3. — Dépôt d'une motion (p. 1024).

4. — Commission de la France d'outre-mer. — Octroi de pouvoirs d'enquête (p. 1024).

5. — Accords de Paris. — Suite de la discussion de projets de loi (p. 1024).

Suite de la discussion générale: MM. Henri Barré, Clavier, Chazette, le général Petit, Aubert.

Présidence de M. Gaston Monnerville.

MM. Georges Laffargue, Berlioz, Ernest Pezet, Jacques Debû-Bridel, Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères. Pierre Commin.

Suspension et reprise de la séance.

MM. Pierre Bertaux, Léo Hamon, Henry Torrès, Edgar Faure, président du conseil; Gabriel Puaux, Julien Brunhes, Lamousse, Mmes Marie-Hélène Cardot, Yvonne Dumont, MM. Robert Le Guyon, Plait, Alain Poher, Marcel Lemaire, Robert Aubé, Poisson.

Renvoi de la suite de la discussion.

6. — Dépôt d'une proposition de loi (p. 1083).

7. — Transmission de projets de loi (p. 1083).

8. — Dépôt de rapports (p. 1083).

9. — Renvois pour avis (p. 1084).

10. — Règlement de l'ordre du jour (p. 1084).

PRESIDENCE DE M. ERNEST PEZET,

vice-président.

La séance est ouverte à dix heures.

— 1 —

PROCES-VERBAL

M. le président. Le compte rendu analytique de la précédente séance a été affiché et distribué.

Il n'y a pas d'observation ?

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

— 2 —

TRANSMISSION D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le président de l'Assemblée nationale un projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant ratification de décrets tendant à modifier certains tarifs de droits de douane d'importation et d'exportation.

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 189, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. (*Assentiment.*)

— 3 —

DEPOT D'UNE MOTION

M. le président. J'ai reçu de M. Rochereau une motion, présentée au nom de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à l'occasion de la ratification de l'accord franco-allemand sur la Sarre.

La motion sera imprimée sous le n° 190, distribuée, et, conformément à l'article 41 du règlement, renvoyée à la commission des affaires étrangères. (*Assentiment.*)

— 4 —

COMMISSION DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Octroi de pouvoirs d'enquête.

M. le président. L'ordre du jour appelle l'examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la commission de la France d'outre-mer en vue d'étudier la situation des marins du commerce originaires des territoires d'outre-mer, en chômage dans les ports de Marseille, Bordeaux et Dunkerque.

Il a été donné connaissance de cette demande au Conseil de la République au cours de la séance du 22 mars 1955.

Personne ne demande la parole ?

Je consulte le Conseil de la République sur la demande présentée par la commission de la France d'outre-mer.

Il n'y a pas d'opposition ?

En conséquence, conformément à l'article 30 du règlement, les pouvoirs d'enquête sont octroyés à la commission de la France d'outre-mer.

— 5 —

ACCORDS DE PARIS

Suite de la discussion de projets de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la République fédérale d'Allemagne, signé à Paris le 23 octobre 1954, et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la République fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes signées à Bonn le 26 mai 1952; 2° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, signée à Paris le 22 octobre 1954;

2° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le Protocole d'accession de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 23 octobre 1954;

3° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le Protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles, signé à Paris le 23 octobre 1954, et les protocoles rattachés, relatifs aux forces des puissances de l'Union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements;

4° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord sur la Sarre, conclu le 23 octobre 1954 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne,

(n°s 757, 758, 768, 777, année 1954, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 167 et 176, année 1955.)

Je rappelle que les temps de parole restant encore disponibles dans la discussion générale sont les suivants:

Groupe socialiste, 1 heure 55 minutes;

Groupe de la gauche démocratique et du rassemblement des gauches républicaines, 1 heure 40 minutes;

Groupe du mouvement républicain populaire et du centre républicain, 1 heure;

Groupe des républicains indépendants, 40 minutes;

Groupe du centre républicain d'action rurale et sociale, 25 minutes;

Groupe communiste et apparenté, 2 heures;

Groupe des républicains sociaux et du rassemblement d'outre-mer, 2 heures;

Groupe des indépendants d'outre-mer, 45 minutes.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Henri Barré.

M. Henri Barré. Monsieur le président, mesdames, messieurs, il est sage, je crois, et prudent de ne pas s'abuser, ne fût-ce que le temps d'une éphémère illusion, quant à la valeur répercussive des propos que nous tenons les uns et les autres à cette tribune sur le vote final par lequel se termineront les débats sur les accords de Paris au sein de notre éminente Assemblée.

Il n'est pas, j'imagine, licencieux de proclamer que nos convictions ont été longuement concertées, mûries et que, désormais, elles sont acquises à une décision fixant pour chacun d'entre nous, en des pages d'Histoire qu'il vaudra mieux peut-être ne pas relire, la responsabilité individuelle.

Me permettrez-vous, dès l'abord, mesdames, messieurs, d'adresser du haut de cette tribune, après mes amis MM. Champeix et Moutet, mes remerciements, je voudrais dire officiels, n'était que cet adjectif me paraît, en l'occurrence, précieux et compassé, à mes collègues et amis du groupe socialiste qui m'ont crédité de toute leur bienveillante amitié pour présenter à votre honorable jugement quelques éléments de la pensée socialiste relative à nos actuelles discussions.

Je n'ai pas, après les voix éloquentes que vous avez déjà entendues, l'impression que j'enrichirai par du neuf et de l'original votre acquis en parlant: 1° de la menace contre la France et l'Europe occidentale; 2° de la sécurité européenne et de son corollaire, à savoir le problème allemand; 3° d'un renouveau de l'idéal européen par de nouvelles activités créatrices; 4° de la paix à réaliser par la coopération économique préparant le désarmement général.

Mais il me plairait, mes chers collègues, par devant la tâche ainsi énoncée, de m'égailler un instant dans les sentes de la polémique, encore que je veuille — soyez-en persuadés — donner à celle-ci la mesure et le ton commandés par le respect dû à cette assemblée, de même que par la rare, mais sincère, protestation de ceux qui, abusés ou trompés, ont voulu nous associer à leur désir d'opposition aux accords de Paris et nous faire partager leur haine.

C'est qu'en effet nous avons tous, plus ou moins, et depuis plusieurs mois, subi une quotidienne avalanche de lettres comminatoires dont la teneur littéraire variait de l'indignation vaudevillesque aux superlatifs de mélodrame. Exceptons-en toutefois moult gens cultivés, parmi les signatures desquels nous avons relevé celles de savants authentiques à qui, d'ailleurs, n'ont jamais manqué les bienfaitrices grâces gouvernementales. (*Sourires.*)

M. Georges Laffargue. Très bien !

M. Henri Barré. Certes, il peut sembler grand et seigneurial de la part d'un gouvernement de se montrer magnanime, mais c'est au destin de la France, de l'Europe et de la paix que nos propres destins sont accrochés et il m'apparaît en conséquence désirable, mesdames, messieurs, à nous qui avons souligné de notre mépris les pressions et invites, les menaces et chantages dont nous avons été l'objet, d'apprendre au pays que chez les envoyés du Kominform l'oral valait l'écrit, en ce sens que, pour eux, la seule politique valable pour la France et l'Europe occidentale est celle qui est commandée par le Kremlin. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Tous ceux, ouvriers, employés, fonctionnaires, paysans, commerçants et artisans, intellectuels de qualité ou non, dont nous avons eu à connaître, ont témoigné de l'obéissance inconditionnelle à Moscou. Pas un mot, pas une pensée pour saluer la révolte du 17 juin 1953 des ouvriers de vingt villes et cités de l'Allemagne de l'Est ayant choisi de mourir en combattant, à l'instar de nos canuts, plutôt que de vivre en esclavage. (*Nouveaux et vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*) Pas un mot, pas une pensée attestant la moindre solidarité aux grévistes-bagnards de Vorkouta révoltés contre le plus odieux trafic d'exploitation humaine.

Pas un mot, pas une pensée fraternelle, à l'adresse de la jeunesse soviétique manifestant son opposition à la politique de Kroutchev en refusant, en son immense majorité, le volontariat pour le défrichement des terres vierges. Nous sommes informés, en effet, que sur les 16 millions de jeunes que compte

le komsomol, 500.000 seulement se sont portés volontaires, alors que seuls environ 100.000 d'entre eux ont gagné leur destination.

Pas un mot, pas une pensée pour les millions de personnes ayant fui les paradis populaires; pas un mot, pas une pensée de protestation contre l'armement de l'Allemagne de l'Est; pas un mot, pas une pensée de révolte contre les propositions russes en faveur du réarmement allemand émises le 10 mars 1952. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Je ne veux pas ignorer, mes chers collègues, que le comportement de nos « assaillants » était le fait, pour la plupart d'entre eux, d'un manque d'information et de l'ignorance. Mais cela ne saurait s'entendre quand il s'agit de gens cultivés, de lettrés, d'ingénieurs, d'intellectuels en un mot, dont je ne dirai pas, tel un polémiste sans pitié de ma connaissance, qu'ils sont des « intellectuellement faibles ». (*Sourires.*) Ils n'ignorent pas, eux, la direction du but vers quoi tendent nos efforts et leur indignation à l'endroit d'une politique qui associe l'Allemagne de l'Ouest à la défense de l'Occident sent le roussi, quand on les sait associés à toutes les manœuvres des diplomates, des cartels industriels et commerciaux, des corporations et des tenants de privilèges coloniaux, adversaires déterminés de l'Europe. Pour ceux-là, il y a toujours en quelque conseil d'administration des cuvettes d'or pour y laver leurs mains sales. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs.*)

Il en est d'autres qui s'apparentent à ce que j'appellerai la « brocante intellectuelle ». (*Sourires.*) Celle-ci dispense ses richesses spirituelles au bénéfice d'idées qui voudraient être neuves ou originales. Elle bêle son pacifisme et son neutralisme *urbi et orbi*. Toujours prête à toutes les couardises aux froncements de sourcils de M. Molotov, elle s'évertue néanmoins à prouver du néant en maints journaux et revues, en préconisant je ne sais quel gauchisme et compromis avec les gens du kominform, section française. Sans lien avec le monde du travail, dont elle ne sait rien que par ses cuisinières et femmes de chambre, sans expérience syndicale, ignorante des plus riches traditions de la classe ouvrière française, elle vaticine sur l'avenir de la France et de l'Europe selon le bon plaisir de ses créditeurs alimentaires. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

M. le président du conseil a souligné, devant les commissions des affaires étrangères et de la défense nationale réunies, le danger de cette dégradation continue de l'autorité démocratique dont souffre notre pays. Le Gouvernement peut considérer qu'en la conjoncture actuelle de la France, de l'Europe et du monde, les plus dangereux artisans de cette dégradation demeurent ceux-là mêmes dont on pourrait résumer les ambitions en une seule phrase: toujours au service de la démocratie dite populaire, fille aînée de l'expansionnisme russe! Mais, au pays de Rabelais et de Descartes, le bon sens gagne le jeu contre le mensonge et la calomnie et nous retiendrons pour preuve de l'audience qu'a reçue l'idée européenne en France les échecs des amis de M. Maurice Thorez, tant en Seine-et-Oise que dans le Pas-de-Calais, à Antony, dans la Seine, et ces jours-ci dans le Finistère. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Cependant, pour mériter les meilleurs éloges de ses maîtres, la section française du Kominform a repris contre les Européens, et parmi eux contre les socialistes particulièrement, les méthodes de délation chères à Maurras et à *L'Action française*.

M. Georges Laffargue. Très bien!

M. Henri Barré. On a produit contre nous implicitement, mais clairement, l'ignominieuse accusation d'une solidarité avec le nazisme et ses crimes. Le but était de toute évidence de provoquer la colère populaire à notre détriment, de tenter l'usure de notre résistance nerveuse, de nous inspirer la crainte, voire la peur. En vain! Ces messieurs du Kominform devront se rendre compte que, désormais, il n'y a plus de Jaurès, en France, à assassiner! (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Je vous demande, mesdames, messieurs, en m'excusant, de m'entendre quelques courts instants encore avant que je ne quitte les sentes de la polémique. Ce sera pour répondre à ceux de la grande famille juive si cruellement atteinte, qui nous écrivent leur angoisse en d'émouvantes lettres nous conjurant de ne pas oublier. Très simplement, mais noblement, je veux leur dire qu'ayant vécu plus de quatre années dans sept camps et bagnes allemands, je n'ai aucune justification à leur fournir. Je veux même les comprendre de ne pas rompre la solidarité qui les unit à ceux qui m'ont traité de « sale boche ».

Ajouterai-je qu'il m'arrive comme à vous tous, mes chers collègues, de méditer sur « la misère des temps », pour emprunter à un personnage de Schiller. De ces méditations, en lesquelles s'affrontent des éléments contradictoires, je fais effort pour bannir de ma pensée les haines aussi inutiles que déprimantes, parce que sans effet sur la marche inexorable des événements. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

En relation avec mon propos du début sur nos convictions désormais acquises, je ne crois pas nécessaire d'établir longuement — vous êtes instruits de ces choses, mes chers collègues — le caractère, l'intensité, devrais-je dire, des menaces qui pèsent encore sur la France et l'Europe occidentale depuis dix ans.

Le traité d'alliance et d'assistance mutuelle entre la France et l'Union soviétique, signé à Moscou le 10 décembre 1944 par MM. Bidault et Molotov, s'il n'a pas encore été dénoncé par les voies ordinaires des relations diplomatiques, n'en a pas moins été rendu caduc, inopérant, par l'attitude même de la Russie.

Ce traité, antérieur aux conversations pour le moins curieuses et instructives de Yalta, donne la mesure du crédit qu'il faut accorder à de tels actes diplomatiques quant un des partenaires n'a en vue que d'étendre son expansionnisme. Et le fait qu'il fût ratifié sous l'autorité du général de Gaulle et à l'unanimité par les députés de l'Assemblée consultative provisoire n'infirme pas mon jugement.

Dans la pensée soviétique, cet instrument diplomatique avait un but, une mission. C'était de permettre ici aux amis de Moscou de s'installer dans des postes gouvernementaux et de préparer ainsi la prise du pouvoir au parti dit communiste. Il apparaît bien, d'ailleurs, avec le recul des ans, qu'il y eut à cela quelques difficultés, auxquelles le Gouvernement anglais et quelques hommes d'Etat américains, et le général de Gaulle lui-même — son accusation de séparatistes à l'adresse des kominformistes locaux le prouve — n'ont pas été étrangers.

La Russie décida alors de se raidir. L'ère de la guerre froide allait commencer. Au komintern, dissous pendant la guerre, allait succéder le kominform, agent d'exécution des volontés du Kremlin. Staline, en son omnipotence, décidait, selon le conseil de Lénine, de frapper sur le maillon le plus faible de la chaîne des pays d'Europe occidentale, c'est-à-dire la France. Ce furent les coups dangereux portés à notre économie en 1947-1948, aussi légitimes qu'aient été certaines revendications ouvrières.

Je n'invoquerai ensuite, en accusation contre les manœuvres dont la France eut à souffrir, que les années douloureuses de la guerre qu'elle a supportée en Indochine contre un gouvernement allié et ami de Moscou, lequel allié se soucie autant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que de la misère qui règne actuellement au doux royaume d'Ho Chi Minh.

Tout cela et bien d'autres événements visaient au même but: affaiblir l'économie française, bénéficiaire du plan Marshall, et partant révoquer les conclusions du rapport de l'économiste russe Varga et de son école, qui avaient théoriquement conçu et expliqué les données d'un redressement éventuel de l'économie européenne, et conséquemment de l'économie française, épaulée par l'aide américaine. Il n'échappe à l'esprit critique d'aucun d'entre nous que l'affaiblissement économique de notre pays, ses répercussions sur les salaires dans un régime soumis aux lois de la plus-value, était dangereusement profitable à la politique de Moscou et de ses représentants français.

Enfin, nous avons le devoir de souligner, tel que le fit le secrétaire général du parti socialiste à la tribune de l'Assemblée nationale, que « la Russie fut la seule des nations alliées à maintenir sous les armes la totalité de ses troupes ».

Notre ami Guy Mollet ajoutait: « Pourquoi, sinon parce que, de 1945 à 1950, inlassablement, elle a, non seulement menacé la paix du monde, mais encore anéanti la liberté d'un nombre fantastique d'hommes dans le monde. Après le sort qui a été réservé à tant d'Etats: la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie pour un temps, les états baltes, jusques et y compris la superbe Tchécoslovaquie, sans compter les pays du monde asiatique, si vraiment, après cela, quelqu'un estime aujourd'hui qu'il n'y a pas d'expansionnisme russe et que notre existence en tant que pays libre n'est pas menacée, que l'intéressé le dise! »

Chacun comprend fort bien qu'une politique ayant accusé une telle ampleur expansionniste postule l'entretien d'une armée française prête à imposer aux satellites le droit du plus fort. Mieux, l'armée ayant été de tout temps un instrument de pression, il s'ensuit que le jeu diplomatique est toujours faussé par l'inégalité des forces armées dont dispose chaque interlocuteur. Avec ses nombreuses divisions terrestres, son aviation la plus forte quantitativement qui soit au monde, sa

flotte sous-marine inégalée en valeur, la Russie dispose d'atouts diplomatiques auxquels l'Europe occidentale n'a encore que d'insuffisants arguments à opposer.

Mesdames, messieurs, à la question qui vous fut si souvent posée, qui l'est encore d'ailleurs: « Puisque vous affirmez que la Russie dispose de moyens pour faire la guerre et envahir l'Europe occidentale, expliquez-nous pourquoi elle ne l'a pas fait ? » il est simple de répondre. C'est une sanglante aventure où l'Europe ne serait pas seule contre elle, d'une part, et nous pouvons dire, d'autre part, et à coup sûr, qu'on y a pensé à Moscou. Mais les dirigeants de la Russie savent mesurer les risques, comportant pas mal d'inconnues, d'une invasion de l'Ouest. Ils savent qu'il ne suffit pas de mobiliser des millions d'hommes, il faut encore se justifier à leurs yeux, les nourrir, assurer la tranquillité sur ses arrières et avec l'assurance de maîtriser toutes les révoltes qui ne manqueraient pas de se produire chez les satellites désireux de secouer le joug.

A réfléchir, à tenter de répondre aux points d'interrogations du présent et de l'avenir, on demeure perplexe, en définitive, quant aux raisons justifiant pour le gouvernement russe l'entretien de forces armées si impressionnantes. J'y vois, mes chers collègues, en dehors des propos déjà tenus, la volonté de provoquer et de maintenir le réflexe d'auto-défense des pays menacés.

M. Georges Laffargue. Très bien!

M. Henri Barré. Les armements coûteux mettent en danger permanent l'équilibre des budgets, tarissent les moyens financiers industriels et agricoles et paralysent dans une très large mesure la pratique d'une politique sociale hardie qui reste, en définitive, la meilleure concurrente de la propagande totalitaire. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

La constatation que nous entendons dénoncer à propos des charges que nous impose le militarisme français confirme simplement mon propos. C'est, mes chers collègues, la constatation d'une loi naturelle que les pays menacés organisent leur défense. La volonté de l'Europe occidentale d'assurer sa sécurité s'inscrit dans les articles de cette loi, dans l'affirmation du danger commun. Depuis des années déjà, six Etats de cette Europe menacée étudient, cherchent les modalités institutionnelles et organiques les plus propres à hâter l'unification définitive de notre continent occidental libre.

Sur le plan militaire, c'est-à-dire de la sécurité, après de laborieux tâtonnements, une idée française est née, la C. E. D. Critiquée, battue en brèche par tous les bons et mauvais vents nationalistes, en raison de son dispositif plus complet d'intégration des armées et de l'abandon d'une part de la souveraineté nationale au profit d'une instance supra-nationale, la C. E. D. fut rejetée dans les conditions que chacun sait.

Nous pourrions, mes chers collègues, très à notre aise, démontrer ce que le nationalisme propre à chacune des nations de l'Europe tout entière leur a coûté en vies humaines et pertes incompensées et incompensables. Relatons simplement que ce massacre d'Européens, qui a duré cinq à six siècles, a coûté à l'Europe, j'oserais dire sa prépotence mondiale tant économique que morale, si le terme en sa désignation ne me semblait comporter quelque aspect péjoratif.

Gœthe avait donc prophétisé au delà de sa propre espérance quand à Valmy, témoin de la charge invincible de nos soldats au nom de la nation, il s'est écrié qu'il y aurait du nouveau dans le monde!

Le nouveau ce fut le débordement sans frein des nationalistes et le résultat, je ne veux point me livrer à d'autre analyse, s'inscrit dans la vie publique même de la France. Avant 1914 le revenu national de chaque Français s'inscrivait au troisième rang après ceux de l'Amérique et de l'Angleterre. Il s'inscrit désormais au treizième rang.

Il est vain, nous le disons sans mélancolie, d'épiloguer sur le passé même récent, puisque nous voici d'ailleurs l'objet de nouvelles sollicitations. Je voterai les accords de Paris tels quels, en accord d'ailleurs avec la plupart de mes amis socialistes. Je les voterai sans les « si », sans les « mais », sans les « peut-être », sans les « pourquoi », sans les « comment », sans trouble de conscience, simplement parce que personne n'a autre chose, hormis le néant, à nous proposer. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Bien sûr, vous l'avez deviné, mes chers collègues, je leur eusse personnellement préféré la C. E. D. Nous voterons les accords parce que nous sommes résolument hostiles à la politique de la chaise vide. Le Gouvernement aussi, d'ailleurs, puisqu'il en a témoigné énergiquement en l'audience dont j'ai parlé il y a un instant. Nous entendrons, je l'espère, M. le président du conseil nous dire, avec le talent que nous aimons à lui reconnaître dans cette maison, que l'isolement de la France au sein du pacte Atlantique provoquerait le plus implacable des anémies pernicieuses de son économie, dont la répercussion outre-mer serait sans mesure humainement calculable. Je professe donc que les bonnes idées valent pour tous les hommes, parce qu'elles arrachent le monde à sa somnolence mortelle, valent pour tous les hommes soucieux en ces circonstances de leur responsabilité et qu'il est injurieux pour l'esprit humain de ne donner son adhésion à ces bonnes idées qu'autant qu'elles sont défendues par ses amis. N'est-ce pas ainsi, mes chers collègues du mouvement républicain populaire, que, pour parler le langage des philosophes, s'accomplit l'acte d'intellection divine ?

Nous n'aurions fait geste que de velléitaires si, au lendemain de la ratification, le Gouvernement français s'endormait sur le résultat acquis. Nous souhaitons, nous exigeons même, tant le sujet est grave, qu'il œuvre sans plus tarder à la tâche d'une relance vigoureuse de l'idée européenne comportant des garanties sérieuses au fonctionnement des accords et la création d'autres communautés. L'Europe n'a d'avenir que dans la progression constante d'institutions nouvelles qui trouveront, dans sa future constitution, leur statut juridique définitif.

Seulement, cette relance que nous préconisons, en demandant au Gouvernement de l'animer, est tributaire de sa politique intérieure. Il y a toujours corrélation entre ce qu'on fait chez soi et ce qu'on peut faire chez les autres. C'est donc la politique du choix qui s'impose aux méditations gouvernementales et les pires embûches lui seraient assurées s'il allait abandonner l'esprit démocratique de progrès social et sa volonté de paix aux jeux habiles, mais dangereux, d'hommes qui, en France et dans l'Union française, n'ont le souci que de leur seule fortune.

Mes chers collègues, je suis pressé par le temps et je ne puis vous rappeler le discours que notre ami M. Guy Mollet a prononcé à la tribune du Parlement. La position du parti socialiste est, au demeurant, connue de tous. Il sait que rien ne peut se réaliser de compréhensible et de durable sans la négociation. Renforcer la sécurité européenne par l'association de l'Allemagne de l'Ouest à la tâche commune, rechercher parallèlement des contacts avec l'Est, dans la volonté d'aboutir, telle est notre ambition.

Mais l'histoire est trop lourde de nos échecs, aussi intenses qu'aient été nos actions en faveur de la paix, pour que nous n'affirmions pas, une fois de plus, notre pensée sans détour. La paix peut être, certes, préparée par la négociation que le Gouvernement français aura le devoir de rechercher, de provoquer, pour aboutir à la cessation de la guerre froide et aux relations enfin plus normales de la coexistence pacifique. Mais la paix ne sera vraiment durable et définitivement acquise qu'au terme d'un long cheminement vers une universelle coopération économique, supprimant les antagonismes exacerbés des intérêts sordides et rivaux, véritables responsables des guerres. C'est ainsi, et seulement ainsi, que le désarmement général s'inscrit dans les perspectives de l'avenir du monde.

Dans l'immédiat, les socialistes apportent leurs pierres à la construction européenne et tant mieux si les accords de Paris nous donnent comme compagnon le soldat allemand, pour monter la garde sur les richesses de nos civilisations communes, tant il est vrai qu'il est plus facile de surveiller son voisin de chambrée que l'adversaire d'en face.

Sans doute, la plupart des problèmes, que dis-je, tous les problèmes relatifs à la construction européenne sont-ils nés de prémisses fausses. Mais les phénomènes d'extrapolation nous apprennent qu'on en peut quand même extraire des conclusions justes.

En tout état de cause, le parti socialiste pourrait, lui, dégager sa responsabilité dans la conduite de notre politique extérieure depuis quelques années, mais il reste au service de la cause européenne, quel que soit l'homme qui tient la barre, aux côtés de nos alliés atlantiques, refusant de confondre avec les insatisfaits du moment qui sont souvent les impuissants de toujours.

Contre les accords de Paris et certains aspects éventuels de leur filiation économique, nous avons entendu avec quelque surprise notre collègue M. Romani défendre, non sans éloquence d'ailleurs, une thèse que l'illustre Guizot lui-même eût sans nul doute applaudie. Nous savions déjà, depuis quelques lustres au moins, que le libéralisme économique, mieux doué que Janus, avait un visage pour chaque acte de ses comédies ou de ses drames. Mais notre collègue me permettra bien de lui rappeler que c'est le refus de Guizot aux revendications du parti libéral qui fut la cause de la révolution de 1848. Ce qui veut signifier que l'histoire se gausse des prophètes désarmés, que les penseurs, les hommes d'action doivent aider de

leurs moyens subjectifs les grands mouvements qui entraînent le monde, au lieu de se lamenter sur les Jérusalem détruites et de rester volontairement sourds à l'appel de la vie.

Mon maître en socialisme, Jean Jaurès, à qui rien n'échappait des grandes lois universelles emportant peuples et nations vers des destins nouveaux, disait: « C'est toujours en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source ».

Nous vous invitons, mes chers collègues, à ce voyage de la source du fleuve à la mer. Avec mes amis socialistes, j'ai pris mon billet au guichet européen des accords de Paris. (*Vifs applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

M. le président. Croyez, mes chers collègues, que c'est toujours sans plaisir que le président rappelle aux orateurs la durée de leurs interventions.

Je me permets de souhaiter que les orateurs qui vont intervenir seront fidèles aux engagements pris. Faute de quoi, si chaque orateur — il y en a vingt-huit — dépasse de dix minutes son temps cela fera deux cent quatre-vingt minutes, soit près de cinq heures supplémentaires de débat.

Je demande très instamment à mes collègues, quoiqu'il soit très difficile, lorsqu'on est à la tribune, de rester dans les limites imparties, de faire en sorte de ne pas trop dépasser ces limites. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

La parole est à M. Clavier.

M. Clavier. Mes chers collègues, j'ai prêté comme il se doit la plus vive attention aux interventions, d'ailleurs toutes remarquables, qui ont marqué ce grand débat. La plupart des orateurs, comme il est naturel, ont examiné les accords de Paris sous l'angle de l'actualité, à la lumière des événements contemporains. Exception faite de la large fresque que notre éminent collègue M. Michel Debré a brossé des événements qui se sont déroulés depuis 1945 et des excellents propos que vient de tenir à cette tribune notre collègue M. Barré, l'accent a été mis surtout sur la question du réarmement allemand.

Ce n'est pas à mon avis tout le problème. Hier, M. le président du conseil, dans une brillante intervention, a fait observer que sur ce débat une ombre colossale se profilait.

Les accords de Paris doivent être en vérité tenus pour ce qu'ils sont, une réaction de défense contre une menace dont les nations libres ressentent chaque jour davantage la pression croissante, ainsi que notre collègue M. Barré vient d'en faire l'éclatante démonstration.

A qui la faute ? disait hier M. le président du conseil. C'est cet aspect particulier du problème que je me propose de mettre en lumière à l'aide des leçons de l'histoire. Après avoir examiné quelques objections, j'essaierai enfin de tirer quelque enseignement de l'état de nécessité dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui placés.

C'est une constatation d'évidence, mes chers collègues, que les formes politiques et la carte du monde sont en passe d'être bouleversées de fonds en comble, comme elles le furent jadis au début de l'empire romain. C'est un bouleversement analogue à celui qui, à partir de Cannes jusqu'à Actium, a marqué le passage du monde hellénique des petits états comprenant Rome et Carthage à l'*imperium romanum*, avec cette différence qu'au lieu d'avoir pour champ d'action l'aire de la civilisation antique, c'est-à-dire le monde méditerranéen, ce bouleversement embrasse aujourd'hui la terre entière.

Ce que je voudrais sommairement décrire, c'est la part capitale que la Russie soviétique a prise depuis trente-cinq ans et continue de prendre à ce bouleversement, soit qu'elle ait pris à son compte les rêves d'hégémonie de l'empire des tzars, soit qu'elle obéisse aux maîtres mots de son idéologie: la révolution mondiale. Après quoi, nous serons sans doute plus capables de mesurer l'effroyable menace que la Russie soviétique fait peser sur le monde, les nations libres et la civilisation occidentale.

Menaces que l'écrivain Henri Massis comparait à un retour des barbares, après avoir fait observer judicieusement: « C'est de l'Est qu'est toujours venu le péril pour l'Europe. A tous les moments de son histoire, les hordes des empires des steppes se sont rassemblées aux frontières orientales et, comme crèvent les nuées d'orage, ont recouvert les territoires fécondés par la civilisation. »

L'impérialisme russe, Karl Marx le dénonçait au siècle dernier en des termes d'une actualité saisissante: « Annexion de la Turquie et de la Grèce, de la Hongrie, de la Prusse et de la Bulgarie, frontières de l'empire moscovite portées de Stettin à Trieste. »

Karl Marx avait tout prévu de ce qui s'est produit dans les dix dernières années. Rappellerai-je, en effet, que la Turquie et la Grèce seraient tombées entre les mains de la Russie soviétique si les Etats-Unis n'avaient pas, au bénéfice de l'indépendance de ces deux pays, fait la relève d'une Grande-Bretagne affaiblie et défaillante.

Depuis trente-cinq ans, à l'impérialisme panslave s'est surajouté le bolchevisme. « Pour le socialisme et la révolution mondiale », tel fut le mot d'ordre que les chefs soviétiques ont proposé aux masses après la révolution de 1917. La vocation du marxisme russe à l'universalité, souvent exprimée par Lénine, n'a jamais été démentie.

En voici quelques maîtres mots: « Le marxisme doit englober la planète entière... La Révolution prolétarienne ne peut être maintenue dans les cadres nationaux que comme un régime provisoire... La Révolution russe ne constitue pas une fin en soi, elle ne représente qu'une amorce de la Charte internationale...

Pour le cas où d'aventure vous estimeriez qu'il n'y a dans ce que je viens de dire qu'une sorte de littérature, je vous livre ce que M. Jean Herbette, notre ambassadeur à Moscou, écrivait en 1929: « Vous y découvrirez, sur le plan de la réalité politique, le caractère agressif du communisme soviétique et vous y reconnaîtrez ses procédés tactiques.

« Le régime communiste vit dans l'attente et la préparation de la guerre. S'il s'efforce de maintenir la paix, c'est pour avoir le temps d'augmenter sa puissance militaire et de développer les forces révolutionnaires dans les autres pays. Dans la guerre à laquelle elle s'apprête ainsi, l'U. R. S. S. pourra jouer le rôle d'assaillant. L'U. R. S. S. pourra aussi contracter des alliances avec les Etats bourgeois. Dans les états qui combattront aux côtés de l'U. R. S. S., les communistes seront partisans de la guerre, mais ils tâcheront d'en prendre la direction et de renverser à l'occasion les gouvernements mêmes qui se seront alliés à l'U. R. S. S. »

Mes chers collègues, pour qui se souvient qu'au lendemain de la Libération il s'en est fallu d'un cheveu qu'après toutes les mairies de Paris, les centres vitaux de la nation tombassent entre les mains des communistes, vous conviendrez que le rapport de M. Herbette prend des allures prophétiques. Et le mouvement national pour la paix qui nous accable de motions contre les accords de Paris affecte d'une manière très réelle l'allure d'un nouveau cheval de Troie.

Mais le champ d'action de la politique d'expansion russo-soviétique ne se borne pas à l'Europe. Notre collègue Debré soulignait dans son intervention que les Etats-Unis et la Russie n'étaient plus seuls à se partager le monde, qu'un troisième colosse venait de surgir en Asie: la Chine communiste.

Il importe, là encore, de dénoncer la part qui revient à la Russie soviétique dans cette nouvelle montée des périls. Son action ne date pas d'hier. Dès 1920, au congrès de Bakou, Zinoviev déclarait: « La Russie tend la main à l'Asie, non pas pour qu'elle épouse son idéal, ni pour qu'elle partage ses conceptions sociales, mais parce que les 800 millions d'Asiatiques lui sont nécessaires pour abattre l'impérialisme et le capitalisme européens. »

Ces paroles n'étaient d'ailleurs que le commentaire de la phrase fameuse de Lénine: « Tournons-nous vers l'Asie. Nous viendrons à bout de l'Occident par l'Orient. »

En fait, dès 1920, les Soviets créaient, à l'académie militaire de Moscou, une section orientale destinée à préparer le personnel civil et militaire appelé à opérer en Asie. Les élèves y étudiaient à la fois la langue du pays oriental opprimé et celle du pays oppresseur, puis la théorie marxiste afin d'être aptes à utiliser l'état social du pays, à juger s'il valait mieux se placer sur le terrain de la lutte sociale que sur celui de la lutte des classes. Ce sont des gens de cette nature que nous retrouvons à chaque pas de notre existence, en particulier dans nos territoires d'outre-mer, et d'abord en Afrique du Nord.

Dès 1923, le président Albert Sarraut dénonçait le danger: « En contact par ses frontières avec les musulmans de Turquie, de l'Asie Mineure, de la Perse, de l'Afghanistan, en contact avec les avenues de l'Inde, avec la Mongolie, le Thibet, et la Chine, la Russie des Soviets, après l'échec de son assaut sur l'Europe, s'est repliée sur l'Asie où elle prépare, contre l'Europe, une offensive nouvelle: celle du monde asiatique. »

« La révolution russe, écrivait M. Herbette en 1929, comme la révolution chinoise et, dans une certaine mesure, les soulèvements populaires aux Indes, est l'expression d'un mouvement général tendant à libérer l'Orient du joug de l'Occident. »

Quand nous aurons ajouté à cette liste la Corée, l'Indochine, les Etats arabes, l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, nous aurons fait la part qui revient à la Russie soviétique dans la grande menace qui pèse sur les nations occidentales.

L'ombre colossale, à laquelle faisait allusion hier M. le président du conseil, étant ainsi projetée en pleine lumière, les accords de Paris étant ainsi placés dans leur véritable cadre, je suis amené à vous poser cette question: Ne croyez-vous pas, mes chers collègues, que les querelles entre les nations libres sont aujourd'hui dépourvues de sens, qu'il est temps d'y mettre un terme, de faire l'effort de conciliation, de consentir les transactions et les compromis nécessaires, pour défendre ensemble les valeurs spirituelles, matérielles et morales qui sont le fondement de la civilisation occidentale ?

Cette défense, elle postule, elle exige l'association de tous les peuples libres, le resserrement de la solidarité atlantique et la constitution de l'Europe.

L'Europe, on en parle beaucoup. On hésite encore plus. C'est qu'elle pose le problème du réarmement allemand. Il ne peut, en effet, faire doute pour personne que l'Europe ne se fera qu'à égalité de droits entre toutes les nations participantes. Cette égalité comporte, pour chacun des Etats, le droit de pourvoir à sa sécurité intérieure et le devoir de contribuer à la défense commune. Refuser ce droit et ce devoir à l'Allemagne, c'est renoncer à l'Europe.

L'éventualité d'un réarmement allemand nous inquiète. C'est, dit-on, ouvrir une nouvelle carrière au militarisme allemand et cette perspective ravive naturellement le souvenir tragique des deux invasions que nous avons subies en vingt-cinq ans.

Voici ce que j'ai lu quelque part: « Le vrai danger du réarmement allemand n'est pas celui que les Français pensent: le risque d'une nouvelle invasion de notre territoire par une nouvelle Wehrmacht. Les conditions politiques de l'Europe rendent absurde, aujourd'hui, l'idée d'une guerre franco-allemande. La rivalité du Franc et du Germain est dépassée par l'évolution des faits, comme celle de la France et de l'Angleterre depuis la fin de l'autre siècle. Les souvenirs du passé nous cachent ici la réalité du présent: Valéry avait bien vu ce méfait de l'histoire.

« Le danger du réarmement allemand, c'est celui de l'irrédentisme allemand. L'Allemagne réarmée, dit-on, ne regardera pas vers l'Ouest, mais vers l'Est, vers Berlin, Leipzig, Koenigsberg, vers l'Allemagne orientale et les territoires incorporés à la nouvelle Pologne.

« Et l'intégration dans l'alliance atlantique de la République fédérale fera de cet irrédentisme allemand un irrédentisme occidental. Car l'irrédentisme occidental existe déjà. L'Amérique a les yeux tournés vers Prague, Budapest, Varsovie, Bucarest..., et l'esprit de croisade gagne visiblement du terrain là-bas. »

Et l'auteur de conclure: « Le danger, c'est que l'aspiration allemande à l'unité vienne renforcer l'aspiration américaine à la croisade. »

La question est grave et mérite examen. Pour ce qui est de l'esprit de croisade qui, dit-on, sévit dans certains milieux des Etats-Unis, je doute, pour ma part, qu'il s'applique de préférence et par priorité à l'Europe centrale plutôt qu'à l'Arctique, au Moyen-Orient, au Pacifique ou à l'Asie.

Encore faudrait-il d'ailleurs que l'irrédentisme occidental dont on parle et singulièrement l'aspiration allemande à l'unité, trouve matière à s'exercer. A cet égard, je crois que l'on fait trop peu de cas d'un phénomène qui se produit sous nos yeux: la mobilisation générale des corps et des esprits que la Russie soviétique opère depuis dix ans en Allemagne orientale. On mésestime étrangement la force et les effets des méthodes éducatives, si j'ose dire, que les Russes y appliquent. On mesure mal la pesanteur et la permanence de la propagande qui est menée jour après jour, à l'école comme à l'université, à l'usine comme dans les coopératives agricoles, dans les bureaux et dans les cellules politiques.

J'emprunte à un germaniste deux des exemples qu'il donne de ces méthodes et de leurs résultats. Un des plus prodigieux est l'érection dans le parc de Treptow à Berlin-Est d'un monument à la gloire du soldat soviétique tombé pour la défense de la démocratie, au sommet duquel un colosse russe foule aux pieds la croix gammée. Treptow est devenu un lieu de pèlerinage pour les partis politiques, les mouvements de jeunesse, les délégations syndicales et autres à chaque journée solennelle de l'année. Mais les Berlinois sans parti y conduisent aussi leurs familles le dimanche et retirent avec respect leur chapeau avant de s'incliner sur la dalle que domine le héros soviétique.

Et voici un autre exemple: le 8 mai, à Berlin-Est, n'est plus le jour de la capitulation allemande, c'est pour la république démocratique l'anniversaire de la libération; ce n'est plus un jour de deuil, c'est un jour de liesse.

Sans doute, conclut-on en substance, ces démonstrations, ces manifestations, ces parades et les discours officiels ne signifient pas l'adhésion totale de la population. Mais tout cela est une question de temps. En démocratie populaire, les adultes sont de toute façon considérés comme perdus, irrémédiablement viciés par les anciens régimes. L'accent est mis exclusivement sur la jeunesse. Mais, pour la jeunesse, cette façon d'apprendre l'histoire en vaut, somme toute, une autre.

« Dans une génération, les Allemands de l'Est auront tout oublié de la dernière guerre, sinon que, perpétrée par les nazis avec la complicité du monde capitaliste, elle s'est terminée par la victoire des armées prolétariennes pour le plus grand bonheur des populations allemandes et la confusion des Occidentaux. » L'aspiration à l'unité, dans ces conditions, risque de défaillir, faute d'aliment.

Ce qui demeure, par contre, et à quoi nous devons être beaucoup plus attentifs, c'est le but qu'à travers ses méandres s'est assignée la politique allemande de la Russie soviétique.

Depuis 1945, elle a visé à faire de la zone d'occupation une démocratie populaire totalement intégrée dans le bloc communiste et à s'assurer, à travers cette zone, une voie de pénétration vers l'Allemagne occidentale, soit pour l'adjoindre à son propre système, soit, à tout le moins, pour la neutraliser, pour empêcher qu'elle ne soit utile ou qu'elle ne s'intègre aux nations libres.

La question est de savoir si nous allons lui donner les moyens de continuer à mener ce jeu, si nous allons laisser l'Allemagne occidentale succomber aux tentations et aux promesses dont la berce la Russie soviétique avec la perspective, au bout du compte, d'un nouveau Rapallo.

La question est de savoir si, au contraire, il n'est pas nécessaire et urgent, comme le demandait hier soir notre collègue Moutet de la soustraire à l'emprise russe en la rattachant plus étroitement à l'Occident. (*Applaudissements sur divers bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Je ne crois pas, pour ma part, qu'on puisse hésiter sur le choix à faire. Certes, il eût été préférable que ce rattachement se fasse autrement qu'on nous demande de le faire: il aurait fallu qu'il fût politique ou économique avant d'être militaire; mais les nations libres, toutes les nations libres, y compris les européennes, estiment que l'urgence commande de commencer par là. Nous ne pouvons décemment prétendre avoir seuls raison contre tous, au risque de rompre l'association au moment précis où, sur d'autres terrains, dans d'autres parties du monde dont certaines sont à quatre heures d'avion, il faut que nos propres décisions rencontrent leur adhésion unanime.

En vérité, mesdames, messieurs, il y a un sentiment contre lequel nous devons nous défendre. Nous craignons que le traité n'aboutisse, en fait, à un tête à tête avec l'Allemagne et nous appréhendons cette confrontation. C'est la raison pour laquelle même ceux d'entre nous qui sont les plus convaincus de la nécessité de l'Europe ont scruté les accords dans leurs moindres détails, à la recherche du maximum de garanties, et demeurent inquiets de ne pas y découvrir toutes celles qu'ils auraient souhaitées.

Mon inquiétude n'a pas les mêmes causes: j'ai constaté maintes fois que, dans les rapports de droit privé, les contrats les mieux rédigés ne sortent leur plein effet que dans la mesure où les obligations qui se conditionnent l'une l'autre pèsent le même poids, n'excèdent pas la capacité de payement — au sens juridique du mot — de l'une ou l'autre des parties, et encore sous la réserve que l'économie même du contrat ne soit pas bouleversée par des événements imprévisibles. Il en va de même *a fortiori* des conventions internationales.

C'est dire que notre garantie la plus sûre, elle est moins dans le texte des traités que dans le poids que nous pèserons pendant le temps qui va suivre. (*Applaudissements sur divers bancs au centre et à gauche.*)

Au sein d'une Europe, dont les accords de Paris ne doivent être que le prologue, nous ne pourrons nous maintenir à égalité avec l'Allemagne qu'à la condition de devenir forts.

Rejoignant ici les remarquables conclusions présentées par notre collègue Debré, je dis que, si nous nous présentons devant l'Allemagne comme des hommes faibles, plus avides de jouissance que capables d'efforts, résignés à la médiocrité si c'est la condition pour que nous soit laissée une place au soleil plus que modeste, effacée, alors, inévitablement, nous serons « toisés ».

Mais si, au contraire, nous reprenons conscience de ce que nous pouvons être, compte tenu des ressources dont nous disposons, si nous témoignons de la volonté d'être forts, si nous acceptons les sacrifices qu'exige la poursuite des grandes idées sans lesquelles il n'y a pas de grande nation, alors, au dédain dans lequel nous tiennent les Allemands, se substituera

le respect, la crainte révérentielle même dont l'Allemand témoigne toujours à l'égard de celui qu'il sait, qu'il sent aussi fort et aussi résolu que lui. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Alors, nous pourrons courir le risque d'un tête-à-tête franco-allemand.

Bien connaître son partenaire éventuel, c'est important dans les rapports entre les hommes, c'est capital dans les rapports entre les nations.

« Un Etat — écrivait il y a vingt ans un philosophe allemand — c'est le fait par une nation d'être en bonne forme. Si cette forme est bonne, elle a la valeur d'une guerre victorieuse que l'on gagne sans armes, par le seul poids d'une puissance toujours disponible. Si cette forme est mauvaise, elle équivaut à une perpétuelle défaite dans les rapports avec les autres puissances. »

Il ajoutait: « La politique intérieure n'existe que pour assurer la force et l'unité de la politique extérieure. Lorsqu'elle se met à poursuivre un but différent, alors commence la décadence ».

Mes chers collègues, la solution du problème allemand est encore pour partie entre nos mains.

Dans ses considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, Montesquieu écrit:

« Ce n'est pas la fortune — entendez le hasard — qui domine le monde. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un Etat, il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une seule bataille. »

Les accords de Londres et de Paris sont une de ces batailles, une de ces causes particulières dont parle Montesquieu. Je les voterai parce que je ne veux pas croire que la France ne découvre pas un jour prochain le chemin de son redressement. (*Applaudissements à gauche, au centre, ainsi que sur divers autres bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Chazette.

M. Chazette. Monsieur le président, mes chers collègues, dans son intervention hier à cette tribune, notre ami M. Marius Moutet a précisé la position du parti socialiste sur les graves problèmes que nous avons à résoudre.

Il ne saurait s'agir, pour nous, de nous déterminer selon les pressions exercées autour de nous. Le courage doit consister à écarter ce qui peut aller jusqu'aux menaces, pour ne considérer, sans préoccupations électorales, que l'intérêt du pays. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

Il me paraît inutile de rappeler que, devant la volonté nettement exprimée autant par l'Est soviétique que par l'Amérique, un réarmement autonome et inconditionnel de l'Allemagne sera réalisé. Est-il besoin, au surplus, de rappeler la vanité de ces quelques divisions européennes devant la menace thermonucléaire ?

L'intérêt puissant des accords reste, en somme, la nécessité de permettre à la France de faire entendre sa voix dans les réunions internationales. Nous sommes bien prévenus: « la chaise restera vide ». Ce n'est pas l'intérêt de la France. Yalta, Potsdam, ont déjà montré que notre absence était chose néfaste.

M. Michel Debré, *rapporteur de la commission des affaires étrangères.* Très bien !

M. Chazette. Au surplus, comment pourrait-on concevoir l'absence de la France ? Son isolement en ferait une proie facile, et il serait inadmissible que l'Allemagne vienne prendre notre place dans les conférences internationales.

Ainsi donc, nos alliés n'ont pas dissimulé leurs sentiments. La France doit rester présente. Mais, pour nous, sa présence doit signifier notre volonté d'aboutir au désarmement général simultané et contrôlé. Paradoxe, certes, que d'admettre des contingents allemands dans une force défensive européenne. Mais, puisque les impératifs de l'heure nous y contraignent, ne serait-il pas possible d'envisager les modalités d'un contrôle qui nous acheminerait vers des solutions d'intégration européenne et qui nous conduirait du même coup à l'autorité spécialisée, seule capable de présider aux destinées des Etats-Unis d'Europe ?

Le traité de Bruxelles, qui sert de base aux accords en discussion, propose en premier lieu le règlement des divergences économiques, douanières et monétaires des pays européens, et ce n'est pas notre faute si la conception de la défense, envisagée en dernier, se présente aujourd'hui comme la première condition à débattre.

Jamais nous n'accepterons le partage du monde en deux blocs s'affrontant en des concurrences peut-être plus économiques qu'idéologiques, car nous restons attentifs aux enseignements de l'histoire autant qu'aux risques d'un conflit parvenu au stade atomique.

Mais si, par impossible, les nations, repoussant toute confrontation loyale pour parvenir à un *modus vivendi*, nous contraignaient à demeurer dans la paix armée, le pool des armements apparaîtrait comme une nécessité.

Il lui resterait comme mérite d'établir entre les pays adhérents un lien de solidarité efficace et un début de politique commune. Il préfacerait l'harmonisation nécessaire car il impliquerait le règlement de problèmes internes qu'il eût mieux valu aborder sous d'autres formes.

Tous ces problèmes ont été agités déjà devant notre Assemblée. Il est bien inutile de les répéter, exposés comme ils le furent, d'ailleurs parfois pour des motifs dans lesquels les peuples sont loin de trouver leur compte !

Qu'il nous suffise de savoir que la commission des finances a estimé inutile de soumettre un texte à l'Assemblée. Il n'entrera donc pas dans notre propos d'alourdir la discussion par le dépôt d'un texte nouveau, mais il nous appartient cependant de rappeler que la proposition d'une agence des armements est d'origine française et socialiste: dès le 22 juin 1953 au Conseil de l'Europe, puis le 6 novembre 1953, notre ami M. Lapie exposait ses conceptions.

La partie V du traité de la Communauté européenne de défense comportait déjà un certain nombre d'éléments. Il s'agissait d'encadrer l'Allemagne dans des dispositions politiques et militaires et dans des dispositions économiques. Dispositions militaires comme le commandement unique, la présence des troupes de l'O. T. A. N. en Allemagne, les obligations logistiques. Dispositions politiques qui concernent les obligations de la Grande-Bretagne. Dispositions industrielles sur le contrôle des armements, l'agence des armements avec l'espoir de les transformer en organisation européenne de production et de coordination des armements.

Le Conseil de l'Union européenne devait contrôler sur le continent européen deux sortes d'armements. D'abord ceux qui sont interdits à l'Allemagne: armements atomiques, chimiques et biologiques; d'autres soumis à contrôle: les engins guidés, les navires de guerre, les avions militaires et les moteurs d'avion, l'artillerie d'un calibre supérieur à 90 millimètres, les munitions, les mines, les chars de combat, les avions d'un certain tonnage.

L'agence devait avoir un directeur responsable devant le Conseil de l'Europe, mais le contrôle ne s'exerçait qu'*a posteriori* sur le matériel fini; elle n'était pas agence de production ou de standardisation.

C'est le 30 septembre 1954 que la France a proposé à Londres de répartir les tâches, de réduire les prix de revient. Il faut, en effet, standardiser, produire par série, avoir des programmes coordonnés, administrer et répartir l'aide en matériel fini et *off shore*, et cela en vue de renforcer le contrôle et d'éviter des troubles dans les économies des Etats.

Donc, il ne s'agissait pas seulement d'une agence limitée au contrôle des armements, mais de créer un organisme compétent sur la production des armements, la standardisation, la préparation des programmes, la répartition de l'aide extérieure et *off shore*.

Le contrôle et l'agence se précisaient et la proposition d'un comité d'experts pour la production et la standardisation était adoptée par les neuf puissances.

La Grande-Bretagne est contrôleur. Elle n'est pas contrôlée sur son territoire, mais elle l'est pour ses troupes, leur armement, leurs stocks en Europe continentale. Elle est garante des sanctions politiques. La production et la coordination des armements l'amèneront à entrer dans le contrôle.

Par ailleurs, les Etats-Unis veulent choisir les bénéficiaires de leurs fournitures. On a le souvenir que le président Mendès-France avait demandé pour le moins une consultation avant répartition.

Depuis lors, l'Allemagne, apportant son concours à la défense européenne, doit être contrôlée. Déjà certains types d'armement lui sont interdits; le chancelier Adenauer l'a formellement admis à Londres, le 3 octobre 1954. L'Allemagne peut seulement prétendre à la modification des accords pour certains

armements si elle y est autorisée par un vote recueillant les deux tiers. Ainsi, elle ne peut avoir aucune arme atomique, chimique, biologique; elle sera contrôlée pour les seules armes permises. Son engagement de ne pas fabriquer les autres armes est irrévocable. Le contrôle est formellement accepté. Cette situation est indiscutablement très différente de celle de 1919.

Les discussions du Palais de Chaillot sont en cours. Deux problèmes restent en suspens; d'une part, le contrôle à mettre en place selon le traité, d'autre part, le projet français concernant la production, la « programmation », les commandes et la standardisation, ainsi qu'une autorité centrale spécialisée arrêtant les programmes et étant le seul client, ce qui comporte la surveillance des usines; on sait quelles difficultés ont déjà été soulevées par le professeur Hérard quant à la production des armes légères.

Ce qui reste important, c'est que l'Allemagne ne peut recevoir aucune arme atomique de l'extérieur. Certes, la question des sanctions de l'article 20 reste à préciser; mais si nous le voulons, si nous parvenons à obtenir que les accords européens soient complétés par le pool des armements, nous nous acheminerons véritablement vers un contrôle sérieux qui permettra d'envisager, dans une nouvelle étape, une éventualité souhaitable de désarmement et un moyen sérieux d'y parvenir.

Notre conception d'une autorité spéciale implique donc le renforcement des pouvoirs de contrôle des armements et la création d'un pouvoir de sanction pour l'agence prévue à cet effet, la création d'un organisme chargé d'administrer et d'équiper des forces militaires et de répartir l'aide extérieure, la responsabilité des organes prévus ou à créer devant une assemblée démocratiquement élue et dotée de pouvoirs limités, mais réels.

Voilà ce que nous demandons au Gouvernement de proposer immédiatement à l'attention des alliés. Cette création peut être menée à bien et l'adhésion des alliés peut être obtenue avant la mise en place du dispositif militaire prévu par le traité. Il importe également que le Gouvernement rende compte de ses démarches au Parlement.

Nous nous rallions donc à la conception de la commission des finances et nous demandons au Gouvernement de prendre l'engagement ferme de poursuivre les pourparlers engagés depuis janvier, sans avoir besoin d'insister sur le côté technique qui pourrait, malgré le caractère désolant de son aspect militaire, nous conduire vers une organisation intégrée continentale capable dès lors de s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux et de créer enfin les Etats-Unis d'Europe.

Nous ne cesserons en effet de regretter que la conjoncture internationale ne nous ait pas permis d'envisager d'abord la création d'une Europe politique, solidement assise sur l'interdépendance des intérêts économiques et sociaux, seule génératrice d'une véritable communauté de sentiments et d'idées, présage de la véritable paix. (*Applaudissements à gauche ainsi que sur divers autres bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le général Petit. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. le général Petit. Mesdames, messieurs, les accords de Paris ont provoqué chez de nombreux Français, en particulier chez les parlementaires, un grand trouble de conscience parce que le réarmement allemand les plonge dans l'inquiétude, parce que chacun d'eux se rend compte que ce réarmement de l'Allemagne est, pour la France, une immoralité et un danger extrêmement grave.

Une immoralité parce que c'est une insulte à nos morts, aux mères qui ont perdu leurs enfants, aux veuves, à tous ceux qui, moralement ou dans leur chair, ont souffert de l'hitlérisme.

Je pense que nous pouvons être d'accord pour affirmer que la réconciliation entre les deux peuples français et allemand ne sera pas possible aussi longtemps que le nazisme n'aura pas été éliminé de la pensée allemande et, en tout premier lieu, de la pensée des hommes qui ont une part de responsabilité dans la direction de la vie sociale de l'Allemagne.

Je voudrais ici, après avoir évoqué les horreurs de la guerre, dire que j'ai été très frappé d'entendre des orateurs parler de propagande en visant les auteurs des déclarations qui nous sont parvenues, les personnes qui sont venues ici au Luxembourg pour nous visiter. Il y a là, dans l'emploi du mot propagande, une nuance de mépris que je voudrais écarter. Aujourd'hui, il s'agit, bien plus que de nos croyances et de nos convictions personnelles, il s'agit de la France. Je veux effacer cette sorte d'affront qui a été fait aux visiteurs et aux auteurs des lettres, en citant quelques-uns d'entre eux parmi les plus représentatifs. Je tiens, au nom du peuple de France dont je suis l'un des représentants, à assurer Mme la générale Delestraint, la sœur d'Estienne d'Orves, la famille Guy Môquet, et Jacques Beaugé de mon profond respect (*Applaudissements à l'extrême gauche*) car mon camarade saint-cyrien, le général Delestraint, mon camarade de captivité de la première guerre, est mort pour la France; d'Estienne d'Orves, mon camarade des forces françaises libres, est mort pour la France (*Applaudissements à l'extrême gauche*) Guy Môquet, mon jeune camarade de la Résistance est mort pour la France; Jacques Beaugé, mon camarades des forces françaises combattantes est aveugle et mutilé des deux bras parce qu'il s'est battu pour la France.

C'est la France, son sort, c'est-à-dire son existence et ses libertés qui sont en cause. C'est la France que j'entends défendre ici. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Le réarmement allemand est un danger très grave pour notre pays, parce que dans les conditions présentes la reconstitution d'une armée allemande, la réapparition de l'uniforme, des parades et des défilés, le goût de la discipline militaire, alliée au respect inconditionnel de l'autorité, ne manqueront pas de provoquer la renaissance du militarisme allemand et de l'esprit militariste de la population. Or, le militarisme en Allemagne, nous ne le savons que trop, mène directement au sentiment de supériorité qui pousse à la recherche de la force armée maximum, au pangermanisme, en même temps qu'au racisme et en définitive à la guerre.

Dans ces conditions, une série de questions se posent à tous les Français: les textes que l'on nous propose empêcheront-ils l'Allemagne de Bonn de reconstituer clandestinement tous les éléments d'une nouvelle Wehrmacht, éléments qu'il suffira ensuite de grouper quand se présentera l'occasion propice ou quand on jugera qu'on ne court aucun risque à le faire. N'entendrons-nous pas bientôt formuler avec vigueur et sous forme d'exigences, toutes sortes de revendications politiques et territoriales ? Nous ne pouvons pas oublier, en effet, les déclarations qu'a faites M. Théodore Blank au journal belge *La Cité*, le 15 avril 1952. Je cite:

« Si les 500.000 hommes de la future armée allemande ne suffisaient pas à tenir tête aux Russes, ils seraient, du moins du côté français, capables de tout autres effets. »

L'Allemagne réarmée, disposant d'une industrie florissante et de l'appui préférentiel des Etats-Unis, ne voudra-t-elle pas devenir, pour les Occidentaux, la puissance n° 1 de la partie occidentale du continent européen, prenant ainsi la place de la France ?

S'il en était ainsi, cette situation équivaudrait à une éclipse de notre pays. Ne va-t-on pas à une course aux armements, y compris les armements atomiques, qui se traduira, pour un très grand nombre de citoyens français, par un nouvel appauvrissement et même par la misère ? La course aux armements ne conduit-elle pas directement à une nouvelle guerre mondiale, qui serait atomique et thermo-nucléaire, avec des souffrances incommensurables ?

Les accords de Paris ne signifient-ils pas la violation des engagements internationaux que les pays ont contractés librement, tels que le traité franco-soviétique, le traité franco-britannique, les accords de Postdam, le pacte atlantique et les accords de Washington ? La France, qui tient à son honneur, peut-elle consentir à de tels reniements sans se déconsidérer ?

Ce sont là quelques-unes des questions que se posent à peu près tous les Français. Ceux-ci y ont répondu dans leur très grande majorité, par le refus du réarmement de l'Allemagne. Ils y voient la menace la plus grave pour le destin de notre pays et de notre peuple porteur du génie de la France, et pour la paix du monde. Ils attendent du Conseil de la République qu'il respecte leur volonté et qu'il refuse la ratification.

Le présent gouvernement s'est bien rendu compte de cette volonté populaire et de son bien fondé. Aussi ne cherche-t-il pas en discuter. Il n'ignore pas en particulier que les accords de Paris présentent, en matière d'organisation militaire, des imperfections et des lacunes très graves et que les textes, avec les engagements et le genre de contrôle qu'ils impliquent, seront facilement tournés; que rien ne pourra sérieusement empêcher la République fédérale allemande de procéder à la reconstitution de sa puissance militaire.

M. le président du conseil lui-même, sur un ton de bonhomie éloquent, nous a donné les raisons d'ordre politique qui, d'après lui, justifient la ratification des accords de Paris; mais il ne s'est pas attardé à discuter du réarmement de l'Allema-

gne. Il n'a pas non plus parlé de la volonté d'agression de l'Union soviétique. Il sait sans doute, comme certaines hautes personnalités alliées, que cet argument n'est plus valable. Le moins qu'on puisse dire, en effet, est que si l'Union soviétique avait eu une quelconque volonté d'agression, elle n'aurait pas attendu le renforcement de la puissance militaire des pays du pacte atlantique pour déclencher la guerre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Il s'est borné à se référer au traité de l'Atlantique Nord et, si mes souvenirs sont exacts, à rappeler les postulats posés par M. Mendes-France dans l'exposé des motifs du projet de loi d'après lequel — je cite — « l'objectif primordial de la stratégie alliée est de défendre l'Europe aussi loin que possible ».

Aussi bien, le rapporteur de la commission de la défense nationale, M. de Maupeou, n'a-t-il fait état que de la menace que constitue, à son avis, par son existence même, la puissance militaire de l'Union soviétique. Pour appuyer sa thèse, il a affirmé devant la commission de la défense nationale que l'Union soviétique n'avait pas démobilisé depuis la fin de la guerre de 1939-1945.

A ce sujet, je rappellerai à M. de Maupeou que M. Jules Moch, lorsqu'il était ministre de la défense nationale, en 1950-1951, a déclaré ici même au Conseil de la République que les effectifs soviétiques sous les drapeaux en temps de paix s'élevaient à environ 3.500.000 hommes. J'ai fait, à ce sujet, deux remarques à M. Jules Moch. La première était que, quelques semaines auparavant, M. Shinwell, ministre de la défense de Grande-Bretagne, avait donné de son côté le chiffre de 2.800.000 hommes. La deuxième remarque était que, pour un pays où les contingents annuels sont de 2 millions d'hommes, le chiffre donné par M. Jules Moch correspondait à un temps de service inférieur à deux ans en Union soviétique. En tout cas, ce qu'on peut affirmer, c'est que ces deux ministres confirmaient implicitement que l'Union soviétique avait démobilisé.

M. de Maupeou adopte un autre argument qui, bien que secondaire, mérite d'être relevé parce qu'il apparaît clairement qu'il ne correspond pas aux réalités. Il affirme que la République démocratique allemande a mis sur pied des effectifs militaires ou paramilitaires dont le nombre s'élève à 200.000 hommes environ tandis que la République fédérale allemande n'aurait que 20.000 hommes sur pied.

Je demande à M. de Maupeou de bien vouloir nous dire d'où il tient ces chiffres. S'il ne les a pas reçus d'un service militaire, il n'aurait pas dû les donner. S'il les a reçus d'un service militaire, je demanderai à M. le ministre des forces armées de bien vouloir nous dire s'il confirme ou non les chiffres cités par le rapporteur. Je n'ai aucune possibilité de donner personnellement des chiffres précis.

Mais M. le rapporteur de la commission de la défense nationale aurait dû tenir compte de ce que, à plusieurs reprises, et la dernière fois en octobre 1954, sur l'invitation de l'Union soviétique, puissance occupante de la République démocratique allemande, M. Grotewohl a offert à la République fédérale et aux puissances occupantes occidentales de constituer une commission mixte chargée de contrôler, à condition de réciprocité, les effectifs dont dispose la République démocratique allemande. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Aucune acceptation n'a répondu à cette invite ni de la part des puissances occidentales ni de la Répubique fédérale allemande. Je pense que si ces accords ne sont pas ratifiés il ne sera pas superflu, si l'on veut être objectif et sincère, de demander à la République fédérale allemande de répondre à cette invitation.

En attendant, nous enregistrons que la République démocratique allemande ne cherche pas à dissimuler ses effectifs.

M. le rapporteur de la commission de la défense nationale a, d'autre part, donné un chiffre des effectifs soviétiques sous les drapeaux en temps de paix. Ce chiffre s'élèverait à plus de 5 millions. Il y a lieu de remarquer qu'il est difficile d'être précis en cette matière.

Je rappelle à ce sujet, ce que je disais précédemment des chiffres différents cités par M. Shinwell et par M. Jules Moch en 1950-51; vous avez constaté qu'ils n'étaient pas d'accord.

Quoi qu'il en soit étant donné l'importance en Union soviétique des contingents annuels que je rappelle être de 2 millions d'hommes, on peut en conclure, même en tenant pour exact le chiffre de 5 millions indiqué par M. de Maupeou, que les effectifs du temps de paix correspondent à deux classes et demie en Union soviétique. Je pense que l'on peut faire la même comparaison avec les effectifs de l'armée française, sur la base d'un contingent annuel de 220.000 hommes. Je ne connais pas les chiffres qui seront indiqués à l'occasion du prochain budget militaire. S'ils ne sont pas égaux et inférieurs à 550.000 hommes, on peut affirmer qu'ils représentent plus de deux classes et demie.

Les chiffres des effectifs soviétiques indiqués par M. de Maupeou, si considérables qu'ils paraissent à première vue, restent dans des normes comparables aux nôtres et probablement inférieures.

Quant au rapporteur de la commission des affaires etrangères, M. Debré, il a, au sujet de l'Union soviétique, invoqué l'incompatibilité de deux civilisations, l'Occidentale et la Soviétique. Je regrette qu'il ne soit pas ici en ce moment.

Ce que l'on peut cependant noter, c'est que ses affirmations ne correspondent pas à une logique serrée. Il aurait fallu en effet argumenter sur la base d'une définition de la civilisation acceptable par tous. C'est d'ailleurs ce que M. Debré a fait avant-hier à la tribune au sujet de la détente. M. Debré a dit qu'il faut se mettre d'accord sur une définition.

Ce qu'on doit rappeler, c'est qu'il y a autant de civilisations qu'il y a de collectivités humaines organisées; elles ont toutes des traits qui les séparent, mais aussi des points communs. L'un de ceux-ci nous paraît fondamental, c'est le besoin de satisfaire au mieux les aspirations des hommes à la dignité, au beau et au bonheur. En partant de ce trait commun, il faut reconnaître qu'en France de grands, de bons esprits, imprégnés de réalisme, éloignés de toute passion politique et soucieux de l'intérêt de la nation, s'efforcent, dans un but de compréhension mutuelle internationale, de développer les échanges culturels avec tous les pays du monde, y compris l'Union soviétique. Ici je rends hommage au quai d'Orsay, qui en donne l'exemple.

J'avais l'espoir que dans un avenir très proche, pour répondre à l'invitation formulée par l'Union soviétique, une délégation de parlementaires français, pourrait se rendre en Russie. Je souhaite, pour M. Debré, que cette délégation puisse avoir lieu et qu'il en fasse partie. Comme toutes les personnalités qui se sont rendues en Union soviétique, il ne pourrait pas en quelques semaines, sans doute, avoir une opinion bien établie sur la civilisation soviétique, mais, sans doute, quand il rentrerait, ferait-il comme toutes les personnalités qui se sont rendues là-bas, des réserves, mais en reconnaissant que l'Union soviétique est un pays de paix, de progrès. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Pour moi, qui ai vécu trois ans et demi dans ce pays pendant la guerre, je reconnais qu'il n'est pas toujours aisé à tous de comprendre rapidement la civilisation soviétique, ou au moins le mode de vie, de pensée et d'action de son peuple; ce qui d'ailleurs est vrai pour tous les autres peuples.

Pour y parvenir, il ne faut pas se tenir dans une tour d'ivoire, mais prendre des contacts, avoir aussi l'amour des hommes qui commande à la fois le patriotisme et le sentiment de fraternité entre les peuples. Là, nous sommes loin de la solidarité atlantique qui n'est pas une solidarité des peuples, mais une solidarité entre un petit nombre de gouvernements et d'hommes politiques de certains pays, qui n'apparaît que dans des paroles et des écrits, et qui se traduit généralement par des mauvais coups.

Si l'on observe, d'autre part, les traits qui séparent la civilisation française de la civilisation allemande, on remarque que le peuple français est aujourd'hui essentiellement pacifique, tandis qu'une certaine partie du peuple allemand conserve encore un esprit militariste.

Or, quand il s'agit de la paix, tous nos efforts doivent tendre à atténuer, dans la mesure du possible, les divergences entre les peuples. C'est une vocation de la France. Ce n'est pas lorsqu'on voit se développer en Allemagne, dans tous les milieux sociaux, un fort courant opposé à la renaissance du militarisme allemand que nous devons nous permettre d'encourager ce militarisme. (*Très bien! à l'extrême gauche.*)

Notre devoir impérieux, et je le dis fortement, est au contraire de saisir cette chance historique et de nous servir de la présence de ce courant de paix que nous devons aider de toutes nos forces, parce que c'est là que nous trouverons les bases solides du rapprochement franco-allemand. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

A l'occasion de l'allusion à la civilisation soviétique, que M. Debré a opposée à la civilisation occidentale, j'ai evoqué la nécessité d'un effort de compréhension mutuelle entre les deux peuples français et soviétique. Cet effort est d'autant plus nécessaire que — comme cela fut souligné par M. le géné-

ral de Gaulle, M. Bidault et de nombreux autres orateurs, lors de la ratification du traité franco-soviétique en décembre 1944 — pour prévenir le danger que ferait courir à notre pays la renaissance du militarisme allemand, la meilleurs solution est l'alliance franco-russe.

A la même occasion, je rappelle ce qu'écrivait M. Wladimir d'Ormesson. Je cite: « C'est au fur et à mesure que le temps passera que le traité qui vient d'être conclu prendra son vrai sens et sa vraie valeur. Au lendemain de sa défaite et même dans les premières années qui la suivront, le danger aura cessé d'exister, mais c'est dans vingt ans que la paix européenne sera de nouveau exposée. Viendra un jour où Hitler-Valkyrie se réveillera au rythme des thèmes éternels. »

Tous les Français qui pensent librement, qui ne subissent ni n'acceptent aucune pression étrangère (comme c'était le cas pour les parlementaires qui ratifièrent le traité), ne peuvent qu'approuver aujourd'hui — sauf les vingt ans, qui ne sont que dix — les propos de M. Wladimir-d'Ormesson. Or, l'alliance franco-soviétique est toujours valable; elle n'a jamais été dénoncée; elle comporte des clauses militaires dont l'application est une sécurité pour notre pays et des clauses économiques qui, mises en vigueur, contribueraient à notre prospérité.

Pouvons-nous accepter, en ratifiant les accords de Paris, de violer les engagements que nous avons contractés il y a à peine dix ans et de provoquer l'inévitable renaissance du danger allemand par la reconstitution des forces militaires de l'Allemagne de Bonn ?

Qu'il me soit permis de rappeler ici que l'état d'esprit dans lequel fut signé le traité fut celui de l'amitié entre les deux peuples. L'amitié réciproque s'était renforcée, pendant la guerre, par la vaillance, la maîtrise et l'esprit de sacrifice de nos aviateurs du régiment de chasse *Normandie-Niemen* (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) que j'avais pu mettre sur pied, conformément aux instructions du général de Gaulle.

Cette amitié à l'égard du peuple français est toujours aussi vive. Si nous savions l'utiliser par un facile effort de compréhension mutuelle, les relations entre nos deux pays redeviendraient saines et cordiales et permettraient l'établissement d'une politique constructive. Mais elle postule, évidemment, le non-réarmement de l'Allemagne de Bonn, qui correspond à la fidélité aux engagements contractés, fidélité à laquelle nos compatriotes tiennent comme à une manifestation de la dignité de la France.

Il nous faut cependant, puisque les accords de Paris réarment l'Allemagne contrairement aux intérêts de la France et à la volonté de la grande majorité de nos compatriotes, examiner quelques-uns des principaux traits de ces textes.

Il convient de remarquer que les accords sont issus d'un expédient extraordinaire. En un tournemain, les puissances participant au traité de Bruxelles du 17 mars 1948 ont renié leurs engagements antérieurs; elles ont, en effet enlevé dans le préambule de ce traité, le texte suivant, qui en faisait le point capital. Je cite:

« Etant résolus à prendre les mesures jugées nécessaires en cas de reprise d'une politique d'agression de la part de l'Allemagne... ».

Elles l'ont remplacé par le texte suivant:

« Résolus à prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe. »

C'est ainsi que, sans plus s'inquiéter de la reprise d'une politique d'agression de la part de l'Allemagne, sans s'occuper de la volonté de notre peuple, les puissances occidentales ont appelé la république fédérale allemande et l'Italie à adhérer au traité de Bruxelles, elles ont rendu à l'Allemagne sa souveraineté, elles l'admettent à l'O. T. A. N. et elles la réarment. Certaines interprétations des accords exigent que ceux-ci soient examinés de près. En effet, on a dit que l'unité de l'armée française est respectée par les accords de Paris. C'est inexact. Nous allons pouvoir en juger facilement.

Il suffit d'abord d'observer que, si le texte est simple, et beaucoup plus simple que celui de la communauté européenne de défense, s'il n'aborde pas les nombreux problèmes d'organisation, ceux-ci demeurent cependant et devront être traités et recevoir une solution.

Les lacunes et les imprécisions sont graves de conséquences, parce que tous les problèmes en suspens seront nécessairement confiés au conseil des ministres, à SACEUR ou aux états-majors intégrés, où les Allemands ne manqueront pas de revendiquer des postes d'autorité en arguant de leurs propres compétences, de leur expérience de la guerre germano-soviétique.

Qu'il me soit permis de rappeler l'exemple que j'ai cité à la commission de la défense nationale. Au cours d'un débat sur certains points de la communauté européenne de défense, une discussion s'était engagée au sujet de la nomination aux différents grades de général. Ici même, les accords de Paris restent muets sur ce sujet et cependant il faudra bien que les généraux soient nommés à leur grade par quelque instance supérieure. Mais, il y a aussi la nomination à l'emploi, qui est beaucoup plus importante que la nomination au grade. Il ne manquera pas d'emplois pour les généraux dans les formations intégrées.

Qui nommera les généraux à ces emplois? Qui exercera le choix entre plusieurs généraux considérés comme possibles?

Quels seront les facteurs déterminant du choix? Dans bien des cas, la politique aura le pas sur la compétence. C'est ainsi que le commandement suprême en Europe est confié à un Américain pour des raisons qui, de toute évidence, sont d'ordre politique. Lorsque la politique aura été servie, la compétence entrera en ligne de compte; mais il est à supposer qu'elle jouera surtout en faveur des généraux et des autres officiers allemands qui invoqueront l'expérience et les connaissances qu'ils ont acquises sur le front germano-soviétique.

Dans tous les cas, nous verrons les hauts commandements et leurs états-major dominés par des officiers politiques, d'une part, et par des officiers allemands, d'autre part. Les problèmes qui se poseront à ce sujet ne seront pas faciles à résoudre et, quelles que soient les solutions, elles ne pourront pas éviter les blessures d'amour-propre national. On peut être assuré que, dans les hautes sphères militaires, il y aura davantage de cacophonie que d'harmonie, même si la discrétion militaire ne nous permet pas d'en avoir immédiatement les échos.

Je reviendrai dans un instant sur la question de la nomination des généraux aux différents emplois; mais il me parait nécessaire, pour le développement de cette question, d'examiner auparavant d'autres points des clauses militaires des accords.

Relativement à la question de l'unité de l'armée française, j'attire votre attention sur le texte suivant:

« Toutes les forces des Etats membres stationnées dans la zone du commandement allié en Europe seront placées sous l'autorité de SACEUR ou d'un autre commandement O. T. A. N. approprié et sous la direction des autorités militaires de l'O. T. A. N., à l'exception des forces destinées à la défense des territoires d'outre-mer et de celles que l'O. T. A. N. a reconnues ou reconnaitra comme devant rester sous commandement militaire.

Ainsi, nos troupes coloniales seront nationales sous commandement de chefs français. Les autres forces fournies par la France seront des forces de l'O. T. A. N. sous l'autorité du SACEUR — je reprends le texte — « ou d'un autre commandement O. T. A. N. et « sous la direction des autorités militaires de l'O. T. A. N. ».

L'instruction des troupes et l'instruction supérieure sont placées sous le contrôle direct de SACEUR. L'instruction de base sera donc une instruction commune « O. T. A. N. ». Les cadres formés par les soins du SACEUR seront appelés à servir suivant les normes des règlements de l'O. T. A. N., qui se répercuteront infailliblement sur les règles de la discipline militaire. On peut donc affirmer qu'il y aura coupure entre les forces françaises de l'O. T. A. N. et les forces françaises nationales.

Remarquons au passage que l'Allemagne, au départ, n'aura pas de troupes nationales, mais que l'O. T. A. N. peut décider de lui en donner.

Voyons maintenant l'implantation, c'est-à-dire le stationnement des troupes à travers les territoires de l'Union de l'Europe occidentale. Elle sera fixée par le SACEUR après consultation et accord des autorités nationales intéressées, mais il va de soi qu'en invoquant le plan opérationnel devant lequel tout le monde doit s'incliner c'est toujours le SACEUR ou l'O. T. A. N. qui auront le dernier mot.

Quant à l'intégration, elle sera toujours de règle à l'échelon groupe d'armées, et très souvent à l'échelon armée; le texte poursuit: « Cette intégration sera poursuivie au maximum aux échelons inférieurs, compte tenu des nécessités militaires ».

Si l'on poussait véritablement au maximum vers les échelons inférieurs, on arriverait à l'intégration du groupe du combat ou des unités similaires. Ce serait, bien sûr, ridicule, mais cela souligne cependant qu'on peut, sans aller jusqu'à ce point extrême, voir les intégrations se diriger vers les échelons inférieurs, pour des raisons plus ou moins justifiées de logistique ou d'efficacité, et absorber les corps d'armée ou les divisions. Pensez-vous donc que, dans ces conditions, on peut mettre sur pied une armée de qualité ? On pourra aligner des effectifs, on pourra accumuler du matériel. Cela ne fera pas une armée si son organisation n'est ni simple, ni claire, si une parfaite harmonie ne règne pas parmi les titulaires des hauts commandements, si les états-majors ne sont pas homogènes, obéissant aux mêmes disciplines morales et intellectuelles et si, d'autre part, les troupes n'ont pas de base morale solide ?

En ce qui concerne les disciplines morales et intellectuelles, je tiens à préciser que la valeur d'une armée dépend directement de la liaison de sentiment et de pensée qui règne entre le commandement, les états-majors et les chefs des échelons subordonnés. Pour les militaires qui ont exercé de hauts commandements ou qui ont reçu une instruction militaire supérieure, comme pour tous les gens de bon sens, c'est là une vérité première.

C'est cette liaison morale et intellectuelle qui permet aux chefs de donner des ordres concis, dégagés de longues explications, et aux subordonnés de comprendre ces ordres rapidement et exactement, de les exécuter sans retard avec la plus grande précision. Cette liaison réalise, au niveau du commandement, les meilleures conditions du succès. Sans elle, il n'y a que confusion, interprétation défectueuse des ordres, erreurs et catastrophes dans l'exécution.

Peut-on croire que l'armée qu'on nous prépare, avec l'intégration des forces allemandes, remplira cette condition fondamentale ? Certainement pas!

En ce qui concerne le moral, pour nous, pour le plus grand nombre des Français, des cadres de notre armée, le patriotisme en est l'élément essentiel. Sans doute, certains collègues européens, gênés peut-être par le fait que le patriotisme national ne répond plus aux exigences d'une coalition formée avant toute imminence de danger, préconisent-ils de dispenser à nos jeunes soldats sous les drapeaux un enseignement éducatif afin de leur donner un moral solide qui ne serait pas établi sur la base du seul patriotisme.

Je voudrais ici faire deux remarques: d'abord le moral du combattant sera désormais identique à celui de la nation, parce que, dans une guerre future, civils et militaires courraient les mêmes dangers; ensuite, le moral, du moins pour les Français, ne se prépare en temps de paix qu'en fonction d'une guerre juste, c'est-à-dire répondant à une agression, et ne tiendrait, dans les épreuves de la guerre, que si celle-ci répond effectivement à une agression. Préparer le moral des troupes françaises dans une coalition constituée *a priori* en vue de répondre à une agression soviétique qui ne se déclenche pas et à laquelle tout homme de bon sens ne croit plus est une affaire bien difficile. Elle l'est d'autant plus que les Français, qui n'ont pas perdu leur bon sens, voient bien que les accords de Paris reconstituent la Wermacht, font renaître le danger allemand, provoquent la course aux armements et la misère, disloquent l'armée française et accentuent la soumission de notre pays aux pressions et aux menaces de l'étranger.

Vous savez bien que la volonté de la majorité de nos compatriotes rejette les accords de Paris. Sachez aussi que, si vous passez outre à cette volonté, si vous la méprisez, vous réduisez à néant pour longtemps, sinon définitivement, le moral de la troupe comme celui de la nation.

Nous pourrons avoir des effectifs et des armements; sans moral nous n'aurons pas d'armée.

Ce rapide exposé, soulignant quelques traits caractéristiques de l'organisation des forces françaises, me permet de reprendre, avec des précisions complémentaires, la question que j'ai abordée précédemment au sujet des généraux et de leur nomination aux différents emplois.

Au cours des discussions qui ont suivi l'audition de M. le ministre de la défense nationale, nous avons appris que, dans la trizone, les hauts commandements américain et anglais devaient être exercés par des généraux de groupes d'armée, tandis que le haut commandement français serait exercé par un simple général d'armée.

Cela signifie, à coup sûr, que les généraux américains et anglais en Allemagne disposeront de grandes unités allemandes intégrées dans leurs groupes d'armée. Cela laisse entendre que, selon toute vraisemblance, le général d'armée français ne disposera pas de grandes unités allemandes à l'intérieur de son armée. Mais il faut noter que, s'il y a un groupe d'armées dans la zone américaine, s'il y a un groupe d'armées dans la zone anglaise, il est à prévoir qu'il y aura aussi un groupe d'armées dans la zone française. Ce groupe d'armées ne pouvant pas être commandé par notre général français d'armée, comme il y aura certainement dans cette zone des Allemands, on en conclut que, logiquement, le commandant de ce groupe d'armées dans la zone française sera confié à un général de groupe d'armées allemand.

Nous avons également appris, dans les mêmes conditions, qu'il était envisagé d'intégrer les forces belges et les forces hollandaises dans un groupe d'armées qui serait confié à un général de groupes d'armées allemand. L'un de nos collègues de la commission de la défense nationale n'a pas manqué de faire remarquer que, s'il en était ainsi, la Belgique et la Hollande risquaient de subir une sérieuse germanisation. Tout cela est très grave. C'est le résultat de l'implantation fixée par le *Supreme Allied Commander in Europe* et non pas par nous, implantation sur laquelle les textes sont laconiques, et c'est aussi le résultat de la nomination aux emplois sur laquelle les accords sont totalement muets.

Ceci nous amène à poser des questions angoissantes: quelles sont les troupes étrangères qui seront implantées sur le territoire français ? Quelle sera la nationalité des généraux étrangers de groupes d'armées et d'armées qui seront appelés à exercer leur commandement sur le territoire français ? Et, d'une façon précise et solennellement, je demande ici: peut-on nous assurer que jamais, et je dis *jamais*, il n'y aura en France ni troupes allemandes, ni généraux allemands, de quelque grade que ce soit, ayant sous leurs ordres des troupes françaises ? J'attends qu'on me réponde.

En ce qui concerne les dangers du réarmement de l'Allemagne, je pense qu'il est indiqué de rappeler certains faits qui se rapportent au climat dans lequel M. Theodor Blank procédera à la remise sur pied de la nouvelle Werhmacht.

Je rappelais tout à l'heure que M. Theodor Blank a affirmé que si les 500.000 hommes de la future armée allemande ne suffisaient pas à tenir tête aux Russes, ils seraient du moins, du côté français, capables de tous autres effets.

M. Theodor Blank sait qu'il peut compter sur son chef de gouvernement, bien entendu, en ce qui concerne ses effets du coté français. Il y a peu de temps, au Bundestag, le chancelier n'a pas hésité à employer, à l'égard de notre pays, des formules qui n'ont pas manqué de soulever une émotion bien justifiée parmi nos compatriotes et parmi nos collègues. Il sait aussi, M. Theodor Blank, qu'il peut compter sur M. Krupp, ce criminel de guerre libéré et gratifié d'une énorme indemnité, ce Krupp qui, en 1940, dans un bulletin de ses entreprises, s'est vanté d'avoir dupé les contrôles de la Société des nations et d'avoir pu mettre à la disposition de Hitler, dès son avènement, une énorme organisation de fabrication de matériels de guerre qu'il avait mise sur pied. Rien n'empêchera M. Krupp d'en faire autant avec les accords de Paris. M. Theodor Blank sait bien aussi qu'il peut compter sur la majorité parlementaire qui s'exprime clairement dans le rapport de la commission des affaires étrangères du Bundestag à l'occasion de la ratification des accords de Paris. Je crois qu'il eût été bon que tous les sénateurs connaissent le texte de cette commission des affaires étrangères du Bundestag.

Ce rapport remarque, en effet, que le Standing Group, ou en français le Groupe permanent, est le véritable organe exécutif militaire auquel incombe, entre autres, la tâche particulière qui consiste à fixer le plan commun de la défense pour l'ensemble du territoire. Il rappelle que ce « standing group » est composé actuellement des chefs d'états-majors des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France et qu'il exerce une influence décisive sur les résolutions d'ordre stratégique.

Je continue la citation du rapport. « A ce propos, la commission a exprimé l'espoir que la République fédérale, eu égard aux tâches particulières qui lui incombent dans la défense de l'occident, disposera à l'avenir d'un représentant au sein du Standing Group. »

D'autre part, la même commission explique de la façon suivante sa position en ce qui concerne les frontières. Je cite: « Conformément à la constitution de Bonn, la République fédérale est la république fédérale allemande en tant qu'Etat allemand fondé en 1867 et qui englobe l'ensemble du peuple allemand dans les frontières de 1937... »

Au sujet de la réunification allemande, le rapport se prononce en ces termes. Je cite: « Personne ne saurait imaginer que la tâche consistant à réaliser librement l'unité allemande pourrait être résolue simplement en ouvrant par la voie des négociations l'accès à la constitution aux parties du territoire allemand qui jusqu'ici en étaient exclues. Une telle conception de la mission unificatrice de la République fédérale serait illusoire. Quiconque connaît les réalités — je continue la citation — quiconque connaît les réalités de la question allemande devrait accorder à la République fédérale une certaine latitude politique et, si la République fédérale ne voit pas d'autre moyen de se rapprocher de la réunification allemande qu'à travers l'intégration occidentale, elle est obligée de saisir ce moyen. »

Qu'est-ce que cela signifie ? Que pour la République fédérale, la négociation est illusoire et que pour la réunification allemande, dans ses frontières de 1937, elle compte sur les bons offices et les bons effets de l'intégration occidentale, c'est-à-dire sur l'appui des autres puissances de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et sur l'emploi de la politique de force, ou de la paix par la force, préconisée par les gouvernements de la coalition occidentale.

C'est dans ces conditions qu'on peut, en étudiant quelques points essentiels des accords de Paris, mesurer les dangers que nous ferait courir le réarmement allemand pour la sécurité de la France et pour la paix.

Les textes des accords qui se réfèrent au réarmement de l'Allemagne s'efforcent de minimiser ce danger et de faire croire qu'il n'existera pas, en invoquant la garantie de la Grande-Bretagne et en organisant des contrôles.

La garantie de la Grande-Bretagne, chacun le sait, consiste en la présence sur le continent européen de quatre divisions britanniques qu'elle pourra retirer de son plein gré en faisant état d'une crise outre-mer. Sans doute évoquera-t-on à ce sujet la morale internationale, mais ici se pose la question: Y a-t-il une morale internationale quand les signataires de l'accord de Washington de 1949 sur l'organisation de la trizone et le statut d'occupation s'apprêtent à renier leur signature en disant que si la France ne ratifie pas les accords de Paris, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne procéderont au réarmement de l'Allemagne ?

Y a-t-il une morale internationale lorsque les trois puissances occidentales laissent l'Allemagne de Bonn construire, et depuis longtemps, trois bateaux de guerre qui sont achevés avant la ratification des accords de Paris ? Y a-t-il solidarité morale internationale lorsqu'une fois ces constructions terminées, le gouvernement de la Grande-Bretagne s'oppose à l'utilisation de ces navires de guerre, parce qu'elle s'aperçoit que leurs caractéristiques dépassent celles qui avaient été prévues et que des aménagements particuliers ont été réalisés pour recevoir un armement supérieur à celui qui était prévu ?

Ainsi donc, les Trois étaient de connivence pour laisser l'Allemagne construire ces trois bateaux, contrairement aux engagements toujours en vigueur avant la ratification, mais la Grande-Bretagne ne réagit que lorsqu'elle se rend compte que ces constructions peuvent gêner sa puissance navale. On peut donc en conclure que la garantie britannique contenue dans les accords est minime et illusoire.

En ce qui concerne les effectifs allemands comme ceux des autres pays, M. Mendès-France nous a dit que les minima seraient fixés par l'O. T. A. N., mais que les maxima seraient fixés par l'U. E. O., en faisant remarquer que les maxima seraient acceptables en raison des souffrances qu'ont supportées les pays d'Europe occidentale au cours de la dernière guerre et qu'ils seraient modérés. Ce raisonnement n'a pas de valeur, puisque c'est en réalité l'O. T. A. N. — sous direction des Etats-Unis — qui décide de ces minima et qui peut les fixer sans tenir compte des maxima de l'U. E. O., puisqu'il s'agit toujours de l'application du plan opérationnel devant lequel tout le monde s'inclinera.

Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que les inspections relatives aux effectifs seront effectuées par le commandement suprême des forces alliées.

Une autre remarque s'impose: l'importance des effectifs des forces de défense intérieure et des forces de police sera fixée, disent les accords, par des accords ultérieurs. C'est dire que l'Allemagne pourra constituer des forces de défense intérieure et de police à son gré et les armer comme elle l'entendra, sans aucun contrôle, en attendant des accords dont on peut affirmer qu'ils ne seront vraisemblablement jamais conclus.

En ce qui concerne les fabrications d'armements, il est prévu que les contrôles ne s'appliquent que sur les matériels finis et sur les éléments constitutifs de ces matériels, qu'ils ne s'appliquent pas sur les procédés de fabrication.

Enfin, l'article 10 du protocole n° 4 précise que les matériels et produits destinés au secteur civil ne seront pas soumis au contrôle. Ainsi, Krupp et consorts pourront beaucoup plus aisément qu'entre les deux guerres procéder aux fabrications des armements nécessaires pour une mobilisation de l'Allemagne de l'Ouest.

Au point de vue atomique et thermo-nucléaire, l'Allemagne de Bonn est autorisée à utiliser 3,5 kilogrammes de matières fissiles par an. On s'est arrêté sur ce chiffre en considérant que cette quantité était vraiment réduite et ne donnerait pas de très grandes possibilités aux Allemands en cette matière. C'est là une façon de voir un peu simple et je la qualifierai même de simpliste, quand on sait que les savants atomistes constatent qu'ils n'en sont qu'à un début et qu'ils ont devant eux un inconnu incommensurable.

C'est ainsi que l'explosion thermo-nucléaire du 1er mars 1954 a développé 14 mégatons au lieu des 5 prévus, c'est-à-dire près de trois fois plus, et que le deuxième engin, expérimenté le 26 mars 1954 par les Etats-Unis, a développé 17 mégatons au lieu des trois qui étaient prévus par les calculs établis, c'est-à-dire presque six fois plus. Il faut tenir compte également de ce que les savants tiennent pour certain que l'on peut monter une industrie thermo-nucléaire en partant seulement de traces de matières fissiles.

Dans ces conditions, il n'est pas possible d'affirmer que les Allemands ne sauront pas exploiter, selon les besoins de leurs conceptions militaires et stratégiques, en partant de leurs 3,5 kilogrammes de matières fissiles, les vastes possibilités qu'ils ne manqueront pas de découvrir en pénétrant dans le vaste domaine inconnu qui se présente à eux comme à tous les atomistes. Nous pouvons être assurés qu'au bout de peu de temps l'Allemagne disposera de forces armées suffisamment puissantes pour qu'aucun des alliés ne veuille ni ne puisse intervenir dans le développement de la puissance militaire de l'Allemagne.

La question se pose alors: que fera l'Allemagne réarmée dont les forces seront réparties sur le continent européen occidental, disposant de hauts commandements intégrés et pensant toujours à la réunification, telle qu'elle a été définie par le rapport dont je vous parlais il y a un instant et telle qu'elle la conçoit, c'est-à-dire dans les limites de 1937 ? Ce ne pourrait être que par la politique de force, puisque, dit-elle, la négociation est illusoire, par la politique de force qui conduit au surarmement, à la préparation des esprits à la guerre et, en définitive, à la guerre elle-même.

Cette guerre, elle ne pourra être, nous le savons tous, qu'une guerre thermo-nucléaire. Je voudrais rappeler brièvement à ce sujet, en invoquant la guerre thermo-nucléaire, que M. James Burnham, que tout le monde connaît par ses livres, M. James Burnham, dont la pensée inspire un certain nombre de dirigeants américains, vient de publier un livre qui mérite d'être connu. C'est le livre intitulé *Pour vaincre l'impérialisme soviétique*, dans lequel il n'hésite pas à poser la question de la guerre préventive et de l'agression comme une obligation morale.

Il dit en effet, et je cite M. James Burnham: « S'il y a de bonnes raisons de penser qu'un coup massif et soudain, comparé à l'attente d'un pareil coup de la part de l'ennemi, sauverait un grand nombre de vies humaines et de biens, ce serait une action moralement mauvaise, mais ce serait quand même une obligation morale ».

Et plus loin il précise ainsi sa pensée : « La défensive ne gagne jamais. La victoire n'appartient jamais, à la longue, qu'à l'agresseur ».

C'est là la pensée de M. James Burnham, mais c'est à coup sûr la pensée d'un grand nombre d'Américains qu'il influence directement et l'on peut bien imaginer qu'à la longue un tel état d'esprit pourrait gagner les cerveaux des dirigeants responsables.

Enfin, toujours au sujet de cette guerre, on ne doit pas oublier que l'Allemagne de Bonn possède 30 canons atomiques de 280, pour l'emploi, dit tactique, de l'obus atomique, dont la puissance, dit-on, égale celle de la bombe d'Hiroshima. Qui donnera l'ordre d'utilisation de ces canons ? Ne peut-on imaginer que les Allemands trouveront le moyen d'utiliser ces canons de leur propre autorité, sans la permission de qui que ce soit ? Dans tous les cas, le réarmement allemand, que n'em-

pêcheront ni les prétendues garanties ni les contrôles illusoires, permettra à l'Allemagne de Bonn de faire renaître le militarisme et de développer au maximum sa puissance militaire au service de ses objectifs particuliers. La France et la paix sont gravement menacées et la grande majorité de nos compatriotes, comme la plupart d'entre nous, s'en sont rendu parfaitement compte.

C'est alors que M. Edgar Faure nous déclare que la question n'est pas de savoir s'il y aura ou non le réarmement allemand, que le réarmement allemand se fera sans nous. Comment peut-on dire que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pourront réarmer l'Allemagne sans nous ? Que, pour ne pas rompre la solidarité atlantique, et en conséquence, pour que nous ne restions pas isolés, il est de notre intérêt de voter la ratification; qu'après cette manifestation de solidarité, notre position sera plus forte vis-à-vis des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, comme de la république fédérale allemande ? Comment peut-on lancer une telle affirmation ? Comment peut-on croire qu'après que nous aurons cédé sur un point capital comme le réarmement allemand, nos alliés n'exigeront pas de nous, avec des menaces et des pressions analogues ou plus fortes, d'autres abandons contraires à la dignité et aux intérêts de la France ? Comment pourrez-vous refuser une mainmise plus nette des Etats-Unis sur le Viet-Nam-Sud ? Comment pourrez-vous refuser la mainmise germano-américaine sur l'Afrique du Nord ? Comment pourrez-vous vous opposer aux inévitables exigences que formulera le gouvernement de Bonn, conformément à sa propre interprétation des accords ? Ne pensez-vous pas que, une fois l'Allemagne admise à l'O. T. A. N., ayant sa place au Standing Group, ayant la prépondérance économique dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier, elle ne sera pas bientôt, avec l'appui des Etats-Unis, la première puissance en Europe occidentale ? La France ne sera peut-être pas isolée, mais elle risque bien de passer au rang de puissance de deuxième ordre. Quand vous dites que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne réarmeront l'Allemagne sans nous, il ne me semble pas possible que M. le président du conseil soit parfaitement convaincu qu'il en serait ainsi.

L'Allemagne ne peut pas être réarmée sans nous, et je vais vous dire quelles sont mes raisons. M. le président du conseil a d'ailleurs un doute sur le bien-fondé de cet argument qui est, de la part de nos alliés, un argument, à la fois de force et de reniement des engagements contractés. Il a un doute, et il trouve un autre argument, un argument de convenance. Il nous a dit en substance qu'il ne serait pas possible, pour la France, de ne pas respecter une seconde fois les engagements qu'elle a pris. Or, il ne s'agit pas d'un engagement de la France. Il ne s'agit, pour le moment, que d'un texte signé par des ministres. Il ne s'agit que d'un texte qui n'est encore qu'une intention et qui ne pourrait engager la France que s'il était ratifié par le Parlement. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

A entendre M. le président du conseil — je regrette qu'il ne soit pas ici, mais M. le ministre des affaires étrangères pourra interpréter ce que j'ai dit...

M. Antoine Pinay, *ministre des affaires étrangères.* Je vous écoute avec attention.

M. le général Petit. Je vous en remercie.

A entendre, donc, M. le président du conseil, le Parlement n'aurait droit, en matière de loi portant sur un engagement international, qu'à un seul refus. Après le premier refus, le Gouvernement reprend alors le même sujet, sûr de le faire adopter, puisque les convenances interdisent désormais au Parlement de le rejeter. Si le Sénat acceptait cette démission par persuasion, ne pensez-vous pas qu'il consentirait non seulement à un abandon de ses droits, mais aussi à un acte d'absolutisme, sous prétexte de convenances internationales ?

Si le Parlement rejette les accords de Paris, l'Allemagne ne sera pas réarmée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne; la France ne sera pas isolée. J'y vois trois raisons essentielles.

La première, c'est que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne peuvent pas réarmer l'Allemagne sans violer leurs engagements. Par les accords de Washington qui organisent la trizone et définissent le statut d'occupation, les mesures relatives au désarmement de l'Allemagne ne peuvent, en effet, être modifiées qu'à l'unanimité des trois membres du commissariat. Si, par un biais quelconque, la question du réarmement de l'Allemagne était posée dans le cadre d'une autre rubrique prévoyant la décision à la majorité, le statut d'occupation stipule alors que le pays contre lequel joue la majorité peut faire appel et que l'appel est suspensif jusqu'à ce qu'il y ait accord entre les trois puissances. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne peuvent donc pas, sans se déconsidérer aux yeux du monde entier, passer outre aux stipulations du statut d'occupation.

La deuxième raison, c'est que si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne procédaient au réarmement de l'Allemagne, le réalisant ainsi contre la volonté formellement exprimée par notre pays, ce serait de leur part une prise de position d'hostilité. Or, la France est une puissance de quarante millions d'habitants; si l'on craint le vide militaire en Allemagne, le vide militaire en France serait beaucoup plus grave pour les occidentaux puisque le territoire français, en raison de sa situation géographique, de ses ports, de ses voies de communication, qui conduisent vers l'Est, est indispensable à la stratégie de l'O. T. A. N. En outre, en dehors de l'Europe, la France dispose, notamment en Afrique, d'immenses territoires dont l'utilisation est également indispensable à la stratégie de l'O. T. A. N.

La troisième raison essentielle, c'est que, en rejetant les accords de Paris, la France ne sera pas isolée. En Allemagne, une grande partie de la population, qui manifeste chaque jour plus ardemment son opposition au réarmement du pays, se sentira encore plus forte. Avec la social-démocratie, avec les églises protestantes, avec les groupements d'ouvriers, avec les organismes de femmes et de mères, avec les mouvements de la jeunesse, de nombreux autres Allemands de toute condition et de toute tendance s'opposeront à tout réarmement de l'Allemagne.

Il est en outre incontestable que, dans tous les autres pays, y compris les Etats-Unis, les mouvements en faveur de la paix deviendront plus puissants et ne manqueront pas, en invoquant l'exemple de la volonté de la France, de fournir un effort plus décisif pour imposer le désarmement progressif et contrôlé qui, seul, peut conduire à la paix.

Il faut noter aussi que M. le président du conseil nous a affirmé que, même après la ratification des accords, s'il était difficile de reprendre dans l'immédiat des négociations en vue de la solution pacifique du problème allemand, on pourrait néanmoins engager des conversations avec l'Est en ce qui concerne le désarmement. Il n'est pas douteux que la ratification des accords signifierait la coupure définitive de l'Allemagne. M. Ollenauer le soulignait le 13 de ce mois, à Lübeck, en déclarant que l'adhésion de la République fédérale allemande aux accords de Paris transformerait en définitive la construction provisoire qu'est la République fédérale allemande.

Après cette coupure définitive résultant de la ratification des accords de Paris par le Parlement français, il ne pourrait plus être question, évidemment, d'engager des négociations pour la réunification pacifique de l'Allemagne. Mais peut-on penser en plus à une reprise des négociations avec l'Est, avec l'Union soviétique, après la ratification, lorsque les traités franco-soviétique et anglo-soviétique seront devenus caducs ? Il n'y aurait plus rien à discuter et surtout pas la question du désarmement. Le désarmement, en effet, est bien le chemin de la paix. Mais les occidentaux affirment la nécessité de la politique de force, tandis que Sir Wiston Churchill précise « la paix par la force », ce qui correspond à la politique de l'équilibre des forces ou plus exactement à la recherche de la supériorité dans le rapport des forces.

A l'Ouest on pense, à bon droit semble-t-il, qu'en ce qui concerne les armes dites conventionnelles, on est bien loin de l'équilibre et loin de la supériorité.

Quant aux engins de la guerre atomique, aucune donnée précise ne permet de savoir de quel côté se trouve la supériorité. Nous allons donc assister, si la ratification intervient, à une course au réarmement qui s'opose catégoriquement à des négociations sur la question du désarmement.

J'ajoute qu'il y a aussi et surtout le fait que l'Allemagne de Bonn souveraine et armée, habilitée par les Occidentaux à parler pour toute l'Allemagne, voudra d'abord remplir ce qu'elle appelle sa mission unificatrice, c'est-à-dire retrouver ses frontières de 1937 « pacifiquement » bien entendu — et je mets le pacifiquement entre guillemets — comme le rappelle le rapport de la commission des affaires étrangères du Bundestag, mais dans le style de « la paix par la force ». Elle s'opposera donc de toute évidence elle aussi à toute possibilité de désarmement.

Mesdames, messieurs, nous sommes appelés à prendre une décision qui engage profondément l'avenir de la France et de notre peuple dont nous sommes ici les représentants. L'heure est d'une gravité qui, sans doute, a rarement été atteinte dans l'histoire de notre pays où la gloire, la fierté et l'esprit d'indépendance ont retenu l'attention de tous les peuples de la terre

qui nous observent aujourd'hui plus attentivement que jamais. Dans un monde où les outrances confinent à la déraison ou au cynisme, la France, aujourd'hui, se doit de faire entendre sa voix, celle de toujours, la voix de son bon sens, celle de la mesure et de la raison, celle de l'indépendance des peuples et de la paix, celle qu'attendent, avec notre peuple, le peuple allemand et les peuples du monde entier: la proclamation de notre refus du réarmement allemand. Sachons bien, mesdames, messieurs, que parmi ceux qui voteront pour le réarmement de l'Allemagne, aucun n'aura le droit de dire plus tard, ni devant sa conscience, ni devant les hommes: nous n'avons pas voulu cela! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. le président. Je tiens à préciser au Conseil — puisque l'orateur a dépassé son temps de parole et que l'on m'a interrogé à ce sujet par signes — que M. Marrane avait eu la courtoisie de me faire prévenir que si un tel dépassement de parole se produisait, il serait déduit de l'ensemble du temps imparti au groupe communiste. (*Très bien! très bien!*)

La parole est à M. Aubert.

M. Aubert. Mesdames, messieurs, en cet instant difficile à l'esprit, douloureux à l'amitié, redoutable sans doute pour l'unité nationale et angoissant pour la paix, je veux placer mon intervention sous le signe d'une pensée de Pascal, de Pascal l'honnête homme qui disait: « Je ne suis pas du tout d'accord avec vous, mais je me ferais tuer pour vous permettre d'exprimer votre avis ».

Cet avis, je veux le donner dans la dignité et dans le respect des opinions contraires. Je m'excuse à l'avance du manque de technicité de mon intervention — je ne suis pas un spécialiste — mais sans doute ne manquera-t-elle pas de passion, d'une triple passion: celle du souvenir, celle de la France et celle de la paix.

C'est inspiré par cette triple passion que je veux dire mon hostilité fondamentale et irréductible au réarmement allemand. D'abord je le crois inefficace. Il l'est certainement contre une tentative d'invasion venant de l'Est. Mais dans le même temps où il est inefficace, il ne peut être que redoutable, extrêmement redoutable, d'abord pour notre économie. Il est certain que nous allons à une course aux armements. Il est certain que la France ne pourra pas laisser l'Allemagne se réarmer sans faire elle-même un effort aussi grand et s'il se peut supérieur. Dans le même temps où certains de mes collègues, dont je respecte infiniment l'opinion, cherchent à combattre la propagande du parti communiste, ils ne se rendent pas compte que la misère qui découlerait du réarmement et des difficultés de notre économie servira une propagande qu'ils prétendent combattre.

Ce réarmement est également dangereux pour notre propre sécurité.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, quand l'Allemagne aura, non plus 12, mais 25 divisions, que ferez-vous? Un discours! Et quand un chancelier, qui ne sera peut-être pas celui-là, mais un chancelier cynique et dédaigneux, fera de cet accord un nouveau chiffon de papier, que ferez-vous encore? Un nouveau discours! car vous être désarmé.

Si ce réarmement, si ces armes classiques sont certainement inutiles pour la décision finale, car celle-ci — si la guerre devait avoir lieu — n'appartiendrait qu'aux armes atomiques, ne craignez-vous pas, comme je le crains profondément moi-même, qu'elles soient comme le détonateur des armes nucléaires. La guerre commencera par là. Alors même que la plupart des gouvernements n'oseraient pas aujourd'hui, et non pas au nom de la morale, au nom de l'humanité, mais n'oseraient pas parce que ce serait dangereux pour eux-mêmes, déclencher une guerre atomique, peut-être la déclencheront-ils quand elle s'imposera comme la conséquence d'une guerre provoquée par les armements classiques. Il ne peut pas en être autrement. Cela s'imposera comme une nécessité, car une seule bombe atomique du dernier modèle représente 14 millions de tonnes de l'explosif le plus puissant de la dernière guerre.

Voyez-vous, il est trop facile sans doute, et je ne voudrais pas tomber dans cette facilité, il est trop facile de se servir de la hantise, de la crainte, des horreurs de cette guerre atomique, mais pourtant je suis bien convaincu que, sous tous les cieux il est des hommes qui, à la fin du jour, sur le pas de leurs portes, regardent les étoiles en ne songeant qu'à la paix, à la douceur du soir et peut-être aussi à la mystérieuse destinée humaine. Or, voulez-vous qu'il y ait une dernière étoile, artificielle, celle-là, provoquée par la folie des hommes, qui ne fera que précéder la dernière nuit dans laquelle sombrera toute notre civilisation et l'humanité.

Croyez-moi, c'est pour cela, et essentiellement, que je viens clamer ici mon angoisse. (*Applaudissements sur divers bancs à droite, au centre et à l'extrême gauche.*)

Ce désastre est-il une fatalité? Ne pouvons-nous pas faire autrement que de nous engager dans les accords de Paris, qui ne sont que l'aspect formel de ce réarmement allemand qui n'est lui-même qu'un début de la course aux armements? Je dis: non, parce que, d'abord, nous violerions nous-mêmes les accords que nous avons passés avec les alliés et ces derniers violeraient eux-mêmes les accords qu'ils ont passés avec nous. Je sais bien qu'il est difficile pour quelqu'un comme moi de parler ainsi. Je crains trop de m'entendre dire: Voulez-vous donc le renversement des alliances? J'affirme que non et permettez-moi une très brève évocation personnelle.

Le 25 août 1944, dans une vallée que je connais bien, déferlaient un certain nombre de milliers d'Allemands. Quelques dizaines d'hommes, tous volontaires, coincés dans cette vallée tentaient de s'y opposer en un combat qu'ils croyaient désespéré pour protéger les villages qui attendaient avec angoisse une nouvelle arrivée de l'armée allemande et qui se souvenaient de ce qui s'était passé très peu de mois plus tôt. Ces hommes résolus, mais désespérés, avaient peur — peur sans trop le faire voir, sans doute, parce que c'est cela qu'on appelle le courage — avaient peur surtout pour les innocents qui étaient derrière eux. Soudain vers cinq heures de l'après-midi quand ces hommes entendirent la première rafale de la première auto-mitrailleuse américaine qui arrivait enfin, quand ils virent, dans le lointain du vallon, les Allemands qui « décrochaient », ce jour-là ils vouèrent à l'armée américaine une reconnaissance qu'ils ont toujours et que je viens affirmer du haut de cette tribune. Dans le même temps, ils n'oubliaient pas ces magnifiques officiers anglais parachutés qui, depuis des mois, avaient su maintenir le moral de leur maquis et aider à leur entraînement.

Ils n'oubliaient pas non plus l'admirable armée rouge — je n'éprouve aucune gêne à le dire — qui, revenant de Moscou et de la mer Caspienne, était en train de refouler les armées allemandes, contribuant ainsi à ce que nous pensions être la victoire de tous.

Quand on nous parle de renversement des alliances, le renversement véritable n'est-il pas dans le fait de réarmer l'Allemagne? Voilà un singulier renversement. Tous ceux d'entre nous qui étaient encore, voici dix ans, dans les camps ou sous l'uniforme, auraient-ils pu penser un instant que l'on ferait ce renversement des alliances moins de dix ans après? Ils ne l'auraient pas crû!

Dix ans après, n'entend-on plus le bruit des bottes dans ce pays? Ne se rappelle-t-on plus le bruit des fusillades au petit matin? Ne se souvient-on plus des camarades qui ont été suppliciés et qui sont à jamais disparus?

Ne croyez pas qu'en disant cela, je vienne ici pousser un cri de haine, ce que Jaurès, à qui je reste fidèle plus que jamais, appelait la « haine inféconde ». Vous savez que les anciens combattants n'ont pas de haine. Ils n'ont jamais eu de haine (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite et sur divers bancs.*), mais ils restent fidèles au souvenir.

Si je ne veux pas être accusé de haine, je ne veux pas non plus passer pour un antieuropéen. Nous sommes nombreux ici qui ne voulons pas du réarmement allemand, de la course aux armements, mais nous ne sommes pas des antieuropéens. Tout au contraire. Nous voudrions que cette Europe se bâtisse sur autre chose qu'une armée allemande, mais sur des bases économiques, politiques, sociales. (*Nouveaux applaudissements.*)

Ces mêmes qui ne veulent pas être enrôlés de force dans cette espèce de nouvelle croisade, redoutent certains cris hystériques, une sorte de nouvelle « L. V. F. ». J'hésite à prononcer ce nom, car je suis bien persuadé que cela n'est pas dans la volonté de mes collègues qui veulent voter pour, de la recréer, mais j'ai l'angoisse que cela en prenne la forme.

Et puis allez-vous, dernier reproche, penser que je suis soumis à la propagande du parti communiste? Non, pas plus d'ailleurs que je n'accuserai aucun de mes collègues qui pensent différemment de moi d'être soumis à la propagande qui s'affiche presque autant et qui est celle des Etats-Unis. Vous savez, et ce sera l'honneur du Parlement français, que nous sommes ici nombreux, sinon presque tous, qui sommes insensibles aux promesses, dédaigneux des pressions et méprisants des menaces. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs du centre et sur divers bancs à gauche et à droite.*)

Ceux d'entre vous qui se laisseraient aller à cet anticommunisme qui consiste à dire: « Ils votent contre, alors je vote

pour », n'agiraient-ils pas comme ceux qui, par crainte des communistes, voteraient « contre » ? Dans les deux cas la pression d'une propagande les conduirait, les uns comme les autres, au même résultat; dans les deux cas ils céderaient à une menace.

Pourriez-vous dire aussi que ceux qui sont opposés au réarmement sont de lâches pacifistes ? Alors, mesdames, messieurs, ce serait inacceptable, j'en connais beaucoup ici qui ont le droit de dire qu'ils ne sont ni lâches ni pacifistes par tempérament ou par habitude, mais peut-être simplement parce qu'ils connaissent la guerre et ne la veulent plus. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Vous allez me demander: tout cela est très bien, mais que proposez-vous ? La France, la France seule, comme disait Maurras autrefois ? Non! Mais la France virile, mais la France fière, mais la France indépendante. Pensez-vous que nous sommes simplement de sots idéalistes ? Ou pensez-vous que nous pourrions être encore une fois de bons vaincus comme certains l'ont été autrefois ?

Je voudrais ici faire une très courte citation de quelqu'un pour qui j'ai une grande admiration et une fraternelle et déférente amitié, je veux dire mon ami Naegelen, qui hier disait: « Nous avons été quelques-uns en 1940 à ne pas accepter de nous plier devant le prétendu réalisme de Vichy et les événements nous ont donné raison ». (*Nouveaux applaudissements.*)

M. Edmond Michelet. Très bien!

M. Aubert. Nous ne voulons pas être des alliés domestiques, ce qui ne signifie pas que nous voulions sortir de l'alliance Atlantique. Mais n'avez-vous pas, mes chers collègues, ressenti comme un soufflet les échos méprisants de Yalta. Cela m'a renforcé dans ce désir de revoir la France fière, indépendante et sachant dire non quand il faut à ses alliés. Si nous sommes méprisés, ne serions-nous pas par hasard méprisables quand nous n'affirmons pas notre volonté et notre indépendance ?

Il ne s'agit plus de dialectique aujourd'hui, il s'agit de caractère. Qu'avons-nous vu ces dernières heures ? Le Gouvernement nous faire une déclaration. On sentait le besoin de cette déclaration, ce qui prouve que nous n'étions pas tellement sûrs de son unité, n'est-ce pas, monsieur Marcilhacy. Dans le même temps, je voyais mon cher collègue Debré passer de l'angoisse à l'inquiétude tandis que, moi, je passais de l'inquiétude à l'angoisse.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, je veux faire une déclaration ici. En accord ou non avec vous, nous pensons que vous êtes un honnête homme — ceci n'est pas une fleur de rhétorique ou une clause de style; je le dis parce que je le pense — (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*) Mais nous vous avons vu passer du refus à l'approbation. Pensez-vous que cela puisse si facilement déterminer notre décision à nous ? Ne voyons-nous pas un président du conseil, dont je regrette l'absence puisque je parle de lui, dont le talent est prodigieux, dont l'habileté dialectique est extraordinaire mais qui, dans une espèce de narcissime intellectuel, nous donne l'impression qu'il veut se convaincre lui-même sans y parvenir tout à fait ? Comment pourrait-il nous convaincre avec cette demi-conviction qu'il nous montre lui-même ?

Nous avons un Gouvernement et il est de tradition dans ce pays de le respecter même lorsque l'on est dans l'opposition. Je n'y manquerai pas, mais qu'il me soit permis de lui dire que nous aurions voulu autre chose; ce que nous voulions c'est un nouveau Clemenceau. Ceux qui veulent nous convaincre veulent convaincre qui ? Un parlement qui oublierait le génie de la France, qui oublierait que ce génie a été porté depuis des siècles et sur tout l'univers dans les plis des drapeaux fleurdelisés, aux hampes des aigles impériales et, surtout, sur les ailes de la Marseillaise ? Abandonner tout cela pour qui ? pour des alliés qui, demain, quand vous aurez voté les accords de Paris — si vous les votez — seront encore bien plus dédaigneux qu'ils ne seront satisfaits ? (*Mouvements divers.*)

Mesdames, messieurs, je voudrais en terminer sur une raison dont on me dira sans doute qu'elle n'est pas d'un homme politique. Je veux terminer sur une raison sentimentale. Que serait, en effet, l'esprit de la France sans le cœur de la France ?

Je ne peux voter ces accords. N'interprétez mes paroles ni comme un défi, ni comme une réprobation envers ceux qui ont autant de titres que moi à s'arrêter, passants respectueux, devant toutes ces croix de Lorraine qui, dans mes montagnes, se trouvent à chaque pas et restent toujours fleuries par des mains discrètes et humbles, mais qui n'oublient pas.

Je connais un ami fraternel qui chaque année, douloureusement, va s'incliner devant un charnier où reposent nos camarades dont les corps mutilés et sanglants ont été enterrés vivants. Pourrais-tu, ami, retourner devant ce charnier ? Ne sentirais-tu pas revenir du royaume des ombres ces visages que te ne peux pas avoir oubliés ? Ne sentirais-tu pas, dans leur regard qui ressurgirait du néant, comme un reproche qui te serait insupportable et qui te ferait croire que tu n'es plus des leurs ? Je ne le crois pas et moi je ne le pourrai pas. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à l'extrême gauche.*)

C'est pourquoi, mesdames et messieurs, je veux rester fidèle à certaines pensées. Elles sont trop profondément ancrées dans ma chair meurtrie. Je veux refaire le serment que nous faisions autrefois. Une nouvelle fois, je veux jurer que je n'abandonnerai aucune parcelle de ce qui pourrait être une chance de paix, je jure de rester fidèle au combat que j'ai mené et qui était tout entier consacré à la grandeur et à l'indépendance de la France. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs de l'extrême gauche à la droite. — L'orateur, en regagnant sa place, est félicité par ses collègues.*)

M. le président. L'assemblée sera sans doute d'accord pour remettre à cet après-midi quinze heures la suite du débat. (*Assentiment.*)

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à douze heures trente minutes, est reprise à quinze heures dix minutes, sous la présidence de M. Monnerville.*)

PRESIDENCE DE M. GASTON MONNERVILLE

M. le président. La séance est reprise.

Nous reprenons la discussion des projets de loi relatifs aux accords de Paris.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Laffargue.

M. Georges Laffargue. Monsieur le président, mes chers collègues, au point où nous en sommes de nos débats, je n'ai nullement l'intention de revenir sur des arguments qui ont été développés abondamment devant cette assemblée.

La démonstration éclatante a été faite que c'est la politique de la Russie soviétique et seulement cette politique qui nous a amenés, à travers son expansionnisme territorial, ses conquêtes politiques et sa guerre froide, à la notion de sécurité européenne, que c'est contre la volonté de nos alliés du pacte Atlantique que nous avons retardé le plus possible le réarmement de l'Allemagne, que c'est à l'instigation de la France que des solutions ont été proposées, solutions qui tendent à tempérer ce réarmement et à le contrôler.

La France a successivement proposé la Communauté européenne de défense et les accords de Paris. Je n'ai pas l'intention d'établir un parallèle entre les deux systèmes. Mais peut-être me permettrez-vous d'indiquer les raisons majeures pour lesquelles je préférerais la Communauté européenne de défense, parce que ce sont à la fois des critiques contre les accords de Paris et peut-être aussi les raisons essentielles qui ont fait rejeter la C. E. D. par l'Assemblée nationale.

La Communauté européenne de défense comportait d'abord une idée d'intégration. Je préfère infiniment l'intégration à l'association, parce que je préfère l'émulation à la concurrence. Vous avez, certes, aujourd'hui une armée française indépendante et j'en apprécie le prix. Mais vous avez payé cette armée française indépendante du prix correspondant d'une armée allemande également indépendante.

M. Boisrond. Très bien!

M. Georges Laffargue. La communauté européenne de défense comportait aussi une idée de supranationalité — appelons les choses par leur nom — ce qui veut dire des abandons de souveraineté. Parmi les mots qui se sont usés au moulin de l'histoire, pas un ne s'est plus usé que le mot de souveraineté!

Au début de ce siècle, la France et les pays de l'Europe occidentale détenaient une souveraineté en valeur or. Elles n'ont plus à l'heure actuelle qu'une souveraineté en valeur papier. Si vous conservez la possibilité d'une souveraineté

commune à l'Europe, qui peut lui faire retrouver, non seulement sa primauté mais encore sa grandeur, vous ne payerez cette souveraineté qu'au prix de l'abandon de souverainetés particulières.

Enfin, la communauté européenne de défense comportait une base politique. Je n'apprendrai rien, dans un pays de démocratie comme le nôtre, en disant que rien de grand et rien de nouveau ne se fera à travers le monde sans le consentement des peuples et celui des assemblées qui représentent les peuples. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Ainsi, mes chers collègues, la communauté européenne de défense représentait, en soi, une idée européenne. Elle était une construction de l'Europe, une pierre de plus ajoutée à l'édifice.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, les accords de Paris sous leur forme d'association sont une sorte de chemin de traverse de l'Eurpoe; mais il faudra que vous rejoigniez très rapidement la grande route de l'Europe car vous n'aurez pas la vanité de croire qu'il est possible de retenir l'Allemagne de l'Ouest par les liens fragiles du traité militaire. Il sera nécessaire de l'intégrer par quelque chose de plus profond et de plus vivant qui s'appelle la construction européenne, cette Europe, dont un géographe contemporain disait qu'elle est trop grande pour être unie, mais trop petite pour rester divisée.

Désormais, à aucun des problèmes qui vous angoissent, problèmes économiques, problèmes des excédents agricoles, problèmes de l'Union française, il n'y a plus d'autres solutions que de faire l'Europe.

Je ne me livrerai pas, car j'en ai terminé avec mes critiques, à une étude détaillée du traité. Les traités ne méritent pas que les juristes, avec leurs qualités éminentes, ni les chartistes, avec leur soin, se plongent sur leurs points et sur leurs virgules ! Les traités valent ce que la vie les fait ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Les traités s'animent au souffle les! Les traités valent ce que la vie les faits! (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*) Les traités s'animent au souffie de la vie ou bien sombrent dans les oubliettes de l'histoire.

Ce traité, c'est un compromis. Ce n'est ni la thèse française, ni la thèse allemande et, si vous ne le saviez pas, les derniers débats au Bundestag, à l'occasion de la Sarre, vous l'eussent appris.

Mesdames, messieurs, il n'est qu'un traité qui ait donné à la France la plus entière des satisfactions; encore était-ce plutot un *gentlemen's agreement*. Je veux parler de l'entente cordiale. Si le gouvernement de l'époque avait voulu conclure un traité dans lequel il aurait prétendu résoudre toutes les difficultés opposant la France à l'Angleterre, aucun des deux parlements ne l'eût voté. Cependant, à deux grands rendez-vous de l'histoire, l'Angleterre, que dis-je ? les Dominions, d'Auckland jusqu'à Montréal, de Calcutta à Melbourne, furent présents et les tombes anglaises sur notre territoire attestent la valeur de ce traité. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Que donnerait le rejet des accords ? Je sais qu'on a échafaudé, comme on l'a fait autour de l'ancien traité de la C. E. D., une série de « préalables », ces « préalables », que j'appellerai, si vous le voulez bien, la ligne Maginot de la diplomatie — nous savons que les lignes Maginot peuvent être aisément tournées — la Sarre, l'agence d'armement, la solidarité du pacte atlantique, la construction européenne, le réarmement de l'Allemagne.

Que quelqu'un se lève ici pour me dire si en l'absence du traité vous résoudrez un seul des problèmes que ces préalables prétendent poser ! Que quelqu'un se lève pour me dire qu'en dehors de la construction européenne nous intégrerons définitivement la Sarre à la France! Que quelqu'un se lève pour me dire si nous pourrons régler les problèmes de l'agence d'armement quand nous aurons rompu le pacte Atlantique dans son esprit et dans son essence, et si nous résoudrons le problème des relations franco-allemandes en l'absence de ce traité !

Vous pouvez voter des amendements, vous pouvez exiger des « préalables », vous ne changerez rien à des faits qui sont évidents, à savoir que l'Allemagne restera notre voisine — celle ayant la plus grande frontière commune avec notre pays — qu'elle restera avec ses défauts, mais aussi avec ses qualités, une nation vivante et forte au cœur même de l'Europe.

Reste, mesdames, messieurs, l'objection, peut-être la plus considérable qui a été opposée à ce traité, celle que je veux examiner avec la plus grande attention. c'est ce que j'appellerai le préalable de la conférence à quatre.

On vient nous dire: de grâce, ne provoquez pas la Russie, de grâce, avant de voter ce traité, si c'est une nécessité, tentez la dernière chance.

Je voudrais d'abord dire quel est le danger mortel de cette politique. Imaginons pour un instant que nous puissions nous rendre à une conférence internationale, débattre des problèmes de l'Europe avec la Russie et que nous tenions un pari avant de nous y rendre. Si cette conférence échoue, alors, c'est le réarmement de l'Allemagne sans phrase et sans limite. Ce sera cette fois-ci, la conférence de la dernière chance et vous aurez, par elle, probablement compromis toutes les chances de la paix. J'aime infiniment mieux la conférence à laquelle nous pensons. Si elle réussit incomplètement, nous en tiendrons d'autres, nous débattrons des points de détail et cela durera peut-être indéfiniment. Pour se rendre à semblable conférence il ne faut pas y aller seul. Il y faut la présence de l'Angleterre et de l'Amérique.

Mes chers amis, pour aller à Moscou, il n'y a que deux chemins. L'un est long et difficile: c'est celui qui passe par Londres et Washington. L'autre est court. Il n'a qu'un inconvénient, c'est qu'il passe par Prague. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Je sais bien qu'on a beaucoup convié certains de nos collègues à se rendre de l'autre côté du rideau de fer pour y entendre des appels. Certains sont allés dernièrement jusqu'à Varsovie. (*Mouvements divers.*)

Je pense que si dans l'avion qui les y conduisait ils avaient eu l'occasion de philosopher, je leur aurais proposé deux sujets. Le premier: le souvenir de septembre 1939 quand l'armée polonaise luttait contre les nazis et quand l'armée russe pénétrait, par l'autre point du territoire, pour aller prélever la rançon du pacte germano-soviétique du 23 août. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Le second: avant d'atterrir sur l'aérodrome de Varsovie, peut-être ont-ils eu l'occasion de survoler ce ghetto de Varsovie dans lequel la résistance polonaise enfermée luttait à mort alors que les Russes piétinaient devant la place et interdisaient aux *Lancasters* britanniques, qui venaient ravitailler les résistants, d'atterrir sur leur propre territoire.

Ces parlementaires ont rencontré, là-bas, des personnages responsables, des membres du Soviet suprême, des membres de la Diète de je ne sais quel pays satellite ! Quel malheur qu'ils n'eussent été dans ce pays quelques années plus tôt et qu'ils n'eussent eu l'honneur d'avoir une conversation avec Béria, quand il était le n° 1 de la politique soviétique, et avec Nagy quand il était le maître de la Hongrie. Que n'eussions-nous pas entendu sur la valeur des propositions qui leur étaient faites! Le malheur, c'est que, lorsqu'on rencontre un homme politique de l'autre côté on ne sait jamais sous quelle forme de guillotine il aura disparu avant la prochaine rencontre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

La question que je veux me poser est de savoir si le réarmement de l'Allemagne est intolérable pour la Russie ou si la Russie entend utiliser le réarmement de l'Allemagne aux fins de diviser l'Occident, voire contre l'Occident ? Pour nous aider à comprendre ce problème, il faut que nous fassions un très court rappel d'histoire. C'est au traité de Rapallo signé en 1922 que je veux me référer — ce fut un grand événement — négocié non point entre l'Allemagne et la Russie, mais entre les Bolcheviks et ce qui représentait l'essentiel du militarisme allemand.

M. Voyant. Et cela continue !

M. Georges Laffargue. Un homme qui s'appelle Scheidmann proclamait alors en pleine tribune du Reichstag:

« Il n'est ni propre, ni honnête de voir la Russie soviétique prêcher la révolution mondiale, tout en armant la Reichswehr. »

Oh! combien Scheidmann avait raison, car les mêmes propos ont été rapportés ces jours-ci à la tribune du Bundestag par M. Erich Mende, député libéral, qui a déclaré:

« Sous un gouvernement du centre, un accord secret fut conclu avec l'Union soviétique et la Reichswehr à l'époque de la République de Weimar. Cet accord a rendu possible l'instruction dans l'Union soviétique d'aviateurs et de tankistes allemands jusqu'en 1932 ». Au travers de toutes les ambassades, celles de Brockdorf Rantzau pour Weimar, de von

Schulenberg pour Hitler, cette politique s'est poursuivie. Von Seckt était l'ami de Tchitcherine en pleine guerre. Comment s'étonner, à la veille de la guerre, de la conclusion du pacte germano-soviétique ?

La vérité, on l'a exprimée ici à cette tribune; c'est que, par un étrange machiavélisme qui n'a rien d'étonnant dans cet Orient insondable, la Russie a organisé et posé le problème du réarmement allemand car elle a estimé que c'était le meilleur moyen d'abattre l'unité de l'Europe occidentale.

Comment l'a-t-elle posé ? Mais par une série d'actes que je voudrais étaler devant vous. La Russie a eu toutes les occasions d'opérer le désarmement allemand. Elle eut notamment en 1946 deux occasions sensationnelles: les deux plans Byrnes. Le premier d'avril, demandant le désarmement et la neutralisation de l'Allemagne sous contrôle quadripartite. La Russie l'a refusé sous le prétexte que le délai américain lui semblait insuffisant; il n'était que de vingt-cinq années.

Mais le deuxième plan Byrnes prévoyait, en octobre, la neutralisation en quarante ans. La Russie l'a encore refusé.

Après avoir refusé ces plans, qu'a-t-elle fait ? Elle a d'abord organisé le réarmement de l'Allemagne orientale. Mais enfin, mesdames, messieurs, il faudrait tout ignorer de l'âme allemande pour s'imaginer que, lorsque les Russes viennent dire à l'Allemagne occidentale: Nous rendons à l'Allemagne orientale cet apanage de la souveraineté qu'est une armée, qu'attendez-vous pour en réclamer autant ? les Allemands soient insensibles à cet appel.

Comme celui-ci ne semblait pas suffisamment entendu, les Russes ont envoyé la fameuse note du 10 mars 1952 qui vaut moins par le fond que par son contexte, par la diabolique habileté qui l'habille. Les clauses militaires, mes chers collègues, sont précédées de clauses politiques. Que stipulent ces clauses politiques ? « Les droits civiques et politiques doivent être accordés, à égalité avec tous les autres citoyens allemands, à tous les anciens militaires de l'armée allemande — y compris les officiers généraux — à tous les anciens nazis, sauf ceux qui purgent des peines de prison pour les crimes qu'ils ont commis ».

Ainsi, quand on a installé dans la souveraineté les nazis eux-mêmes, l'offre militaire elle-même est formulée. L'Allemagne est autorisée à posséder des forces armées nationales — armées de terre, de mer et de l'air — indispensables pour la défense du pays. L'Allemagne est autorisée à fabriquer des matériels et des équipements militaires dont la quantité et les types ne doivent pas dépasser le cadre des nécessités des forces armées autorisées en Allemagne par le présent traité.

Ainsi, mesdames, messieurs, quand l'Allemagne de l'Ouest était insensible à la sollicitation de l'Allemagne de l'Est, on lui chantait le vieux refrain populaire: « Viens avec nous, petit! Tu auras l'armement avec la souveraineté pleine et totale! » (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre.*)

Il faut avoir véritablement un peu ou même beaucoup de cynisme pour venir aujourd'hui nous accuser d'avoir inventé le réarmement allemand. Mais qui est plus, je prétends vous démontrer que le parti communiste, que la Russie soviétique s'est servi perpétuellement de la politique allemande, non seulement comme un instrument de division, mais comme un instrument de guerre contre l'occident. Elle a alimenté de toute sa propagande l'essentiel du militarisme allemand et l'essentiel du pangermanisme.

Il est un vieux texte qu'il faut relire. Je vous prie de l'écouter avec attention. Voici la déclaration que Maurice Thorez prononçait à la chambre des députés, le 17 juillet 1933:

« Nous, communistes de France, nous luttons et appelons les travailleurs de notre pays à la lutte pour l'annulation du traité de Versailles, pour la libre disposition du peuple d'Alsace-Lorraine, jusques et y compris la séparation d'avec la France, pour le droit, à tous les peuples de langue allemande, de s'unir librement. »

Vous avez compris, le discours de Maurice Thorez de 1933, c'est tout le programme d'Adolf Hitler. Un point, c'est tout. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Et, si cette démonstration n'était pas suffisante, alors je l'assortirai du dernier événement.

Vous êtes en train de discuter le traité sarrois; peut-être le voterez-vous. Mais, faisant écho à Maurice Thorez de 1933, Jacques Duclos d'aujourd'hui s'en va dans la Ruhr proclamer à la face de l'Allemagne: « La Sarre est allemande et doit demeurer allemande! » Cela, c'est encore le programme du pangermanisme allemand. (*Très bien!*)

La vérité, elle est éclatante: le réarmement de l'Allemagne n'inquiète la Russie que quand il s'opère dans le cadre de l'Occident...

Mme Jacqueline Thome-Patenotre. Très bien!

M. Georges Laffargue. ... Elle le tolère ou elle le facilite quand il est dirigé contre l'Occident et en particulier contre la France. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Mme Jacqueline Thome-Patenotre. Très bien!

M. Georges Laffargue. Pour bien comprendre, mes chers collègues, la politique soviétique et pour apprécier l'enjeu de ce débat, il est nécessaire d'examiner cette politique non point à travers les âges mais au cours de ces dernières années.

La politique soviétique se divise en deux périodes: la première, que j'appellerai la période stalinienne, et la deuxième, à laquelle j'aurais été tenté de donner un nom, il y a quelques temps. C'était Malenkov. Aujourd'hui Kroutchev. Demain, je ne sais pas. Je nommerai cette période la période post-stalinienne. (*Sourires.*)

Les deux périodes de la politique soviétique ont un point commun. Toutes les deux sont d'essence communiste, elles visent à la désagrégation, à l'installation du communisme qui ne peut durer que s'il est universel. Le seul point qui les sépare, c'est que les méthodes sont d'ordre différent.

La politique stalinienne a été faite avec les bottes de Pierre le Grand. Elle a été d'abord une politique d'expansion territoriale. Quand je pense que vous osez, mes maîtres, parler de l'impérialisme occidental, quand on sait qu'il s'est soldé non point par des conquêtes territoriales mais par la liberté donnée par l'Amérique aux Philippines, l'indépendance donnée par l'Angleterre aux Indes, la création de l'Union française.

Examinons, si vous le voulez bien, parce que personne ne l'a fait dans le détail, dans l'horrible petit détail, les conquêtes territoriales de la Russie soviétique: accords de 1939 avec l'Allemagne; annexion des provinces orientales polonaises; en 1940, tous les pays Baltes sont à leur tour annexés. Le traité du 12 mars 1940 a amputé la Finlande, la glorieuse petite Finlande, de Viborg, de l'isthme de Carélie, de la bordure Nord du lac Ladoga, du corridor de Petsamo; en août 1940, l'U. R. S. S. a annexé la Bessarabie et la Bukovine (la Bessarabie a été rattachée à la république de Moldavie et la Bukovine à l'Ukraine); par un accord de 1945 avec la Tchécoslovaquie, imposé chacun sait comment, la Russie a incorporé la Russie Subcarpathique à l'Ukraine. Par les accords de Yalta, en Asie, elle a annexé la partie Nord des îles Sakhaline et les Kouriles.

Ceci ne vous dit rien, mais je vais vous citer des chiffres qui vous diront quelque chose. Cela représente 804.000 kilomètres carrés, soit une fois et demie la superficie de la France, avec une population de 22 millions d'habitants. Aux conquêtes tout court ont succédé les conquêtes politiques. Je ne vous les énumérerai pas. Elles ne se sont heurtées qu'aux rives de l'Adriatique au schisme de Tito.

Mais, allez-vous me demander, comment cette politique s'est-elle arrêtée ? Elle s'est arrêtée le jour où l'Amérique y a opposé son veto formel, le jour où elle a dit: « Pas une conquête de plus, sinon c'est la guerre! ». La Russie, comme elle avait cédé à Hitler, s'est couchée devant la force américaine. (*Applaudissements sur de nombreux bancs. — Vives exclamations à l'extrême gauche.*)

M. Chaintron. Elle s'est couchée à Stalingrad ? C'est une honte!

M. Georges Laffargue. Si j'avais, mesdames, messieurs, une éclatante démonstration à vous faire, elle se ferait par deux dates: le pacte atlantique est de 4 avril 1949. Le blocus de Berlin qui durait depuis un an a cessé le 12 mai 1949; c'est-à-dire qu'un mois après la signature du pacte de l'Atlantique, le blocus de Berlin a pris fin.

Alors Staline est mort et maintenant il a trouvé un successeur.

Voix nombreuses. Qui est-ce ? Lequel ?

M. Georges Laffargue. Mais la politique soviétique n'a pas changé ses objectifs. Ils sont toujours les mêmes: c'est la

révolution mondiale. Seulement, elle a changé ses méthodes, à l'intérieur d'ailleurs comme à l'extérieur. Car lorsque Staline régnait, nous avions chez nous un parti communiste dur et brutal. Aujourd'hui que Staline est disparu, nous avons un parti communiste calme et tranquille (*Applaudissements sur divers bancs à gauche et à droite*) et l'on nous envoie les ambassadeurs du sourire au lieu de ceux de la haine et du couteau entre les dents. La politique du successeur de Staline, c'est le retour — après la politique du disciple, celle du maître — à la politique de Lénine.

C'est le communisme qu'on nous a défini dans un livre que vous devriez lire, mes amis, pour tout comprendre, et qui s'appelle *La maladie infantile du communisme* de Lénine, dans lequel on a expliqué en long, en large et en travers qu'on a le droit de ramper, de mentir, de temporiser et de communier avec n'importe qui, à condition d'arriver au but suprême. Et quels sont les buts suprêmes de la politique soviétique ?

Ils apparaissent aussi clairs que le jour nous illumine. Le premier, mais les communistes vous l'ont dit, ils l'ont écrit, ils l'ont affiché sur tous les murs du métro, sur tous les pavés des communes de France: « *U. S. go home!* »; il faut contraindre les Américains et les Anglais à quitter le continent européen. Ils seraient même décidés à payer un singulier prix, ils seraient même décidés à retirer de 200 kilomètres leurs troupes pour les mettre simplement aux rives de l'Allemagne orientale. Pourquoi, mesdames, messieurs ? Parce que le jour où les Américains auront quitté ce territoire, le jour où les Anglais les accompagneront, car il faut tout ignorer de la solidarité anglo-saxonne pour s'imaginer que les choses ne se passeront pas ainsi, alors l'Europe vivra dans un état d'insécurité, un état de peur et de panique, et toutes les aventures seront possibles et imaginables.

Le deuxième but de la politique soviétique, en corollaire étroit avec le premier, ne consiste pas à redouter les douze divisions de l'armée allemande, mais à redouter la construction de l'Europe.

Pourquoi ? Parce que si vous installez une Europe unie, dont il n'est pas exclu de dire qu'avec ses prolongements africains, elle puisse réaliser quelque chose de comparable aux immenses ensembles de l'Amérique du Nord, vous allez installer, là, non seulement un système qui conduit à la prospérité, mais qui permettra d'élever le standard de vie de la classe ouvrière, infligera comme un démenti permanent à la politique soviétique et, qui offrira une dangereuse contagion au voisinage des satellites.

Il faut, à tout prix maintenir l'Europe balkanisée. Il faut à tout prix assurer la désagrégation de l'Union française. Il faut à tout prix entretenir pour cela la discorde franco-allemande si vous tombez dans le jeu, notre destin est facile, à imaginer. Il est redoutable. Si vous ne faites par l'Europe, vous ne maintiendrez jamais votre économie à bout de bras. Si vous ne faites pas l'Europe vous ne résoudrez jamais les problèmes sociaux et économiques de l'Union française. Alors, la misère s'installera, le communisme prendra racine sur la misère qui est son terrain d'élection. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Pour tenter cette politique, il ne faut rien négliger. C'est la politique de la main tendue. Quelle main tendue ? Je l'ai dit dans un débat récent, il y a un an. Je le redis aujourd'hui: elle consiste pour le parti communiste à enjamber le parti socialiste pour aller n'importe où s'allier avec ses pires adversaires, ceux qu'ils ont combattus, stigmatisés, outragés, vraiment tous les moyens sont valables! (*Vifs applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Le débat dépasse singulièrement le cadre de ce traité.

Le débat, c'est celui que je viens d'évoquer. Combien mon éminent ami M. Michel Debré avait raison.

M. Chaintron. Vous avez, dans ce domaine, outre-Rhin, des prédécesseurs beaucoup plus forts que vous!

M. Georges Laffargue. Il ne s'agit pas d'un banal antagonisme. C'est le conflit entre deux civilisations, en face duquel nous nous trouvons placés.

Oh! mesdames, messieurs, vous seriez bien puérils de penser que notre combat contre le communisme se fait au nom d'intérêts sordides, que nous redoutons en lui ses conceptions économiques et sociales. Non, c'est autre chose. Le communisme, pour nous, n'est pas habitable parce que, dans sa perspective, il manque une dimension et cette dimension s'appelle la liberté, la divine liberté. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Je m'excuse auprès de mes collègues. Je comprends très bien toutes leurs objections. Mais, si c'est là le débat, si c'est là le véritable débat, alors que pèsent tous les amendements, toutes les réticences, toutes les virgules. Allez-vous compromettre tout cela pour un artifice de procédure ?

Reste la pression, reste cette campagne intolérable qui s'est organisée contre nous, magnifiquement orchestrée par un chef d'orchestre pudique et invisible derrière son pupitre. Cette campagne agite à la fois de braves gens qu'on a abusés, et fait donner toutes les organisations communistes. Elle est faite de sommations, mais quelquefois d'injures intolérables. Comment la vigilance du patriotisme des gens qui vont voter ce traité pourrait-elle être suspectée ? Il y a parmi ceux qui voteront ce traité — et j'en vois parmi mes plus chers amis sur ces bancs — des hommes des camps qui ont souffert et qui en sont revenus, il y a des hommes des deux guerres, il y a mon ami Rotinat, des hommes qui sont montés en ligne avec ce régiment du Berry et qui ont vécu quatre années dans le froid et dans la misère.

Alors ce procès, c'est le plus odieux et le plus abominable des procès.

Allez-vous le faire parce que ces hommes qui votent ce traité ont placé leur idéal au-dessus de leurs souffrances ? Allez-vous le faire, parce qu'ils ont placé leur raison au-dessus de leurs passions ? Allez-vous le faire parce qu'ils aiment leur patrie sans pour cela détester les autres ? Allez-vous le faire parce qu'ils ont mis le bâillon sur un nationalisme périmé ?

Cette politique que nous défendons, mes chers collègues, ce n'est pas la politique d'un Gouvernement, ce n'est pas la politique d'une majorité. Quel que soit le Gouvernement, j'eusse voté ces traités. J'ai encore plein les oreilles du discours pathétique que prononçait à l'Assemblée nationale M. Guy Mollet, quand il s'adressait au président du conseil d'alors, M. Mendès-France. Il lui disait: « Le parti socialiste a soutenu votre politique, il a voté constamment pour vous; mais, si nous étions dans l'opposition, à l'occasion de ce traité, nous rejoindrions la majorité ». C'est fait. Aujourd'hui, le parti socialiste est dans l'opposition et, dans son énorme majorité, il va nous rejoindre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Cette politique n'est ni la politique de M. Pinay, ni celle de M. Mayer, ni celle de M. Mendès-France. C'est la politique permanente et traditionnelle de la France, celle à laquelle aucun gouvernement ne s'est dérobé.

M. Lelant. Très bien!

M. Georges Laffargue. J'ai, en ce qui me concerne, quelque fierté de cette assemblée. J'ai défendu ses pouvoirs; je revendique l'honneur de les assumer aujourd'hui. Je trouve qu'il serait impensable d'avoir réclamé pour le Conseil de la République un rôle éminent dans la vie parlementaire et, aujourd'hui, de ne pas l'exercer.

Vous avez aujourd'hui la possibilité d'affirmer votre pouvoir dans d'exceptionnelles circonstances.

N'avez-vous pas senti l'âme qui animait cette assemblée ? N'avez-vous pas vu sur tous ces bancs se lever des hommes qui sont, certes, séparés par des considérations philosophiques et politiques, mais qui, parce que c'était la France, se sont haussés au niveau des autres démocraties, celles dont c'est l'honneur de faire des politiques extérieures bipartisanes qui mêlent à plaisir démocrates et républicains, travaillistes et conservateurs dans un même sens, dans un même idéal.

Allez-vous comprendre que si, des bancs socialistes à M. Pernot, dont j'écoutais hier l'émouvant appel, en passant par les bancs du centre, vous votez ces accords, vous allez acheter sur la place internationale du crédit de la France.

Allez-vous comprendre, en particulier, hommes de l'Empire — je m'adresse à vous, que vous soyez de l'Afrique du Nord, ou hommes de couleur, vous qui connaissez mon amitié et qui savez que je mets avec plaisir ma main dans la vôtre — que, si nous avons entre nous des débats et nous en aurons peut-être demain, si, fort légitimement, vous vous plaignez du rythme des réformes, des lenteurs de la France et de la sclérose de certains esprits — contre laquelle je m'insurge avec vous — allez-vous comprendre que vous avez là un choix à faire pour la France, avec la France, entre deux partis, celui de la liberté où tout vous est permis, tout vous est autorisé, et la froide nuit de la steppe et de la servitude ? Ce n'est pas notre destin

seulement qui est en jeu, c'est le vôtre. Aussi, vous pèserez votre bulletin de vote avant de le jeter dans l'urne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Mesdames, messieurs, j'en ai terminé et je m'excuse auprès de vous d'avoir mis un peu de passion dans ce débat.

M. Chaintron. Et pas beaucoup de vérité!

M. Georges Laffargue. Monsieur Primet, je n'ai ni de leçon de vérité ni de leçon de patriotisme à recevoir de vous.

M. Primet. Je ne vous ai rien dit!

M. Georges Laffargue. C'est alors M. Chaintron.

M. Chaintron. Oui, c'est moi.

M. Primet. Il n'y a que saint Louis à qui vous vous soyez adressé et qui ne vous ait pas répondu. (*Sourires et mouvements divers.*)

M. Georges Laffargue. Quelle excellente tactique!

Mes chers collègues, je m'excuse d'avoir mis un peu de passion dans ce débat, mais vous avez peut-être senti l'accent d'une profonde sincérité et peut-être aussi beaucoup d'émotion sourdre en moi.

Aujourd'hui, les projecteurs de l'actualité sont braqués sur cette assemblée. Dans tout le monde libre, et peut-être ailleurs, on attend votre verdict. Croyez-moi, les gens qui l'attendent ne se perdent dans le subtil des exégèses. Ils ont une question très claire et très précise à vous poser. La France reste-t-elle solidaire du monde libre, comme disent les Anglais, *for the best and for the worst* — pour le meilleur et pour le pire? La France est-elle décidée à tenter cette grande, cette immense expérience qui s'appelle la réconciliation franco-allemande? Le monde libre attend votre réponse. Vous êtes, mes chers collègues, maîtres de votre vote, sur quelque banc de cette assemblée que vous siégiez. Vous n'avez de débat qu'avec votre seule conscience. La mienne est désormais paisible: au monde libre, je répondrai oui. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite. — L'orateur, en regagnant sa place, reçoit les félicitations de ses amis.*)

M. le président. La parole est à M. Berlioz.

M. Berlioz. Mesdames messieurs, force nous est de constater que la plupart des rapporteurs de nos commissions et les orateurs réfléchis (*Sourires.*) qui ont parlé en faveur de la ratification des accords de Paris, l'ont fait sans enthousiasme et même parfois avec une gêne visible. Personne ne fait publiquement l'éloge de ces accords sans, au moins, de fortes réserves et appréhensions. Tout le monde sollicite des apaisements, des assurances destinées, ou à suppléer l'absence de la conviction intime que la remilitarisation de l'Allemagne d'Adenauer est une bonne mesure pour la France, ou à se procurer des alibis pour une approbation contraire à l'intérêt du pays et de l'avenir de la paix.

Les appréciations de nombreux journalistes français et étrangers sur la façon dont les débats s'étaient déroulés à l'Assemblée nationale, fin décembre, à savoir « dans une atmosphère de morne résignation », selon les uns, « de lâche soulagement », disaient les autres, seront certainement reprises à propos de la présente discussion.

Cette gêne se comprend. Dire « oui » aux accords de Paris, c'est aller à l'encontre de la volonté du peuple français, qui ne s'embarrasse pas de tous les camouflages et de toutes les astuces avec lesquels on s'ingénie à obscurcir l'objet unique des textes soumis à notre approbation.

Notre peuple ne suit pas les méandres des brumeuses constructions demi-européennes. Il va directement aux choses simples et claires; il appelle comme il convient les accords par leur nom: des accords de réaction, aggravation de la tension internationale et de guerre, des accords qui remettent en selle la Wehrmacht dont il n'a pas oublié les crimes pour en avoir tant souffert.

Ce n'est pas honnête d'affirmer que le réarmement allemand ne serait qu'un incident dans la poursuite d'un pseudo grand dessein européen. Les accords de Paris, c'est cela et ce n'est que cela: le réarmement allemand; le reste est fantaisie et mensonge.

Parlons net: on peut, on doit le faire quand on n'a pas mauvaise conscience. Les accords de Paris, c'est l'entrée de l'Allemagne occidentale dans le pacte de l'Atlantique-Nord après tant de solennelles déclarations selon lesquelles elle n'y entrerait jamais. M. Robert Schuman, ministre de ce gouvernement, se souvient peut-être de certaines d'entre elles, en particulier de celle qu'il fit le 8 janvier 1952, dans laquelle il disait — je cite — « Le traité de l'Atlantique-Nord cesserait d'être une alliance défensive si l'Allemagne occidentale y était admise, en raison de ses revendications sur les territoires perdus ».

Les accords de Paris, c'est douze puissantes divisions allemandes pour commencer, commandées par les généraux hitlériens d'hier, formées dans un esprit de revanche, pourvues d'armes de toutes catégories, y compris des engins atomiques qui leur seront livrés aussi. C'est la renaissance du militarisme allemand qui a fait tant de mal à la France et à l'Europe et dont la nature n'a pas changé.

Il ne suffit pas, en effet, de dire que les armées allemandes manœuvrent dans le cadre d'un « Etat libéral et démocratique », comme l'a dit un de nos rapporteurs, Etat cité comme modèle, pour modifier l'inspiration qu'elles recevront. Dans cet Etat, tout le pouvoir est entre les mains de quatre-vingts grands capitalistes, dirigeant des monopoles industriels et bancaires, dont la concentration est plus poussée qu'au temps de Hitler.

Les Krupp, les Klöckner, les Thyssen, les Abs et autres *Wehrwirschaftsführer* qui ont hissé Hitler au pouvoir, qui se sont enrichis de ses guerres, y règnent en maîtres et tiennent entre leurs mains les grands partis politiques. Ce fait est d'ailleurs légalisé puisqu'une décision récente du gouvernement de Bonn autorise les grosses sociétés à soustraire de leurs déclarations d'impôts les sommes qu'elles ont versées comme subventions aux partis politiques allemands.

Les anciens chefs de S. S. s'y proclament les porteurs de l'idée européenne, les meilleurs soldats européens. Ils justifient les crimes commis à Oradour, à Lidice, dans les camps de la mort.

C'est à ce système-là que les textes des accords de Paris accordent un outil de force, plus l'espoir certain de l'amplifier vite, plus l'appui de la coalition atlantique aux revendications territoriales ouvertement clamées par les dirigeants et les politiciens de la république de Bonn.

Il n'est que de prendre connaissance des débats de ratification du Bundestag pour se rendre compte des espoirs illimités de la réaction allemande. Malgré les appels rusés du chancelier aux députés de sa majorité, pour qu'ils soient prudents et remettent à plus tard leurs discours revanchards, à tous moments des voix se sont élevées pour se féliciter — je cite — « de la liberté entière de réarmer au gouvernement de Bonn ». du « relâchement du contrôle » et pour exalter « la patrie prussienne qui un jour sera reconstituée comme une patrie allemande », ou pour célébrer les méthodes bismarkiennes d'unité par le sang et par le fer et les Waffen SS., dont, a-t-on dit « les 300.000 ou 400.000 survivants doivent être incorporés en premier lieu ».

Dans la frénésie — c'est le chancelier Adenauer qui parle — « d'envisager d'une façon réaliste une stratégie des espaces avancés », on a peut-être, au cours de ce débat, un peu vendu la mèche. Mais les militaristes de l'Allemagne savent que le prétexte de défense de l'Europe fera que la logique militaire l'emportera toujours sur les pseuso-limitations de divisions et d'armements. Ils savent qu'on ne peut proclamer à l'envi que le monde libre ne peut être défendu que par les Allemands et en même temps les empêcher de prendre les postes de commande, d'autant plus qu'ils sont directement poussés à cela par les parrains du réarmement.

Reconnaissez, mes chers collègues, que faire renaître la Wehrmacht, c'est tout de même une singulière façon de célébrer le dixième anniversaire des victoires décisives des alliés. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Mars 1945! On approchait de la fin d'une mêlée qui avait pris le caractère d'une grande action libératrice des peuples écrasés par le fascisme, y compris du peuple allemand, et il était possible alors de refaire une autre Allemagne qui ne soit plus dominée par les mêmes forces sociales de proie, une Allemagne que l'on était à même d'aider à retrouver ses meilleures traditions humanistes et révolutionnaires. On a tourné le dos à cette solution, pour revenir au passé, dans une partie de l'Allemagne coupée en deux, pour en refaire un arsenal, une gendarmerie internationale, une force de choc contre le progrès social, tranchons: pour organiser la reprise de la guerre de Hitler.

Notre rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale s'est donné beaucoup de mal pour fixer le point de départ de ces projets d'utilisation de l'Allemagne occidentale. Il les a trouvés dans les attitudes soviétiques depuis 1947. Il faut remonter plus loin pour en déceler l'origine, au moins dans cette volonté de corriger une victoire dangereuse pour l'ordre établi, que M. Churchill avouait dans sa déclaration de Woorford, le 23 octobre dernier, lorsqu'il disait: « Avant même que la guerre ait pris fin et alors que les Allemands se rendaient par centaines de milliers et que nos rues étaient encombrées de gens en pleine exaltation, je télégraphiais à Lord Montgomery pour lui dire qu'il devait soigneusement recueillir les armes allemandes et les entreposer pour qu'elles puissent être facilement redistribuées aux soldats allemands avec qui nous aurions à collaborer, si l'avance soviétique se poursuivait en Europe ».

Cette déclaration avait inspiré ce commentaire édifiant du *New York Times* du lendemain: « Cette anticipation à fin 1944 ou début 1945 de la menace soviétique est clairement l'ancêtre en ligne directe de nos efforts actuels pour réarmer l'Allemagne occidentale ».

Mais voilà qu'en Allemagne aussi, malgré tout, les voiles du mensonge se déchirent. Depuis quelques mois, s'enflant de jour en jour, un profond mouvement s'est levé de Hambourg à Munich et de Essen à Berlin contre la renaissance du militarisme allemand. Ces manifestations sont multiples, larges, retentissantes; ce sont des événements historiques de première importance auxquels il faut donner toute leur place dans ce débat. Je ne rappellerai que les principaux.

Le 8 octobre 1954, le congrès national de l'union des syndicats allemands, qui groupe 6 millions d'adhérents, vote une résolution contre le réarmement et l'organisation d'une armée allemande.

Je rappelle l'ample campagne lancée par le parti social démocrate allemand, notamment par sa résolution du 12 décembre, disant: « Il faut négocier avec l'U. R. S. S. », et par son appel aux partis de l'internationale socialiste, dans lequel il est dit:

« Il ne faut négliger aucune possibilité de favoriser l'ouverture de négociations entre les quatre puissances sur la réunification de l'Allemagne par des moyens pacifiques. »

Le mouvement va d'ailleurs beaucoup plus loin que la classe ouvrière. Mais, surtout, il emporte la jeunesse allemande en masses compactes et combatives au premier rang. Les jeunes Allemands ne veulent pas, une fois encore, être entraînés dans le fatal engrenage qui mène à la catastrophe, être sacrifiés comme chair à canon. La jeunesse allemande, pour la première fois, refuse les armes qu'on lui offre. Le prolétariat allemand retrouve les traditions antimilitaristes de Bebel et de Liebknecht. Il prend en main le problème du rétablissement de l'unité allemande sur une base nouvelle, et cela dans les deux parties de l'Allemagne. Et nous ne serions pas touchés, enthousiasmés par ce grand fait nouveau ?

Vouloir rendre aux Allemands le goût des armes quand eux-mêmes s'y refusent, c'est un crime inexcusable contre la paix. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Ratifier les accords, ce serait laisser passer délibérément une chance inouïe de réconciliation franco-allemande véritable, fondée sur la coopération des peuples français et allemand, qui n'a rien de commun avec les rapprochements momentanés pour affaires entre les marchands de canons des deux pays.

Il n'est pas possible que les démocrates français n'entendent pas le cri d'alarme du vieux chancelier Wirth, redoutant que le retour du militarisme dans sa patrie ne signifie la fin de toute démocratie. Lui, Heinemann, ancien ministre de l'intérieur d'Adenauer, le pasteur Niemoller et tant d'autres nous disent leur angoisse en des termes semblables à ceux que je vais citer, qui émanent d'un homme politique français.

« Dans ce pays qui renaît à la démocratie avec encore des difficultés, avec des faiblesses, il n'est pas un homme qui ne sache que la renaissance du militarisme allemand, ce serait, non pas dans un avenir à long terme, mais dans un avenir immédiat, la fin de la démocratie allemande. »

Ces paroles sont de M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste français, dans son discours de novembre 1950 ! Il n'est pas possible que les socialistes français refusent la main tendue par les socialistes allemands pour, au contraire, appuyer les forces conservatrices chauvines d'outre-Rhin. Il n'est pas possible qu'ils n'entendent pas l'appel du parti social-démocrate allemand au parti socialiste, rappelant cet appel de Karl Liebknecht, en 1915, à la reconstitution de l'Internationale ouvrière, dans lequel il disait: « Les amis de chaque pays tiennent entre leurs mains les espoirs des amis de chaque autre pays. Surtout vous, socialistes français et socialistes allemands, vous êtes la destinée l'un de l'autre. »

Il n'est pas possible que nous ne répondions pas au cri de ces jeunes rhénans s'adressant aux jeunes de France pour leur dire: « Nous avons besoin de sentir que nous ne sommes pas seuls, de trouver des appuis, et celui de la France d'abord. »

Que pourraient penser ces jeunes si nous les décevions ? Alors ils seraient en droit de nous haïr. Il faut leur dire que nous sommes avec les forces pacifiques qui se lèvent chez eux. La réconciliation franco-allemande, que nul ne souhaite plus que nous, ne se scellera pas à l'intérieur d'un bloc militaire; elle ne peut se faire que dans la paix; elle commence à se faire dans la fraternité de lutte des classes ouvrières des deux pays contre le péril commun. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Ratifier les accords de Paris, ce serait aussi laisser passer une deuxième occasion, celle de diminuer la tension internationale et de redonner à la France un grand rôle dans le concert des nations par la reprise immédiate de négociations loyales avec l'Union soviétique.

Il faut, certes, beaucoup de cynisme pour prétendre que le désarmement passe d'abord par le chemin du réarmement de l'Allemagne de Speidel et de Kesselring et qu'on le prépare au mieux en se plaçant dans l'engrenage d'une course aux armements accélérée.

Aussi désinvolte et démuni de tout réalisme est le sophisme de la négociation avec l'Est qui serait rendue plus facile par l'intégration de l'Allemagne de Bonn dans un bloc militaire antisoviétique. Cette négociation est toujours promise pour demain, mais jamais amorcée, jamais recherchée, malgré les occasions répétées fournies par une série de notes et propositions soviétiques suggérant inlassablement des bases de solution quadripartites au problème allemand.

A aucun moment dans la politique soviétique n'apparaît l'intention d'utiliser l'Allemagne contre les puissances occidentales. Au contraire, dans l'esprit des dirigeants de l'U. R. S. S. la solution de ce problème fondamental devrait favoriser l'établissement d'un pont entre l'Est et l'Ouest. C'est pourquoi ils lient cette solution du problème allemand à la mise en place d'un système de sécurité collective européenne, sans aucune exclusivité, même à l'égard du gouvernement de Bonn. En omettant dans son rapport ces multiples notes et propositions soviétiques, on peut bien dire que M. Michel Debré n'a pas fait preuve de la plus élémentaire objectivité. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Si les gouvernements français avaient voulu apporter une contribution efficace à la paix en Europe, ils auraient accordé plus d'attention, notamment, à la proposition soviétique d'organisation de la sécurité collective européenne formulée à la conférence de Berlin il y a plus d'un an et précisée dans plusieurs notes ultérieures. Il s'agit là d'un projet de traité général européen qui peut se ramener à quelques grands principes:

1° Le traité est ouvert à toutes les nations européennes sans égard à la nature de leur régime politique; il écarte tout aspect d'une coalition plus ou moins dirigée contre un quelconque Etat. L'Allemagne peut y participer par l'intermédiaire de ses deux gouvernements, en attendant la création d'un gouvernement unique;

2° Le projet porte interdiction de participer à une coalition dirigée contre un Etat membre;

3° Les gouvernements signataires s'obligent à régler leurs différends par la voie pacifique. Un système d'assistance mutuelle est créé pour le cas d'agression d'un Etat signataire par une puissance quelconque.

Qu'y a-t-il là qui ne soit pas conforme aux intérêts de notre pays et de la paix ? Pourquoi n'a-t-on pas informé solennellement le peuple français de telles propositions, parfaitement acceptables pour notre pays ? Le fait que l'on ne puisse pas ne pas paraître souhaiter l'accord avec l'Union soviétique constitue certes un hommage rendu à son autorité internationale, qui s'accroît sans cesse par la pratique d'une inflexible politique de paix, dont le premier principe est que tous les litiges peuvent être réglés par la voie de la négociation, si l'on a le désir sincère de les résoudre. Mais ce désir est feint quand on pose comme condition à la discussion Est-Ouest — ou plus exactement, comme il est dit dans la déclaration ministérielle du présent Gouvernement — à « l'examen des conditions de discussion » la ratification préalable d'un texte dont l'application accroît dangereusement la tension entre l'Est et l'Ouest.

En somme, vous parlez d'ouvrir la négociation quand il n'y aura plus rien à négocier, quand il n'y aura plus de marge pour une honnête transaction, quand l'Allemagne réarmée sera lancée sur la voie d'une politique de force qui exclut tout règlement négocié des problèmes européens, quand il est stipulé que, entrée dans le pacte de l'Atlantique, elle ne pourra jamais plus en sortir.

Quel sera dans ces conditions l'objet de vos demandes et propositions au gouvernement soviétique, le fait accompli de la participation de l'Allemagne à une coalition militaire antisoviétique étant pratiquement irréversible ? Vous qui exigez sans cesse des preuves de bonne volonté de la part de l'Union soviétique, lesquelles apporterez-vous de votre côté ? C'est une première question.

En voici une deuxième. En supposant que vos intentions soient réelles, croyez-vous qu'un gouvernement qui aurait sciemment déchiré le traité d'alliance franco-soviétique de décembre 1944 pourrait être habilité auprès de l'ami ainsi trahi, comme un partenaire sérieux pour signer de nouveaux engagements ?

Enfin, une troisième question. En supposant toujours que vous ayez la volonté de discuter loyalement, quelles garanties avez-vous que vos alliés, parmi lesquels il y aura désormais en très bonne place l'Allemagne occidentale, accepteront de tout tenter pour arriver à des aménagements et à des compromis de coexistence avec le monde socialiste ?

Si vous étiez, au Gouvernement, si sûrs de vous et de vos alliés de rang supérieur, pourquoi n'accepteriez-vous pas que soit introduite dans un texte qui serait ratifié une phrase qui vous engage dans cette voie et vous donne plus d'autorité pour la suivre ?

En passant, il nous faut tout de même remarquer que les calomnies antisoviétiques ont suppléé fréquemment et largement, dans ce qui a été dit à cette tribune, les arguments sérieux. MM. les rapporteurs Debré et de Maupeou, des orateurs qui les ont suivis, ont établi la hiérarchie des dangers entre le nazisme et le totalitarisme soviétique, comme ils disent, et bien entendu ce dernier seul paraît redoutable. Rappelez-vous que le même raisonnement avait fait le jeu de l'Allemagne hitlérienne, choisie déjà comme moindre mal par les grandes bourgeoisies occidentales, choisie déjà comme défenseur de la « civilisation européenne » contre la Russie communiste. (*Très bien! Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Voter les accords, c'est aussi tourner le dos à une véritable politique d'amélioration de la condition des masses laborieuses de notre pays, politique incompatible avec les conséquences d'une course insensée aux armements. Nous l'avons dit à tous les présidents du conseil pressentis ou désignés lors de la dernière crise, nous le redisons à tous ceux qui se veulent — c'est la mode — plus sociaux que leurs voisins: seul pourra parler sérieusement d'expansion économique et de progrès social le gouvernement qui abandonnera les accords de Paris; seul celui qui fera triompher, dans la stabilité alors assurée par l'appui des couches profondes de notre peuple, une politique française, indépendante et pacifique pourra s'attaquer avec succès aux problèmes intérieurs, celui des traitements et salaires insuffisants, celui de la fiscalité inique établie au profit des grandes sociétés capitalistes; seul il pourra satisfaire les pressants besoins du logement, de l'enseignement, de la santé publique.

Mesdames, messieurs, le choix est clair. Inutile de chercher des excuses, des alibis. La conscience de personne ne saurait être soulagée par des résolutions ou des déclarations en marge du texte de ratification. Les déclarations, les engagements de ce genre n'auront aucune valeur, surtout quand ils sont arrangés entre majorité et gouvernement dans des desseins complices. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Lors de notre dernier débat sur la C. E. C. A. le 1er avril 1952, un de nos collègues, M. de Villoutreys, remarquait à ce propos, et ses remarques sont justes aujourd'hui encore:

« Tout à l'heure, M. le ministre des affaires étrangères a bien voulu nous dire du haut de cette tribune » — j'espère que le ministre d'aujourdhui le répétera — « que les déclarations n'étaient que des déclarations et qu'une seule chose comptait, les textes législatifs ».

« Je me permets, continuait M. de Villoutreys, de reprendre cette expression et de dire: Autant en emporte le vent — et il n'y a qu'une chose qui compte le texte de la loi. » (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous n'aurions pas le choix, nous dit-on ? Il nous faudrait subir ? Alors que ferions-nous ici, mes chers collègues ? Pourrions-nous n'être que des instrument dociles de la fatalité, que des bergers aveugles conduisant le troupeau des hommes voués à la dégradation et à l'anéantissement ? Ce n'est pas possible!

Il est vrai que la voix de la France compte déjà peu dans le concert international réduit auquel ses gouvernements l'ont servilement liée. Il serait pénible de redire ici, entre autres, les récentes appréciations méprisantes de MM. Churchill et Attlee à l'égard de notre pays, qui n'est plus pour eux qu'un satellite de dernier ordre en face de la « puissante race allemande » conduite par « le grand patriote et idéaliste » que serait le docteur Adenauer!

Voilà à quoi on en arrive à force de zèle empressé. Mais la France compterait encore bien moins dans le double carcan de l'O. T. A. N. et de l'Union de l'Europe occidentale, dans le nouvel engrenage de soumission où le Gouvernement nous demande de nous engager.

Si vous acceptez, mes chers collègues, même « la mort dans l'âme », la remilitarisation de l'Allemagne, enfant chérie de la coalition occidentale, en renonçant aujourd'hui à faire valoir le réel droit de veto dont dispose la France de par les traités et de par les impératifs géographiques dont mon collègue Chaintron vous parlait, vous pourriez encore moins demain, si vous le désiriez, faire jouer le formel droit de veto que vous dites être préservé par ces accords contre l'augmentation des forces allemandes ou leur droit total aux armements atomique; vous le pourrez d'autant moins que jouera alors, par dessus les pressions habituelles, le poids des premières divisions allemandes et du renforcement économique de ce pays créé par notre approbation. Nos alliés occidentaux s'empresseront de tirer des accords de Paris tout ce qui pourra servir au développement du potentiel allemand, économique et militaire, sur lequel ils basent leur politique. Personne ne peut le nier, la France sera tenue de céder. L'Allemagne de l'Ouest sera le quatrième Grand et fera la loi en Europe occidentale.

Les barrières de papier des accords n'y changeront rien. C'est M. Neumeyer, ministre de l'Etat de Bonn, qui a raison quand il annonce avec insolence: « Ce n'est pas l'existence des accords et des traités, mais le rapport des forces qui est décisif ».

Encore une fois, la thèse de la nécessité, de la fatalité d'une telle attitude, qui est en réalité celle de l'agenouillement devant les contraintes extérieures, a quelque chose de monstrueux.

Pour notre part, nous nous dressons avec vigueur face à toutes les exhortations à la renonciation et à la déchéance. Parti de la classe ouvrière porteuse des intérêts de la nation, nous brandissons avec fierté le drapeau de l'indépendance nationale de notre pays que les vieilles classes dirigeantes ont laissé tomber quand elles se sont mises à trembler pour leur domination. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous savons déjà que le peuple français ne ratifiera jamais cette trahison nationale que constitue la renaissance du militarisme agressif allemand. Nous l'appellerons à lutter jusqu'au bout pour la sauvegarde de la liberté et de la paix. Nous nous appliquerons, à cet effet, à sceller plus fortement l'unité d'action de la classe ouvrière, gage du rassemblement des Français pour la reconquête de la souveraineté nationale.

Il faudra bientôt rendre des comptes à notre peuple, et il sera exigeant. Songez-y, mes chers collègues, maintenant que voilà venu le moment des plus graves décisions, maintenant que la France, en parlant net à ceux qui la poussent à sa perte, peut échapper à l'isolement dans lequel elle s'enfonce au sein de ce bloc atlantique où elle serait vraiment seule et humiliée.

Comme notre pays serait, au contraire, écouté et respecté — même si ce n'était plus le même président du conseil qui parlait — s'il décidait, par le vote de demain, d'être maître de sa politique; si, au lieu d'une prétendue solidarité atlantique qui abaisse la France, il se rangeait à la cause de la solidarité des peuples épris de paix; comme les sympathies monteraient vers lui du sein des forces de progrès et de paix du monde entier, forces qui gagnent chaque jour et qui l'emporteront à coup sûr. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

C'est de cela qu'il s'agit et non pas d'élaborer de pieuses mais inopérantes recommandations. Il s'agit au fond de ne pas être le complice de ce que M. Gaston Palewski, avant d'être membre du Gouvernement, appelait, le 29 décembre dernier, à l'Assemblée nationale — je cite — « l'immense défaite nationale que constituerait la ratification pure et simple des traités ».

Réarmer l'Allemagne — ce qui est, répétons-le sans cesse, tout le contenu des accords de Paris — répond sans doute le mieux aux diktats de gouvernements étrangers protecteurs qui se proclament les champions de la défense de la liberté, mais frustrent notre pays de la liberté de prendre ses décisions souveraines.

Ressusciter la Wehrmacht et sa mission de gendarmerie européenne, qui pourrait même se manifester sur le sol français sous le couvert de votre loi faciste sur l'état d'urgence que vous essayez d'introduire dans notre pays, ressusciter la Wehrmacht, c'est ressusciter une troupe de choc contre le monde nouveau. C'est s'incliner — et c'est tout le fond du problème — au nom d'une solidarité de classe des magnats des trusts; mais c'est faire de l'Allemagne casquée et bottée un troisième maître pour notre pays.

Nous avons présentement — je crois l'avoir démontré — si nous le voulons, d'autres possibilités: la possibilité de négocier et de commencer, peut-être, avant de ratifier, par répondre favorablement au nom de notre Assemblée à l'appel qui lui fut adressé, comme à l'Assemblée nationale, par le Soviet Suprême, tendant à l'envoi d'une délégation parlementaire à Moscou pour essayer d'éclaircir, puisque vous en avez besoin, les intentions du gouvernement soviétique.

Nous avons d'autres possibilités. C'est le moment de les saisir, pour contribuer à favoriser la détente internationale. C'est le moment de le faire par un vote courageux, clair, lucide, français, par un vote qui signifie non aux accords internationaux et à la guerre, oui à la négociation pour la paix, par un vote qui signifie non à Krupp et aux SS, et oui à la grandeur de la France dans la sécurité collective organisée à une échelle vraiment européenne. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Pezet.

M. Ernest Pezet. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, la conclusion de mon intervention sera le contraire de celle de notre excellent collègue M. Berlioz; et cette alternance est significative. J'imagine, en effet, que s'il fallait chercher à donner une preuve du degré de liberté d'un pays, on la trouverait précisément dans cette alternance d'exposés contradictoires, véritable douche écossaise politique qu'un Parlement libre subit de bonne grâce au cours de longs débats. En effet, thèses chaudes, thèses froides, thèses tièdes ou thèses glacées, toutes se succèdent! (*Sourires.*) C'est le privilège — et la rançon — de la liberté. L'inconvénient, c'est que, au bout d'un trop long usage de cette double douche écossaise politique, les parlementaires finissent par être un peu lassés. L'ennui naquit un jour de l'uniformité: auquel cas, trop de discours, sur de trop semblables et uniformes thèses, ne peuvent, au bout de dix à douze heures de débats, qu'engendrer de la lassitude. L'orateur qui doit encore parler, après tant d'autres orateurs, n'a donc pas la ressource de dire des choses neuves, mais de dire les mêmes choses d'une façon aussi neuve et originale que possible. C'est ce que je vais essayer de faire.

Nous toucherons, du moins je l'espère, bientôt au terme de trois ans de contention et de litiges, trois années dont il n'est pas exagéré de dire qu'elles ont été désastreuses pour la sérénité, pour l'efficacité et l'équilibre de notre politique et aussi pour le moral de la nation.

La nation! comme elle a été écartelée, mesdames, messieurs, par des cas de conscience contradictoires, entre des impératifs opposés, bouleversée par des propagandes contraires!

Il est grand temps qu'elle retrouve son calme et j'espère qu'après le vote qui va intervenir, après que se seront calmées les agitations plus ou moins convaincues ou plus ou moins factices, notre pays, notre Parlement, la politique du pays, l'action du Parlement, retrouveront cette sérénité et ce calme sans lesquels un travail sérieux et fécond est impossible.

Mesdames, messieurs, pourquoi ce drame national? Pourquoi ces accords?

Comme notre rapporteur a eu raison de le préciser dès ses premiers mots, c'est à cause de la conférence de Yalta. C'est Yalta qui a été la cause originelle. Il faut le dire avec tristesse: à Yalta, Roosevelt et Churchill perdirent politiquement la guerre, dans le temps même où leurs armées assuraient la victoire militaire.

Mais, mesdames, messieurs, qu'est-ce perdre politiquement la guerre, sinon la perdre tout court? Staline, seul, la gagna politiquement. Que s'ensuivit-il?

Ce qui devait fatalement s'ensuivre, savoir un déséquilibre de puissance la puissance soviétique se maintenant au cœur de l'Europe, alors que s'éloignait la force américaine. Maintenue, que dis-je? Accrue et grossie par les forces satellites, alors que les armées anglo-américaines se désagrégeaient par une démobilisation et un désarmement hâtifs et précipités.

A Potsdam, cinq mois seulement après Yalta, il y avait Brennus à la table des négociations et son épée pesa lourd dans la balance; mais Brennus ce n'était ni Truman, ni Churchill; c'était Staline. Voilà pourquoi on peut dire que sans Yalta, ni notre nation, ni l'Europe n'auraient connu les tourments de conscience dont j'ai parlé et tant de dommages politiques, économiques et moraux. Yalta ce fut le reniement du principe essentiel de la charte de l'Atlantique, qui avait été notre viatique moral aux heures les plus sombres.

L'objet essentiel de la Charte, quel était-il donc? Il était essentiellement d'exorciser à jamais l'Europe et le monde de la politique des zones d'influence, parce que la politique des zones d'influence est fatalement génératrice de la domination des faibles par les forts. (*Applaudissements.*) A Yalta, la stratégie fut subordonnée à la diplomatie, c'est-à-dire que fut fixé d'avance, pour raisons politiques et par délimitation de la zone d'influence soviétique, le point de rencontre des forces occidentales et des forces soviétiques.

Voilà ce qui permit à celles-ci de s'implanter stratégiquement au cœur de l'Europe, à quelques centaines de kilomètres du Rhin, puis de s'y incruster pour faire prédominer, sous leur protection, les visées soviétiques à proche et à long terme, ensuite pour y installer des serviteurs fidèles depuis longtemps formés à Moscou, amenés dans les fourgons de l'armée rouge, absolument sûrs et au surplus bien tenus en mains. (*Applaudissements.*)

Tantôt, ce fut au mépris de certaines stipulations de Yalta et de Postdam sur la libre disposition des peuples et les élections libres destinées à former de libres gouvernements, grâce auxquelles Churchill et Roosevelt avaient candidement accepté le partage d'influences. Tantôt, comme à Prague, ce fut à la faveur d'un putsch longuement prémédité et préparé. De là, entre les alliés, d'abord le doute, bientôt la suspicion mutuelle, puis le constat de desseins hostiles et, pour finir, la rupture *de facto* de l'équivoque alliance du temps de guerre, la sécession, la guerre froide et la peur; cette peur si justement définie et analysée il y a quatre ans à la tribune de l'Organisation des Nations Unies par M. le président Spaak; cette peur dont j'ai pu dire un jour à cette tribune qu'elle jette les peuples dans un tourbillon, dans un cycle infernal. Le cycle de la peur qui engendre les abus de la force et des abus de la force qui engendrent la peur.

La ruse et la force de la tradition politique russe reprise par Staline, d'une part, de l'autre l'ignorance et le reniement des principes de la Charte de l'Atlantique, voilà l'explication de Yalta.

D'où, de causes à effet, la peur du monde libre. Cette peur, la guerre froide l'explique en même temps qu'elle l'entretient. D'où notre recherche de sauvegardes; d'où l'O. T. A. N., le Pacte de Bruxelles, l'intégration défensive occidentale — y compris l'Allemagne — d'où les accords de Paris, d'où ce débat.

Au sujet de ces accords, mesdames, messieurs, je me suis posé les questions que voici: premièrement, renversent-ils notre politique traditionnelle, dite de « l'alliance de revers »? C'est l'avis de l'U. R. S. S. et elle menace de sanctionner ce renversement par la dénonciation du traité franco-soviétique de 1944. Mais quels peuvent être pratiquement les conséquences de cette dénonciation?

Deuxième question: que sont ces accords par rapport à la politique de la France au cours des dix dernières années?

Troisième question: l'intégration, à l'O. T. A. N., d'une force nationale allemande doit-elle avoir pour conséquence fatale la renaissance d'une Wehrmacht?

Enfin, quant à la Sarre, où réside la garantie véritable, la seule sûre, de la durée de la symbiose économique franco-sarroise?

Je ne répondrai pas tout de suite à ces questions, me réservant, selon l'opportunité, au cours de la discussion des protocoles, de soumettre alors à votre jugement les réponses que je crois devoir donner à ces questions, questions qui, me semble-t-il, n'ont pas encore été évoquées, encore moins examinées.

Mon désir, c'est de poser une question dont j'ose dire qu'elle est préalable, parce que capitale. Elle est capitale car si l'on

y répond par la négative, mieux vaut arrêter là ce débat, renoncer à discuter des accords menacés d'inefficacité. Je m'explique.

Les accords européens que nous discutons ne sont pas seulement de défense, mais ils sont aussi de coopération extra-militaire, du moins ils doivent l'être. Pourront-ils avoir de l'efficacité s'ils ne sont pas appliqués de bonne foi, c'est-à-dire avec loyauté, en mutuelle confiance, avec un amical vouloir, pour des fins communes dont la poursuite persévérante atteste et garantisse une réelle communauté de destin ? Assurément non. Sans cette bonne foi, pas d'illusion, ces accords seront sans efficacité.

Cela dit, vous pressentez ma question: cette bonne foi, cette confiance, ce bon vouloir indispensables au jeu normal et bénéfique des accords, sont-ils possibles, et à quelles conditions ? La France et l'Allemagne peuvent-elles accomplir un effort mutuel de compréhension réciproque, de rapprochement et d'entente ? L'Allemagne en est-elle ou en deviendra-t-elle capable ? Pas d'ambiguïté ! Quelle que soit notre volonté de rapprochement avec l'Allemagne, qu'elle n'attende pas de la France une absolution des fautes de ses gouvernements; jamais la France n'absoudra, pas plus le pangermanisme de ses agressions, qu'il n'absoudra le nazisme de ses crimes !

Mais du moins elle peut, à l'appel de la froide raison, reprendre à l'égard de son ennemie vaincue le grand effort de réconciliation qui fut mené pendant plus de dix ans après la première guerre.

Mesdames, messieurs, l'accession de l'Allemagne à l'O. T. A. N. par le truchement du traité de Bruxelles devait avoir pour conséquence la création d'une force nationale allemande, d'où la crainte, dont je parlais tout à l'heure, d'une renaissance que l'on dit fatale de la Wehrmacht. Mais outre cette crainte, deux motifs font encore hésiter certains à ratifier ces accords; d'une part, l'affirmation, passée en forme de slogan, du caractère héréditaire de l'antagonisme allemand; d'autre part, l'obsédant souvenir des crimes du nazisme et la crainte de son retour.

L'Allemagne, dit-on, n'est-elle pas séculairement notre ennemie, n'est-elle pas notre ennemie héréditaire ? Son hostilité à l'égard de la France ? mais, n'est-elle pas inscrite, pour ainsi dire, au livre de la fatalité par la géo-politique elle-même ? Qu'attendre donc de cette Allemagne réarmée sinon de nouvelles menaces, de nouveaux retournements vers l'Est, une nouvelle frénésie révisionniste pour la reconquête ?

Parlons de sang-froid. Ennemie séculaire ? Historiquement, ce n'est pas exact. Quelle est l'Allemagne qui nous a attaqués et envahis trois fois, c'est l'Allemagne unifiée: elle n'a pas un siècle d'existence. Héréditaire, soit, mais d'une hérédité relativement brève, deux générations, de 1870 à ce jour.

Ennemies séculaires et héréditaires, certes oui, dans le lointain passé, l'Espagne, la maison d'Autriche et l'Angleterre. Songeons que de la guerre de Cent ans à l'Entente cordiale, pendant près de six siècles, c'est-à-dire de 1337 à 1904, l'Angleterre et la France se heurtèrent sur l'ancien et le nouveau continent et sur toutes les mers. En 1914 encore, dans mon pays natal, deux paysans en querelle, qui voulaient se lancer la plus grosse insulte, disaient: « Espèce d'Anglais », en ajoutant de surcroît un qualificatif fort infamant. En 1940, souvenons-nous-en, quels étaient encore les sentiments, je devrais plutôt dire les réflexes des grands chefs de notre marine ? (*Approbation.*)

La vérité, mesdames, messieurs, c'est que le concept d'ennemi héréditaire est sans valeur politique et sans base rationnelle. Dans les temps modernes, selon l'entrecroisement des intérêts, l'ennemi d'hier, dit « héréditaire » peut devenir un allié, sinon un ami, et vice versa. Songeons à l'Italie.

Sait-on que, pendant trois siècles de notre lutte contre les Hasbourg, il y eut, dans presque toutes les batailles, plus d'Allemands dans notre camp que dans celui de la maison d'Autriche ?...

M. Pinton. C'est très vrai !

M. Ernest Pezet. ...on peut, on doit même parfois invoquer l'histoire et ses leçons pour justifier, pour étayer une politique. Mais c'est toute l'histoire qu'il faut consulter, et non pas des extraits d'histoire plus ou moins arbitrairement choisis pour défendre une thèse. La probité intellectuelle, je dirai même l'instruction élémentaire, nous oblige à dire que l'histoire de la France et de l'Allemagne remonte tout de même au delà de 1871.

On nous dira certes: qu'importe l'histoire du temps lointain ? Ce qui compte aujourd'hui c'est l'histoire contemporaine, celle que nous avons vécue. N'a-t-elle pas seule valeur actuelle pour fonder une politique actuelle ? Or, ajoute-t-on, que nous a appris cette histoire vécue et, par quelles sanglantes leçons, sinon ce qu'est dans son tréfonds la nature allemande: agressive quand l'Allemagne est puissante, cynique et cruelle jusqu'à l'inhumanité dans la victoire, dès que lui résiste la fierté du vaincu. Les S. S. et la Gestapo, leur racisme criminel et les tortures, les déportations, la chasse à l'homme, les Oradour, les camps de concentration, les fours crématoires, les chambres à gaz, la voilà bien, l'Allemagne secrète et profonde, quand le démon de la domination la possède, et il la possède périodiquement. Et c'est à cette Allemagne-là qu'on veut redonner l'instrument habituel de la puissance, dont elle mésuse si aisément, c'est cette Allemagne qu'on veut induire en tentation de domination ? Quelle folle aventure et quel risque ! Voilà l'objection.

Mesdames, messieurs, ce n'est pas douteux: sur le plan affectif, dans l'ordre de la sensibilité, à dix ans seulement des drames de l'occupation — et quels drames — cette crainte obsidionale, cette répulsion sentimentale devenue chez certains incoercible ne s'expliquent que trop. Mais, hélas ! la cruauté est de toutes les époques et de tous les pays quand la passion déchaînée par la guerre l'emporte sur la raison. Et, entre 1939 et 1945, oserait-on dire que la cruauté n'a été que dans un pays, et dans un seul camp ? L'Est en fut-il innocent ? Vous savez bien que non. Jusque sur notre sol, messieurs, n'y eût-il pas une gestapo qui était la milice ? Ne s'égalait-elle pas aux S. S. ? Marx Dormoy, Georges Mandel n'en furent-ils pas les victimes, pour ne citer que les plus célèbres ?

Quoi qu'il en soit, il est bien compréhensible que la grande masse des Français ait encore le cœur à vif au souvenir du martyre de la patrie et des supplices infligés à tant de patriotes. (*Applaudissements.*)

Toutefois, sur le plan rationnel, dans l'ordre du réalisme politique, il en est, il doit en être autrement. L'indignation, même la plus légitime, peut bien soulever les orateurs et inspirer les poètes vengeurs, mais elle trouble les vues et elle fausse le jugement des hommes politiques.

Pas un homme politique sérieux, je veux dire qui pense avec sérénité, avec calme, dont la sensibilité ne soit pas étouffée, certes, mais réglée et contenue dans de justes limites, pas un homme politique sérieux, dis-je, qui ne doive reconnaître ceci: toute politique de paix en Occident, toute politique d'organisation de l'Europe libre exige, qu'on le veuille ou non, de mutuelles approches franco-allemandes, un effort de réconciliation en pleine lumière et en pleine vérité, une coopération à long terme avec le peuple allemand.

Rappelons-nous à ce sujet, ce qu'il advint, dans l'après-guerre 1914-1918. Certains d'entre vous, mes chers collègues, pas très nombreux, l'ont vécu et l'ont même vécu politiquement: ils porteront témoignage de la véracité de ce rappel d'histoire. Jusqu'à l'avènement de Hitler, tous les hommes et tous les partis de gauche, la majorité des anciens combattants, une foule de catholiques, et des plus autorisés, militaient pour le rapprochement franco-allemand.

Qui donc s'y opposait ? Seuls les nationalistes de toutes obédiences. On devait en retrouver de nombreux dans le camp des serviteurs du nazisme. Les plus sincères et les plus fervents de ces pionniers, clairvoyants et pour cause, ceux qui avaient le plus de mérite d'ailleurs à cette entreprise intelligente et généreuse, ceux qui pouvaient parler avec le plus d'autorité, parce que leur patriotisme ne pouvait pas être suspecté, c'étaient bien les anciens combattants et les grands mutilés: gueules cassées du colonel Picot, grands mutilés du général Malterre, les centaines et les centaines de milliers de combattants de l'Union nationale des combattants, de l'Union fédérale et d'autres associations importantes.

Or, messieurs, en grande, en très grande majorité, en 1923, cinq ans après la fin de la guerre et quatre ans après le traité de Versailles, la masse des anciens combattants prit en charge les *Cahiers de la France combattante;* je m'excuse de préciser que j'avais eu l'honneur d'en être le rédacteur.

Or, que disaient ces Cahiers au sujet de l'avenir des relations franco-allemandes ? La citation sera brève, messieurs, mais je ne doute pas qu'elle vous émeuve et peut-être même qu'elle vous surprenne, tant fut grande et précise la clairvoyance des anciens combattants, seize ans avant le déclenchement de la deuxième guerre:

« Pour l'avenir, pacification des armes. La force peut être dominée. Les traités peuvent être dénoncés. Si des haines

entretenues, des mésintelligences non éclaircies, des rivalités économiques non équilibrées dressent à nouveau, les uns contre les autres, les contractants, le vainqueur d'aujourd'hui sera peut-être demain le vaincu.

« C'est pourquoi les anciens combattants, inspirés, non par un pacifisme utopique, mais par un désir de pacification efficace, ne se prêteront jamais à une politique qui aurait pour mobiles les haines internationales et les répulsions sentimentales, même vis-à-vis de l'Allemagne. Ils se refusent à se reconnaître fatalement condamnés à dresser à tout jamais contre ce peuple leur cœur et leurs bras, au risque certain de voir se ranimer un jour la guerre des armes, parce que la guerre des âmes se sera perpétuée.

« Un jour, l'Allemagne recouvrera la plénitude de sa force et de ses ambitions. Un jour, la Russie renaîtra et reconstituera son unité nationale. A aucun prix, il ne faut qu'une politique à courte vue et routinière fasse tourner contre nous le relèvement combiné de ces deux peuples. » (*Applaudissements.*)

Cela était écrit, je le répète, dès 1923 !

Je poursuis: « Comme la haine et la colère, le calme et la douceur sont contagieux. Calme, douceur, maîtrise de soi, ces qualités sont l'apanage des peuples droits, vigilants et forts. »

Les hommes qui pensaient cela, qui signaient cela, qui votaient ces Cahiers dans la plus grande des associations — 86 p. 100 des mandats exprimés dans le congrès national les adoptèrent — ces hommes avaient combattu quatre ans. Ils n'étaient pas seulement la France combattante. Ils étaient les témoins de la France sanglante. Ce n'était pas 600.000 morts qu'ils pleuraient, comme les pleurent combattants et résistants de la dernière guerre: 200.000 militaires et 400.000 civils. Ils pleuraient 1.393.000 camarades tombés au champ d'honneur; et ils étaient les camarades de 750.000 mutilés.

Ils avaient connu les nappes de gaz, les fours crématoires en plein air dans les combats au lance-flammes, l'enfouissement dans les cratères des mines, l'enfer de Verdun, d'Ypres, des Eparges et de maints autres lieux de supplice et d'héroïsme.

Et cependant, cinq ans après l'armistice, quatre ans après le traité de paix, ils avaient repris leur sang-froid. Ce sont eux, je le répète, qui prirent la tête du mouvement de rapprochement franco-allemand jusqu'à l'avènement d'Hitler qui, lui, sonna le glas du rapprochement des Français libres, républicains et patriotes. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

A la vérité, messieurs, l'Allemagne a une personnalité à elle propre comme nous avons la nôtre. Ce serait sottise de sa part que de nous demander de renoncer au libre épanouissement de notre personnalité et de même, de notre part, de lui demander de renoncer à la sienne.

Ce qu'il faut, c'est trouver le moyen, non point de réduire ces personnalités l'une à l'autre, non point de leur interdire une expansion pacifique, normale pour tous les peuples, mais de les ajuster l'une à l'autre, et surtout de ne jamais considérer la solution guerre comme la solution fatale de leur disparité.

Le décisif moyen d'y parvenir, c'est de faire appel aux techniques de la paix et aux ressources de l'économie. Il s'agit de changer le plan des préoccupations des gouvernements et des peuples, de regarder en avant vers la construction de fondements économiques pour bâtir un nouvel édifice européen et non en arrière, vers les rancunes et les passions de la guerre.

Il faut transposer le plus qu'il se peut dans l'économique les problèmes politiques, pour y chercher par la coordination des intérêts, par la satisfaction des besoins quotidiens des peuples leur vraie et décisive solution.

La paix, messieurs, ne se parle pas, ne se plaide pas. La paix est un acte, elle se crée, elle s'organise; il y a un esprit de paix à développer, des institutions de paix à perfectionner, des techniques de paix à mettre en œuvre, tourmente après tourmente, jour après jour.

Mais, s'il s'avérait, messieurs, que l'Allemagne ne peut pas ou ne veut pas s'articuler de bonne grâce à une Europe pacifique, il faudrait travailler sans trêve pour que l'organisation économique de l'Europe en vue de la paix et de ses bienfaits sociaux devienne vite assez forte pour l'y entraîner. De grâce, ressaisissons-nous; sinon la haine se perpétue, qui engendre la guerre; coordonnons les économies, sinon, ce sera la misère et la bolchévisation. Préparons la fédération européenne; sinon, une guerre monstrueuse sera difficilement évitée. (*Applaudissements.*)

A ce point de mon intervention, messieurs, je vous dois un aveu: je viens presque d'abuser de vous.

Par une innocente supercherie — que vous me pardonnerez bientôt — depuis trois minutes, je viens de faire une citation.

Qu'ai-je donc cité ? J'ai cité un discours sur le problème allemand prononcé à la Chambre des députés. A quelle date ? Le 7 novembre 1930! Laissez-moi vous dire, aussi, qu'il fut salué par les applaudissements conjoints d'André Tardieu, d'Aristide Briand et de Léon Blum, qui vaient plusieurs fois interrompu l'orateur par les mots: « Très bien! Très bien! ».

Messieurs, si j'ai rusé un peu pour rappeler ces phrases d'il y a vingt-cinq ans, que vous avez pu croire pensées et écrites aujourd'hui, me permettrez vous de dire que ce n'était peut-être pas sans raison.

A la vérité, que disait cet orateur que je ne dois pas nommer ? Il disait qu'il fallait faire appel à l'économique et à la technique de la paix et construire des fondations économiques à une entente franco-allemande, qu'il fallait organiser économiquement une Europe de paix pour y articuler l'Allemagne.

C'était vrai alors, mais mal compris; c'est plus vrai encore aujourd'hui, mais mieux compris et déjà entrepris. N'est-ce pas là une politique fort actuelle, celle que nous nous efforçons de faire ? N'est-ce pas le sens, le but de la politique d'organisation européenne du conseil de l'Europe, de la communauté européenne du charbon et de l'acier, du traité de Bruxelles et des accords aujourd'hui en discussion, qui s'insèrent dans ce traité ?

Mais, me dira-t-on, ce sont là propos pour les besoins de la cause, propos d'homme tranquille, un peu trop oublieux de l'occupation et de ses drames, propros d'homme soucieux de se justifier, de ratifier les présents accords. Que pensiez-vous donc de l'Allemagne au temps où nous étions ses victimes et ses esclaves ? Je vais vous le dire.

J'ai sous les yeux une brochure qui ne fut ni pensée, ni écrite pour les besoins de la cause. Elle fut rédigée par mes soins, en novembre 1943, et diffusée par plusieurs de nos groupes clandestins. Elle avait été imprimée sur les presses de *La Démocratie*, de Marc Sangnier, par mon camarade d'action du *Sillon*, Charles Geeraert. Mon ami fut arrêté une heure après que je venais de le quitter, dans le sous-sol de l'imprimerie; il est mort à Buchenwald. Voici le titre de cette brochure: « Les relations internationales entre les peuples après la guerre et la politique extérieure de la France » et le sous-titre: « Défense du principe fédératif ».

En voici un bref passage: « Les rapports franco-allemands d'après-guerre. — La France pourra et devra faciliter la réintégration de l'Allemagne vaincue à sa place normale dans le cycle européen ». Et plus loin: « Nous avons eu trois guerres avec notre voisin de l'Est en 70 ans. Nous ne pouvons plus être étonnés par les manifestations de son esprit de conquête. Nos réactions sont plus réfléchies que celles des autres pays d'Europe. Or, nous savons que l'existence de 70 millions d'Allemands au centre de l'Europe est un fait.

« Il est incontestablement nécessaire que tout soit fait pour que cette masse soit soustraite à l'influence dominante des Prussiens. L'Allemagne et les Allemands représentent une force économique, une capacité industrielle, une puissance de travail dont l'Europe et le monde ont besoin.

« Le rapprochement franco-allemand a toujours été une nécessité, à la fois pour la paix et pour une meilleure utilisation des richesses en Europe. Il faut que l'apaisement se fasse, une fois justice rendue. C'est la France qui est la plus qualifiée pour s'entremettre à cet effet. — Novembre 1943, dans la clandestinité. »

Mais au fait, mes chers collègues, n'est-ce pas précisément ce à quoi, au dire du journal *Le Monde*, il eût été sage de s'appliquer dès le lendemain de la guerre ? Au dire du *Monde*, dis-je. Cela vous étonne-t-il ? Alors, écoutez ce texte. Il est tout récent. Il date du 19 mars. C'est la conclusion de l'éditorial du grand journal du soir, dont on ne peut pas dire qu'il soit éperdu de tendresse pour les accords que nous discutons.

« La véritable carte à jouer au lendemain de la guerre par la France n'était pas de revendiquer un strapontin à la table des Grands pour y manger le « petit biscuit » que Winston Churchill voulait bien lui donner. Elle aurait été de prendre la tête du mouvement d'unification européenne en donnant le plus rapidement possible leurs chances aux Allemands.

« Ceux-ci, purgés par une écrasante défaite de leur fol impérialisme, auraient été en état de constituer, avec nous et quelques autres « petits », la troisième force dont le monde avait tant besoin alors et dont l'absence aujourd'hui se fait si cruellement sentir. » (*Le Monde*, 19 mars 1955, page 1, colonne 1.)

Je me hâte de clore cette intervention: comme je l'ai dit plus haut, s'il y eut pour la France un ennemi séculairement héréditaire, ce fut bien l'Angleterre. Or, souffrez que je fasse, en terminant, une référence imprévue à l'autorité du philosophe Saint-Simon et de l'historien Augustin Thierry pour justifier à la fois la politique de réconciliation franco-allemande et la politique d'organisation européenne.

C'était en 1814, au paroxysme des luttes franco-anglaises, au sortir du blocus continental, à la veille de Waterloo. Ce n'est pas peu dire! Or, les deux grands esprits que j'ai nommés publiaient en collaboration un opuscule dans lequel ils présentaient comme le prélude indispensable à toute association européenne plus large, à la veille, j'y insiste, de Waterloo, au lendemain du blocus continental, savez-vous quoi ? L'alliance franco-anglaise. Ecoutez-les:

« Les maux commenceront à devenir moindres, les troubles à s'apaiser, les guerres à s'éteindre. A la vérité, on ne sait pas si la France et l'Angleterre, unies dans une collaboration permanente, parviendront à rassembler autour d'elles les autres pays dans un ordre juridique durable; mais il est bien sûr que, en dehors de leurs efforts conjugués, pendant une longue période il n'y aura pour le continent ni repos, ni stabilité ! »

Les vues pertinentes de philosophe Saint-Simon et de l'historien Augustin Thierry, quant à l'Angleterre, sont aujourd'hui parfaitement valables à l'égard de l'Allemagne et de la France. A mon sens, l'occasion et le moyen d'agir dans le même esprit et pour les mêmes buts nous sont offerts aujourd'hui. Les laisserions-nous échapper ? Alors, mesdames, messieurs, prenons-y garde. Nous stériliserons le présent et compromettrons l'avenir. Si douloureux que soient les cœurs, quand la mémoire résuscite un sanglant, un inhumain passé et si récent, reprenons notre sang-froid au commandement de la raison et de la nécessité. Dominons la crainte obsessionnelle que l'histoire contemporaine inspire à d'aucuns. Délivrons-nous aussi du complexe d'infériorité et de ce phénomène d'inhibition qui paralysent notre être national, et ses activités tant intérieures qu'extérieures.

Il ne faut pas, mesdames, messieurs, que, dès aujourd'hui, dans l'ensemble du monde libre, hors des frontières, demain, dans notre propre pays, l'on puisse dire des sénateurs qui sont sur ces bancs, oui messieurs, qu'on puisse dire de nous ceci: tenaillés par la crainte, obsédés par le passé, tourmentés par le présent, l'avenir leur a échappé, pour le malheur de l'Europe à protéger et à construire et pour le malheur de la paix à protéger et à organiser.

Je veux vous laisser, mes chers collègues, sur un mot d'optimisme. Je l'emprunte à un grand philosophe chrétien Frédéric Ozanam:

« Défions-nous d'une sagesse qui n'aurait que des craintes et souvenons-nous que l'espérance est une vertu. » (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. Jacques Debû-Bridel. Mes chers collègues, hier, pour réfuter un remarquable exposé de notre collègue M. Pinchard, M. le président du conseil nous faisait une improvisation avec son brio et son talent habituels pour nous engager à voter les traités qui nous sont présentés.

A l'entendre, nous n'avions pas à céder à je ne sais quel chantage, mais nos alliés atlantiques étaient en droit d'exiger de nous le vote de ces traités. L'Allemagne, nous disait-il encore, est une grande nation en plein travail et en plein essor et, un jour ou l'autre, elle réarmera. Enfin, ajoutait-il, avant toute chose, nous sommes pour la réconciliation franco-allemande.

Sur ces points, nous serons facilement d'accord. Je laisserai à une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne, à mon collègue et ami M. Torrès, le soin de traiter le problème des rapports entre les traités de Paris et de Bonn et les traités de l'Atlantique.

Seulement, monsieur le président du conseil, permettez-moi de vous le dire, je n'ai pas l'impression que la thèse que vous avez plaidée hier était bien celle concernant le problème que nous avons à résoudre aujourd'hui. Ce problème est essentiellement différent du sujet de votre exposé.

Le problème qui se pose à nous est uniquement de savoir si à l'heure actuelle, si en l'année 1955, le réarmement de la République fédérale de Bonn est nécessaire ou si ce réarmement est dangereux. C'est là le seul problème!

Il s'agit aussi de savoir si les traités qui nous sont présentés servent ou ne servent pas cette réconciliation franco-allemande que nous désirons; s'ils portent en eux, comme le croit M. le président Pernot, la paix, ou si, au contraire, ils sont essentiellement une cause de guerre.

Voilà le problème et tant qu'on ne m'aura pas démontré le contraire, je serai de ceux qui pensent que par ces traités, dont les défenseurs s'avouent convaincus, s'engagent par résignation, nous allons, au contraire, faire un pas dans la voie dangereuse de la guerre et du durcissement des relations internationales.

C'est un député allemand, M. Becker, qui, au cours de la discussion au Bundestag, affirmait l'autre jour:

« Le traité — les traités aurait-il pu dire — par son manque de clarté risque d'envenimer plutôt que d'améliorer les relations franco-allemandes ».

Ces traités, et cela est plus frappent encore à la seconde lecture qu'à la première, sont surtout remarquables par leurs incohérences et leurs contradictions.

On me dira, peut-être, je le sais bien, que l'on peut se passer de traité, comme pour l'entente cordiale. JeJ l'entendais déclarer tout à l'heure avec véhémence à cette tribune. D'accord! mais il y a de bons et de mauvais traités. Votez au moins des traités bien faits, car les mauvais contrats sont des sources de procès et les peuples payent parfois très cher les procès entre nations.

Ces traités sont faits comme le manteau d'arlequin, des lambeaux des accords de Potsdam auxquels on a mélangé des morceaux du traité de Bruxelles, auxquels on vient de joindre quelques pièces nouvelles qui comportent l'armée allemande, la souveraineté de la République fédérale de Bonn et certains concepts qui tendent à transformer l'adversaire vaincu de la veille en un nouvel allié. Seulement, les articles de ces traités sont contradictoires. On se rendra compte que l'on parle de souveraineté allemande, mais qu'immédiatement les alliés se sont réservé, en partant des traités de Potsdam, un droit de contrôle sur cette nation soit-disant souveraine et soi-disant alliée.

Je ne veux pas entrer dans les détails et l'analyse de ces contradictions, mais elles sont, et elles seront pour demain, une source perpétuelle de revendications allemandes, notamment en ce qui concerne le droit d'occupation dont nous maintenons le principe, mais dont nous réservons à l'Etat souverain de Bonn l'exercice.

Oui! Ces traités portent en eux-mêmes bien des sources d'agitation irrédentiste et nationaliste. Ne pensez pas qu'en les votant dans un geste de résignation ou de lassitude vous soyez débarrassés à tout jamais des traités de Bonn et de Paris.

A chaque moment, ils seront la source de nouveaux conflits, de nouvelles revendications et ils empoisonneront pendant des années l'atmosphère internationale.

Monsieur le président du conseil, vous nous avez dit hier:

« Allons-nous tarder à nous entendre avec l'Allemagne ? N'allons-nous pas refaire, avec l'Allemagne d'aujourd'hui, ce qu'on a fait avec l'Allemagne de Weimar ? Ne va-t-on pas attendre une nouvelle Allemagne menaçante pour concéder à cette Allemagne menaçante ce que nous avons refusé à une Allemagne amie ? ».

Monsieur le président du conseil, je me permets de remarquer et de dire que cette objection n'est pas valable parce qu'il n'y a pas de comparaison avec l'Allemagne de Weimar militante, avec l'Allemagne qui a essayé, avec un Rathenau et un Erzberger, d'exécuter le « Diktat de Versailles », comme on disait outre-Rhin, et l'Allemagne de Bonn. L'Allemagne qui demande ses frontières de 1937, l'Allemagne groupée autour du chancelier Adenauer est-elle cette Allemagne pacifique ?

Alors, là, je me permets quand même de songer à ce courant qui fut si puissant, qui a poussé l'Allemagne et ceux qui furent les adversaires véritables du nazisme contre le réarmement, contre les accords de Paris, contre le traité de Bonn.

Contre le traité de Bonn, on rencontre les syndicats ouvriers dans leur absolue totalité. J'ai ici, mais je ne veux pas allonger ce débat, le dernier appel adressé encore, à la veille des discussions, par le parti socialiste allemand de Ollenhauer. Il est assez curieux que ce soit moi qui aie apporté à cette tribune l'appel du parti socialiste allemand. (*Sourires.*)

Il est d'autres partis parmi les victimes des nazis. Il y a ce parti de la paix qu'on a appelé le « parti des pasteurs », le parti de Heinemann et de Niemöller qui ne cesse de nous avertir, de nous alerter et de nous dire: « Faites attention! en réarmant l'Allemagne aujourd'hui, vous allez recréer le militarisme allemand dont l'Allemagne commençait seulement à se guérir ».

Je ne veux pas dépasser mon temps de parole. Je ne veux pas alourdir le débat, mais vous me permettrez quand même de vous lire ici une lettre reçue du pasteur Heinrich Grüber:

« Des noms comme Oradour, Lidice, Auschwitz pèsent lourdement sur ma conscience. Lorsque dans les camps de concentration — car il était une victime de Hitler — nous étions battus, torturés en même temps que nos camarades étrangers, nous subissions les mêmes souffrances; mais pour nous, qui étions Allemands, à ces souffrances s'ajoutait une honte combien plus forte, car ce qui était fait dans ces camps, l'était au nom du peuple allemand, au nom du gouvernement allemand et par des hommes qui s'affirmaient et qui étaient, eux aussi, Allemands!

« Du temps de l'hitlérisme, nous nous sommes souvent demandé avec angoisse: est-ce que les hommes politiques de l'étranger ne voient pas ce qui se passe chez nous. Aujourd'hui, beaucoup de mes amis sont réduits à se poser avec moi la même question: est-ce qu'on voit à l'étranger ce qui se passe actuellement.

« Aucun peuple ne tire la leçon de son histoire. Aucun diplomate — monsieur le ministre des affaires étrangères — ne tire, hélas! les leçons de ses fautes, car aucun n'a le droit de reconnaître qu'il a commis des fautes. Mais nous qui avons lancé cet avertissement solennel en 1953, qui avons vécu dans les camps de concentration, nous vous appelons solennellement à ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard. Les solutions qu'on essaie d'imposer à l'Allemagne à l'heure actuelle ne diminuent pas le danger; elles l'augmentent à l'infini. »

J'ai là encore d'autres appels, d'autres messages du même genre du pasteur Wolfgang Scherffig, du docteur Hans Iward, de M. Heinemann, ancien ministre de l'intérieur de la République de Bonn. Tous leurs témoignages concordent.

Quel est le problème? Au lendemain de la guerre, l'Allemagne, divisée, morcelée, pilonnée a expié justement et lourdement les crimes du nazisme qu'elle avait porté au pouvoir. Mais toute une jeunesse allemande monte, une jeunesse allemande qui a souffert, une jeunesse allemande qui s'est rendue compte des dangers de ce militarisme et cette jeunesse allemande ne demande qu'à renouer avec une vieille tradition, qui est la vraie tradition de la civilisation allemande.

Monsieur le président du conseil, vous nous disiez: Il faut se réconcilier avec l'Allemagne. Oui, bien sûr! L'Allemagne est une très grande nation occidentale. Elle a, depuis le Moyen-Age donné à la civilisation européenne des apports qui comptent parmi les plus grands. Fils de la Réforme, je me renierais moi-même si je reniais ici l'Allemagne de Martin Luther. Allemagne protestante, Allemagne catholique, Allemagne de Kant, Allemagne de Gœthe, Allemagne de Karl Marx aussi. Voilà l'Allemagne qui manque à l'Europe, celle que nous décrivait Mme de Staël. Au détriment de cette Allemagne, depuis plus de 150 ans, un état militariste s'est imposé avec le caporalisme allemand, le grand état-major allemand. Il a fait de cette Allemagne une nation de proie qui, pendant plus d'un siècle, pendant 150 ans exactement, a été une cause de guerre perpétuelle, une menace de guerre pour l'Europe. Or, l'Allemagne est en train de se guérir. L'Allemagne, aujourd'hui, c'est une morphinomane qui se guérit de sa drogue. Le moindre degré de drogue rendue au malade est dangereux.

Voyons les faits. Vous voulez armer douze divisions. Je ne m'effraye pas tant des effectifs de ces douze divisions, mais du fait qu'elles seront constituées par la jeunesse allemande. Par qui encadrerez-vous ces jeunes Allemands? Je ne veux pas présentement discuter la bonne volonté de M. Blank, mais où trouverez-vous des sous-officiers? Où trouverez-vous les officiers subalternes? Où trouverez-vous les officiers supérieurs? Quel sera votre état-major? Vous aurez uniquement pour encadrer cette armée allemande, les hommes qui ont été élevés dans les camps de jeunes führers, qui se sont promenés de Paris jusqu'aux portes de Moscou, d'Athènes à Tobrouk avec la Wehrmacht de Hitler.

C'est comme si la Restauration avait livré la jeunesse française aux demi-soldes! Vous êtes en train de réarmer l'Allemagne, c'est un danger, mais, dans les conditions présentes, vous livrez, et c'est bien plus grave, la jeunesse allemande au militarisme allemand. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite et sur quelques bancs au centre et à l'extrême gauche.*)

Demain, lorsque ce militarisme aura triomphé, lorsque le prestige de l'uniforme sera devenu une réalité allemande, quand l'Allemagne se dressera contre vous, vous serez forcés de vous avouer: « Nous avons abandonné, nous avons trahi les pacifistes allemands, ceux qui étaient les représentants de l'Allemagne auxquels nous devons et nous voulons faire confiance. »

Mesdames, messieurs, je vous le demande, est-ce là véritablement le rôle que doit tenir dans l'Europe, la France, la France des « Droits de l'Homme », la France chrétienne? Je ne le crois pas. Je ne crois pas qu'il soit de notre rôle de condamner ou d'abandonner au désespoir les forces de paix allemandes et de rendre toute sa puissance au grand état-major allemand. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est là le premier aspect du problème que nous avons à aborder. Mais, enfin, la vie politique, je le sais, peut avoir de lourdes et impérieuses nécessités.

Monsieur le président du conseil, si vous veniez nous dire: « L'indépendance de la patrie est menacée, le danger pèse sur nos frontières, les divisions de Tartares nous menacent, il faut défendre le sol de la patrie! », vous savez bien que ni moi, ni aucun de mes amis, nous ne sommes de ceux qui se sont refusés à défendre le sol de la patrie.

Nous l'avons fait contre les occupants à l'heure où tant d'autres désespéraient. Nous l'avons fait avec tous les hommes de courage, avec les communistes, entre autres, ce que certains n'ont pas compris et nous reprochent, ce dont nous ne rougirons jamais, car il s'agissait alors de sauver la France. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, au centre et de la droite et sur divers autres bancs.*)

Monsieur le président du conseil, si vous nous apportiez cette démonstration, je dirais: oui, bien qu'il soit terrible de risquer la carte allemande pour défendre les frontières de la France.

Mais je ne crois pas qu'il s'agisse de cela. Monsieur le président du conseil, vous ne nous appelez pas à la guerre, vous venez de nous déclarer, au contraire: dès que nous aurons ratifié, dès que nous aurons laissé se déchaîner le mécanisme de ces traités dangereux et qui portent tant de causes de conflit en eux-mêmes, alors nous négocierons, car la paix est possible, car on peut s'entendre avec l'Est, car, après tout, je ne désespère pas de la paix.

Permettez-moi, alors, de trouver cette politique inconsistante. Ou vous estimez en votre âme et conscience que la patrie est en danger, et vous vous résignez d'ajouter peut-être un péril allemand au péril russe, vous nous demandez de recourir à cette ultime chance. Nous vous disons: oui, si vous nous le démontrez!

Mais vous venez nous affirmer: je crois à la paix, je crois à la possibilité de la négociation. Cependant, avant tout, nous allons laisser naître en Europe ce nouveau risque de guerre et nous négocierons après.

Je ne crois pas que cela soit une politique, en sagesse et en raison, défendable.

Le problème qui se pose est le suivant: sommes-nous obligés, sur un diktat de nos alliés, de réarmer l'Allemagne? Ou sommes-nous capables d'ouvrir ces négociations que vous voulez faire demain et au moment où vous aurez tout concédé à l'Allemagne et où vous aurez rompu avec l'U. R. S. S.. Les négociations seront-elles, alors, encore possibles?

Nous avons entendu tout à l'heure un violent réquisitoire contre la politique de l'U. R. S. S. Assurément, personne ne me contredira, au lendemain de la libération et de la victoire, l'Europe occidentale s'est sentie menacée par l'expansion de la Russie soviétique, mais cela ne peut pas nous faire oublier non plus tout ce que la Russie soviétique avait fait pour les nations démocratiques et pour la défense des peuples, quand le nazisme nous tenait tous à la gorge.

Enfin, j'ai voté comme vous le traité atlantique. Je suis de ceux qui l'ont voté et mes amis et moi n'avons absolument pas l'intention de le renier. Seulement, pour nous, le traité atlantique n'a pas pu avoir comme résultat de compromettre l'indépendance française car, à ceux qui disent aujourd'hui: « Ces traités sont-ils supérieurs à la C. E. D.? », je réponds: oui, si, à l'heure présente, la France a véritablement conservé son indépendance et sa souveraineté.

Si nous avons rejeté la C. E. D. pour apprendre aujourd'hui que nous avons aliéné notre indépendance et notre souveraineté par le pacte Atlantique, ce n'était vraiment pas la peine de mener la bataille que nous avons si heureusement engagée et gagnée.

Peut-on négocier aujourd'hui ? Il y a des difficultés, certes, mais il y a aussi, à l'horizon, des signes de paix. Je voudrais savoir si vous voulez vraiment négocier. Le 15 janvier 1955, le gouvernement russe a fait savoir au Gouvernement français, par une note qui n'est un secret pour personne et qui a reçu la consécration officielle du bulletin édité par le bureau soviétique d'information, qu'elle était prête à engager des négociations pour des élections libres et démocratiques en Allemagne et la réunification de ce pays.

Il y a eu, ensuite, une déclaration de M. Molotov à la presse américaine et, enfin, cette conférence internationale de Varsovie à laquelle un de mes collègues a fait allusion tout à l'heure.

Je ne lui opposerai pas l'histoire de la Pologne crucifiée. Elle est douloureuse. La Pologne a saigné au cours des siècles. Evidemment, la Russie et la Prusse l'ont tour à tour partagée et piétinée. Elle est aujourd'hui en paix avec l'U. R. S. S. Ce n'est véritablement pas à l'intérieur de ce débat, de discuter du sort de la Pologne. Le tout est de savoir si, en l'an 1955, les gouvernements occidentaux, et particulièrement le Gouvernement français, a la possibilité de négocier avec l'U. R. S. S., pour régler le problème allemand.

Qu'avons-nous appris par ces notes, par les déclarations de Molotov, par ces propos échangés entre parlementaires à Varsovie ? Nous avons appris que, en fait, la Russie soviétique, pour éviter le réarmement allemand, peut-être estimant avec raison que l'impérialisme allemand n'est pas sans danger, est prête à offrir en Allemagne des élections sur les bases mêmes proposées à la conférence de Berlin par Sir Anthony Eden.

On peut me rétorquer qu'il aurait mieux valu le dire à la conférence de Berlin. C'est entendu. J'en conviens même volontiers; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aux propositions de la Russie soviétique — évacuation de l'Allemagne et retrait de ses troupes de Pologne — nous pouvons demain, si la France en a le courage, sans renier pour cela l'alliance Atlantique, engager des conversations avec l'U. R. S. S., afin d'aboutir à une solution pacifique du problème allemand. Alors, M. le ministre des affaires étrangères, je me permets de vous rappeler que je vous ai adressé une question orale avec débat pour vous demander si par la voie diplomatique régulière vous avez demandé au gouvernement soviétique s'il était prêt véritablement à régler le problème allemand sur la base que je viens d'indiquer. Je voudrais savoir si vous étiez d'accord sur ce programme, et ce que nous attendons alors, pour ouvrir des négociations qui peut-être, nous éviteraient cette course des armements qui nous menace.

M. Antoine Pinay, *ministre des affaires étrangères.* Voulez-vous que je vous réponde tout de suite ?

M. Jacques Debû-Bridel. Oui, monsieur le ministre, bien que le temps de parole qui m'est imparti soit limité.

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères avec l'autorisation de l'orateur.

M. le ministre. C'est une initiative à prendre avec nos alliés, mais pas seuls. Nous sommes prêts à le faire d'accord avec eux !

M. Jacques Debû-Bridel. Monsieur le ministre, c'est une conception de la diplomatie, mais je ne crois pas qu'un grand Etat souverain, indépendant, national, ait à demander la permission à ses alliés pour poser une question à un Etat qui, jusqu'à présent, est aussi son allié. (*Protestations sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. le ministre. Il ne s'agit pas de demander une permission.

M. Jacques Debû-Bridel. Je suis étonné que l'on vienne nous déclarer aujourd'hui que la France ne peut pas, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, poser une question à une puissance quelle qu'elle soit. Je vous assure que cette conception de l'indépendance nationale n'est pas et ne pourra jamais être la mienne, ni celle de mes amis. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs à gauche et au centre.*)

Je me permets de vous rappeler qu'en pleine guerre, alors que les Allemands étaient encore à Royan et à Strasbourg, le Gouvernement de la Libération qui se trouvait vis-à-vis de ses alliés occidentaux avec une large et profonde dette de reconnaissance analogue à celle que nous avons aujourd'hui, car nous leur conservons notre amitié, alors, le général de Gaulle, le chef de gouvernement français, chef d'un gouvernement provisoire, n'a pas hésité à prendre l'avion pour aller retrouver par delà les frontières ennemies, les hommes de l'Est. C'est de là qu'est sorti ce pacte de Moscou qui peut être demain un instrument diplomatique de paix et de rapprochement des peuples. Pour cela, il faut vouloir parler au nom de la France et prendre certains risques.

Je suis sûr que nos alliés ne nous en voudraient pas, car certainement ils redoutent la guerre comme nous, tout ce qui sera fait pour la cause de la paix servira toujours le prestige de la France.

Mesdames, messieurs, ce que nous savons sur la volonté de l'U. R. S. S., le chancelier Adenauer le sait comme nous et sans doute mieux que nous. Les contacts entre l'Allemagne et la Russie ont toujours existé, et notamment entre cette armée allemande que l'on veut ressusciter et l'armée russe. C'est aussi une très vieille tradition. C'est un argument que je trouve très étrange en faveur du réarmement allemand que de le rappeler ici, comme on le fit tout à l'heure.

Mais pourquoi le chancelier Adenauer, sachant qu'il peut, comme le désire la grande majorité de la nation allemande, obtenir une solution pacifique au problème allemand, qu'il peut demain, pour la nation allemande, être l'homme qui aura obtenu l'évacuation du territoire allemand par les troupes d'occupation, qu'il peut demain, pour l'opinion publique allemande, être l'homme qui aura obtenu la réunification du Reich, pourquoi s'y refuse-t-il ?

Il sait très bien qu'il aura pour cette politique l'opinion publique derrière lui, comme les dernières élections de Hesse et de Bavière le prouvent. Pourquoi ne tente-t-il pas cela ? Pourquoi ne se dresse-t-il pas contre ce réarmement que l'opinion publique, que la jeunesse allemande repoussent ? (*Très bien!*)

Pourquoi ne joue-t-il pas ce jeu pacifique et légal qu'il serait si tentant de jouer, pour tout homme politique allemand ?

C'est un problème que nous avons le droit de nous poser. Pourquoi cette réserve ? Pourquoi cet entêtement à laisser l'Allemagne séparée et brisée en deux zones par ce rideau de fer, en ces zones dont nous connaissons bien, hélas, tout le poids et toutes les gênes morales et matérielles, car ce rideau de fer n'est pas un trait sur une carte géographique, ce sont toutes les familles divisées, séparées, les affaires paralysées ? Comment un chef de gouvernement allemand ne se hâte-t-il pas de mettre fin à ce régime ?

Mesdames, messieurs, je crois que les discussions qui se sont déroulées au Bundestag, et notamment les travaux préparatoires des commissions, nous démontrent que cette attitude n'est pas sans profonde arrière-pensée. Si le problème allemand était résolu d'une façon pacifique par les quatre alliés, l'Allemagne certes retrouverait son unité et sa liberté, l'Allemagne bénéficierait de l'évacuation de son territoire, mais l'Allemagne devrait, aussi, reconnaître ses frontières actuelles.

Ce que je trouve de terriblement grave dans la politique du chancelier Adenauer et des hommes qui l'entourent, c'est cette option en faveur de l'armée allemande et ce refus de l'unification pacifique du pays. Où cela nous conduira-t-il finalement ? Relisez les travaux des commissions du Bundestag: quels sont les articles de ces traités — dont je disais tout à l'heure l'incohérence — auxquels les élus et les juristes allemands se sont le plus attachés ? Ce sont ceux qui ont reconnu la souveraineté du gouvernement de Bonn. Immédiatement, ils s'empressent d'affirmer: les Occidentaux ont reconnu la souveraineté du gouvernement de Bonn; ainsi ils reconnaissent la continuité de l'Etat allemand — oh! terme et euphémisme charmants! — à partir de 1867. Retrouvant cette date de 1867 dans les travaux et les débats, je me suis demandé ce qu'elle signifiait. 1867, c'est le lendemain de Sadowa, mais ce n'est pas la date de la constitution de l'Etat allemand, qui a été proclamé à Versailles dans la Galerie des glaces, après le premier Sedan. Seulement, comme 1871 sonnerait un peu difficilement aux oreilles françaises, on a eu recours à l'euphémisme de 1867.

Continuité de l'Etat allemand, depuis 1867, sur l'ensemble des territoires régis par cet Etat, dit toujours le rapport du docteur Wahl, c'est-à-dire sur toutes les provinces comprises dans les frontières allemandes, telles qu'elles étaient en 1937. Mais la date de 1937 est là comme celle de 1867! C'est encore un euphémisme de prudence, mais jusqu'où iront ces revendications de l'Etat permanent allemand qui fut justement cet Etat

militaire et militariste que je dénonçais ? Avons-nous véritablement le droit de nous faire complices de ce jeu ?

Est-ce que, véritablement, nous avons le droit de laisser se reformer l'irrédentisme allemand ? Est-ce que nous avons le droit aussi de laisser dire que le traité atlantique, auquel l'Allemagne serait associée, conservera son caractère défensif, une fois qu'il couvrirait l'irrédentisme avoué, officiel du gouvernement de Bonn.

Je trouve toute cette situation excessivement angoissante. Pour moi, elle est déterminante. Le retour de l'armée allemande serait la résurrection du militarisme allemand, et ce sera la jeunesse allemande livrée aux cadres nazis. Le réarmement de l'Allemagne serait enfin l'irrédentisme allemand reconnu. Réarmer l'Allemagne, serait écarter, et peut-être pour de longues années, les possibilités de négociation et la solution pacifique, car c'est une hypothèse bien osée de nous dire qu'on négociera demain. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on ne négociera jamais, mais j'estime que les négociations deviendront beaucoup plus difficiles, et il y a fort à parier qu'elles se feront en dehors de nous entre l'Amérique et la Russie seules et la France y sera partie perdante.

Nous avons peut-être eu en main la dernière bonne carte diplomatique française à jouer. Ce réarmement, mes chers collègues, où que vous siégiez, même si vous êtes prêts à le voter, je sais que vous le voterez sans joie, que vous le voterez le cœur résigné. Mais pourquoi ? La résignation n'a jamais été l'attitude politique d'une nation virile, d'une nation qui veut vivre et qui ne se renonce pas. La résignation nous a fait commettre de terribles erreurs dans les quarante années qui viennent de s'écouler.

Monsieur le président du conseil, je vous entendais dire hier — c'était un de vos arguments, et il a été très applaudi, mais je crois qu'il ne vaut pas grand-chose quand on l'analyse de près, je m'excuse de vous le dire franchement — que tous les gouvernements ont été d'accord pour affirmer, depuis 1949, qu'il fallait continuer la même politique.

Sur le plan de la politique étrangère, vous avez eu une remarquable continuité au quai d'Orsay, une continuité que la IIIe République n'a pas connue. Tous les gouvernements ont préconisé la même politique ? Mais c'est une phrase que j'ai entendu dire et répéter trop souvent, de 1928 à 1938, à chaque débat de politique étrangère, pour qu'elle me fasse illusion. Chaque fois, on venait faire état de l'avis des ministres compétents, des diplomates, des présidents de commission, enfin de tout ce qui constituait l'autorité. En face, il ne se trouvait pour dire : « Attention à la voie dans laquelle vous vous engagez ! » que quelques isolés — je pense notamment à Franklin Bouillon — qu'on n'écoutait guère ou que l'on n'écoutait pas du tout. C'était eux, pourtant, qui avaient raison contre cette politique de continuité et cette politique solidaire des gouvernements qui se succédaient et qui, en fin de compte, faisaient tous la politique de leur administration.

Nous savons à quel point aujourd'hui certaines administrations, certaines autarchies pèsent lourdement sur la politique internationale française.

Monsieur le président du conseil, mes chers collègues, le dernier argument que l'on nous donnera pour nous entraîner à cette politique de résignation est de dire qu'il n'y a rien à faire, que, si la France ne réarme pas l'Allemagne, l'Allemagne sera réarmée quand même. Je ne crois pas à la politique de résignation, résignation à la renaissance d'un Etat allemand impérialiste, à celle du militarisme allemand. Cette politique là a mené la France à la résignation de Munich devant ce militarisme, puis à l'abdication honteuse de Vichy devant ce militarisme triomphant.

Mais, Munich et Vichy avaient leurs basses excuses. Il y avait évidemment le militarisme allemand ressuscité, il y avait l'armée allemande triomphante. Aujourd'hui, pour écarter un hypothétique péril, on nous demande d'y ajouter un péril supplémentaire. On nous demande de ressusciter le militarisme allemand, de piétiner et d'abandonner les forces pacifiques de la jeune Allemagne.

Pourquoi cette résignation ? Au nom de quoi, sans nous, réarmerait-on l'Allemagne ?

Mes chers collègues, monsieur le président du conseil, la nation anglaise est une vieille démocratie. Au cours de toute son histoire, elle a toujours respecté tous ses traités. Quels que puissent être les gestes de mauvaise humeur du plus grand de ses enfants actuels, je suis persuadé que la nation anglaise respectera toujours les traités qu'elle a passés avec la nation française.

Je ne crois pas à ce réarmement de l'Allemagne malgré nous pour une autre raison. Vous savez que toutes les forces démocratiques allemandes, que le prolétariat allemand, que la jeunesse allemande, que les intellectuels allemands ne veulent pas ce réarmement. Ceux qui y poussent par impérialisme espèrent reprendre sur le plan militaire le rôle qu'ils ont joué. Le militarisme allemand, vous ne l'avez pas définitivement extirpé à Nuremberg, monsieur le président du conseil. Ses forces sont toujours là.

Je ne veux pas alourdir le débat par des citations mais, tout à l'heure encore, on me signalait que le gouvernement de Bonn, malgré les lois, subventionnait le Stahlhelm. Il a fallu un scandale d'ordre financier pour qu'on le sache. Ces forces, le jour où la France dirait non à ce réarmement, ne courront pas le risque d'avoir une France hostile d'un côté en face de l'Est qui s'oppose au réarmement. Vous rendrez alors la confiance aux forces pacifiques allemandes.

Cette initiative rendrait à la France son rôle naturel dans le monde, son rôle d'arbitre entre les deux grands blocs qui s'affrontent, sa vraie mission qui lui permettra, à elle si ouverte à toutes les formes de civilisation, d'être l'intermédiaire entre le monde anglo-saxon et le bloc de l'Est. L'Est fait aussi partie de l'Europe, car il est impossible d'extraire de l'Europe du XXe siècle la vieille Pologne, qui fut pendant tant de siècles le rempart de la civilisation européenne, ni l'U. R. S.S. et la civilisation russe avec tout ce qu'elle représente de prestigieux dans son passé et d'espérance dans son avenir.

La France a encore un rôle immense à jouer. Pourquoi nous laisser aller à un geste d'abandon ? Pourquoi ne pas rappeler à nos amis américains cette déclaration du président Roosevelt ? Je sais bien que son parti n'est plus au pouvoir en Amérique. Il demeure quand même une des plus grandes figures de l'Amérique.

Le président Roosevelt déclarait le 19 janvier 1945 : « Tout programme visant à faire de l'Allemagne un rempart contre la Russie et le communisme conduirait inévitablement à une troisième guerre mondiale ! » (*Mouvements divers.*)

Le président Roosevelt est un homme d'Etat qui, comme d'autres, a pu avoir eu des défauts mais il était de ceux qui ont vu clair... (*Exclamations à droite et sur quelques bancs au centre et à gauche. — Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite.*)

M. Boisrond. Il s'est beaucoup trompé.

M. Jacques Debû-Bridel. Monsieur Boisrond, si le président Roosevelt n'avait pas su dresser l'opinion américaine, nous ne siégerions peut-être pas sur ces bancs aujourd'hui. (*Mouvements divers.*)

M. Boisrond. Il est responsable du drame de conscience qui se joue ici !

M. Jacques Debû-Bridel. Nous n'avons pas à faire ici la critique de la politique des nations voisines ; nous avons uniquement à défendre les droits et les devoirs de la nation française. Nous avons, comme le disait si bien hier après-midi le président Pinay, nos responsabilités à prendre, et à prendre en toute conscience.

En toute conscience, je crois que c'est un pari inacceptable que de ressusciter une armée allemande, c'est-à-dire sur le militarisme allemand. Je suis persuadé qu'en ne cédant pas à je ne sais quelle panique, à quel nouveau Vichy ou quel nouveau Munich, qu'en affirmant toute notre foi dans le destin pacifique et dans le rôle civilisateur de la France, nous servirons finalement et la cause française, et la cause de la paix dans le monde. (*Vifs applaudissements sur divers bancs à gauche, au centre, à droite et à l'extrême gauche.*)

M. le président. Mes chers collègues, avant de donner la parole à M. le ministre des affaires étrangères, je pense qu'il serait bon de suspendre quelques instants nos travaux, d'autant plus que nous tiendrons une séance de nuit assez longue. (*Assentiment.*)

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-sept heures quarante minutes, est reprise à dix-huit heures cinq minutes.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Antoine Pinay, *ministre des affaires étrangères.* Monsieur le président, mesdames, messieurs, depuis quarante-huit heures,

les problèmes posés par les accords de Paris ont été examinés sous leurs aspects les plus divers, et toutes les questions essentielles ont été, je crois, bien posées.

J'ai écouté avec beaucoup d'ettention MM. les rapporteurs et les orateurs qui se sont succédé à cette tribune. Je tiens à leur rendre hommage, car toutes les interventions ont été objectives et courtoises. Elles se sont déroulées dans la tradition du Sénat et lui font honneur.

Je voudrais maintenant situer strictement le débat, car une nécessité fondamentale le domine. M. Michel Debré l'a dégagée avant-hier en termes éloquents: il faut renforcer l'Occident, il faut raffermir sa cohésion et il faut assurer son unité d'action.

Avant de coexister, on l'a dit, on l'a répété, il faut d'abord exister.

Nous ne pouvons pas rester passifs devant la menace latente que le bloc communiste d'Europe et d'Asie, cet ensemble étroitement organisé de 800 millions d'hommes, exerce par son seul poids sur l'Europe de l'Ouest.

M. Debré a aussi, très justement, montré la part prépondérante qu'a prise la politique française dans l'effort d'organisation de l'Occident. C'est là un fait qu'oublient tous ceux qui ont tendance à taxer d'immobilisme la politique des gouvernements français successifs depuis la Libération ou qui cherchent à faire croire que les accords de Paris nous sont imposés par nos alliés.

Depuis huit ans, la France n'a cessé de prendre l'initiative de l'organisation du monde occidental.

Vous en connaissez les étapes: le traité de Dunkerque, le traité de Bruxelles, l'O. E. C. E., le pacte Atlantique, la communauté du charbon et de l'acier. Tous ces efforts successifs ont été faits à l'initiative de la France. C'est dans cette œuvre de construction progressive du monde occidental que la France a retrouvé la place qui lui est due parmi les grandes puissances.

Quand les Alliés évoquent aujourd'hui nos devoirs, ils ne font que nous rappeler nos propres exigences, nos propres initiatives. Et quand ils soulignent la mission qu'ils nous demandent de remplir, ils ne font que rappeler la tâche que nous nous sommes fixée à nous-mêmes.

Le premier enjeu de ce débat, c'est donc bien la continuité de notre action diplomatique.

C'est aussi la valeur de la signature de la France.

Un premier traité négocié et signé par le Gouvernement français a été rejeté par l'Assemblée nationale. Ne revenons pas sur le passé. Une crise grave s'était alors ouverte entre les alliés. Elle a pu être surmontée, c'est là l'essentiel.

Nous voici en présence d'un second traité. Nous ne comparerons pas ses mérites à ceux du précédent. Les accords de Paris constituent aujourd'hui la seule chose concrète dont nous disposons.

La décision qu'il nous faut prendre est difficile. Elle est même douloureuse, car les Français restent marqués par les épreuves qu'ils ont traversées. M. Debré avant-hier nous en a fait un tableau émouvant et je suis encore sous l'impression du discours qu'a fait ce matin M. Aubert. (*Très bien!*)

Mais les hommes politiques responsables du destin de la nation ont le devoir d'affronter courageusement les nécessités du présent et de regarder vers l'avenir. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

J'ai constaté, en écoutant les divers rapporteurs et les différents orateurs, que nous étions tous d'accord sur la nécessité d'associer à l'Occident une Allemagne de l'Ouest libérée des contraintes du statut d'occupation. M. Pinchard, lui-même, après un discours ardent, a reconnu cette nécessité.

Quelles que soient nos réactions affectives, pouvons-nous en effet résoudre de façon satisfaisante le problème de la sécurité ou celui de la construction européenne sans associer pleinement l'Allemagne de l'Ouest à l'Alliance occidentale ? C'est là le problème.

Ainsi, le sens du débat apparaît fort clair.

Il porte en apparence sur le réarmement allemand et, en réalité, il met en cause l'Alliance atlantique. On se trompe si l'on croit que la France doit se prononcer actuellement pour ou contre ce réarmement. Si ce réarmement ne se fait pas avec nous, il se fera sans nous, et peut-être même contre nous.

Ne soyons pas en retard d'une diplomatie ! On a dit souvent que nos militaires étaient en retard d'une guerre; aujourd'hui l'action se mène surtout sur le plan diplomatique et je vous le dis: ne soyons pas en retard d'une diplomatie !

On évoque le péril d'une collusion germano-russe. Je voudrais poser une question aux adversaires des accords: ce péril ne serait-il pas singulièrement aggravé dans l'hypothèse d'une Allemagne coupée de l'Europe et de l'Occident, livrée sans contrôle aux forces nationalistes et réarmant sans limite ?

On exprime la crainte d'une prépondérance allemande. Ce risque serait-il diminué si, par un nouveau refus, la France se condamnait à l'isolement, à l'isolement diplomatique ? Ce fauteuil qu'on laisserait vide dans le comité directeur de l'organisation du monde occidental pourrait-il rester inoccupé longtemps ?

Pour éclairer pleinement le débat, je voudrais, enfin, vous dire, sans détour, ce qui est pour moi une conviction sans réserve: toute procédure dilatoire, toute clause suspensive, tout délai de ratification dans la situation internationale actuelle équivaut à un rejet, car c'est ainsi qu'une telle procédure serait interprétée dans le monde.

Ce que nos alliés, non pas seulement nos alliés américains et britanniques, mais la totalité des pays amis unis à nous dans l'organisation occidentale, attendent de nous, c'est une décision nette qui s'exprime, comme l'a dit M. le président du Conseil avant hier, par oui ou par non. Et ce oui ne peut s'exprimer complètement que par le dépôt des instruments de ratification.

Car la saison des préalables est passée.

Nous avons tous une tendance naturelle à vouloir toujours améliorer les textes — c'est une tendance très française — et à rechercher toujours de nouvelles garanties. Cette tendance a pu être légitime; aujourd'hui, elle serait néfaste. Tant qu'un doute peut subsister sur la volonté et la capacité du Gouvernement d'honorer sa signature, il nous sera impossible d'entamer avec nos alliés une nouvelle négociation, quelle qu'elle soit. C'est une conviction que j'ai acquise depuis que je suis au quai d'Orsay, que je parle avec nos ambassadeurs et que je vois les télégrammes.

Tout préalable serait interprété comme un simple subterfuge destiné à masquer une incapacité devant la décision à prendre. Un grand pays comme la France doit savoir choisir et choisir nettement. N'oublions pas que les meilleurs traités ne valent que par la volonté de ceux qui les appliquent.

Les accords de Paris ont, certes, un caractère relativement schématique. Ils tracent un cadre. Ils constituent un point de départ. C'est leur faiblesse sur le plan doctrinal. Ce peut être leur force dans d'application, si nous savons appuyer les textes sur une détermination ferme et sur une action tenace de redressement intérieur.

Quelle est notre volonté ? Elle est triple: d'abord une volonté de sécurité par l'organisation et l'équilibre des forces; ensuite, une volonté de renouveau dans les structures internationales; enfin, une volonté de négociation pour parvenir à la pacification du monde.

D'abord la volonté de sécurité! Nous voulons défendre la paix et nous voulons préserver la liberté.

Nous entendons garantir l'une et l'autre en assurant la sécurité — et avant tout la sécurité de la France. Mais comment la concevoir sans retenir les enseignements de l'avant-guerre et de l'après-guerre ? Dans l'avant-guerre, nous avions cru à l'efficacité des pactes d'assistance; mais nous avions méconnu la nécessité de les doubler, dès le temps de paix, par des mécanismes de coopération militaire.

Si le pacte de Locarno avait comporté l'automatisme des sanctions, la liberté n'aurait pas été menacée. Si les forces alliées avaient été prêtes en 1939 à reprimer l'agression, aucune agression n'aurait été commise. Telles sont les leçons de l'expérience qu'il faut appliquer à la réalité d'aujourd'hui!

Après la libération, tandis que l'Occident démobilisait, l'U. R. S. S. a déployé ses armées au cœur de l'Europe. Elle a étendu sa domination politique et militaire, en s'installant, directement ou par personne interposée, à Varsovie, à Sofia, à Bucarest, à Budapest et à Prague. Elle a fait de l'Allemagne orientale un satellite de plus. Elle a mis en place un réseau de pactes militaires appuyés par des armées conçues sur un même type. Ainsi, elle a créé un bloc oriental, qui aligne aujourd'hui ses 250 divisions, ses 23.000 avions et sa flotte sous-marine la plus puissante du monde.

En face, l'Europe occidentale tout entière ne dispose pas, au total, du cinquième de ces armes.

Ce tableau des forces, M. de Maupeou l'a parfaitement dressé dans son rapport, avec une vigueur d'autant plus décisive qu'elle est dépouillée de toute passion. Qu'il me permette de l'en remercier. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Comment nier la gravité du problème ainsi posé dans les faits, quelles que soient les opinions que l'on puisse avoir sur les intentions de l'Union soviétique ? C'est pourquoi la France a tout fait et continuera à tout faire pour préserver du péril les marches avancées du monde libre. Dans le Pacte atlantique, elle a obtenu des alliés le maintien d'un dispositif des forces sur le glacis de l'Occident. Ce dispositif ne peut être déployé que sur le territoire allemand.

Ainsi, la France a obtenu une sécurité collective véritable par un mécanisme de défense en commun placé, dès le temps de paix, sous un commandement militaire unique.

Elle a obtenu la présence de troupes britanniques et américaines prenant avec nous, en même temps et dans les mêmes lieux, les mêmes risques, tenues, par conséquent, aux mêmes réactions que nous et dans le même temps que nous.

M. Pinchard nous signalait hier que, entre les deux guerres, nous avions essayé d'assurer notre sécurité. Je lui ai répondu, et je le rappelle aujourd'hui: entre les deux guerres, les troupes américaines et les troupes anglaises ne séjournaient pas, ne stationnaient pas en France; à l'heure du péril, le président du conseil de l'époque devait lancer des appels désespérés par radio à la nation américaine; et l'Amérique, alors, devait prendre le temps nécessaire pour lever une armée, l'organiser et venir à notre secours. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Pour la première fois dans sa vie nationale, la Grande-Bretagne s'est engagée à maintenir sur le continent une proportion importante de ses forces. Et le gouvernement des Etats-Unis vient de réaffirmer en faveur de l'U. E. O. l'engagement de maintenir des contingents en Europe. Ce sont des engagements de portée historique, ce sont ceux que, depuis 1919, les gouvernements français se sont toujours efforcés d'obtenir, mais en vain! Sans ce contre-poids de la présence militaire occidentale sur le sol allemand, nous basculerions sans guerre dans le camp soviétique et nous subirions le sort de la Tchécoslovaquie. Or, c'est cette présence qu'un refus des accords de Paris remettrait en cause, et cela, non seulement pour des raisons politiques, mais encore pour des raisons techniques.

D'une part, comment les anglo-saxons justifieraient-ils à la longue devant leur opinion la présence de leurs troupes dans une Allemagne qui ne contribuerait pas à sa propre défense ? D'autre part, tous les chefs militaires français et alliés sont unanimes à penser qu'un lien de fait existe entre le maintien de cette stratégie — avant — essentielle à notre sécurité — et la contribution allemande à la défense — et cela non pas en dépit, mais à cause de l'existence des armes nucléaires.

Je n'entrerai pas sur ce point dans une controverse avec M. Pinchard qui est certainement plus expert que moi-même en ces matières; je me bornerai à constater que son avis ne coïncide pas avec celui du général Gruenther ou du maréchal Juin, c'est-à-dire des chefs compétents et responsables.

Il ne s'agit pas, pour les alliés, d'entrer dans une course aux effectifs pour combler l'écart entre les 30 divisions occidentales et les 250 divisions orientales. Il s'agit seulement de mettre en place avec le minimum de moyens le dispositif de défense le plus efficace, c'est-à-dire le mieux adapté à la stratégie moderne. Il s'agit de situer la ligne d'arrêt le plus à l'Est possible au lieu de la maintenir sur le Rhin.

Défendre l'Europe sur le Rhin, ce serait placer la Hollande, la Belgique, le Nord et l'Est de la France sous la menace des engins téléguidés; ce serait reporter la ligne théorique d'interception des bombardiers adverses à la hauteur de Paris.

Pour que les puissances atlantiques disposent du champ nécessaire au déploiement des forces et à la couverture des bases, l'Europe doit être défendue au pied du rideau de fer.

Face au danger atomique, la défense de l'Europe ne se conçoit plus sans l'équipement et l'utilisation du territoire allemand, sans la profondeur de son espace aérien et sans l'appoint des ressources humaines et matérielles de l'Allemagne fédérale.

Ce sont là des nécessités militaires pour stopper les forces d'invasion depuis la péninsule danoise jusqu'aux contreforts alpins.

Ainsi la contribution de l'Allemagne à la défense commune, par son territoire et par ses effectifs, n'est pas comme il a été dit trop souvent, une condition qui nous est arbitrairement imposée du dehors. Elle est liée à la stratégie de l'avant, que nous avons nous-mêmes voulue; elle résulte simplement de la nature des choses. Nous avons voulu l'efficacité dans la défense; nous devons en tirer les conséquences logiques.

Mais nous devons mesurer avec une grande lucidité des risques que nul ne méconnaît, car tous ceux qui ont admis la nécessité d'une contribution allemande ont été constamment d'accord pour la subordonner à des garanties minima. Mais lesquelles ?

N'attendez-pas une analyse détaillée; vous connaissez les textes. Retenez cependant la diversité et la sûreté des garanties.

Il y a d'abord un instrument juridique qui est l'Union européenne occidentale. Son conseil des ministres fait respecter le niveau des forces fixé d'un commun accord. Son agence pour le contrôle des armements vérifie les interdictions et les limitations. Ses contrôles sont internes et multilatéraux, à l'inverse des contrôles externes et unilatéraux du Traité de Versailles, qui ne furent efficaces que dans le temps où ils furent inutiles.

Il y a ensuite un moyen matériel qui a un nom technique: la logistique; une armée est tributaire de son ravitaillement en carburant, de ses transmissions, de ses stocks, de ses ateliers, bref de tout un ensemble de services.

Or, ces moyens ne sont répartis qu'avec l'accord du commandement suprême de l'O. T. A. N. et la géographie, les situe, pour la plus grande part, en France, laquelle est traversée par les principales lignes de communication.

Il y a encore un mécanisme stratégique: la nature même des armées ne permet aucune initiative isolée; et les pouvoirs du commandement suprême de l'O. T. A. N. sur les contingents mis à la disposition ont été renforcés, qu'il s'agisse de leur implantation, de leur déplacement, de leur déploiement, de leur utilisation.

Il y a enfin une garantie politique: à l'engagement solennel du gouvernement de la République fédérale de ne recourir en aucun cas à la force pour des fins nationales, s'ajoute la double caution de l'engagement anglais dans le pacte et de la présence anglaise et américaine sur le continent.

Telles sont les exigeances d'une sécurité vraie. Telles sont les sécurités données par les accords.

Divers orateurs ont exprimé une crainte. Ils nous ont dit: mais ces traités seront-ils respectés, ne seront-ils pas à leur tour des chiffons de papier ? Je leur réponds que l'on peut en dire autant de tous les accords, de tous les contrats, de tous les traités. N'entrons pas dans une controverse théorique. Retenons ce qui est essentiel: ces traités que nous vous proposons unissent le fait au droit. Français, Anglais et Américains sont, ensemble et unis, présents au cœur de l'Europe.

La France voudrait-elle encore d'autres assurances ?

Quelles perspectives s'ouvriraient devant nous, si le traité de Paris n'était pas ratifié ? Ma réponse est nette. L'Allemagne fédérale serait réarmée unilatéralement sous une forme ou sous une autre.

Quoi qu'on pense de la valeur de notre veto du point de vue juridique, peut-on sérieusement croire à sa portée pratique ? Pouvons-nous sérieusement envisager de nous replier sur notre zone d'occupation, qui n'a plus qu'une existence théorique ? Pouvons-nous même évoquer un droit de veto alors que tout le monde reconnaît la nécessité de mettre un terme au statut d'occupation ?

Mais supposons un instant que notre refus ait politiquement un poids suffisant, supposons qu'il empêche le réarmement allemand. Que se passerait-il ? Tout simplement ceci: nos alliés abandonneraient la stratégie-avant, fondement de la sécurité de la France. Ils se rabattraient sur la stratégie périphérique et, dans ce cas, le destin choisirait un jour — pour nous — entre une servitude sans espoir et une libération sur des ruines. (*Applaudissements à gauche, et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

La cohésion du monde libre ne doit pas s'exprimer seulement sur le plan de l'équilibre des forces. Elle doit se traduire par une coopération étroite sur tous les plans. Elle doit conduire à un renouveau dans les structures internationales et dans les relations entre les peuples.

Il faut que le Pacte Atlantique devienne pleinement ce qu'il mérite d'être, à savoir l'instrument efficace, dans le monde entier, d'une solidarité politique, au sens le plus profond et le plus noble du terme — c'est-à-dire d'une solidarité de civilisation.

La France a des responsabilités majeures sur d'autres continents, en Afrique notamment. Sa présence au Sud de la Méditerranée ne doit être discutée par personne. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*) Il ne suffit pas de le déclarer, il faut encore que son action de réforme rencontre un appui total.

Ses grands desseins et ses vraies missions, à travers toute l'Union française, doivent être compris par tous ses alliés occidentaux. Car, être alliés c'est être solidaires partout. (*Nouveaux applaudissements.*)

Le renforcement du Pacte doit aboutir à une véritable « Communauté atlantique » en constant développement. Je suis en cela parfaitement d'accord avec M. Debré. Mais ce renforcement, il ne faut pas le chercher seulement dans les textes. Il faut le créer surtout dans les faits, par une présence active et vigilante, dans le climat propice d'une confiance retrouvée.

Les accords de Paris eux-mêmes ne se limitent pas au problème militaire. Ils fondent la construction européenne. (*Très bien! sur certains bancs à gauche.*)

Ils ouvrent les voies à une réconciliation franco-allemande.

Certains trouvent son rythme trop lent, mais croient-ils qu'un refus permettrait de l'accélérer ? Vouloir dès maintenant améliorer les accords sur le plan des structures européennes, c'est instituer un nouveau préalable; c'est donc recréer chez nos partenaires un climat de méfiance qui ruinerait les chances de l'Europe.

L'essentiel est de ne pas freiner l'évolution historique vers une coopération toujours plus étroite des pays européens. L'idée d'Europe correspond à une nécessité vitale pour les nations européennes: s'organiser pour survivre dans un monde divisé. Les Etats européens doivent mettre leurs ressources en commun dans certains domaines pour résoudre des problèmes qui ne peuvent plus trouver de solution rationnelle dans un cadre national. (*Applaudissements sur de nombreux bancs au centre, à droite et à gauche.*)

Les accords de Paris fournissent la base indispensable d'une construction qui devra être progressive, prudente et fonctionnelle. Ils créent un cadre institutionnel suffisamment souple pour se prêter à tous les développements ultérieurs, sous le contrôle constant du Parlement.

Dans ce cadre, le premier problème à résoudre est celui de la production en commun des armements. Le Gouvernement, je le dis avec beaucoup d'autorité, est décidé à le traiter par priorité, car il présente une importance fondamentale, sur le plan technique comme sur le plan politique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs au centre, à droite et à gauche.*)

Je dois signaler, à ce sujet, que les amendements présentés sur ce point par M. Marcilhacy et par M. Armengaud me paraissent entraîner des conséquences contraires à la volonté même de leurs auteurs. Le préalable qu'ils introduisent ne peut que vouer à l'échec l'action entreprise et poursuivie par le Gouvernement français dans le sens même qu'ils souhaitent. Aucune négociation ne peut être utilement menée, tant qu'une décision définitive ne sera pas intervenue sur les accords de Paris. Je vous l'ai déjà dit. Je ne cesserai de répéter cette vérité fondamentale.

Elle est particulièrement évidente dans le domaine des armements, car prétendre imposer à nos partenaires la création préalable d'une agence de production supranationale, c'est nous replacer dans l'impasse où se trouvaient les négociations depuis janvier.

Deux faits essentiels dominent ces négociations. Depuis l'échec de la communauté européenne de défense, une organisation autoritaire, de caractère supranational, d'où la Grande-Bretagne serait écartée, ne serait plus acceptée d'emblée par les autres pays.

M. Marcel Plaisant, *président de la commission des affaires étrangères.* Ni par nous.

M. le ministre. Nos partenaires allemands auraient l'impression que nos propositions tendaient à réintroduire sous une autre forme des contrôles supplémentaires sur l'Allemagne de l'Ouest. L'introduction d'un préalable sur le pool des armements ne pourrait que renforcer les préventions des uns et des autres.

J'estime d'ailleurs qu'il n'y a pas lieu de renforcer les accords de Paris par de nouveaux contrôles plus ou moins discriminatoires. Ce serait un lourd contresens, alors que les nécessités techniques suffisent à imposer la mise en commun des ressources européennes.

Mais le Conseil de la République est en droit d'attendre du Gouvernement qu'il définisse clairement un programme d'action dans ce domaine essentiel. Il faut obtenir la création d'une organisation commune à tous les Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale.

Dans le cadre de cette organisation à sept, des accords multilatéraux pourraient être conclus entre certains Etats. Ces accords, associant étroitement plusieurs pays dans la recherche comme dans la production, porteraient sur de grandes catégories de matériels et non plus sur la totalité des armements, comme le prévoyait le projet français primitif. La création d'un ou de plusieurs organismes spécialisés, dotés de pouvoirs de décision, pourrait être prévue. On évoluerait ainsi progressivement vers une communauté d'armements qui constituerait, à n'en pas douter, une étape extrêmement importante dans la voie de l'unité européenne.

Le Gouvernement, d'ailleurs, a d'ores et déjà agi. Il est intervenu auprès des différents pays membres de l'Union de l'Europe occidentale pour rechercher les grandes lignes d'un accord. Il a la conviction que cet accord est possible mais il y faudra du temps et de l'obstination et M. Armengaud lui-même faisait remarquer l'autre jour, sur mon intervention, qu'il sentait très bien les graves difficultés qu'il fallait surmonter avec l'accord des différents gouvernements.

Aujourd'hui même, les experts se réunissent à Chaillot pour élaborer le schéma de l'organisation à venir.

Le renforcement des pouvoirs de l'Union de l'Europe occidentale en matière de production d'armements est étroitement lié au problème de l'aide extérieure.

M. Marcilhacy a demandé que tout organisme européen de production d'armements fût doté de pouvoirs similaires à ceux qui avaient été reconnus au commissariat de la communauté européenne de défense. Je partage son avis, mais je lui rappelle que la création d'un tel organisme ne se fera que progressivement et que les difficultés à surmonter seront nombreuses.

A ce sujet, j'ai déjà tenu à entrer en contact avec le gouvernement des Etats-Unis. La réponse de M. Foster Dulles vient de me parvenir ce matin même. Elle contient la promesse de la plus étroite coopération, non seulement avec le conseil de l'Union de l'Europe occidentale et avec l'agence de contrôle, mais aussi avec toute autre agence ou tout organisme nouveau créés ultérieurement dans le domaine des armements.

J'aborde maintenant un aspect des accords de Paris, essentiel à mes yeux, celui de la réconciliation franco-allemande. C'est l'objectif de tout gouvernement français qui ne se résigne pas à l'abaissement permanent de l'Europe, mais qui entend au contraire préparer son relèvement. Je vous le demande, sachons repenser le problème allemand dans cette perspective.

Si durs qu'aient été les leçons de l'histoire, — M. Laffargue le disait au début de cette séance — la géographie impose aux deux peuples voisins de vivre ensemble et de coopérer, s'ils ne veulent pas être subjugués tour à tour. La communauté profonde d'intérêts entre les deux peuples doit se traduire sur le plan culturel comme sur le plan économique. C'est dans leur association à une tâche commune que la France et l'Allemagne peuvent le mieux surmonter les souvenirs du passé et trouver les voies de l'avenir.

Mais il s'agit d'aller du stade des affirmations de principes à la phase des réalisations concrètes. Nous avons la volonté d'y parvenir. Cette coopération doit se traduire en particulier dans le domaine des transports et des communications.

Votre Assemblée avait soulevé, en 1951, le problème de la canalisation de la Moselle. L'absence de réalisations concrètes avait jusqu'ici été considérée comme la meilleure preuve du caractère platonique des motions votées par une assemblée délibérante.

M. Jean-Eric Bousch. Très bien!...

M. le ministre. Sur ce point également, je ne suis pas resté inactif et je suis heureux de vous faire savoir le premier résultat de mon intervention. Dans une communication récente, le chancelier Adenauer vient de me donner son accord à l'ouverture prochaine d'une négociation bilatérale franco-allemande sur les problèmes concernant les voies de navigation dans les territoires frontières. Le chancelier déclare que ces entretiens permettront aux deux pays de faire très prochainement aux autres Etats intéressés une proposition précise sur la canalisation de la Moselle. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le Gouvernement restera vigilant et actif

J'en arrive enfin au problème de la Sarre pour lequel votre Assemblée a constamment manifesté un très légitime intérêt. On a critiqué et on critiquera encore les accords du 23 octobre, car il est bien évident qu'un pacte ne supprime pas les difficultés d'un seul trait; mais si nous n'avions pas d'accords sur la Sarre, ne risquerions-nous pas — peut-être à brève échéance — une crise grave des rapports franco-allemands ?

Au cours d'entretiens récents, le gouvernement de la République fédérale s'est déclaré pleinement d'accord avec le Gouvernement français pour estimer que le texte devait être appliqué dans un esprit d'entente et de coopération et devait avoir pour résultat d'éliminer tout litige, ce qui est d'ailleurs conforme à l'esprit des alliés. On m'objectera — c'est précisément la critique principale qui a été dirigée contre les accords — que des interprétations divergentes ont été données par les deux parties sur plusieurs points essentiels: le caractère définitif et la stabilité du statut, l'interprétation des clauses économiques, le problème des garanties anglo-saxonnes au moment du traité de paix.

J'ai déjà fait connaître aux commissions la position du Gouvernement français à l'égard de ces divergences d'interprétation. Le Gouvernement s'en tient pour sa part au texte, et au texte seul, de l'accord du 23 octobre. Je l'ai dit devant les commissions réunies et je le répète aujourd'hui avec netteté: le Gouvernement ne se laissera impressionner par aucune des déclarations faites à la tribune d'un autre Parlement, ou publiées dans la presse; le texte seul comptera. Il souhaite le voir mettre en application sans rouvrir la négociation ni entreprendre une procédure d'interprétation préalable à son sujet.

L'accord établit sans équivoque un statut européen; il s'agit maintenant de mettre en place les institutions et de faire fonctionner le statut. C'est le meilleur moyen de résoudre toutes les divergences doctrinales.

On pourrait discuter indéfiniment sur le fait de savoir si l'accord est juridiquement provisoire ou pratiquement définitif. Il est peut-être l'un et l'autre.

En tout cas, le seul vrai problème est d'assurer la stabilité du statut européen, la bonne entente entre la France et l'Allemagne, le maintien de l'autonomie politique de la Sarre et de l'union économique entre la France et la Sarre.

Toutes ces conditions me paraissent remplies autant qu'elles peuvent l'être. Si j'examine, tout d'abord, le problème de l'article 6 relatif à l'activité des partis politiques, article sur lequel ont porté les plus vives controverses, je constate qu'aucune opposition de point de vue ne subsiste entre le Gouvernement français et le gouvernement fédéral.

L'interprétation qui m'a été communiquée par le chancelier Adenauer, dans une lettre dont j'ai donné connaissance à votre commission des affaires étrangères, ne fait apparaître aucune opposition de point de vue avec les thèses défendues par le Gouvernement français et qui résultent des textes eux-mêmes.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'aux termes de l'article 5 du statut, le gouvernement sarrois exerce toutes les compétences — et d'une façon exclusive — qui ne sont pas expressément dévolues au commissaire européen.

Autrement dit, le gouvernement sarrois restera seul habilité à légiférer. Le commissaire aura un rôle de surveillance qui ne s'exercera d'ailleurs pas dans un seul sens. Il assurera la liberté dans le cadre du statut en veillant à ce qu'aucune action politique ne trouble le bon fonctionnement de celui-ci et la paix intérieure en Sarre.

Enfin l'arbitrage jouera dans le cadre de l'U. E. O. et un conseil, garant du statut européen, ne pourrait évidemment tolérer une propagande, des campagnes systématiquement organisées contre ce statut.

Autrement dit, les textes et l'arbitrage jouent en notre faveur. Ce serait, dans ces conditions, une erreur de chercher à rouvrir la négociation pour tenter d'éclaircir des points considérés à tort comme litigieux.

Reste encore le problème de l'union économique. Sur ce point, je suis prêt à donner à M. Pinton les assurances qu'il demande.

Je fais plus; j'apporte au Conseil de la République la conclusion d'un protocole franco-sarrois qui règle tous les points en suspens de la future convention de coopération économique franco-sarroise. Je lui en ai remis un exemplaire au début même de cette séance.

Ce protocole, tout en restant parfaitement compatible avec l'accord du 23 octobre, nous donne toutes les garanties que nous pouvions souhaiter, quant au maintien de l'union économique et aux mesures de sauvegarde qu'impose l'élargissement prévu des relations économiques germano-sarroises.

Ce n'est qu'un protocole, mais il règle les points essentiels et, dans les semaines à venir, la rédaction définitive sera réalisée d'un commun accord entre les experts sarrois et les experts français.

Il est inutile de souligner l'importance de cet accord, dans le cadre duquel devront être conclus les accords tripartites entre la France, l'Allemagne et la Sarre.

Reste maintenant, le problème des garanties anglo-saxonnes au moment d'un futur — et, pour certains, hypothétique — traité de paix. Je n'y attache pas la même importance qu'à la rédaction même de l'accord du 23 octobre ou qu'à la convention économique franco-sarroise.

Je considère pour ma part qu'aucun fait nouveau n'est intervenu dans ce domaine. J'estime d'ailleurs que la plus solide des garanties que nous puissions obtenir est celle que nous sommes résolus à nous donner à nous-mêmes.

J'ai fait connaître, à cet égard, la volonté formelle du Gouvernement français d'obtenir la confirmation du statut. L'essentiel — ne nous le dissimulons pas — est que le statut fonctionne bien et continue à emporter l'adhésion du peuple sarrois.

Nous ne négligeons rien, quant à nous, pour assurer ce bon fonctionnement. Je tiens à cet égard à préciser clairement que l'entrée en vigueur de l'accord suppose la conclusion de la convention de coopération économique franco-sarroise et le règlement satisfaisant du problème posé par la liquidation du séquestre des usines de Volklingen.

A ce sujet, vous attendez, j'en suis sûr, quelques explications. Permettez-moi de vous dire que, depuis une huitaine de jours, j'ai poussé très activement les négociations avec les industriels susceptibles de constituer la société qui prendrait la direction des usines de Volklingen et avec les représentants de la famille Roechling pour obtenir un règlement amiable du conflit.

La question n'est pas réglée, mais je nourris l'espoir d'aboutir bientôt à un résultat satisfaisant.

M. Ramette. Ce sont des criminels de guerre!

M. le ministre. Monsieur Ramette, il ne s'agit pas de criminels de guerre, mais de représentants d'une famille qui compte 78 propriétaires.

M. Ramette. Ils ont soutenu et financé Hitler et lui ont permis d'obtenir le referendum.

M. le ministre. Nous avons des droits sur ces usines. Il s'agit de régler d'une façon définitive l'exercice de ces droits. Le gouvernement précédent s'est engagé à lever le séquestre avant le premier referendum. Nous avons le devoir de négocier par tous les moyens pour assurer l'exercice des droits de la France. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. le président de la commission. Voire même par le moyen de l'autorité!

M. le ministre. Il reste maintenant un dernier problème: négocier ou ratifier ?

Que l'on regarde le présent ou l'avenir, la ratification des accords de Paris, apparaît comme une nécessité. Mais les nations libres ont également, je vous l'ai dit, une volonté de négociation avec l'Est pour parvenir à la pacification réelle du monde. C'est à ce moment du débat que se présente une objection que beaucoup, parmi vous, se sont faite, et que certains ont publiquement exposée: s'il faut ratifier sans réserve, est-il opportun de ratifier sans délai ? Ne doit-on pas, avant de ratifier, tenir encore un dernier quart d'heure, faire un ultime effort pour savoir si certaines possibilités d'entente avec l'Union soviétique n'ont pas été négligées ?

C'est un problème très grave, et je ne serais pas loyal avec le Sénat si je cherchais à l'éluder. Je l'ai exploré moi-même, avec la volonté de rechercher toutes les possibilités du dialogue.

Cette objection serait à mes yeux d'un très grand poids si, comme certains semblent l'imaginer, les différents gouvernements qui se sont succédé en France depuis plusieurs années n'avaient jamais tenté d'ouvrir ce dialogue, si vraiment nous nous étions complus dans le silence ou dans le refus, et j'affirme ici que ce n'est pas le cas.

En fait, depuis six ans, nous n'avons jamais cessé de négocier avec l'U. R. S. S. sur le problème allemand. J'ai le devoir d'en faire ici l'historique.

Après le blocus de Berlin, en mai 1949, à Paris, les quatre ministres des affaires étrangères ont examiné toutes les solutions possibles du problème allemand. La délégation soviétique a préféré l'absence de tout accord à la perte de son influence exclusive sur sa zone d'occupation.

Après le déclenchement des hostilités en Corée, une nouvelle négociation s'est ouverte au Palais Rose. Du côté occidental, on en était encore à examiner les modalités d'un éventuel réarmement allemand. Si l'Union soviétique avait voulu l'empêcher, elle avait en main tous les éléments pour le faire. Elle n'a rien fait.

Bien au contraire, elle a reconnu publiquement, le 10 mars 1952 — et je m'excuse de répéter ce qu'on dit avec beaucoup d'autorité et de conviction MM. Barré et Laffargue — qu'elle était favorable à un réarmement allemand et même à l'utilisation des anciens cadres nazis. Elle avait déjà joint l'acte à la parole. Dès 1950, avant même la guerre de Corée, elle avait organisé dans sa zone des forces militaires allemandes.

Le 15 juillet 1953, sur l'initiative de la France, les puissances occidentales ont adressé à l'U. R. S. S. une offre précise de négociation. La réponse positive a mis plus de six mois à venir. Et ce n'est qu'au prix de maintes concessions de notre part que les quatre puissances ont finalement pu se réunir.

Que s'est-il passé, en janvier 1954, à la conférence de Berlin dont l'opinion publique méconnaît trop souvent la grande signification ?

Un plan précis a été présenté au gouvernement soviétique pour organiser des élections véritablement libres dans l'ensemble de l'Allemagne. Ce plan conduisait à la constitution d'un gouvernement de l'Allemagne unifiée et à l'ouverture des négociations en vue du traité de paix.

Le gouvernement de M. Malenkov — c'était déjà celui de la « détente » — se trouvait ainsi placé devant un choix historique, car les trois puissances occidentales offraient un système d'élections libres, qui pouvait conduire à la neutralisation de fait de l'Allemagne. Elles prenaient ainsi un risque grave pour leur sécurité; elles le prenaient pour créer une détente véritable.

Ce plan n'a même pas été pris en considération. Le gouvernement soviétique, avant tout désireux de maintenir son emprise sur l'Allemagne orientale, lui a opposé le sien, qui prévoyait la création, soit d'un gouvernement, soit d'un comité provisoire comprenant en nombre important des représentants de l'Allemagne de l'Est. Pareille formule, vous le pensez bien, était évidemment inacceptable alors que nous avions le souvenir de Bénès et de tant d'autres. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. Jacques Debû-Bridel. Et depuis ?

M. le ministre. Je vous ai exposé des faits, il s'agit maintenant de les méditer...

M. Jacques Debû-Bridel. Monsieur le ministre, me permettez-vous de vous poser une question ? (*Protestations sur de nombreux bancs.*)

M. le président. M. le ministre des affaires étrangères consent à ce que M. Debû-Bridel lui pose une question.

M. Jacques Debû-Bridel. Je crois vraiment que la question est assez grave pour ne pas soulever de protestations. (*Exclamations.*)

M. Marius Moutet. Toutes les questions traitées aujourd'hui sont graves !

M. Jacques Debû-Bridel. M. le ministre des affaires étrangères est en train de nous exposer les difficultés rencontrées par les gouvernements successifs, jusqu'à la conférence de Berlin, pour aboutir à la solution pacifique du problème allemand avec l'U. R. S. S.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le déroulement des événements tel qu'il vient de nous l'exposer et, du reste, nous le connaissons parfaitement. Il est certain — nous le savons — que la conférence de Berlin s'est soldée par un échec et qu'au cours de cette conférence M. Malenkov a refusé les propositions faites par les alliés occidentaux sur la base des propositions de M. Anthony Eden.

Mais, monsieur le ministre des affaires étrangères, je me permets de vous rappeler qu'à cette tribune, tout à l'heure, je vous ai demandé si, à l'heure actuelle, la situation était encore la même.

Je vous ai rappelé la démarche entreprise par le gouvernement soviétique en janvier, la déclaration faite par M. Molotov à un représentant de la presse américaine ...

M. Edgar Faure, *président du conseil.* C'est cela que vous appelez une démarche ?

M. Jacques Debû-Bridel. ... et enfin les résultats de la conférence de Varsovie. (*Mouvements divers.*)

Il semble en résulter qu'à ces propositions que vous trouviez valables à Berlin, le gouvernement soviétique est prêt à se rallier. Je crois que, si elles étaient valables lors de la conférence de Berlin et si, par bonheur, le gouvernement soviétique s'y est rallié, il serait bon de le savoir avant de nous demander ce qu'on veut nous faire accomplir maintenant.

M. le ministre. Monsieur Debû-Bridel, je fais l'historique des tentatives entreprises par la France et ses alliés pour négocier avec l'Est et je vous ai exposé toutes leurs déceptions. Quant à la proposition de l'Union soviétique qui est faite par voie de presse, laissez-moi vous dire que la France et ses alliés ne pratiquent pas une telle diplomatie. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Mesdames, messieurs, je vous ai exposé des faits; permettez-moi de les commenter.

Pourquoi l'Union soviétique a-t-elle refusé toute concession ? Personne ne peut sans doute répondre avec une certitude absolue; mais il y a tout de même une explication vraisemblable.

M. Champeix l'a dit: l'Union soviétique ne fait pas de concession quand elle espère obtenir, par d'autres voies et sans contrepartie, la réalisation de ses plans. Pourquoi négocierait-elle lorsque son objectif fondamental, c'est-à-dire la division atlantique, lui est offerte gratuitement ?

Que s'est-il passé depuis lors ? La C. E. D. a été rejetée. Un vide s'est créé au sein de l'Alliance Atlantique. Pendant tout le mois de septembre de l'année dernière, il n'y avait plus rien, plus de C. E. D., pas encore d'accords de Paris.

Si l'U. R. S. S. avait voulu négocier, c'était l'heure propice, l'heure favorable. Elle n'a rien fait. Elle a attendu. Pourquoi ? Parce qu'elle croyait à la dislocation de notre alliance. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Et lorsque, contre son attente, l'alliance s'est ressoudée, Moscou a repris immédiatement contact avec nous, le 23 octobre, le jour même de la signature des accords de Paris.

Mais que nous proposait-on ? Toujours les mêmes solutions tendant à la neutralisation de fait de l'Allemagne de l'Ouest sans aucune contrepartie du côté soviétique.

Pourtant, le Gouvernement français, pour sa part, n'est pas resté inactif. Il a proposé publiquement de reprendre la négociation sur l'Autriche. Il n'a même pas eu l'honneur d'une réponse.

Depuis le mois de décembre, le gouvernement soviétique laisse entendre qu'il serait prêt à parler, mais il exige d'abord que nous renoncions aux accords de Paris. C'est toujours la même tactique.

Dira-t-on que la négociation doit être assortie d'un délai ? Je vous le dis franchement, tel que je le pense. Je suis convaincu que ce serait tomber dans le même piège.

Prétendre qu'on peut résoudre en un ou deux mois les problèmes qui se posent entre Est et Ouest n'est ni sérieux, ni possible, et ne serait pas digne du gouvernement auquel j'appartiens.

D'autre part, il serait trop aisé à l'autre partie, parvenue au terme fixé, de consentir une concession apparente afin de nous ramener dans la voie d'une discussion indéfinie, durant laquelle risquerait de se disloquer l'alliance Atlantique.

En réalité, l'U. R. S. S. n'acceptera de négocier que lorsqu'elle aura perdu l'espoir de nous diviser. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*) Cette négociation ne pourra aboutir que si elle est menée du côté occidental par des alliés étroitement unis et solidaires et si elle se déroule dans le respect mutuel, sans qu'aucun des deux camps puisse être soumis à des pressions inacceptables.

C'est pourquoi je répète à M. Debû-Bridel que nous sommes prêts, non pas à demander des autorisations à nos alliés, comme il l'a insinué tout à l'heure, mais, d'accord avec eux, formant un bloc solide, c'est-à-dire représentant une force, à discuter d'égal à égal. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je le répète, en ce qui nous concerne, nous sommes prêts à reprendre la discussion et à prendre toutes les initiatives nécessaires à cet effet.

D'ailleurs, M. le président du conseil, au cours du débat de demain vous confirmera cette position du Gouvernement sur ce point.

Nous ne prétendons nullement partir d'une position de force: il faudrait attendre trop longtemps. Nous voulons seulement éliminer une position de faiblesse et la remplacer par une position de cohésion. Voilà ce que signifie votre vote.

Allons-nous, pour autant, laisser le monde se figer en deux blocs ? Allons-nous laisser ces deux blocs s'affronter à travers l'Allemagne dans une vigilance armée ? Je vous le dis très nettement, certainement pas.

Notre volonté s'appuie sur notre raison. Nous ne croyons pas que les accords de Paris, comme prétend l'Union soviétique, déchaînent le militarisme et l'esprit de revanche.

Nous constatons que leur caractère est strictement défensif, nous ne le répéterons jamais assez.

Nous savons qu'il n'y a pas de meilleure garantie pour l'U. R. S. S. et pour tous les Etats européens que la présence de nos troupes sur le sol allemand, garantie par les accords pour un temps illimité.

Nous observons que rien, dans ces accords, ne s'oppose à la reprise des pourparlers sur l'Allemagne. Cette éventualité est prévue.

Les Alliés occidentaux ont réservé leurs droits à cet égard. Et le gouvernement de l'Allemagne unifiée sera libre de son choix. Il n'y a pas de fait accompli ni de solution irréversible. La voie demeure donc ouverte à une discussion sincère et loyale entre les quatre gouvernements sur le problème allemand. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Je ne prétends pas que cette voie soit aisée ni facile; mais la politique soviétique pourra-t-elle hésiter longtemps à y entrer, alors qu'elle a donné au monde tant d'exemples convaincants de son réalisme fondamental ?

Le blocus de Berlin s'est terminé lorsque le gouvernement soviétique s'est heurté à une résistance déterminée. Les pressions sur la Turquie et la Yougoslavie ont pris fin lorsque le gouvernement de l'U. R. S. S. s'est convaincu que ces Etats maintenaient leur position. (*Très bien! très bien!*)

La voie est également ouverte à une discussion sur les problèmes du désarmement. Nous souhaitons que le rapprochement intervenu entre deux thèses jusqu'alors opposées puisse permettre d'accomplir des progrès nouveaux.

La réalisation d'un désarmement général et contrôlé ne doit pas être, en effet, considérée avec scepticisme comme un objectif à jamais inaccessible. (*Très bien! très bien!*)

Elle est un des grands devoirs qui s'imposent à tous en ces débuts de l'âge atomique.

Certains découvrent alors un paradoxe: comment peut-on continuer à parler de désarmement quand on en est à préparer le réarmement allemand ?

Je répondrai très simplement. Le paradoxe est plus apparent que réel, car tout effort de désarmement doit être équilibré.

Croit-on qu'une tentative aussi modeste pour réduire le déséquilibre existant puisse compromettre un accord général sur le désarmement, qui s'appliquerait, bien entendu, aux forces allemandes comme aux autres, à l'Est comme à l'Ouest, et qui d'ailleurs, ne l'oublions pas, doit porter essentiellement sur l'élimination de la menace atomique ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Je constate d'ailleurs que les accords de Paris constituent un précédent unique et précieux car ils fournissent pour le moment le seul exemple d'un système internationale de limitation et de contrôle des armements, effectif parce que réciproque.

Comme le suggère une initiative française, l'adoption par le bloc oriental de dispositions analogues pourrait être le premier pas vers un accord de limitation des effectifs en Europe.

Cette suggestion, jusqu'à présent, n'a éveillé aucun écho.

C'est pourtant sur la base de telles idées, d'idées nouvelles, qu'il devrait être possible, dans une négociation persévérante et obstinée, d'arriver à réduire la tension, à dissiper les méfiances et à créer ainsi des conditions favorables à des solutions raisonnables, efficaces et durables.

Mesdames, messieurs, je m'excuse d'avoir parlé aussi longuement et je conclus:

Je viens de vous tracer les voies où le Gouvernement entend s'engager.

Il a la volonté d'agir, vous ne pouvez pas en douter; mais c'est votre volonté qui doit recréer, sur le plan international, le climat de l'action.

Il faut ratifier les accords de Paris. Il faut les ratifier par un vote clair et significatif, sans préalables, sans amendements, sans délais, sans clauses suspensives, directes ou indirectes, avouées ou non.

Quels sont, en bref, le arguments de l'ultime propagande qui se déchaîne contre cette ratification ?

On vous dit:

Ratifier, c'est réarmer l'Allemagne, inutilement, sous la contrainte de l'étranger;

Ratifier, c'est rendre impossible une négociation avec l'Est;

Ratifier, enfin et surtout, c'est signer l'abdication de la volonté française; c'est renoncer au pouvoir de dire non.

Je crois avoir fait justice de tous ces arguments.

Le réarmement allemand n'est pas le fait d'une contrainte extérieure; il est l'expression d'une nécessité technique dans le cadre d'une stratégie de l'avant, que nous avons nous-mêmes préconisée parce qu'elle est seule susceptible d'assurer notre sécurité.

La négociation avec l'Est, nous la voulons, non pas comme un spectacle, monté par la propagande et pour la propagande (*Très bien! très bien!*), mais nous la voulons comme un dialogue sérieux. Le renforcement de l'alliance atlantique — luimême lié à la ratification des accords — est la condition préalable d'une telle négociation.

La volonté française ? Pourquoi ne se révélerait-elle que dans le pouvoir de dire non, non à nos propres propositions, non à notre propre politique, c'est-à-dire, en définitive, non à nous-mêmes ?

Elle s'affirmera plus sûrement dans le courage de dire oui, oui à nos propres initiatives, c'est-à-dire oui à nous-mêmes.

Cette attitude traduira une force, celle de la continuité.

Elle engagera la France sur la voie d'un effort sans défaillance, l'effort que doit s'imposer une nation libre pour tenir, parmi les nations libres, le rang dont elle est digne.

Tel est l'acte de foi véritable de la France en elle-même.

Ne pas ratifier, voyons avec lucidité ce que cela veut dire et ne pas dire.

Cela ne veut pas dire: voter contre le réarmement allemand, cela veut dire: voter contre les garanties dont il est aujourd'hui entouré.

Cela ne veut pas dire: voter pour l'efficacité dans la négociation; cela veut dire: voter contre la négociation elle-même ou, au mieux, pour sa stérilité.

Cela ne veut pas dire: voter pour affirmer une volonté nationale; cela veut dire: renoncer à cette volonté.

Ne pas ratifier, ce n'est pas définir, dans l'indépendance, une grande politique. C'est tomber dans les pièges de la ruse, qui font du réarmement allemand l'instrument d'une dislocation de la solidarité atlantique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

C'est oublier que la première étape de l'Europe soviétique passe par l'échec de l'Europe occidentale. (*Applaudissements prolongés sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Commin.

M. Pierre Commin. Mesdames, messieurs, à ce point du débat, je voudrais dire immédiatement combien le groupe socialiste se réjouit d'avoir posé hier soir, par la voix de mon ami M. Moutet, la vraie question: la question des négociations.

J'ai entendu comme vous tous, avec beaucoup d'intérêt les déclarations du Gouvernement. Je pense, en effet, que les accords de Paris doivent être considérés comme un moyen de négocier.

Je n'en ferai pas l'éloge. Certes, nous aurions beaucoup à dire sur certaines de leurs dispositions d'ordre technique et juridique. Mais c'est précisément parce qu'il faut négocier d'urgence, que nous devons donner au Gouvernement le moyen de le faire.

Cette négociation est-elle possible ? Je le crois très sincèrement mais à un certain nombre de conditions.

La première, c'est que le Gouvernement français ait cette volonté de négocier. Il vient de l'affirmer. Je pense que demain M. le président du conseil devra, à son tour, apporter l'appui complet du Gouvernement dans cette volonté d'entreprendre des pourparlers avec l'Est. La deuxième condition pour que cette négociation soit possible, c'est que le Parlement français donne au Gouvernement le moyen qu'il n'a pas à l'heure présente.

Il faut redonner à la France une politique extérieure; la diplomatie française est paralysée. C'est l'une des raisons pour laquelle, sans enthousiasme, bien entendu, nous ratifierons les accords de Paris.

Dans les circonstances actuelles, la négociation n'est pas possible sans ratification. On nous l'a dit, mais il est bon que nous voyons comment les choses se présentent. Nos alliés américains et anglais ont affirmé une position résolue. Je veux vous rendre attentifs au fait que les peuples les plus proches de nous, nos amis luxembourgeois, belges, hollandais, sont solidaires des gouvernements anglais et américain. J'ajoute que dans ces pays on a eu à souffrir de l'Allemagne au moins autant que nous avons eu à en souffrir. Deux gouvernements de ces pays sont dirigés par des socialistes; le troisième gouvernement est à participation socialiste. Mais ces gouvernements sont soutenus par la classe ouvrière unanime. S'il n'y a pas eu de manifestations dirigées, comme nous en connaissons ici, c'est parce que la classe ouvrière, dans sa haute conscience de son destin a su, là-bas, se débarrasser de son principal adversaire: le communisme totalitaire. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

En ratifiant, nous donnons donc au Gouvernement le seul moyen d'appliquer la politique que nous souhaitons: la négociation. Mais il faut prendre conscience des autres difficultés, notamment, des conditions à remplir pour que la négociation puisse s'engager et, surtout, pour qu'elle puisse aboutir. Pour négocier, il faut qu'il y ait matière à négocier et, pour que l'on puisse négocier, il faut, bien entendu, empêcher l'Union soviétique d'atteindre ses objectifs, faute de quoi la négociation n'aurait plus de sens. C'est donc à créer ces conditions du succès de la négociation que doivent s'appliquer les gouvernements des pays libres et particulièrement le Gouvernement de la France.

Cela signifie-t-il qu'il ne faut négocier qu'à coup sûr ? Dans le domaine de la négociation on doit appliquer une formule que nous avons tenté de vulgariser: négocier, négocier encore, négocier toujours, sans se rebuter jamais!

Mais, ce qui est important, c'est de bien voir les objections que certains adversaires du traité nous apportent et qui méritent d'être examinées.

La première objection c'est celle-ci: si les accords de Paris sont ratifiés, alors la Russie ne négociera plus; elle nous en a prévenus, il n'y aura plus de négociation après la ratification des traités.

Il s'agit là d'un argument de propagande. En vérité, raisonner ainsi c'est oublier que l'Union soviétique ne négocie pas pour le plaisir de négocier, par un souci doctrinal ou moral; elle négocie quand les conditions internationales imposent cette négociation.

Je voudrais maintenant examiner la deuxième objection, d'ordre particulier: si vous ratifiez, alors la négociation sur l'Allemagne n'est pas possible. Cela signifierait que l'Allemagne serait le seul objet de la négociation. Nous ne le pensons pas. Le véritable objet de la négociation, c'est le règlement des problèmes d'ensemble et, surtout, du problème du désarmement général, simultané et contrôlé. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs.*)

Sur la question de l'unité allemande et sur les moyens d'y parvenir il y a des divergences — je ne veux point les cacher — avec les socialistes allemands. Leur opinion est que le problème de l'unité allemande devrait être réglé préalablement au règlement des autres problèmes internationaux. Si cela est possible, bien sûr, nous en sommes d'accord; et toutes les initiatives doivent être prises. Malheureusement, il est probable que l'unité allemande ne sera qu'une conséquence du désarmement général, simultané et contrôlé et non pas un préalable à ce désarmement. (*Très bien! à gauche.*)

C'est ici, mesdames, messieurs, que je voudrais évoquer la position des socialistes allemands qui a été, cet après-midi, rappelée par M. Debû-Bridel. L'orateur nous a montré un appel du parti socialiste. Je l'ai ici dans un dossier. A aucun moment, le parti socialiste allemand n'a condamné le principe du réarmement de l'Allemagne. J'ai au contraire toute une série de déclarations et notamment une de M. Ollenhauer, son président, qui, dans une conférence internationale, a tenu à bien marquer la différence qu'il y avait entre la position de principe des socialistes allemands sur le réarmement de l'Allemagne et l'opposition à certains traités.

Il est donc faux de dire que les socialistes allemands sont contre tout réarmement de l'Allemagne. Il est vrai qu'ils étaient hostiles à la C. E. D.; selon eux, la C. E. D. n'assurait pas la pleine égalité des droits; ils la considéraient également comme un obstacle à l'unité allemande. Il est vrai qu'ils sont contre les accords de Paris tout en reconnaissant que ceux-ci sont, à leurs yeux, meilleurs que la C. E. D. Mais ils maintiennent leur position d'hostilité; ils considèrent toujours que ces accords sont un obstacle à l'unité allemande.

Cette position est parfaitement respectable. Il ne me viendrait pas à l'esprit l'idée de la critiquer en termes violents. Mais je voudrais faire observer qu'il s'agit d'une position nationale; les socialistes allemands subordonnent tout à l'unité allemande. Ils ont l'illusion de croire que cette unité est possible dans les conditions actuelles de la politique internationale. Pour les socialistes allemands, la question de l'unité apparaît comme le facteur dominant de la conjoncture internationale. La position des socialistes français est tout à fait différente. Nous considérons la solidarité du monde libre comme le facteur essentiel de la situation mondiale. Nous avons une position internationale par opposition à la position nationale des socialistes allemands.

Nous sommes pour l'unité allemande; nous l'avons toujours affirmé; mais cette unité ne peut pas se faire dans n'importe quelles conditions et surtout à n'importe quel prix. Si cette unité allemande devait se faire au prix de la division des nations libres, au prix de la rupture de la solidarité atlantique, il y aurait unité géographique et politique de l'Allemagne, unité sans doute à la manière polonaise et tchèque. L'unité serait refaite mais, hélas! il n'y aurait plus de perspectives de développement du socialisme et de la démocratie. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

M. Charles Brune. Très bien!

M. Pierre Commin. Je reviens à mon propos. Quelles sont donc les conditions à remplir pour amener la Russie à négocier, en vue d'un résultat positif ?

Ce qui nous intéresse, je le rappelle, c'est d'empêcher que l'Union soviétique n'atteigne ses objectifs fondamentaux de politique internationale.

Une première question hante nos esprits: la Russie soviétique veut-elle ou ne veut-elle pas la guerre ? Les uns prétendent que oui, les autres prétendent que non. J'affirme que poser le problème en ces termes c'est poser un faux problème. La vraie question n'est pas de savoir si elle veut ou si elle ne veut pas la guerre, elle est de savoir quel objectif elle veut atteindre et par quel moyen. Or, elle veut la domination mondiale du communisme totalitaire. Ces moyens divers dont elle dispose pour y parvenir sont variés. Ma conviction profonde c'est qu'elle veut parvenir à la domination mondiale sans guerre de préférence; mais elle n'a jamais exclu à aucun moment la guerre comme moyen de sa politique internationale; à la condition que cette guerre soit localisée et limitée et jamais une guerre générale.

Je n'analyserai pas les moyens par lesquels la Russie peut parvenir à la domination mondiale. Il y a la désagrégation interne des nations, la division des nations libres.

Je voudrais cependant dire deux mots sur un autre plan qui me paraît dominer à l'heure présente la situation en Europe. Ce que la Russie recherche avec ténacité c'est maintenir l'Europe dans un état d'anarchie économique et politique pour la rendre disponible soit comme proie, soit comme alliée.

Toute sa politique a été jusqu'à maintenant orientée vers ces objectifs.

Il nous reste, bien entendu, à nous demander comment il est possible d'empêcher l'Union soviétique de les atteindre. Je ne traiterai pas la politique intérieure, bien que les considérations de politique sociale aient leur importance dans l'organisation rationnelle d'une sécurité collective.

Les trois points qui me paraissent être fondamentaux, c'est d'abord de préserver et de renforcer l'union du monde libre.

C'est ensuite d'assurer et de renforcer la sécurité défensive de l'Europe. Or, cette sécurité de l'Europe est dominée par un élément: la présence des Etats-Unis en Europe. Nous savons parfaitement que ce n'est point tellement le nombre des divisions qui est l'élément déterminant de la sécurité européenne, bien qu'il ne soit pas négligeable. C'est avant tout la présence d'hommes américains sur le continent européen.

Enfin, il nous faut éviter l'isolement de la France. Certes, nous en avons peut-être un peu trop l'obsession. Je crois cependant que cet isolement aurait de graves conséquences non seulement pour la France métropolitaine, mais davantage encore pour notre Union française. La France est nécessaire dans les négociations internationales. Elle doit y apporter son esprit de mesure et surtout son esprit de paix. Ne pas tout faire pour que la France soit partout présente et contribue à une politique constructive dans les négociations internationales, pour l'organisation de la coexistence, serait manquer très gravement à l'intérêt de la paix. C'est l'ensemble de ces considérations qui nous a guidés dans notre attitude sur les accords de Paris.

Si nous voulons un jour aboutir à des négociations constructives, il faut que la politique de la France et la politique des nations du monde libre se fixent trois objectifs.

Le premier, c'est d'amener l'Union soviétique à la conclusion et à la conviction qu'elle n'a plus aucune chance de conquérir le monde et d'imposer son hégémonie par la violence ou par la subversion interne.

Le deuxième, c'est d'amener l'Union soviétique à cesser de voir, dans la coexistence pacifique, une simple pause, un simple arrêt avant un nouvel élan vers l'hégémonie du communisme totalitaire.

Le troisième principe est d'amener l'Union soviétique à considérer la coexistence pacifique comme une étape vers la collaboration et l'organisation pacifique d'un monde uni.

C'est là, je le pense profondément, le seul et le vrai grand problème mondial, et dans ce domaine, la France a de lourdes responsabilités à prendre, mais elles sont particulièrement nobles.

En tous les cas, le parti socialiste, lui, a pris les siennes. Notre attitude est connue. Je veux ajouter qu'elle n'est pas sans courage et, je m'excuse même de le dire au Conseil, elle n'est pas sans grandeur.

Pour certains qui jugent trop superficiellement, notre attitude semble comporter deux paradoxes. Mais il suffit de remonter de l'apparence à la réalité pour se convaincre du contraire. Le socialisme est profondément pacifiste. La paix est nécessaire au socialisme pour son développement. Dans tous les pays où les socialistes sont au pouvoir, aucun acte d'agression ne s'est produit. Ces pays n'ont jamais été une menace pour quiconque. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Ainsi donc, nous dit-on, vous qui êtes un parti pacifiste, qui avez un idéal de paix, vous allez voter un instrument d'agression. Si telle était notre conviction, nous aurions répondu courageusement « non ». Mais c'est parce que nous sommes persuadés du contraire que nous répondons « oui »; et nous répondons « oui » parce que, si le socialisme est pacifiste, s'il vise à organiser une paix durable, il n'admet pas n'importe quelle paix.

Nous avons refusé, et la France a refusé, la paix hitlérienne parce que c'était la paix dans la soumission. Avec la même énergie, nous refuserions la paix russe parce que ce serait aussi la paix dans la soumission. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

La paix que nous voulons, c'est la paix dans l'exercice de toutes les libertés humaines.

Mais il y aurait, paraît-il, un deuxième paradoxe dans notre attitude. Mon ami M. Marius Moutet l'a rappelé hier soir, dans des termes émouvants, aujourd'hui, un de nos collègues, M. Laffargue, l'a redit: le parti socialiste est dans l'opposition. Nous combattons la politique intérieure du Gouvernement qui est sur ces bancs. Nous aurions pu nous réfugier dans la facilité; nous aurions pu chercher dans l'abstention ou le vote contre une sorte de soulagement à l'inquiétude, à l'angoisse de nos consciences. Mais cette attitude ne serait digne ni de notre idéal, ni de notre passé, ni surtout du rôle que nous entendons toujours jouer dans la démocratie française. Nous ne confondrons jamais et nous n'avons jamais confondu l'opposition temporaire à un Gouvernement toujours provisoire (*Sourires.*) avec l'intérêt permanent de la France, de la liberté et de la paix. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Nous voterons pour, sans amendement, pour donner immédiatement au Gouvernement les moyens de négocier sans délai. Nous voterons les accords de Paris en souhaitant que notre assemblée, qui a la vocation toujours affirmée, a-t-on rappelé cet après-midi, de la responsabilité, ne fasse pas perdre un temps précieux pour la négociation et ne laisse pas à d'autres la charge de nous relayer. Nous n'avons pas le droit de nous dérober.

Mesdames, messieurs, avant de conclure, je voudrais dire que j'ai été surpris et peiné d'entendre dans cette discussion certains arguments. Nous avons posé le problème sur le plan politique, parce que c'est un problème politique, essentiellement politique. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs.*)

On a évoqué les morts. J'ai eu comme beaucoup d'entre vous à commander, dans la Résistance, des amis, des camarades qui sont tombés en héros. Aucun d'eux, j'en apporte le témoignage, ne m'a jamais demandé de construire l'avenir sur le ressentiment et sur la haine. (*Vifs applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Quand on invoque les morts, peut-être ne devrait-on jamais oublier qu'ils ne sont plus là pour dire ce qu'ils feraient à notre place s'ils étaient vivants.

M. Charles Brune. Très bien !

M. Ernest Pezet. Il conviendrait de ne pas oublier les 1 million 800.000 morts et victimes de la guerre 1914-1918.

M. Pierre Commin. Vous avez tout à fait raison, monsieur le président.

M. Ernest Pezet. La comparaison est tout de même tristement à leur avantage.

M. Pierre Commin. On a fait appel aussi au souvenir de la Résistance. Un certain nombre de nos collègues sont venus à la politique par la Résistance. Je les en félicite. Je me réjouis de leur présence dans les assemblées parlementaires. Avant la guerre, j'étais un militant politique. J'ai, je pense, accompli mon devoir, modestement, dans la Résistance. Après la guerre, j'ai repris mon combat politique. Je puis aussi dire, parlant sous le contrôle de collègues qui me connaissent bien, que jamais dans mon action politique je n'ai invoqué mon action dans la Résistance. La Résistance, c'est pour moi le bien commun de tous les patriotes. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs.*)

Et je dénie à quiconque le droit de s'en servir à des fins partisanes. (*Nouveaux applaudissements.*)

On a évoqué aussi les monuments aux morts. Mesdames, messieurs, c'est parce que je trouve qu'il y a, sur nos routes de France, trop de monuments que je voudrais, par une construction de la paix à laquelle nous sommes profondément attachés, que les pierres des futurs monuments, au lieu d'être employées à commémorer le souvenir de nouveaux morts, soient utilisées à construire les cités radieuses de l'espérance. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs.*)

Oui! nous avons un vote difficile à émettre. On a parlé de résignation. Ce n'est pas une attitude digne d'hommes politiques qui ont librement choisi leur responsabilité. Personne, bien entendu, n'a parlé d'enthousiasme. Qui pourrait être enthousiaste ? Peut-être même pas l'auteur des accords de Paris; mais, s'il l'était, nous lui pardonnerions cet orgueil paternel. C'est un vote de courage, c'est un vote politique. Il en faut évidemment beaucoup plus pour prendre une décision difficile. Un de mes vieux amis, l'admirable militant socialiste Bracke, disait toujours après une décision difficile: « Enfin, les difficultés commencent! » (*Sourires.*)

Eh bien! monsieur le ministre des affaires étrangères, nous prendrons notre part de ces difficultés. Nous aiderons tous ceux qui, comme nous, ont la conviction que l'on peut aller vers la

détente, vers l'organisation de la paix. C'est le rôle particulièrement noble de notre pays. Nous aiderons de toute notre conviction de socialistes et de pacifistes à gravir la route escarpée et rocailleuse qui mène à la paix. C'est cela que l'opinion attend, au fond. C'est cela que la jeunesse attend.

« La paix est le plus noble des combats », disait Jean Jaurès. C'est un combat difficile, permanent, qui ne permet ni trêve ni répit, et le grand tribun, quand il constatait autour de lui le relâchement des courages, parfois même le trouble dans les consciences, aimait à réconforter par ces paroles que je me permettrai de vous lire: « Les hommes qui ont confiance en l'homme savent que l'effort humain vers la clarté et le droit n'est jamais perdu. L'Histoire leur enseigne la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. » (*Vifs applaudissements prolongés à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite. — L'orateur, en regagnant sa place, reçoit les félicitations de ses collègues.*)

M. le président. L'Assemblée voudra sans doute suspendre ses travaux ? (*Assentiment.*)

A quelle heure entend-elle reprendre la séance ?

Voix nombreuses. Vingt-deux heures!

M. le président. J'entends proposer vingt-deux heures.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, est reprise à vingt-deux heures dix minutes.*)

M. le président. La séance est reprise.

Nous poursuivons la discussion des projets de loi relatifs aux accords de Paris.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Bertaux.

M. Pierre Bertaux. Mes chers collègues, parlant à titre personnel et après tant de brillants orateurs, avec moins de talent, mais autant de conviction, je n'ai pas l'intention de redire ce que d'autres ont dit avant moi et mieux que moi: que ces accords ne sont pas ce que nous aurions souhaité qu'ils fussent, mais que, au point où nous en sommes et tout bien pesé, les conséquences d'un rejet ou même d'un atermoiement seraient infiniment plus dangereuses que la ratification; que donc la prudence et la sagesse exigent de nous un oui clair, définitif et rapide.

Et puis on pourra parler d'autre chose, on pourra penser à autre chose, on pourra faire autre chose; car il est temps, il est grand temps que la France reprenne sa marche en avant. Ces textes, comme l'a dit excellemment mon ami M. Michel Debré, sont un point de départ; nous ne devons pas l'oublier. Quelles que soient les garanties que l'on pourrait obtenir dans des textes, elles n'auront de poids, vous le sentez bien, que ce que pèsera la France elle-même. Ce serait une amère erreur que de croire que par des textes, par des amendements, on pourrait régler le rapport des forces en présence.

Adoptés ou rejetés, ces accords représentent un passage; un passage entre une situation passée, périmée et une situation nouvelle; un passage entre le passé et l'avenir, un avenir qui, sans que nous y prenions garde, est déjà devenu du présent; sans que nous y prenions garde, encombrés, obnubilés que nous sommes de l'illusion que le passé existe encore et qu'il a encore une force; incapables que nous sommes de voir que dès aujourd'hui l'avenir est plus réel que le passé, que dès aujourd'hui l'avenir est actuel. En prendre conscience, essayer de discerner les lois nouvelles de cet avenir, situer les problèmes, tel celui qui nous est aujourd'hui soumis, les situer dans un nouveau système de références pour y trouver d'ailleurs selon moi plus encore de raisons d'espérer que de raisons de craindre, en tout cas pour trouver dès aujourd'hui des raisons de décider et surtout des raisons d'agir, voilà à quoi je voudrais m'attacher brièvement.

C'est moins une opinion, que je viens exprimer ici, qu'un essai de revision de notre attitude en face des choses que je crois le moment venu de suggérer, au risque d'ailleurs, que je ne sous-estime pas, de heurter des façons qui nous sont familières et qui même, quelquefois, nous sont chères.

Sans à peine nous en être rendu compte et, en tout cas, sans en avoir encore tiré les conséquences, nous sommes entrés depuis dix ans dans une ère nouvelle de l'histoire humaine. Nous venons de passer — pardonnez l'apparence un peu pédante de ces termes — de l'âge paléotechnique à l'âge néotechnique de l'humanité; rupture avec un passé encore tout chaud, celui dans lequel nous avons mûri et que nous nous imaginons encore exister; rupture aussi profonde que pouvait l'être, par exemple, le passage du paléolithique, chasseur, familial et individualiste, au néolithique industrieux et collectif. Quand l'humanité passe d'une ère à l'autre, un certain nombre de notions changent de sens et parfois changent de signe.

Là se place mon avertissement: ceux qui s'adaptent à temps survivent. Il est grand temps que la France adapte ses réflexes.

D'ailleurs — soit dit en passant — le système du marxisme-léninisme-stalinisme, qui est contemporain de la machine à vapeur, est, en même temps qu'elle, dépassé. Il est, en même temps qu'elle, inadapté, périmé. Il appartient à un âge techniquement révolu. (*Mouvements divers.*)

Pour illustrer le fait que, dans les changements de civilisation, certaines notions familières changent de sens et même changent de signe, pour vous montrer comment un réflexe de prudence valable et salutaire dans un état donné de civilisation devient dangereux s'il persiste dans l'état de civilisation suivant, laissez-moi vous raconter l'histoire d'un général de la première guerre mondiale, d'un égaré de l'âge paléotechnique à l'âge néotechnique. C'était pendant les sombres heures de la première guerre. Le général est convoqué devant Clemenceau qui lui précise sa mission et l'envoie immédiatement sur le front. « Et vous irez en avion », dit-il au général. Le général est un peu inquiet. On n'avait jamais entendu parler de pareille chose: un général dans un aéroplane! Il se rend à Issy-les-Moulineaux; on le hisse dans la carlingue. Alors, le général tape sur l'épaule du pilote et lui dit dans le bruit de l'hélice: « Surtout, n'oubliez pas que vous transportez un général; volez lentement et bas. »

Comme quoi le réflexe qui, à l'âge paléotechnique, était un réflexe de prudence, devient, à l'âge suivant, un réflexe dangereux, quand les conditions ont changé.

Les prudents, les sages, les survivants d'un autre âge nous vont répétant: « Volons lentement et bas ». Ce que je voudrais dire aujourd'hui, c'est que, dans un monde qui évolue à toute allure, nous ne sauverons ce que nous voulons sauver qu'en allant haut et vite.

Nous avons encore les réflexes d'un âge révolu. Il est difficile, il est pénible de se débarrasser de ces maudits, de ces périlleux réflexes périmés et notamment de certains réflexes d'une peur maladroite, d'une peur mal appropriée, qui vous jette dans le danger. J'avoue que c'est d'autant plus difficile qu'une certaine propagande rusée (*Exclamations à l'extrême gauche*), inspirée des méthodes pavloviennes, paraît bien calculée pour nous rendre la tâche encore plus difficile, encore plus pénible, pour nous confirmer dans des réflexes désormais inadaptés. C'est cela la guerre froide: c'est la guerre des laboratoires psycho-techniques. Nous avons assez entendu hurler les chiens de Pavlov. (*Applaudissements à gauche. — Rires à l'extrême gauche.*)

On veut nous abêtir. Raison de plus pour essayer de substituer en nous, aux réflexes périmés, la réflexion.

Sur le plan qui nous préoccupe aujourd'hui et si nous essayons de distinguer ce qui est essentiel de ce qui, après tout, n'est qu'important, trois notions s'imposent à notre attention et détermineront notre choix.

La première de ces notions, c'est que l'Europe a cessé de tenir dans le monde une place de première importance. Ce monde-ci n'a plus les yeux fixés sur nous. L'histoire que nous apprenons dans nos écoles, c'est l'histoire de l'Europe et nous considérons encore l'Europe, notre Europe, comme le foyer et le centre du monde. Si jamais cela était vrai, cela ne l'est plus. L'Europe ne représente plus, et de loin, le principal de ce qui se passe sur la planète.

C'est ailleurs que se joue la partie; c'est ailleurs que cela se passe; c'est ailleurs que sont les forces déterminantes.

Nous ne pouvons aujourd'hui, ici, décider que sur un point. Dans la partie qui se joue, voulons-nous ou non jouer un rôle ? Voulons-nous que la partie se joue avec nous, ou acceptons-nous qu'elle se joue sans nous. Voilà pratiquement ce qui se décide dans cette enceinte. Etant bien entendu d'ailleurs que si la partie se joue sans nous, nous ne serons quand même pas, bien au contraire, à l'abri des éclaboussures.

Vous voulez négocier, d'accord, mais je veux que la France soit un partenaire valable. Une attitude qui ferait qu'après avoir proposé deux solutions de rechange — car la C. E. D. était

une solution de rechange — nous disions non une seconde fois, ne qualifierait pas la France pour être un partenaire valable.

Second point: il est admis généralement sans conteste que la division du monde en deux blocs mène à la guerre; qu'une troisième puissance entre les deux blocs, un tiers bloc, pourrait et devrait servir d'arbitre, de médiateur pour imposer une solution pacifique.

Je commence à me demander si ce n'est pas exactement le contraire qui est vrai. Je commence à penser que c'est un partage clair et net entre l'Est et l'Ouest, un décompte exact des forces de chaque pays, une délimitation précise des positions qui seront le plus sûr garant de la paix.

En effet, comment éclatent les guerres ? A la suite d'incidents ? Par accident ? Naguère peut-être encore, mais demain, certainemen non. La guerre à l'échelle planétaire, avec les moyens actuels, ne serait pas déclenchée par un coup d'éventail, ni même par quelques avions abattus ou des vaisseaux canonnés. Elle ne serait déclenchée qu'à la suite d'un calcul minutieux et délibéré, et quand je dis « un calcul », c'est au sens le plus concret du terme: un *Kriegspiel* passé par les machines électroniques, un calcul apportant à l'agresseur, avant sa décision, une probabilité suffisante de succès, et mettant cette probabilité en balance avec le prix à payer.

Or, qu'est-ce qui pourrait tenter davantage un agresseur que l'espoir de voir rester à l'écart d'un conflit une partie de ceux qui échappent à son contrôle politique direct, que l'existence d'un troisième bloc ? Qu'est-ce qui a provoqué l'agression allemande en 1914 et en 1939, sinon, précisément, la pensée, d'ailleurs fausse, l'espoir, d'ailleurs déçu, de voir les Etats-Unis rester hors du conflit ?

Du côté de l'agresseur, la guerre naît d'une erreur dans l'appréciation des chances et du prix de la victoire. Tout ce qui introduit de l'impondérable, tout ce qui accroît l'incertitude, par exemple l'existence d'un tiers bloc, et plus encore le neutralisme, est une source d'erreur dans le calcul des forces en présence, donc un risque supplémentaire d'imprudence, un risque d'accident, un risque de guerre d'une façon qu'on n'aura pas voulue, ou pas voulue telle.

Je pense donc que s'il ne reste, un jour, à la surface du globe que deux camps nettement délimités, informés chacun pleinement de leurs possibilités respectives, à ce moment-là, mesurant exactement leurs chances, à ce moment-là et pas avant, ils assureront, et sans qu'on les y invite, la coexistence et la paix.

Eliminer les incertitudes, prendre position nettement, c'est donc agir prudemment, c'est écarter un risque de guerre. Le faire vite, c'est abréger notre séjour dans la zone dangereuse des impondérables, dans la zone de risque.

Et là, nous passons à la troisième notion que nous devons, je crois, reviser; à un autre réflexe périmé qu'il faut inverser.

Il est communément admis que la course aux armements est une cause de guerre, que le perfectionnement des armements rapproche la fatale échéance, que la limitation des armements et, par exemple, l'interdiction des armes nucléaires, écarterait le danger d'un conflit, en en limitant l'horreur.

Là aussi, il y a une erreur de pensée comparable à celle que nous commettions jadis, entre les deux guerres, à l'époque de la Société des Nations, en voulant atteindre à la fois deux buts, également respectables, mais contradictoires: en recherchant à la fois la sécurité collective et la limitation des conflits quand ils avaient éclaté. Par exemple l'Ethiopie.

La seule façon d'assurer la sécurité collective eût été, au contraire, la résolution absolue que tout conflit, une fois déclenché, serait automatiquement généralisé. Le souci de limiter les conflits, souci pourtant infiniment compréhensible, la peur du risque, l'hésitation à appliquer des sanctions à l'agresseur, l'erreur de pensée, nous avons payé cela d'une guerre mondiale.

Nous avons tendance à commettre aujourd'hui le même type d'erreur de pensée, et une erreur aussi dangereuse. Nous poursuivons deux buts contradictoires, dont aucun en lui-même n'est contestable, mais qui s'excluent l'un et l'autre. Nous souhaiterions à la fois éviter la guerre et en même temps en limiter l'horreur. Cela est émouvant, cela est touchant, mais cela est inefficace et dangereux.

Disons-le, ce n'est que l'horreur de la guerre, l'ampleur de ses conséquences totales qui feront reculer devant elle. La puissance des armes nouvelles, l'immensité même de leurs effets pour l'un et l'autre camp, la certitude qu'elles seraient employées, que les représailles sont imparables, quel que soit d'ailleurs l'agresseur, tout cela paraît apporter une chance supplémentaire, la seule sérieuse peut-être, d'éviter un conflit. Cela me paraît devoir inciter les partenaires en présence à épuiser toutes les ressources de la sagesse et de la conciliation avant de se décider à appuyer sur le bouton fatal.

Ne nous faisons pas d'illusions: une limitation, un contrôle des armements nucléaires, un engagement sincère de ne pas se servir de telle ou telle catégorie d'armes est impensable actuellement. Chacun des Deux Grands sait ce qui l'attend si un conflit se déclenche. Pensez-vous un instant qu'il n'irait pas jusqu'à l'extrême limite de ses moyens ?

Ne me faites pas dire que le désarmement n'est pas un but à poursuivre, n'est pas un idéal à encourager, ne serait-ce que pour affecter à des œuvres constructives les ressources immenses gaspillées aujourd'hui en œuvres de destruction et de mort. Mais je pense que l'effort pour limiter, contrôler et réduire les armements ne prendra un sens que précisément le jour où le monde sera clairement, nettement divisé en deux camps, chacun ayant fait le catalogue, le récolement de ses ressources et de celles de ses adversaires — sans cet impondérable d'un troisième groupe plus ou moins flottant qui oblige chacun des deux grands à faire l'effort maximum pour garder la marge de sécurité nécessitée par cette incertitude.

Je ne vois pas de désarmement possible tant que subsistera un flottement, une indécision sur la position de tel et tel et notamment sur la position de la France. Je le vois au contraire possible, enfin, dans le cadre d'une coexistence entre deux camps. Hâtons-en l'échéance et prenons place!

Dans ce nouveau système de références dont les trois dimensions sont l'importance réduite de l'Europe, la division progressive de la planète en deux camps, le renouvellement catégorique de la technique et de l'idée de paix par suite du renouvellement catégorique de l'idée et de la technique de guerre, dans ce nouveau système de références, où se situe notre problème du jour ? Quelles sont les conclusions à tirer aujourd'hui ?

Tout d'abord, celle-ci: il faut faire choix d'un camp, sans tergiverser, et accepter résolument toutes les conséquences de son choix. Car vouloir c'est d'abord vouloir, mais c'est aussi vouloir les conséquences de ce que l'on veut.

Nous sommes, c'est un fait, dans le camp occidental. Soyons-en un membre décidé, un membre actif. Les Latins disaient: *fata volentem ducunt, nolentem trahunt*. Ne nous laissons pas traîner; c'est nous qui en payerions le prix.

Techniquement et toute question de sentiment, d'opinion politique mise à part, il vaudrait encore mieux faire un choix résolument de l'autre camp que de rester entre deux chaises.

Mais la question ne se pose pas.

Ce monde-ci, ce monde qui a commencé il y a dix ans sera fatal aux indécis, fatal aux amateurs de contentieux rétrospectif, fatal aux inorganisés. Il faut entrer dans une organisation, et accepter ce que comporte cette adhésion, y compris les sacrifices.

Donc, alliance atlantique. Et, dans ce cadre, faire l'Europe, de toutes nos forces, sans illusion, car de quel poids pèsera cette Europe tant que son union ne sera pas forgée dans ses fibres les plus intimes ? Une Europe qui sera d'ailleurs l'Eurafrique, une Europe africaine si elle veut tout simplement être à l'échelle.

Pour faire l'Europe, il faut régler d'abord le problème de nos rapports avec l'Allemagne. Depuis 85 ans, c'est-à-dire depuis 1870, date à laquelle mon grand-père, jeune instituteur lorrain, était emmené en otage par les Prussiens, ce qui était au début une querelle franco-allemande a envenimé l'histoire du monde. Allons-nous liquider à temps cette seconde guerre de Cent Ans ?

Si légitimes que soient les sentiments, les ressentiments, ils ne sauraient servir de base à une politique. Si justifiées que soient les craintes, elles ne doivent pas nous empêcher de voir d'autres dangers infiniment plus redoutables.

Fonder l'Europe! Vous sentez que tant que ne sera pas liquidé le problème des rapports de la France et de l'Allemagne, tant que ne sera pas enterrée la hache de guerre, aucun progrès, aucun commencement d'intégration n'est possible.

Quoi qu'il puisse nous en coûter, le prix ne sera pas si lourd que l'immense bénéfice qu'en retirera l'Europe et, pour commencer, la France. Devant la grandeur de l'enjeu, vu dans sa simplicité vraie, le reste, qui nous obnubile: interprétation sarroise, agence d'armements, n'est que modalité d'exécution.

Un échec, ou simplement la prolongation de l'état de choses actuel, coûterait infiniment plus cher que tout ce que nous pourrions gagner dans des discussions ou des amendements. Un accord d'ailleurs, quel qu'il soit, ne vaudra que ce que nous en ferons — et là encore je rejoins mon ami M. Michel Debré — ce que nous aurons la force d'en faire. C'est en France et non dans les conférences internationales que se jouera le sort de la nation.

M. Michel Debré, *rapporteur.* J'en suis tout à fait d'accord.

M. Pierre Bertaux. Alors, et dès que le premier pas décisif sera fait par la ratification, par notre intégration résolue dans le système occidental européen, alors et alors seulement, il sera possible, alors il sera utile que les deux camps, comparant leurs forces, cherchent un accommodement, un accord plus ou moins tacite, plus ou moins formel, un accord de coexistence, un *modus vivendi.* Le marché, ou ce que nous appelons encore dans notre langage ancien la négociation, soyons sûrs qu'entre les deux grands cela s'engagera et se conclura. La seule chose dont nous puissions décider aujourd'hui encore, ce qu'on nous demande de trancher, c'est si nous voulons être partie à cet arrangement, et non pas simplement l'un des enjeux.

Croyez bien ceci: quand on vous dit que les Soviets ne traiterons plus, qu'ils ne voudrons plus « causer » si les traités sont ratifiés, on se moque de nous. Les dirigeants soviétiques sont — en la circonstance je m'en réjouis — des hommes réalistes, des hommes de calcul. Ils ne connaissent pas d'autre loi que le rapport des forces en présence. Voir l'occident uni et fort ne leur donnera pas moins, mais davantage de raison d'être « causants », accommodants.

Devant les solutions qui nous sont proposées, il était légitime d'hésiter, il était recommandé de réfléchir longuement, il était excusable de tergiverser. Et dans ce débat de conscience, on ne saurait en vouloir à ceux qui ont d'autres opinions que les nôtres. Pourtant, aujourd'hui, il faut dire oui ou non. Il faut dire oui; il faut ratifier les accords de Paris.

M. Edmond Michelet. Très bien!

M. Pierre Bertaux. Maintenant, il y a une course contre la montre...

M. le président. C'est bien mon avis. (*Rires.*)

M. Pierre Bertaux. ...une course entre une aléatoire amélioration des textes et la dégradation de la situation de la France Car nous ne devons pas nous prendre pour Josué, croire que nous allons arrêter le soleil dans sa course. Nous ne suspendrons pas le cours des événements, la seule chose qui se joue, c'est la place que nous pourrons prendre dans le monde de demain, extraordinairement différent du monde d'hier. Cette place, nous la voulons grande et belle. Elle sera ce que nous la ferons. Nous n'aurons personne à qui nous en prendre, que nous-même. Notre sort est entre nos mains.

Est-ce là une conclusion optimiste ? Je laisse à chacun, selon son tempérament, le soin d'en décider. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Hamon.

M. Léo Hamon. Messieurs les ministres, mesdames, messieurs, nous avons tous lu, dans *Les Lettres de mon moulin*, une histoire qui finit ainsi: « Si jamais tu viens en Provence, nos bergers te parleront de la chèvre de M. Seguin, qui se battit toute la nuit avec le loup et puis, le matin, le loup la mangea ».

Depuis cinq ans, l'opinion française lutte contre le réarmement allemand. Elle l'empêche en fait, sans avoir pu pour autant l'écarter catégoriquement.

Il s'agit aujourd'hui de savoir si notre débat va être la dernière convulsion de cette lutte, celle après laquelle la répugnance commune sera définitivement surmontée, celle après laquelle on s'inclinera pour en finir. Le conseil nous en est beaucoup donné et, pour le rendre plus pressant, on annonce qu'il sera suivi. Notre vote, pour certains, serait déjà acquis. On prédit l'acceptation pour mieux obtenir la résignation.

Depuis cinq ans, cependant, des évolutions ont eu le temps de se faire. Chose curieuse, si les différents projets qui incluent le réarmement allemand voient croître, paraît-il, le nombre de leurs suffrages, ils ont en réalité de moins en moins de partisans véritables. La Communauté européenne de défense, elle, avait des partisans, des hommes qui apportaient une foi. Certes, le réarmement allemand ne les enchantait guère, mais ils voyaient dans la forme qu'ils lui donnaient le moyen d'une Europe dans laquelle ils croyaient. L'irréductibilité de mon désaccord avec eux ne m'a pas empêché de reconnaître leur espérance. Comme toute espérance, elle était respectable. C'est, permettez-moi de le dire, ce qui a contribué à la douleur de notre séparation.

Nous avons ensuite entendu, cet hiver, une haute virtuosité tendant à nous faire admettre les mérites des accords de Paris et à nous montrer comment ils devaient répondre à nos inquiétudes et à nos préoccupations. Ce thème ne paraît plus, aujourd'hui, trouver beaucoup de défenseurs. Serait-ce simplement parce qu'on a changé d'avocats, je veux dire de ministres ? Le croire serait sans doute faire injure au Gouvernement. Il paraît plus vraisemblable qu'après les silences de la conférence sur le pool des armements, les paroles prononcées à Bonn ou à Londres et les écrits publiés ici ou là, l'évidence a désarmé jusqu'au talent. Une peau de chagrin pourrait ainsi assez bien figurer l'adhésion véritable et la conviction. Mais il reste au Gouvernement à espérer de l'élasticité dans les suffrages!

L'habileté du président du conseil, tour à tour qualifiée de diabolique et d'enchanteresse, plus simplement son grand art ont consisté à ne plus contester les critiques dont ces accords étaient l'objet, mais plutôt à soutenir qu'on ne pouvait faire autrement que les adopter.

Il y a pourtant un thème, qui a été repris et par M. le président du conseil et par M. le ministre des affaires étrangères, un thème qui était, comment dirai-je, le seul cri de triomphe qu'on ait voulu reprendre à l'occasion de ces accords, c'est le thème de la réconciliation franco-allemande.

Mais ici, il ne peut pas y avoir la moindre contestation raisonnable ni sur l'utilité, ni même sur les nécessités de la réconciliation franco-allemande. Puisque nous sommes voisins, autant vaut que nous soyons amis.

Comme l'a fort bien dit M. Marcilhacy, il ne peut pas y avoir d'impératif biologique contre un peuple. Il n'est pas question de retourner contre l'Allemagne je ne sais quel racisme qui n'augmenterait pas d'intelligence en changeant d'objet. Mais les accords qu'on nous présente sont-ils vraiment l'instrument de cette réconciliation ? Est-ce sur les polémiques, les controverses et les démentis qui entourent déjà les votes de ratification, que vous pouvez vous fonder pour augurer de l'harmonie dans l'application ?

M. le président du conseil a parlé hier comme si les accords avaient été conclus essentiellement pour être l'instrument de la réconciliation franco-allemande. Convenons franchement, mes chers collègues, que si tel était le but poursuivi, le choix du moyen serait assez paradoxal et que la réconciliation aurait pu trouver une meilleure enseigne que celle des armements accumulés. Les accords de Paris tendent, en réalité, essentiellement à modifier le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest et, dans la meilleure hypothèse, c'est seulement chemin faisant qu'on y trouverait la réconciliation franco-allemande.

En tout état de cause, on ne peut retenir le seul problème de la réconciliation franco-allemande et s'en servir pour dissimuler les autres problèmes. Il faut placer ces accords dans l'ensemble des réconciliations et des apaisements que nous avons à poursuivre. Personne au banc du Gouvernement, du moins j'aime à le croire, ne voudrait d'une réconciliation franco-allemande qui serait recherchée dans l'aggravation d'autres tensions internationales, comme ce fut, hélas! le cas des réconciliations passées. N'isolez donc pas le problème, n'illuminez pas un bosquet pour nous cacher une forêt.

Un autre argument, moins allègre, a été donné tout à l'heure par M. le ministre des affaires étrangères: le réarmement allemand, quelle que soit sa forme, serait dans la ligne du Pacte atlantique. Il faudrait dire « oui » aujourd'hui à des accords qui incluent le réarmement allemand, simplement par fidélité au Pacte atlantique. Mes chers collègues, une telle conséquence, je m'en excuse, heurte l'ensemble de la doctrine, des affirmations et des signatures successives du Gouvernement français.

Ici même, en effet, le 7 février 1952, le ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Robert Schuman, dont le ministre des affaires étrangères d'aujourd'hui était alors le collègue, et dont il était dès lors solidaire, en vertu de cette solidarité ministérielle qui nous vaut la représentation du Gouvernement par votre présence, monsieur le ministre de l'éducation nationale, (*Très bien! très bien!*) ici même, dis-je, le ministre des affaires

étrangères déclarait : « Nous risquerions de voir se déformer le sens du Pacte atlantique et de le voir dévier de son objectif, si nous admettions dans son sein des nations qui ont des revendications territoriales à formuler, ce qui pourrait nous entraîner dans les conflits qui pourraient surgir à l'occasion de ces revendications ».

A ce moment-là, le pacte Atlantique impliquait si peu dans l'esprit du Gouvernement l'adhésion de l'Allemagne au pacte Atlantique qu'il l'excluait au contraire littéralement, et c'était la réaffirmation d'une doctrine constante, puisque, le 29 novembre 1949, à une époque où il était, n'est-ce pas ? beaucoup question du pacte Atlantique, le ministre des affaires étrangères avait déclaré à la tribune de l'Assemblée nationale : « Je demande à ceux qui seraient tentés d'envisager une participation militaire active de l'Allemagne au système de défense de l'Europe de réfléchir aux conséquences d'une telle politique. Elle conduirait à une tension internationale immense et à un danger de conflit dont la France ne veut assumer ni les moyens, ni les responsabilités. »

Qu'on nous dise, mes chers collègues, que les temps ont changé, que les esprits ont pu évoluer, que d'autres problèmes se sont posés, discutons-le si vous le voulez bien ; mais, de grâce, ne prétendons pas que le réarmement allemand est inclus dans la logique d'un pacte qui a été conclu avec une stipulation plus que tacite de non réarmement. Je dis plus que tacite parce que le réarmement allemand n'est pas seulement interdit par les accords quadripartites qu'évoquait hier M. le président du conseil, d'autres textes encore les visent, ce sont les accords tripartites anglo-franco-américains des 23 février et 6 mars 1948, aux termes desquels les interdictions stipulées par les accords quadripartites en ce qui concerne les forces armées allemandes et l'état-major allemand ont été réaffirmées pour assurer, dans l'intérêt de la sécurité, le maintien du désarmement et la démilitarisation.

Les accords de Berlin créaient le 17 janvier 1949 un office dont le rôle devait être de veiller à ce que l'Allemagne reste désarmée, tant au point de vue militaire, qu'au point de vue industriel et économique ; et c'est pourquoi, en avril 1954, M. le président du conseil Laniel, dont M. le président Edgar Faure était alors le ministre, écrivait à M. Gaston Palewski, depuis votre collègue, monsieur le ministre de l'éducation nationale, « que le véritable barrage au réarmement était et avait toujours été les pouvoirs réservés aux alliés et que ces pouvoirs ne pouvaient pas être modifiés sur ce point à la majorité des voix, mais requéraient l'unanimité ».

Nous sommes donc, si vous le voulez bien — et je réponds ici très directement à M. le ministre des affaires étrangères — nous sommes peut-être sur le terrain de l'opportunité ; mais qu'on ne nous dise pas que nous sommes sur le terrain des nécessités du pacte Atlantique. Nous sommes peut-être aussi sur le terrain de la sagesse ; je ne le crois pas, mais enfin cela se défend ; en tout cas, ceci n'a pas beaucoup à voir avec la réconciliation franco-allemande.

Et, puisque quelques années se sont écoulées, nous avons le devoir de relever les évolutions accomplies dans le mouvement du monde, nous avons le droit de relever ce qui a changé dans l'atmosphère générale. Personne ne croit plus aujourd'hui au danger d'une agression imminente de l'Union soviétique, contre laquelle le réarmement de l'Allemagne occidentale constituerait une indispensable et urgente parade. Sans quoi, comment expliquer que cette agression n'ait pas lieu depuis cinq ans et surtout comment expliquer que l'Union soviétique attende pour entreprendre son forfait que nous ayons mis au point le moyen de l'en empêcher ? Bien plus, qui pourrait contester qu'en 1955 l'atmosphère soit moins lourde qu'en 1950 ? A cette époque, celle de la guerre de Corée, il a été possible de s'entendre et d'attendre sans dommage et c'est à présent, au moment où chacun proclame sa volonté de négocier, qu'il y aurait subitement urgence à procéder à ce réarmement !

J'entends bien qu'on invoque le fait et l'ancienneté du réarmement de l'Allemagne orientale et il est bien évident, pour tout esprit libre, que, si l'Allemagne orientale est réarmée, l'Allemagne occidentale ne saurait demeurer désarmée.

Quelle est la mesure exacte du réarmement de l'Allemagne orientale ? M. le rapporteur de la commission de la défense nationale nous a parlé de 200.000 hommes. Dans le même temps, la publication du service de documentation du conseil politique près le gouvernement militaire français de Berlin, dans une étude consacrée à l'ensemble des polices de l'Allemagne orientale, reprenait l'estimation du *Memorandum on Germany*, publié par le ministère britannique des affaires étrangères, le 12 juillet 1954 — j'invoque vous le voyez des références fortement atlantiques — selon laquelle l'effectif de la police casernée serait de 80.000 à 85.000 hommes. Ajoutons 7.500 hommes pour la police aérienne et 6.000 hommes pour la police maritime, toujours d'après la même étude, et l'on arrive à 100.000 hommes. Les meilleures sources accusent donc des variations du simple au double. Qui croire ?

Mais voici qui pourrait nous départager : dans sa note du 23 octobre 1954, répondant à un vœu du ministre des affaires étrangères — je citerai, non pas la presse, mais les documents officiels, les documents diplomatiques — dans cette note, dis-je, le gouvernement soviétique a formellement proposé un accord au sujet du nombre, de l'emplacement de tous les types de police populaire, ajoutant « qu'il n'y avait pas du côté de l'Allemagne orientale d'objection au contrôle sur place de la situation réelle, telle qu'elle se présente actuellement ».

On pourrait donc aujourd'hui le prendre au mot pour démasquer, flétrir, détruire ce réarmement et faute de le faire, on ne pourra plus tirer argument des faits dont l'interlocuteur offre de faire contrôler l'absence, cependant que nous déclinons nous-mêmes l'usage de cette offre et de ce moyen.

Et pas plus que les douze divisions allemandes ne constituent une menace redoutable pour l'Union soviétique, ainsi que le démontrait M. le rapporteur de la commission de la défense nationale, elles ne constituent davantage un bouleversement considérable de la puissance offensive ou défensive de l'Occident.

Je me garderai de me hasarder dans une controverse militaire, dont j'ai recueilli attentivement les doctes éclats hier. Mais je dirai qu'au moment où le progrès des armes thermonucléaires a l'importance que vous savez, au moment où la diffusion des armes atomiques est, en fait, si l'on me permet de parler ainsi, monnaie courante, même si le bouleversement de la tactique n'enlève pas toute importance aux douze divisions allemandes, il est patent qu'il en réduit l'importance relative.

Ni un grand secours pour nous, ni une menace terrifiante pour d'autres ; l'essentiel n'est pas la conséquence militaire, mais l'incidence politique. Et c'est dans cet esprit qu'il faut considérer l'ensemble des problèmes.

« Un réarmement allemand, écrivait notre rapporteur, est sans doute de l'ordre de la fatalité. » Et je conviendrai, monsieur le rapporteur, que personne ne peut raisonnablement prétendre que l'Allemagne restera éternellement désarmée. S'il est dit, dans l'Ecriture, que les parents mangeront des fruits verts et que les enfants en auront les dents agacées, l'Histoire est beaucoup plus clémente. Quels que soient les forfaits des parents, elle enseigne que les enfants ne restent jamais les mains nues.

Mais le problème n'est pas celui de savoir s'il y aura un jour quelconque un réarmement allemand, il est de savoir si, maintenant, avec le contexte politique, avec, ou plutôt, sans les garanties que l'on pourrait attendre, ce réarmement présente des dangers particuliers. Là est précisément notre responsabilité parce que, là, notre pouvoir d'intervention porte sur les modalités, sur le temps, sur l'époque, sur le voisinage politique.

Aussi bien, le Gouvernement nous présente-t-il ces accords de Paris dans le triple contexte d'un accord sur les limitations militaires, d'un accord sur la Sarre, d'une perspective de négociations Est-Ouest.

De l'accord sur les limitations militaires, je ne dirai pas grand chose pour ne pas revenir sur le débat d'hier, mais je voudrais tout de même marquer ce qu'il y a de précaire, de factice dans la limitation à douze divisions. Douze divisions allemandes, pas davantage, dit-on. Et que ferez-vous si demain, comme il est probable, comme il est annoncé, l'Allemagne orientale lève douze divisions, les premières, ou douze divisions supplémentaires, peu importe ? Quand vous aurez, en face des douze nouvelles divisions d'Allemagne occidentale, douze divisions de l'Allemagne orientale, vous résignerez-vous à cette absurdité d'avoir armé l'Allemagne occidentale pour rien ? Accepterez-vous cette forme la plus redoutable, de la neutralisation, celle qui résultera de l'équilibre de deux tensions accrues au lieu de l'annulation de deux tensions réduites ? Vous résignerez-vous, ou bien alors, ne faudra-t-il pas que vous laissiez se créer, en plus de ces douze premières divisions de l'Allemagne occidentale, douze autres divisions ; et n'aboutirez-vous pas fatalement à ce que l'Allemagne, de toute évidence, ait la première armée continentale après celle de l'Union soviétique.

Vous dites que vous opposerez votre droit de veto et les membres de la commission des affaires étrangères se sou-

viennent encore des accents avec lesquels les ministres successifs ont dit qu'ils n'autoriseraient pas le dépassement des douze divisions allemandes.

Mais, si vous le voulez bien, soyons sérieux ! Le réarmement de l'Allemagne, nous avons le droit de le refuser en vertu de tous les textes que j'évoquais tout à l'heure. La thèse du Gouvernement est précisément que ces textes ne l'arment plus et qu'il est impuissant en fait à employer le veto qu'il possède en droit, pour empêcher la création de ces douze divisions allemandes. Ce veto français, auquel vous renoncez contre la création des douze premières divisions allemandes dans une période de détente internationale, vous vous réserveriez de pouvoir l'utiliser demain pour douze divisions allemandes supplémentaires au moment d'une tension internationale, celle-là nécessairement accrue ! Il est évident que toutes les limitations établies sur le réarmement de l'Allemagne ont, par avance vocation à disparaître.

Parallèlement, les limitations, les garanties relatives à la Sarre, ont vocation à être contestées. Devant le Bundestag, le chancelier Adenauer avait déclaré le 25 février 1955 — je m'excuse de cette citation — « Les partis sarrois ont le droit de dire : nous voulons que la Sarre redevienne allemande, lors du traité de paix. Nous avons, dit M. Adenauer, lutté toute une heure ensemble à Saint-Cloud, avec M. Mendès-France, jusqu'au moment où l'exigence française de l'interdiction des partis proallemands est tombée.

« Je n'ai pas voulu, continue M. Adenauer, trop de conciliation pour la France. J'ai voulu éliminer le protecteur français actuel. Nous avons l'intention d'écarter les Hoffmann et les Grandval, fermement convaincus que le peuple sarrois fera bon usage des libertés qui lui sont accordées, car ce sont de bons Allemands. »

La résolution du Bundestag ne s'exprime pas autrement.

M. le ministre des affaires étrangères a annoncé tout à l'heure qu'il avait reçu de M. le chancelier Adenauer une lettre dont il a, en effet, donné connaissance à la commission des affaires étrangères. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de citer les termes mêmes de cette lettre en séance publique, encore qu'à mon sentiment elle mérite la publicité de la séance, et même si elle avait été déjà publiée, je me garderais, par souci de solidarité nationale, de dire un mot à cette tribune qui puisse, demain, réduire la portée des arguments que le Gouvernement français voudra chercher dans ce texte.

Mais, quand je songe à cette lettre écrite quelques heures après le débat du Bundestag allemand — où, une fois de plus, a été réaffirmée la thèse allemande de la liberté des partis proallemands — et quelques jours avant le dernier débat français, en attendant d'être, en quelque manière, rétractée lors du prochain débat devant une assemblée allemande, j'ai bien le droit de me rappeler le mot d'un autre homme d'Etat allemand, dont un des prédécesseurs français de M. le ministre des affaires étrangères eut quelque peine à apprendre la traduction en français, je veux dire le mot *finassieren*.

Au vu de tous ces documents, vous gardez certes, messieurs du Gouvernement, des espérances et même, si vous le voulez, des arguments. L'accord intervenu avec le gouvernement sarrois nous est d'un grand prix, mais ce petit Etat n'obtient pas pour autant la certitude à laquelle il aspirait et qu'aurait seule procurée la fin des contestations. Il reste exposé à la guerre des nerfs. Toujours il nous avait été promis qu'il n'y aurait pas de restitution de sa souveraineté à l'Allemagne avant que ne soit levé le préalable sarrois. Avec les textes que M. le ministre des affaires étrangères peut invoquer aujourd'hui, mais sur l'interprétation desquels il est notoire que toutes les contestations persistent, il y a sans doute des chances pour la thèse française ; mais il n'y a pas de préalable levé, ou plutôt le préalable a été réduit au rang de simulacre !

Qu'il me soit en tout cas permis, puisqu'on a beaucoup parlé ici de la réconciliation franco-allemande, de demander si c'est sur ce contentieux organisé par avance, sur cette confrontation perpétuelle des thèses où chacun n'aura d'autre ressource que de dénoncer le mauvais choix de son adversaire, si c'est sur cela que vous comptez sérieusement pour pouvoir organiser la réconciliation franco-allemande.

Ah ! bien sûr, cette alchimie qui devrait transformer le plomb vil en or pur, je comprends que vous en ayez l'espérance, quand vous avez tiré d'un pacte de Bruxelles, qui devait vous garantir contre le réarmement allemand, le moule juridique destiné à réaliser ce réarmement. Mais, je le regrette, la virtuosité et l'équilibre sont insuffisants pour fonder une politique et sceller une réconciliation pour l'organisation des conflits et l'utilisation de l'équivoque. (*Très bien ! très bien !*)

Parlons à présent d'un troisième problème, le plus important, sans doute, a reconnu M. le président du conseil : celui de la nécessaire négociation entre l'Est et l'Ouest, celui de la détente nécessaire au salut de l'humanité.

Là aussi, depuis cinq ans, les esprits ont évolué. Quand chaque bombe à hydrogène du dernier modèle a un pouvoir de destruction égal à 20 millions de tonnes de l'explosif le plus puissant de la dernière guerre, quand, jetant cette bombe, un seul avion a accompli le ravage pour lequel dix ans plus tôt il eût fallu déplacer vingt millions d'avions, quand la conscience du péril thermo-nucléaire se répand, on ne peut plus poser les problèmes comme auparavant.

« La guerre, c'est la politique continuée par d'autres moyens » disait Clausewitz en une formule que Lénine citait volontiers. A l'âge thermo-nucléaire où la guerre est une destruction de l'humanité, il faut avoir une politique dont la guerre ne puisse pas être l'aboutissement.

M. Jacques Debû-Bridel. Très bien !

M. Léo Hamon. Le Gouvernement, au surplus, ne le nie pas, mais il prétend — c'est ainsi, je crois, qu'il faut résumer l'argumentation du ministre des affaires étrangères — qu'il n'a pas été possible de négocier hier, et qu'il sera possible de négocier demain.

Sur la négociation d'hier, M. le ministre des affaires étrangères a été très loin et il n'a certainement pas échappé à nos collègues avertis des affaires étrangères que, pour la première fois, un ministre de l'une des trois puissances occidentales a admis que les puissances occidentales, lors de la conférence de Berlin, avaient accepté l'éventualité d'une Allemagne neutralisée. C'est un point intéressant à relever pour l'avenir.

M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que ce plan n'avait pas été adopté et que, depuis, il n'y avait pas eu de fait nouveau. Et, en réponse à une question que lui posait M. Debû-Bridel, M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que la France ne négociait pas par la voie de déclarations de presse. Si j'ai compris tant la déclaration de M. le ministre des affaires étrangères que le vif mouvement d'assentiment qu'il a suscité, cela voulait dire que la forme était ici une question préalable au fond.

Je l'accepte, je le trouve normal, mais je regrette de vous le dire en l'absence de M. le ministre des affaires étrangères, que sa réponse péchait par omission.

En effet, la note soviétique du 23 octobre 1954, qui, elle, n'est pas une démarche de presse mais une note diplomatique en forme normale, déclarait que le gouvernement soviétique était disposé à examiner à nouveau les propositions relatives à l'organisation d'élections générales présentées par le gouvernement de Grande-Bretagne à Berlin. Cette déclaration du gouvernement soviétique répondait d'une manière extrêmement précise à une question posée, elle aussi par la voie diplomatique, « dans la note française du 10 septembre 1954, précisant que le Gouvernement français demeurait prêt à négocier sur la base du plan concret que les trois puissances occidentales ont présenté à la conférence de Berlin pour l'organisation rapide d'élections ».

Il y a eu, par conséquent, une question précise, posée par la voie diplomatique, et une réponse non moins précise, donnée par la voie diplomatique. Qu'on m'entende bien, je ne prétends pas qu'il n'y avait plus risque d'équivoque ; je ne prétends pas que l'accord était d'ores et déjà réalisé. Je ne prétends pas qu'il n'y avait pas risque de nouvelle déception. Mais j'ai le droit de dire qu'il y avait fait nouveau qui méritait et mérite encore peut-être réflexion.

Et ayant examiné ce qui s'est passé hier, je voudrais, à présent, rechercher ce qui se passera demain.

On discute sur le point de savoir si la négocation sera possible au lendemain de la ratification. L'Union soviétique le conteste ; les gouvernements occidentaux l'affirment. Qui croire ?

Une première hypothèse, la plus mauvaise, est celle où toute négociation serait impossible pendant quelque temps. L'Occident la refuse en attendant l'entrée en vigueur des accords. L'Union soviétique ne va-t-elle pas la refuser demain, après l'entrée en vigueur des accords ? Elle le proclame à haute voix. Je veux bien admettre que ce ne soit pas une raison suffisante pour le croire. Mais ne craignez-vous pas que, plus elle le proclame, plus il lui sera difficile de se déjuger et qu'ainsi nous ne voyions s'instituer avant toute négociation le préalable d'une course aux armements qui, lui, ne sera pas un simulacre.

Dès à présent, M. le rapporteur de la commission de la défense nationale reconnaît, à la page 5 de son rapport, que les accords de Paris entraîneront des charges financières nouvelles et donc des impôts nouveaux pour nos budgets. Si, demain, la négociation ne pouvait reprendre qu'après une redoutable relance de la course aux armements, qu'après une ascension des charges militaires et financières à un palier supérieur, quelle responsabilité ce serait pour les uns et les autres!

Mais ce pari que vous faites sur la possibilité d'une négociation prochaine, je veux bien admettre que vous le gagniez.

Négociation possible demain ? Fort bien, mais sur quoi ? C'est ici que je voudrais abonder dans le sens des défenseurs des accords de Londres et de Paris, et notamment des orateurs socialistes qui ont parlé en leur faveur. Oui, il est exact que, contrairement à ce que voudrait faire croire une certaine propagande, la négociation n'est pas un but en soi. Il est évident que négocier est un passe-temps dérisoire, si l'on n'aboutit pas à quelque chose. Il ne faut pas se demander si la négociation sera possible demain; il faut se demander si un succès de la négociation sera possible demain, et pour cela, chercher quelles pourraient être les lignes générales d'un accord.

Les solutions relatives à l'Allemagne sont de deux ordres. Il y a d'abord celles qui consistent en une réunification de l'Allemagne par voie d'élections libres, et, d'autre part, celles qui consistent en un entérinement, en une stabilisation du *statu quo*, c'est-à-dire en un partage de l'Allemagne.

Je ne sais, monsieur le ministre représentant le Gouvernement, si votre choix, si le choix de votre Gouvernement est fait entre ces deux solutions, je ne sais si celui de nos alliés est fait. Mais, ce qui est remarquable, c'est que les accords que vous nous demandez de ratifier sont incompatibles avec l'une ou l'autre des solutions concevables, en sorte qu'il n'y aura plus demain d'autre négociation possible que celle qui comportera la modification de ces accords et qu'il est parfaitement contradictoire de vouloir à la fois la mise en œuvre des accords et la négociation internationale.

Que les accords de Paris soient contraires à une entente par la réunification de l'Allemagne. Chacun sait que des élections libres sous contrôle international entraînent la destruction du pouvoir communiste en Allemagne orientale et l'avancement jusqu'aux frontières de la Pologne d'un gouvernement d'esprit et de sympathie occidentaux. Comment imaginer que l'Union soviétique puisse donner cela sans contrepartie et où trouver cette contrepartie à lui donner s'il existe déjà une armée allemande incorporée au pacte Atlantique ?

Mais l'impossibilité d'une entente sur l'autre type de solution, je veux dire l'homologation du partage, est aussi certaine, car ces accords comportent — on l'oublie trop souvent — une étonnante déclaration occidentale aux termes de laquelle « les trois gouvernements occidentaux considèrent le gouvernement de la République fédérale comme le seul gouvernement librement et légitimement constitué et habilité de ce fait à parler au nom de l'Allemagne en tant que représentant du peuple allemand dans les affaires internationales ».

Si bien que l'Allemagne occidentale entre dans l'Union européenne avec une créance sur ses partenaires pour le soutien de sa politique de réunification.

Et cette créance, elle la fait déjà valoir.

« Le Bundestag — lit-on dans la motion finale des débats — constate que, dans la résolution de Londres, les trois gouvernements se sont engagés à considérer comme un but fondamental de leur politique la réalisation, par des moyens pacifiques, d'une Allemagne entièrement libre et unie. »

C'est le Bundestag qui a raison, puisqu'en effet, la résolution de Paris du conseil Atlantique déclare que la réalisation d'une Allemagne unie demeure l'objectif fondamental de leur politique, de la nôtre. Vous avez bien entendu !

« Le Bundestag demande qu'un traité de paix soit conclu aussitôt que possible avec l'Allemagne. » Il précise que ce traité de paix doit être acceptable pour le gouvernement allemand.

Et qu'est-ce qu'un traité acceptable pour le gouvernement allemand ? C'est un traité acceptable pour une République qui, son Parlement le dit formellement, se considère comme identique au Reich allemand dans les limites des frontières du 31 décembre 1937.

M. le rapporteur de la commission des affaires étrangères n'avait pas tort de dire que, dans cette affaire où — c'est moi qui l'ajoute — tout est malentendu, il n'y a pas identité de compréhension entre les occidentaux et l'Allemagne sur la notion d'unification. Pour nous — je vous cite de mémoire, monsieur le rapporteur — ce sont les hommes qu'il s'agit de réunir. Pour l'Allemagne, ce sont les terres. Voilà jusqu'où nous nous sommes engagés.

Alors, on vient nous dire que, bien entendu, il n'est pas question pour l'Allemagne d'entraîner dans une aventure guerrière le monde occidental. M. le ministre des affaires étrangères expliquait cet après-midi que des raisons de logistique suffiraient à garantir notre veto.

Des raisons de logistique, monsieur le ministre des affaires étrangères ? Si des incidents de frontières éclataient, si nous sommes dans un engrenage, si les représailles se déclenchent, vous suffira-t-il d'invoquer le veto logistique pour vous soustraire, au moment du plus grand péril, à une solidarité qui est invoquée dès aujourd'hui pour nous faire consentir à ce réarmement allemand dont, je le répète, les textes existants nous permettraient d'écarter la possibilité.

Nos collègues d'Alsace connaissent sans doute ce château du Haut-Kœnigsbourg où le gardien qui vous fait visiter montre la cheminée près de laquelle, en 1917, pensant à la guerre déchaînée, Guillaume II murmurait: « Je n'ai pas voulu cela ». Craignez d'avoir un jour à penser ainsi. (*Très bien! au centre.*)

Si vous évitez le pire, si vous évitez la plus grande catastrophe, du moins aurez-vous perdu en tout état de cause la route naturelle de la négociation. Vous l'aurez perdue car si vous espérez, comme le faisait croire tout à l'heure M. le ministre des affaires étrangères en se référant à la déclaration de M. Mendès-France à l'O. N. U., si vous espérez je ne sais quelle consolidation du partage actuel du monde et de l'Allemagne, laissez-moi vous rappeler la déclaration du chancelier Adenauer indiquant dans son allocution radiodiffusée du 22 janvier « qu'en aucun cas le gouvernement allemand ne serait partie à aucun accord économique, militaire ou politique avec l'Union soviétique entérinant directement ou indirectement la coupure de l'Allemagne ».

Et la résolution finale du Bundestag n'est pas moins nette: « Le Bundestag estime qu'on ne pourra parler d'une coexistence pacifique de tous les peuples et de tous les Etats que lorsque l'unité historique de ces Etats et de ces peuples sera préalablement assurée et que les divisions existantes seront supprimées. »

Vous voulez être fort pour négocier. Mais la question est de savoir si le prix de cette force n'est pas l'acceptation d'exigences qui vouent la négociation à l'échec. Ce qui nous importe, disait très bien M. le président du conseil, ce n'est pas de gagner la guerre, c'est de l'éviter.

Le réarmement de l'Allemagne qu'on préconise, dans les conditions où il intervient, nous aidera bien moins à gagner la guerre qu'il ne nous gênera pour trouver la paix.

Demain, si la négociation est possible, elle n'aura de chance que dans la mesure où l'Allemagne renoncera soit à sa créance de réunification, soit à une liberté militaire contrôlée par les seuls Occidentaux.

Aujourd'hui, on peut encore négocier sur l'Allemagne. Demain, à partir de l'heure même du dépôt des instruments de ratification et avant que cette seule novation juridique ait été suivie d'un quelconque changement matériel, il deviendra impossible de s'entendre sans la permission de l'Allemagne. C'est là ce qu'un de vos collègues, monsieur le ministre de l'éducation nationale, appelait très bien « l'irréversibilité de la ratification ». Car la seule ratification des accords a pour effet de remplacer ce qui est aujourd'hui le droit de veto français au réarmement de l'Allemagne par ce qui serait demain le droit de veto allemand à tout accord de détente.

Dès lors, la suite, en ce qui concerne l'Union soviétique, est parfaitement claire. Si, comme on nous l'affirme, l'Union soviétique reste disposée demain à négocier, son jeu sera nécessairement de vouloir tenter l'Allemagne par des offres plus avantageuses que celles de l'Occident. La France, on sait bien qu'elle est toujours consentante à un accord honorable de statu quo. C'est pour l'Allemagne que le problème se pose. C'est elle qu'on voudra appâter.

Et dès lors, de deux choses l'une: ou bien l'Allemagne résiste aux nouvelles offres soviétiques. Nécessairement, son gouvernement se tourne vers les alliés occidentaux et leur demande de lui fournir, vis-à-vis de l'opinion allemande, les satisfactions nécessaires pour résister aux sollicitations russes et on nous demandera d'appliquer le statut de la Sarre avec toujours davantage de souplesse et on nous demandera de relâcher les contrôles militaires et d'autres choses encore. Et, pour conserver la

République fédérale avec lui, l'Occident payera à l'Allemagne, souvent à nos frais, la contrepartie de tout ce que le gouvernement de Bonn voudra bien refuser à l'Est; ou bien, au contraire, le gouvernement soviétique emportera la partie, il sera le plus fort enchérisseur et le renversement de l'alliance occidentale pourra d'autant plus facilement être obtenu, qu'à l'inverse de ce qui se passait avec la communauté européenne de défense, il est aujourd'hui incontesté que l'Allemagne réunifiée sera libre vis-à-vis des accords conclus.

Ces accords, ils sont véritablement étonnants. Les vainqueurs occidentaux y sont bien liés. Il n'y a pour eux de porte de sortie, mais il y en a certainement une pour le vaincu d'hier, l'Allemagne, puisque tout tombe le jour de la réunification et, par là, pour ceux qui la considèrent comme l'adversaire potentiel de l'Union soviétique, il y a au moins une direction tracée à ses efforts, une chance à courir: avantager l'Allemagne suffisamment pour la séduire.

Vous craigniez le pacte germano-soviétique, vous flétrissiez justement le précédent de 1939 et tout se passe comme si vous vouliez en amener le renouvellement puisque vous augmentez, pour l'Union soviétique, les raisons de tenter l'Allemagne et, pour l'Allemagne, le moyen de susciter la surenchère des faveurs à son avantage.

Mais la France, elle, dans cette faire, n'a d'autre perspective que d'être associée à une tension internationale ou délaissée dans une détente négociée entre d'autres.

Ah oui! il faut bien reprendre, à propos de tels accords, une expression qu'aucun membre du Gouvernement ne pourra trouver trop dure puisqu'elle a été employée par un homme qui fait partie de ce Gouvernement: « la ratification inconditionnelle de tels accords serait une immense défaite pour la France. » (*Très bien! au centre.*)

Vous craignez, dites-vous, d'être isolés dans le présent et vous vous inquiétez davantage encore de ce qui se passerait demain avec nos alliés. Vous nous dites: si nous ratifions, nous serons assurés du concours de nos alliés. Est-ce donc la manière dont a été négocié le pacte turco-irakien, est-ce la manière dont nos alliés anglo-saxons orientent les énergies de la Libye ou encore la manière dont nous sommes traités sur cette terre du Viet-Nam qui a été arrosée de sang français mais dont, aujourd'hui, une sagesse et un or qui ne sont pas les nôtres prétendent régler les destinées, est-ce donc tout cela qui constitue les précédents jusqu'à nous rassurer ? Et puis — je voudrais en terminer là — vous êtes-vous seulement mis d'accord sur quoi que ce soit, avec nos alliés occidentaux ? Savez-vous sur quoi ils sont prêts à négocier ? Savez-vous quels seront, pour cette négociation de demain, les consentements donnés ? Savez-vous quelque chose sur la procédure ou sur le fond ?

Si M. le président du conseil était ici, je lui demanderais s'il a reçu une réponse quelconque à la démarche que, d'après la presse, il a faite auprès des ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Amérique. Plus je regarde, plus je ne vois en tout ceci qu'une seule chose certaine, c'est le dessaisissement de la France. Tout le reste n'est qu'inconnu et mésaventure.

M. le rapporteur de la commission des affaires étrangères nous précisait hier encore que ces accords étaient pour nous la dernière chance de faire valoir nos droits et j'ai retrouvé la même constatation chez M. Marcilhacy.

Pouvons-nous donc, mes chers collègues, devant tant d'incertitude, devant, je le répète, cette quasi-fatalité du délaissement français nous défaire de notre dernière ressource sans avoir obtenu un minimum d'apaisement ? Pouvons-nous après tant de déceptions, après tant d'injustices à notre égard, nous défaire sans contre-partie de ce que M. Debré appelle notre dernière occasion de faire valoir nos exigences ?

En conscience, je ne le crois pas.

Je suis sensible à l'argument de la continuité de la politique française et je conçois parfaitement les inconvénients que pourrait avoir aujourd'hui le rejet de ces accords. Je ne pense pas qu'il faille suggérer une troisième forme de réarmement allemand après les autres. Mais il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là.

Ce qui est demandé, avant de recourir à une forme quelconque de réarmement, c'est le nécessaire préalable du bon sens, lequel veut qu'avant de s'entendre sur une forme donnée de tension, on cherche encore par un effort, enfermé dans un délai limité comme l'expérience en a réussi, à éviter tout accroissement de tension; et ceci en raison des faits nouveaux que j'ai rappelés tout à l'heure et qui résultent, je le répète, non pas de démarches de presse, mais des notes diplomatiques, et ceci en liaison avec les travaux de la conférence du désarmement où des progrès substantiels ont été marqués sur une initiative qui demeure l'honneur de la France et de son délégué général.

Je dis que dans ce cadre, on a le droit de demander un préalable, le préalable de la chance par rapport au préalable de l'aventure.

Je dis qu'il ne faut pas répéter que la conférence la plus tragique serait la conférence de la dernière chance. Il est vrai qu'il n'y a jamais de dernière chance. Mais il y a parfois une meilleure chance et il est coupable de laisser passer cette meilleure chance.

On vient nous dire que nos alliés seront mécontents, irrités, qu'ils considéreront cela comme une complication intolérable. Mais quand j'entends ce langage, de la part de ceux qui nous dépeignent nos alliés Atlantique sous ces couleurs sombres, tandis qu'ils sont indifférents à la menace soviétique, j'ai parfois envie de leur demander quels sont ceux qu'ils craignent davantage, de nos alliés proclamés ou de nos adversaires potentiels. (*Très bien! Très bien! sur divers bancs.*) Quand la Grande-Bretagne a reconnu le gouvernement de Pékin, il n'y a pas eu rupture de l'alliance Atlantique; lorsque le gouvernement japonais, il y a quelques mois, a annoncé son intention de normaliser ses relations, et avec la Chine communiste, et avec l'Union Soviétique, la foudre américaine ne l'a point frappé. Quant la commission des affaires étrangères du Bundestag vient de dire elle-même, formellement, que les droits réservés n'excluent en aucune manière la poursuite par la République fédérale d'une politique indépendante, tant en ce qui concerne Berlin qu'en ce qui concerne la réunification, rien, là encore, n'a été dit.

Un des prédécesseurs de M. le ministre des affaires étrangères s'écriait: « Faudra-t-il donc mourir pour prouver qu'on est sincère ? » On voudrait demander: « Faudrait-il donc avoir été vaincu pour savoir qu'on est libre ? ».

Puisqu'on a beaucoup parlé de M. Churchill dans ce débat, pensant à tout ce qu'il a représenté pour nous, pensant à ce que tout Français lui doit de gratitude, je voudrais écarter les images déplaisantes, injurieuses et injustes de la « chaise vide » et du « morceau de biscuit » et retenir plutôt une autre citation.

Parlant du général de Gaulle pendant la guerre, il écrivait: « Il était là, réfugié, exilé, condamné à mort, dépendant entièrement de la bonne volonté du gouvernement britannique et aussi, à ce moment, de celle du gouvernement des Etats-Unis. Les Allemands avaient conquis sa patrie et il n'avait pas un coin de terre où poser solidement le pied. Je comprenais, j'admirais, tout en m'en irritant, son attitude arrogante. Toujours, même quand sa conduite était la plus irritante, elle paraissait exprimer le caractère de la France, celui d'une grande nation. J'ai toujours retrouvé en lui l'esprit et les conceptions que le mot « France » évoquera éternellement tout au long des pages de l'Histoire. » (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Personne, mes chers collègues, ne nous en demande, aujourd'hui autant; la tâche nous serait singulièrement moins difficile. Dépasserait-elle votre ambition, messieurs du Gouvernement ? dépasserait-elle notre ambition ?

Je souhaite que nous trouvions dans l'étendue de nos responsabilités, que vous trouviez dans la grandeur de votre charge, messieurs les membres du Gouvernement, la simple force de caractère que nous commandent l'intérêt de la France et l'exigence de la raison. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite et sur divers bancs au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Torrès.

M. Henry Torrès. Mesdames, messieurs, dans ce grave débat, j'entends écarter toute arrière-pensée politique et, quel que soit le dévouement que je garde à celui qui fut le libérateur de nos territoires et le restaurateur de nos libertés, ce n'est même pas sous son signe que je veux placer mon discours. Je n'entends parler que comme Français et comme sénateur de la Seine, c'est-à-dire comme représentant de cette banlieue et de cette grande ville dont je n'ai pas besoin de dire qu'au moment d'un conflit elles seraient particulièrement visées. Je parle comme représentant de ce Paris dont la perte enlèverait au monde une de ses meilleures raisons de vivre.

Je ne raconterai pas mes souvenirs de 1914. J'ai vécu 1914 et je dois dire que j'ai été l'un des premiers — je ne renie pas ce passé — à tendre une main encore brûlante du feu des combats à mes anciens adversaires de la veille. J'ai cru aux possibilités de collaboration avec le peuple allemand. Il y a eu

la Sarre. J'étais déjà dans la vie publique, j'ai connu l'occupation de la Rhénanie, qu'évoquait hier M. le président du conseil. J'ai vu l'arrivée d'Hitler. J'ai accompagné autrefois Briand dans ce voyage qui suscitait tant d'espérances.

Je dois dire que, sur beaucoup de points, j'ai conçu que cette définition peut-être un peu sommaire qu'on donnait de l'Allemand et de sa barbarie n'était pas aussi controuvée que je le pensais en 1919.

J'ai fait une autre constatation. Je croyais avec Henri Heine que tout venait de la Prusse et, pour moi, l'Allemand militariste, l'Allemand fauteur de troubles européens et mondiaux, c'était le Prussien, ce n'était que le Prussien. Songez à cette Prusse dont un historien hanovrien du début du XIX° siècle, Reiberg, disait: « La Prusse, ce n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a un pays ». Je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas que la Prusse.

J'ai vu que le nazisme était né dans cet adorable pays qui s'appelle la Bavière, si riche de légendes charmantes. J'ai vu que les anciens électeurs du *Zentrum* dont j'avais admiré, enfant, les combats fervents contre Bismarck, et les électeurs d'Erzberger apportaient leurs suffrages aux nazis. Et la guerre est venue.

Au lendemain de la guerre, nous n'avons pas abandonné notre volonté de trouver un statut de collaboration européenne et internationale avec les Allemands. Mais il y avait une première condition: c'était la loi de tous les alliés: nous ne réarmerons pas l'Allemagne! Il n'y a pas de circonstances où nous accepterons qu'on puisse réarmer l'Allemagne! C'était un serment. Certains l'avaient prêté publiquement, mais il n'y a pas un Français, il n'y a pas un Américain, il n'y avait pas un Anglais qui ne l'eût prêté dans sa propre conscience.

On nous a dit: on ne réarmera pas l'Allemagne. On le disait à la conférence de San-Francisco, à laquelle j'assistais. On nous l'a dit ici en 1949 au moment où nous avons approuvé la ratification du pacte de l'Atlantique. Je puis en parler, j'y ai contribué; j'ai voté — je ne suis pas suspect — le pacte de l'Atlantique, et je ne le regrette pas; j'ai même contribué à faire voter une motion qui a été adoptée par tous les membres de cette assemblée excepté les communistes, une motion qui demandait à nos alliés de tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Cela m'a un peu blasé en ce qui concerne le succès des motions. (*Sourires.*)

M. Jacques Debû-Bridel. Très bien!

M. Henry Torrès. Pourtant, cette motion n'était pas votée par 153 voix contre 140 ou 145! Je dis tout de suite qu'il n'est pas concevable pour la paix sociale que n'importe quelle décision du genre, hier de la C. E. D., aujourd'hui du réarmement de l'Allemagne, ne participe pas d'une espèce d'unanime *consensus* national parce qu'autrement c'est pour notre pays le risque terrible de la division.

Notre motion — je m'excuse d'un possessif un peu présomptueux — notre motion a été votée par 292 voix contre 20. Le pacte de l'Atlantique lui-même avait eu moins de majorité: 272 voix. A l'occasion de ce débat, nous qui formions cette motion qui aidait à la ratification, nous avions rappelé à M. le ministre des affaires étrangères Schuman qu'il avait pris formellement, quelques jours auparavant devant l'Assemblée nationale, l'engagement que l'Allemagne ne serait pas réarmée. Il nous l'a confirmé. Vous ne l'avez pas oublié, mes chers collègues, du moins ceux d'entre vous qui siégeaient déjà dans cette assemblée.

M. Schuman nous l'a confirmé en ces propres termes : « Jamais, d'aucune manière, l'Allemagne ne sera réarmée. » Il ajoutait même, non pas simplement dans un discours à Metz dont l'écho retentit encore dans ma mémoire, mais dans une conférence de presse: « Jamais aucun de nos alliés — comme il était bon prophète! — ne se refusera, en ce qui concerne le réarmement de l'Allemagne, à tenir compte, je ne dis pas même de l'opinion parlementaire, mais de l'opinion publique de la France. »

Aujourd'hui, on vient nous dire: réarmez l'Allemagne, réarmez-la immédiatement ! C'est presque une course contre la montre qu'on institue. Le budget passe après. Il y a une chose absolument urgente. C'est tellement la chair de la chair et le sang du sang du peuple français que c'est à cela qu'il faut arriver et que c'est cela que l'on veut: il faut réarmer l'Allemagne, lui donner douze divisions, 500.000 hommes, dit-on, peut-être 550.000!

Ou ce n'est rien, ou c'est terriblement inquiétant. Nous savons bien que personne ne limitera jamais le réarmement de l'Allemagne. Nous savons bien, comme le disait mon ami M. Gaston Palewski, que la seule limitation que l'on puisse imposer à l'Allemagne, c'est l'impossibilité où elle peut se trouver à un moment donné de réarmer. (*Très bien! sur divers bancs.*)

A partir du jour où vous aurez ouvert les écluses, rien ne pourra l'arrêter. L'Allemagne a connu autrefois la *Gleichberechtigung* — j'ai vécu aussi cette période-là: on lui courait après, on lui faisait toutes les amabilités, on lui disait: « Ne vous retirez pas de la Société des Nations », où elle était entrée et où elle exerçait un insupportable et quotidien chantage. Qu'en est-il advenu ?

Nous ne nous faisons pas, je l'espère, des illusions, car, véritablement, si nous nous faisions des illusions, nous serions infidèles à notre passé, à nos souvenirs, à nos enfants et à nos morts.

J'entends bien que, peut-être, ces douze divisions ne serviront à rien. Hier, dans votre éloquent discours, monsieur le président du conseil, après nous avoir donné, avec cette dialectique élégante dont je suis l'admirateur, des raisons, qui ne nous ont pas convaincus, de réarmer l'Allemagne, vous avez évoqué les événements graves où elles disparaîtraient, où elles seraient emportées et deviendraient poussière.

M. le président du conseil. Je ne me souviens pas avoir dit cela.

M. Henry Torrès. Je crois qu'à un moment donné vous avez dit: « En cas de difficultés, ces douze divisions, etc. ». Je vous ai bien entendu.

M. Georges Laffargue. Vous entendez des voix!

M. Henry Torrès. Je n'entends pas de voix. Je n'ai pas, mon cher Laffargue, avec la divinité ces confrontations quotidiennes qui sont la marque de votre charmant génie. (*Hilarité.*)

Mais si nous n'entendons pas de voix, nous ne sommes pas privés de la joie d'entendre la vôtre. (*Très bien!*)

Je dis qu'il semble que ces douze divisions, avec tout ce qu'elles peuvent comporter — je cherche un euphémisme — de plasticité, ne sont peut-être plus qu'un test et cela est extrêmement grave, parce que c'est tout le problème qui se trouve posé. Ces douze divisions, nous les donnons à qui ? Nous les donnons à l'Allemagne occidentale, nous les donnons aussi un peu, je ne dis pas comme un cadeau électoral, mais comme une sorte d'avantage prémonitoire pour la sagacité des électeurs, au chancelier Adenauer lui-même, si j'en crois les Américains.

On ne sait jamais où vont les dons de cette nature. Au cas où l'Allemagne occidentale chercherait son destin, elle a plusieurs solutions. Elle peut pousser, incliner à une guerre; elle peut estimer, au contraire, qu'il vaudrait mieux faire l'économie d'une guerre et peut-être signer avec la Russie soviétique un accord de l'ordre de ceux qu'elle a signés en 1917, en 1920 et en 1939, si mes souvenirs sont précis.

Voilà donc le risque, je le formule et je dis tout de suite que, pour prendre cette responsabilité tragique — il n'y a pas un homme qui peut le contester, même si nos débats, c'est la loi des Assemblées françaises, prennent parfois un caractère comique; il y a le comique volontaire, comme il y a le comique involontaire — si nos débats prennent parfois un côté comique, je dis que nous savons tous, que nous mesurons tous combien nos responsabilités sont graves et douloureuses.

Je pose ma première question: comment la France peut-elle admettre de gager une opération comme celle-là, non pas sur une idéologie, mais sur ce que j'appellerai poliment un expédient ?

Cette question, monsieur le président du conseil, ne vous concerne pas complètement, elle est, comme nous disons dans le morne langage du droit, rétroactive, parce que ce n'est pas vous qui avez trouvé cela. Si subtil que soit votre génie politique, il a fallu quand même le *brain trust* de M. Mendès-France pour inventer ce que j'appellerai un expédient, mais que j'aimerais mieux nommer plus simplement un truquage. Je veux parler de l'utilisation du pacte de Bruxelles. Tout de même, c'est la première fois qu'on voit cela. Le pacte de Bruxelles comme celui de Dunkerque a pour objet quoi ? Il a pour objet d'associer diverses nations européennes, Bénélux, Angleterre et nous, en vue de quoi ? En vue d'éviter le réarmement de l'Allemagne. Et par un escamotage digne des bonneteaux qui font jouer sur des parapluies à la sortie des hippodromes, on est arrivé à faire de ce pacte qui concerne le désarmement de l'Allemagne l'instrument de ce réarmement.

Je ne peux pas comprendre que l'on base sur un expédient une politique extérieure. La France a toujours eu une position idéologique dans sa politique extérieure. Notre politique extérieure a toujours été animée par des principes. Je ne parle même pas des grandes périodes de notre histoire, de Louis XIV, de la Convention à laquelle Berryer dédiait cet hommage sublime: « Je lui rends honneur et je lui rends grâce d'avoir sauvé la dignité de la France ». Dans les époques peut-être de fléchissement de la virilité combative française, sous Louis XV, sous Louis-Philippe, jamais on n'eût pensé que l'on pût gager sur un expédient de chancellerie tardif une politique étrangère. Il y a là quelque chose de désespérant pour notre jeunesse. On en parle toujours, mais avant de songer à lui dédier des ministères, il faudrait peut-être lui donner des espérances et des enseignements. (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite et sur divers bancs au centre et à droite.*)

M. Pierre Boudet. Très bien!

M. le président du conseil. Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Henry Torrès. Je vous en prie, monsieur le président du conseil, j'ai toujours grand plaisir à vous entendre.

M. le président. La parole est à M. le président du conseil, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le président du conseil. Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Torrès, et pour vous répondre, je vous dirai que moi aussi j'ai beaucoup de plaisir à vous entendre et j'y prends beaucoup d'intérêt.

Je m'excuse de cette interruption destinée simplement à préciser ceci. Je suis d'accord avec vous sur la recherche des idéologies. Cependant, il faut dire en toute bonne foi, et sans porter un jugement sur le fond, que la solution de la communauté européenne de défense pouvait passer pour plus idéologique que celle des accords de Paris. Elle représentait une doctrine. Mais il se trouve qu'elle a été rejetée par le Parlement, par l'Assemblée nationale, fait devant lequel nous nous sommes inclinés.

Le Gouvernement précédent a cherché une autre solution qui devait être nécessairement différente. Il l'a appuyée sur le pacte de Bruxelles. Vous critiquez ce point, bien qu'il ait un aspect plutôt formel. Il ne faut tout de même pas oublier dans quelles conditions le traité de Bruxelles avait été passé. C'était en présence d'un des dangers et d'une des circonstances qui ont fait, en effet, ce retournement extraordinaire de l'histoire dont parlait hier M. Michel Debré. S'il se trouve, en effet, qu'en quelques années on est passé de la sécurité contre l'Allemagne à la sécurité avec l'Allemagne, et si cela semble surprenant, à qui la faute ? (*Applaudissements sur quelques bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. Henry Torrès. Je suis heureux, monsieur le président du conseil, de vous avoir entendu et d'avoir donné à cette Assemblée l'occasion de goûter cette éloquence dont nous connaissons les sortilèges. Je voudrais dire que vous ne m'avez pas convaincu. J'ai dit que la France avait besoin d'une idéologie et vous en convenez vous-même. Le pacte de la communauté européenne de défense, je l'ai combattu, mais je lui reconnais, comme le faisait tout à l'heure M. Hamon, une certaine valeur idéologique. Ce n'était pas mon idéologie: je crois que la petite Europe était une fausse Europe; je suis trop attaché à la grande Europe, l'Europe à quinze, pour avoir pu croire à l'Europe à six. Nous n'étions pas mûrs pour cette intégration, mais cela s'accordait à toute une série de dispositions économiques, sociales, industrielles qui avaient un sens.

Je parlais de la jeunesse. Je voudrais tout de même que cette jeunesse ait devant elle une espérance. Je me demande dans quelle situation vous-même, monsieur le président du conseil, et malgré tout le prestige de votre éloquence, vous vous trouveriez si, au lieu de vous intéresser aux ébats chorégraphiques des élèves de l'école normale, vous alliez devant cette jeunesse intellectuelle, qui représente l'élite littéraire et scientifique et qui porte, comme le disait Démosthène, « le drapeau de nos belles espérances », pour lui dire: nous en sommes là, nous France, et c'est sur un expédient précaire, sans base et sans doctrine, que nous gageons la politique française.

Voilà ma première réflexion. Cette carence, que je crois fondamentale, et je m'excuse de mêler peut-être ici des préoccupations qui, sans être métaphysiques, dédaignent complètement de se rabaisser au niveau des intérêts électoraux, à cette controverse, je dis qu'elle n'est pas digne de la France, il n'est pas digne que votre politique extérieure en soit ainsi orientée.

On me dit: « Oui, mais il faut réarmer l'Allemagne — et je pense que je traduis là exactement ce que j'ai entendu — parce que autrement on la réarmera sans nous » et on ajoutait même cet après-midi « contre nous ». Voulez-vous me permettre de m'insurger contre ce « contre nous » dans un sentiment qui dépasse même l'importance de ce débat, dans un sentiment national ? M. le ministre des affaires étrangères, je crois, dans un mouvement que j'appellerai volontiers oratoire (*Sourires. — Protestations à droite*), M. le ministre des affaires étrangères a dit cet après-midi: « ...sans nous et contre nous ».

Eh bien! je me demande ce que signifie ce « contre nous ».

M. le président du conseil. L'éloquence n'est pas tout, monsieur Torrès.

M. Henry Torrès. Monsieur le président du conseil, ne rabaissons pas ce débat. (*Interruptions au centre.*)

Je demande que ce « contre nous » ne figure pas à l'*Officiel*.

C'est le sens de mon propos. Si l'on veut jouer au jeu des ironies faciles, j'y suis entraîné depuis longtemps, mais ce n'est pas mon but.

Dans ma solidarité pour nos alliés, j'ai regretté que l'on puisse dire qu'ils étaient prêts à armer sans nous — « sans nous » me suffit, d'ailleurs, pour les en blâmer — car c'est bien là le problème.

Armez l'Allemagne, collaborez à son réarmement, autrement on se passera de vous: tel est le premier point.

D'abord, comment est-ce possible en fait? Je ne suis pas technicien et je ne veux pas accumuler les arguments techniques, mais je vais m'en rapporter simplement à deux témoignages.

L'un est de M. Mendès-France, dans son discours de Nevers, que j'invoque volontiers, parce qu'il est le père du texte que vous défendez, monsieur le président du conseil, et que mon ami Michel Debré rapporte. Que disait M. Mendès-France dans son discours de Nevers ? Il disait: « On ne peut pas réarmer sans la France. Cela est impensable, non pas simplement — je retrouvais là le côté un peu amer de ses méditations habituelles — parce qu'on connaît nos sacrifices, cela ne compte peut-être pas beaucoup dans l'ordre international, mais parce que la situation géographique de la France impose son concours volontaire pour le réarmement de l'Allemagne, il est impossible de se passer d'elle.

J'invoquerai un second témoignage, le témoignage de M. Paul Reynaud qui s'est peut-être trompé sur d'autres points (*Mouvements.*), mais lorsqu'il s'agit de discuter des questions militaires, il constitue pour moi une excellente référence, puisque j'ai entendu à la Chambre, dont je faisais partie, l'admirable discours de M. Paul Reynaud qui était à la tribune le porte-parole prophétique du général de Gaulle. Si ce discours avait été mieux entendu, mieux compris et sanctionné par un vote, nous n'en serions peut-être pas arrivés là où nous en étions en 1939.

M. Paul Reynaud disait l'autre jour: il est impossible de réarmer sans le concours volontaire de la France. Cela n'est pas pensable. Et il ajoutait: tous les techniciens militaires sont d'accord sur ce point.

Il n'y a pas que cette question de fait. Il y a une question de droit. Ah! là, j'entends que ceux qui sont le plus rompus aux spéculations juridiques en ont, et je le conçois, rapporté quelque scepticisme quant à la lettre du traité d'accord. Mais enfin, le droit, c'est quand même quelque chose pour nous Français; même si nous restons les derniers à le défendre, c'est croyez-moi, une assez bonne position. D'autre part, le droit est très important dans une négociation diplomatique.

A-t-on le droit de réarmer l'Allemagne sans nous ? Je réponds non! Sans même remonter à la conférence de Yalta, d'où le général de Gaulle a surgi, à travers les révélations récentes, encore plus grand que certains de nos compatriotes ne pouvaient le soupçonner, sans remonter jusqu'à Yalta, en parlant simplement de Postdam, de Dunkerque, de Bruxelles, du pacte Atlantique, de la Déclaration de Washington, nous avons le droit de faire obstacle au réarmement allemand. Nos alliés n'ont pas le droit de réarmer sans nous. M. Schuman l'a reconnu lui-même.

Un de vos prédécesseurs, monsieur le président du conseil — c'était M. Laniel — écrivait le 1er avril 1954 à M. Daniel Mayer, président, et à M. Palewski, vice-président de la commission des affaires étrangères, une lettre qui se termine ainsi: « La France garde intacts tous ses moyens juridiques de faire obstacle au réarmement allemand. »

C'est un texte qu'on ne peut pas discuter, de même qu'on ne peut pas contester que le veto du commissaire français en Allemagne soit encore valable, ainsi qu'il résulte des pouvoirs réservés, et notamment de leur application, en mars 1954, à la question de la conscription obligatoire en Allemagne.

Voilà donc la position juridique. Je regrette qu'elle n'ait pas été défendue. Je regrette surtout — peut-être l'avez-vous défendue, mais vous avez eu un excès de discrétion et un comble de pudeur que, sur le plan littéraire, je trouve charmant, mais que je trouve profondément regrettable sur le plan politique — que vous ne nous en ayez pas informés; nous aurions aimé que, au moment même où vous seriez venu nous dire: il y a des raisons d'urgence, il y a un intérêt qui vous pousse à nous autoriser à ratifier, nous aurions aimé que vous ayez dit, en même temps, à nos alliés: je maintiens intacts les droits de la France et je déclare devant mon pays qu'autant je suis partisan de la ratification des accords de Paris, autant je m'insurge contre la prétention de nos alliés de nous imposer cette ratification en nous menaçant pour demain du réarmement de l'Allemagne.

J'ai posé, je crois, la question sur son véritable terrain. J'en ai souffert, monsieur le président du conseil. J'en ai souffert parce que je trouve qu'on a affaibli la position française, et j'écarte le « contre nous », dont j'espère qu'il disparaîtra du *Journal officiel*. Même le réarmement « sans nous » m'apparaît, de la part de nos alliés, comme un véritable attentat juridique contre lequel nous ne pouvons pas ne pas protester.

Comment pourrions-nous accepter de la part de ces alliés le reproche d'avoir changé de gouvernement, nous nous appliquerons peut-être à nous disculper de ce reproche...

M. le président du conseil. Si vous voulez!

M. Henry Torrès. J'espère que vous en serez le bénéficiaire, aujourd'hui ou demain, dans cette combinaison ou dans une autre. (*Rires.*)

Hier, un orateur redoutable et en même temps, je l'ai constaté, excellent écrivain politique — je vais faire plaisir à mes amis socialistes — le grand leader travailliste anglais M. Bevan, écrivait: les Américains reprochent aux Français de changer souvent de gouvernement; les Français pourraient reprocher au gouvernement américain d'avoir en même temps plusieurs gouvernements: le gouvernement du département d'Etat, celui du Pentagone, M. Eisenhower, M. Foster Dulles, celui qui publie de force les documents de Yalta, celui qui ne veut pas les publier. (*Rires.*)

En tout cas, nous Français, nous pouvons difficilement admettre d'être traités de cette manière. Ce qui est peut-être encore plus grave que les douze divisions allemandes, dont j'espère bien qu'elles resteront symboliques, c'est le fait que nos alliés se permettent de nous parler de cette manière. Nous n'acceptons pas les diktats, nous gaullistes peut-être moins que quiconque. Je m'excuse de le redire à certains de mes collègues.

Vous pouvez lever les mains, monsieur Rotinat. Il vous a été répondu à l'avance par mon ami M. Pinchard. Je n'insiste pas. On n'a que vingt-quatre heures pour mettre fin aux exécutions et pour maudire ses juges! Il est regrettable que le point de vue national n'ait pas été défendu et que nous soyons un peu traités à la manière de Porto-Rico.

M. le président du conseil. Ce n'est pas sérieux!

M. Henry Torrès. Permettez-moi de vous dire que c'est vous qui allez ruiner la solidarité atlantique. Ce pacte de l'Atlantique, que j'avais le grand honneur de défendre à cette tribune en 1949, vous allez le rendre impopulaire, car s'il est véritablement acquis que nous délibérons sous la pression et sous la menace, il ne se trouvera pas un Français pour l'accepter!

Alors, on réarmerait sans nous ? Et vous ne vous lèveriez pas pour crier: voici la position de la France, voilà les engagements que vous avez pris.

M. Jacques Debû-Bridel. Très bien!

M. Henry Torrès. Pourquoi voulez-vous nous imposer une solidarité pour demain, dans le risque terrible du réarmement de l'Allemagne, et récuser votre solidarité de la veille, dans les engagements que vous avez pris avec nous contre ce réarmement ? (*Applaudissements sur les bancs supérieurs à gauche, au centre et à droite et sur divers autres bancs.*)

M. le président du conseil. Je m'excuse de vous interrompre à nouveau, monsieur le sénateur.

M. Henry Torrès. J'y suis tout disposé.

M. le président du conseil. Je rends hommage à votre bonne grâce. Il y a certains propos qui, surtout lorsqu'ils sont produits avec votre talent, peuvent faire une impression contre laquelle je voudrais prémunir vos collègues.

Nous n'avons jamais dit que le réarmement de l'Allemagne pourrait se faire sans nous et, à plus forte raison, contre nous. Quand M. Pinay a parlé du réarmement de l'Allemagne sans nous et contre nous, dans une phrase elliptique, il a couvert plusieurs hypothèses.

Il est évident que si un jour l'Allemagne réarme contre nous, ce ne sera pas sur l'instigation de nos alliés. L'histoire que vous avez rappelée montre que des attractions peuvent s'exercer sur elle, si nous ne prenons pas des précautions pour la rattacher à l'Occident.

D'autre part, le raisonnement que j'ai fait hier, je le répète aujourd'hui sous mon entière responsabilité: Si nous refusions le réarmement de l'Allemagne après l'avoir admis depuis cinq ans — ce qui est plausible — il y aurait deux hypothèses possibles: l'une est que les alliés décident que l'Allemagne sera réarmée sans nous, en se basant sur le fait que, pendant cinq ans, nous avons concouru à la préparation de cette solution. L'autre solution serait sans doute la stratégie périphérique.

M. Pinay vous a dit, comme je l'ai dit moi-même, que nous ne voulons ni du réarmement de l'Allemagne sans nous, ni de la stratégie périphérique. Nous vous proposons donc la solution de ces accords. Libre à vous de choisir; mais il faudra s'en expliquer. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

M. Henry Torrès. J'entends bien la valeur de votre argumentation. Mais si j'étais à mon modeste banc de sénateur, je ne me croirais pas fondé à l'applaudir. Je vais vous dire pourquoi. Quand vous déclarez: on réarmera l'Allemagne sans nous, je vous pose la question: mais qui, « on » ? Ce n'est pas le Guatemala, ce n'est pas le Nicaragua. (*Sourires.*)

Quelle est donc cette force providentielle, miraculeuse, cette nation imprévue ? Serait-ce la Cerdagne qui voudrait réarmer l'Allemagne ? (*Rires.*).

Quand vous dites, monsieur le président du conseil, « allons jusqu'au bout de notre argumentation », ou encore, « parlons de stratégie périphérique », vous ouvrez là un champ de discussion extrêmement intéressant. Mais si vous prétendez que le réarmement qu'on veut nous imposer, ce ne sont ni les Américains, ni les Anglais qui cherchent à nous y contraindre, alors je me demande qui ? J'espère que ce n'est ni Luxembourg, ni Monaco!

Ce qui donne à mon propos une gravité particulière, c'est que nous avons eu, sur le plan international, quelques surprises. Vous me permettrez de vous en signaler une qui entre particulièrement dans le cadre de cette discussion et qui se relie par les liens les plus étroits à l'objet même de mon propos.

Il y a quelques jours, j'ai lu dans la presse espagnole une interview du général Franco. Je dois préciser que le général Franco a répondu avec une certaine finesse latine dont celui ou celle qui interviewait aurait pu utilement s'inspirer. Tout en disant qu'il pourrait avec l'Allemagne apporter des freins puissants, il n'est pas allé plus loin. Il a laissé tout cela dans un domaine assez hypothétique. L'important est que c'était un sénateur américain qui avait ce privilège d'interroger le général Franco. Au lieu de lui parler de la grandeur et des espoirs de l'Espagne, elle lui a dit exactement ceci: en cas de triomphe communiste en France, la ligne de défense constituée au Nord par l'Allemagne et au Sud par vous ne pourrait-elle pas servir utilement à l'Europe ?

Quand un sénateur américain est fondé à interviewer le dictateur de l'Espagne de telle manière, cela montre quelle singulière idée, non pas le gouvernement, non pas le peuple américain dont j'ai été l'hôte et que j'aime, mais certains milieux américains dangereux dans la politique américaine, se font de nos intérêts, de leur solidarité avec l'Europe et de la liberté de la France.

Il est une dernière question que je veux aborder après avoir fait valoir les arguments qui s'opposent à ce que nous acceptions de nous incliner devant ce réarmement allemand qui est en droit impossible contre la volonté de la France et en fait impossible du point de vue de la technique la plus élémentaire et de la géographie la moins controuvée. Une grande question domine ce débat, à laquelle je veux arriver.

Je vous ai entendu hier, dans votre beau discours, monsieur le président du conseil, dire à un moment donné: après tout, il y a une question plus importante que celle des douze divisions allemandes, c'est le rapprochement... Là, j'ai été déçu! Le mot « rapprochement » me plaisait. J'attendais l'adjectif. Le rapprochement avec l'Est ? Point. Vous avez dit: le rapprochement franco-allemand!

Il y a une question plus importante et vous le savez, monsieur le président du conseil. Elle s'appelle la coexistence, elle s'appelle la négociation avec l'Est. C'est là que je veux exprimer mon angoisse de patriote. C'est là où est le drame!

Je me suis volontairement abstenu d'un pathétique qui me serait facile. Je n'évoque pas la politique traditionnelle de la France à laquelle j'ai été mêlé — j'ai eu l'honneur d'être rapporteur du pacte franco-soviétique avec une majorité qui trouvait notamment rassemblés tous les hommes de votre parti, monsieur le président du conseil. Je n'évoquerai pas non plus Stalingrad et les millions de morts que la Russie a donnés à la cause commune!

Ce que je veux simplement dire, c'est qu'il n'y a pas un homme politique français qui ne puisse tenir compte, dans l'examen de ses responsabilités à l'égard des siens, à l'égard de son pays, du fait russe en Europe. Je ne me lancerai dans aucune digression politique. C'est là la grandeur et la gravité du problème. Il y a un fait russe, et ni les préférences des uns, ni les injonctions des autres, ni les confrontations inutiles en matière de politique internationale des objectifs communistes ou des objectifs de l'anticommunisme, à usage interne et à ambitions électorales, ne résoudront ce problème qui s'impose à des législateurs français: avant de ratifier, allons-nous favoriser ou allons-nous faire obstacle à la réconciliation des peuples, allons-nous faire obstacle à la réorganisation pacifique de l'Europe sur la base de la sécurité collective et d'un accord de désarmement contrôlé ?

J'ai posé, je crois, en une seule phrase, tout le problème. C'est un problème qui échappe à nos préférences et misérable celui, quel qu'il soit, rouge ou blanc ou rose ou bleu, qui introduirait dans l'examen des données de ce problème je ne sais quelle tendance personnelle à des fins politiques et qui n'essaierait pas de se placer avant tout dans l'intérêt solidaire de la France et de la paix, car la France est une nation pacifique.

Alors, ce problème du fait russe, je trouve que nous l'abordons d'une façon extrêmement grave. Pourquoi ? Parce que nous assistons en ce moment à une espèce de partie qui se déroule devant nous.

Comme elle est rigoureuse à cet égard, la lettre que M. Churchill a adressée à M. Mendès-France — lettre que, de toute façon, M. Mendès-France retiendra avec honneur, puisque M. Churchill le compare à Clemenceau — comme elle est rigoureuse, dis-je, cette lettre sur « la chaise vide », qui était vraiment — comment dirais-je ? — la récidive, à plusieurs années de distance, du « petit biscuit » de Yalta!

Je ne discuterai pas. J'admire M. Churchill, je sais combien il a contribué à sauver le monde. Il est peut-être, après le général de Gaulle, l'homme d'Etat international pour lequel j'avais, et pour lequel je garde, le plus de déférence et de gratitude. Tout de même, pouvons-nous accepter qu'on nous fasse courir un pareil risque ?

Car, quoi ? Les douze divisions sont peut-être un test et il y a aussi certains tests de puissance dans ces négociations réciproques. Les Russes nous disent: nous n'accepterons pas de négocier à partir du moment où vous aurez ratifié; si vous voulez négocier, négociez avant. M. Churchill répond, et l'Amérique avec lui; négociez, mais négociez après ! Dans sa lettre à M. Mendès-France, il dit: « Les Russes ont le culte de la force, donnons-leur l'impression que nous sommes forts — forts ou téméraires, je n'en sais rien.

En tout cas, puisque votre prédécesseur avait mis à la mode tous les paris, au risque d'éprouver qu'il en est, fort heureusement, qu'on gagne, mais qu'il en est aussi qu'on perd, je ne voudrais pas, moi, qu'on perde ce pari.

Je suis un parlementaire français, je ne prends mes consignes ni à Moscou, ni à Washington, ni à Londres, et je ne prends pas non plus mon inspiration de politique extérieure dans mes sentiments de politique intérieure. Je regrette cette situation et je me dis: quel risque et comment pourrait-on l'assumer d'un cœur léger! Quand je vois, comment dirai-je, à quelles préoccupations subalternes se réduisent, pour certains, ces controverses, je suis effrayé. Il ne faudrait pas se tromper dans ce pari, car, monsieur le président du conseil, je crois que c'est pire qu'un pari.

Mon ami, M. Loustaunau-Lacau, qui montrait que la France était le seul pays intéressé qui n'obéit point à des impératifs de géographie politique, avait dit: « C'est pile ou face ». Je crois que c'est encore pire que « pile ou face »; c'est une partie de poker où la fatalité du hasard est multipliée par l'artifice de calculs, ou le bluff de celui qui tient les cartes. Ce n'est pas simplement la roulette aveugle, c'est une volonté maléfique qui peut intervenir ici ou là au hasard d'un homme dans le jeu diabolique qui se trouve engagé.

Alors y a-t-il un parlementaire français qui puisse épuiser toutes les chances qui s'offrent de faire la paix ? Pouvons-nous dire que Churchill ne s'est jamais trompé, que le gouvernement américain ne s'est jamais trompé ? Ils nous assurent que la Russie cédera — parce que c'est leur sentiment — quand on lui aura prouvé la force invincible du bloc allié que représentera l'instauration, de toutes manières, croyez-moi, à une faible majorité, d'un accord dit anciennement de Bruxelles, dit aujourd'hui de Paris, accord qui rend douze divisions à l'Allemagne, à l'époque de la guerre thermonucléaire. Y a-t-il un parlementaire français qui puisse prendre le risque de se dire: et si le pari était perdu ? Et si, au lieu d'être face, c'était pile ? Et si la partie de bluff que constitue le poker, avec tout ce qu'elle peut comporter de redoutable pour la paix des peuples, était perdue ?

Je parle d'abord de la solution la moins défavorable parmi les solutions les plus dramatiques, c'est-à-dire de celle qu'à certain moment nos partenaires anglais et américains n'ont pas été si loin de préconiser, où nous serions exclus de la négociation internationale qui se ferait sans nous.

Il y a une hypothèse plus grave: et si l'on n'arrivait pas à la faire ? Sans que je veuille évoquer, puisque j'ai exclu tout pathétique, et le drame épouvantable de la guerre, et le dilemme effroyable de M. Jules Moch — ou bien le désarmement contrôlé, ou bien se battre et périr — je me borne à dire seulement que cette course aux armements résultant de cette compétition qui s'ouvre désormais, que vous le vouliez ou non, va mettre obstacle à nos investissements, à nos transferts en faveur des besoins économiques et sociaux de cette Union française qui a été l'âme vivante et la salvatrice de la patrie pendant la guerre.

Voilà le problème. Le voilà dans toute son angoisse dramatique. Tant que vous n'aurez pas pensé, messieurs du Gouvernement, à toutes les possibilités de négociation, avec cette vocation particulière que les souvenirs de son histoire, que sa position géographique, que le fait que de toutes les nations atlantiques elle est la plus directement intéressée par le réarmement de l'Allemagne, donnent à la France, tant que vous n'aurez pas épuisé avec la Russie soviétique toutes les négociations, alors vous prendrez un risque terrible en ratifiant.

Je ne sais pas ce qu'il en sortira pour la France. Je ne veux pas même évoquer, parlant de l'Union française — j'en ai fini — ce qui reste dans ma mémoire. Je n'ai pas parlé de mes souvenirs personnels. Je n'ai pas parlé d'une lettre que je lus un jour: il s'agit d'un conventionnel, Billaud-Varenne, qui, déporté, miné dans sa santé, mourant de fièvre à Cayenne, se dressait sur son grabat de prisonnier et, dans la nuit tragique, levant les bras vers le ciel, disait: « Nous, conventionnels, nous n'avons pas laissé la France humiliée ».

J'ai peur que nous ne puissions aboutir sans humiliation de la France. C'est pourquoi, monsieur le président du conseil, vous parlant avec les droits, car on a des droits sur ceux qu'on apprécie, d'un de vos aînés dans une profession que vous avez déjà illustrée et où vous avez défendu à Nuremberg un bien beau dossier, vous parlant avec cette amitié d'un homme qui vous a vu naître à la politique, avec cette intelligence à la fois brillante et flexible, cette dialectique impeccable, ce charme intellectuel qui se dégage de votre personne, je vous déclare aussi nettement que possible — et je m'adresse à vos côtés à mes amis, ministres de votre gouvernement, à mon ami M. le rapporteur, notre rapporteur, mais rapporteur d'un texte qui n'est ni votre ni mien...

M. Michel Debré, *rapporteur*. Ni mien.

M. Henry Torrès. ... mais qui est le triste et douloureux objet de ce débat — je vous déclare avec la franchise de l'amitié, mais non sans mélancolie: nous aurions aimé que vous nous associez à d'autres responsabilités que celles que vous nous faites assumer en nous proposant de ratifier les accords de Paris, ce lourd héritage qui doit vous sembler bien pesant, monsieur le président du conseil, et nous sommes obligés de vous répondre, avec toute notre ferveur et tous nos scrupules, par le plus énergique des refus et le plus absolu des « non ». (*Applaudissements sur les bancs supérieurs de la gauche, du centre et de la droite, et sur divers bancs au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Puaux.

M. Gabriel Puaux. Mes chers collègues, après tant d'éloquentes envolées, il paraît présomptueux pour un débutant dans la carrière parlementaire de monter à cette tribune, mais j'ai pensé que j'avais le devoir, dans ce débat, de vous apporter le témoignage d'un Français qui, dans sa carrière, a pu suivre par des expériences personnelles la vie internationale depuis le début de ce siècle.

Je n'entreprendrai pas un examen critique des textes qui nous sont soumis. Des observateurs impartiaux et clairvoyants ont mis en lumière les carences, les faiblesses et les risques qu'ils comportent.

Mais est-il des traités parfaits, des traités dont la rédaction soit sans aucune faute, des traités qui donnent satisfaction complète aux deux parties, des traités qui aient la solidité et la durée des tables d'airain ?

J'appartiens à une génération de diplomates qui a pu mesurer la vanité des engagements internationaux. Songeons à cette floraison et à cet enchevêtrement de pactes de non-agression qui ont été conclus de 1920 à 1939, dont le plus célèbre fut le pacte Briand-Kellogg contre la guerre et dont le dernier fut — vous le savez — ce pacte conclu à Moscou en 1939 entre l'Allemagne et la Russie, pacte qui déchaîna la guerre mondiale.

Sans doute, les traités ont-ils surtout de la valeur par leur contenu concret, par leurs clauses techniques, par les institutions qu'ils créent, mais peut-on leur demander une sécurité complète pour l'avenir ? Les engagements pris par des Etats faibles, par des gouvernements éphémères et vacillants ne sont que des chèques sans provision, et les Etats forts hésitent à s'engager pour un avenir inconnu.

Quand l'Angleterre est entrée en guerre en 1914, elle n'y était contrainte par aucun texte. Sans doute, nous autres Français nous avons le goût d'un juridisme minutieux. Nous aimons les contrats notariés et les clauses complexes qui doivent nous donner sécurité dans tous les cas pour l'avenir, mais le futur — et surtout le futur international — ne se laisse pas facilement enfermer dans des formules écrites, dans des papiers imprimés et signés.

En réalité, ce qui nous est demandé aujourd'hui, ce n'est pas tant de sanctionner des accords et des protocoles, c'est de faire un choix dont dépendra le destin de la France et de l'Europe. En effet, la question qui nous est posée est celle-ci : « Devons-nous considérer l'Allemagne comme une ennemie irréductible, comme un adversaire vaincu, mais qui ne songe, nécessairement, qu'à la revanche et qui, dès qu'il pourrait se réarmer, reprendrait la guerre ? »

L'autre solution, c'est de lui tendre la main, c'est de conclure avec elle une alliance qui l'engagerait dans le camp occidental. De cette façon serait mis fin, par un acte solennel, à un long antagonisme qui a pesé sur le destin de l'Europe, et ainsi pourrions-nous construire une Europe unie, peut-être demain peu à peu unifiée, une Europe qui reste véritablement la seule chance d'avenir pour les générations futures.

Si, par contre, nous considérons l'Allemagne comme un adversaire dangereux, nous sommes obligés de prendre contre elle des mesures de défense en limitant sa souveraineté, en la contraignant à une neutralité désarmée, étroitement surveillée. Dans ce cas alors, il faut que nous revenions à la vieille diplomatie classique, à celle de l'alliance de revers et c'est vers la Russie que nous sommes obligés de nous tourner pour lui demander de nous garantir contre l'Allemagne. N'est-ce pas là le sens profond de cette propagande qui a si fortement enrichi le courrier des sénateurs ?

Il nous faut choisir: ou bien continuer la route avec l'Angleterre, avec les Etats-Unis, avec l'Italie et les pays du Benelux et faire entrer, pour employer une expression chère à Sir Winston Churchill, l'Allemagne dans ce « club », avec, comme don d'entrée ces douze divisions, plus ou moins symboliques.

Ou bien alors, si nous renonçons à l'Europe, il faut faire revivre l'alliance russe avec ses conséquences et nous pouvons nous demander si cette alliance de revers n'a pas été pour nous dans l'avenir une source de désillusions et de mécomptes. Je ne songe pas seulement aux milliards de l'épargne française qui ont été engloutis, je songe à Brest-Litowsk en 1917, je songe au pacte diabolique de Staline et de Ribbentrop en 1939, je songe aux propos de Joseph Staline à Yalta. Je ne méconnais pas les charmes et les vertus des Slaves, je constate seulement que leurs réactions ne sont pas celles des Européens de l'Occident. Il y a dans leur caractère quelque chose d'irrésolu et d'imprévisible qui les conduit aux volte-face les plus inattendues. Nous avons beaucoup de peine, nous pouvons le constater, à comprendre ce qui se passe à Moscou et sans doute, s'il faut toujours compter avec les Slaves, n'est-il pas sage de compter sur eux.

Sans doute, nos relations avec nos Alliés ne sont pas non plus toujours faciles, j'en ai fait l'expérience. Je sais ce que représente cette solide et inébranlable conscience des Anglais dans l'intangibilité et dans la primauté de leurs intérêts et j'ai pu mesurer en Afrique du Nord quels peuvent être les inconvénients de la politique américaine faite à la fois d'idéalisme et de pragmatisme, mais ceux-là ont tenu jusqu'au bout en 1918 et je crois que c'est avec eux qu'il faut continuer la route.

Reste le problème allemand. Il est douloureux pour la conscience française, car il y a des choses atroces que nous ne pouvons pas oublier, des blessures qui ne sont pas cicatrisées et des deuils nés d'héroïques sacrifices, devant lesquels il faut nous incliner. Mais est-ce un obstacle absolu ? N'y a-t-il pas aussi des âmes chrétiennes qui ont le don du pardon, des esprits généreux et positifs, comme nous en donnaient l'exemple notre collègue M. Kalb et les sénateurs alsaciens qui comprennent que l'on ne peut rien construire de durable sur la haine et sur le ressentiment. (*Très bien!*)

Nous pouvons espérer que la France réussira à établir avec l'Allemagne des relations normales et confiantes, quand on songe à celles qu'elle eut jadis avec l'Angleterre. Celle-ci ne fut-elle pas pendant plusieurs siècles l'ennemi n° 1. On n'oubliait pas Azincourt, Jeanne d'Arc, les victoires du duc de Marlborough, Waterloo et Sainte-Hélène. Quand Guizot lança les premières bases de l'entente cordiale, il ramait en sens contraire, et cependant, en 1853, Français et Anglais combattaient ensemble, sous des chefs qui avaient été les soldats de Napoléon et de Wellington. Plaise au ciel que Français et Allemands ne soient pas obligés de combattre côte à côte! Mais que des officiers allemands s'assoient à la même table de travail que des officiers français et que le thème de leur Kriegspiel ne soit plus un conflit franco-allemand, faut-il s'en inquiéter ou, au contraire, y voir une garantie pour l'avenir ?

On parle de l'éternelle Allemagne. Mais j'ai connu au cours de ma vie bien des Allemagnes, celle de Bismarck quand j'étais enfant, celle de Guillaume II et la république de Weimar, que j'ai vue à ses débuts lorsque je représentais la France dans les provinces occupées du Rhin. Je l'ai vue réussir à rétablir une situation financière compromise par une inflation catastrophique grâce au génie de M. Schacht. Je l'ai vue finasser autour des réparations, je l'ai vue s'essayer assez maladroitement au régime parlementaire; mais, à ce moment-là, les vieux démons de l'orgueil germanique n'avaient pas été exorcisés et ce peuple fut fatalement la proie d'un aventurier mégalomane, en qui la médiocrité de l'esprit s'alliait à un don puissant de magnétisme sur les foules dont il savait exploiter le mécontentement et exciter les passions.

C'est de Vienne que j'ai pu suivre ce drame wagnérien. J'ai vu un Siegfried de cinéma ressouder les tronçons de l'épée germanique et j'ai pu voir se dérouler ce combat sournois dans lequel se mêlaient la brutalité et la perfidie des héros de la vieille mythologie germanique.

Puis, un jour, ce Walhalla s'est effondré au milieu des flammes, ce sinistre Walhalla avec ses gibets, ses fours crématoires et ses camps de la mort lente. Mais, à ce moment-là, l'Allemagne vit le soleil se lever sur un champ de ruines. Cette Allemagne qui n'avait pas compris après 1918 ce qu'était la défaite, qui ne l'avait pas physiquement subie dans sa chair, a senti qu'elle était vaincue. Elle se mit résolument au travail et elle constitua une Allemagne nouvelle, non pas seulement rebâtissant les villes, mais refaisant l'Etat. Je ne parle pas de la République démocratique populaire de l'Est qui n'est qu'une construction préfabriquée importée de Russie, mais c'est à l'Ouest que les Alliés ont eu la sagesse de laisser les Allemands constituer eux-mêmes leur Gouvernement et ceux-ci l'ont fait dans un esprit nouveau, qui était celui de la vieille Allemagne rhénane, de l'Allemagne qui avait été romanisée et la première christianisée. Et, de ce fait, est né un régime parlementaire qui fonctionne normalement, peut-être avec plus de succès que le nôtre, car je crois que nos présidents du conseil pourraient envier au chancelier Adenauer sa stabilité.

Mais nous constatons également la plus grande liberté d'expression dans ce pays. Cette liberté nous vaut quelquefois d'entendre des paroles ou de lire des mots qui nous heurtent, qui

nous inquiètent, mais, disons-nous le bien, il y aura toujours en Allemagne des admirateurs de Gobineau et des hommes qui auront la nostalgie du passé, mais ce ne sont pas eux qui donnent le ton, ce ne sont pas eux qui commandent.

Les élections allemandes ont été, à cet égard, nettement démonstratives. L'Allemagne, cette Allemagne de Bonn — je l'ai constaté en la visitant — a véritablement changé d'esprit; elle a renoncé à toutes les méthodes totalitaires d'autrefois. Elle a supprimé toute discrimination raciale et elle n'a plus rien de cet univers concentrationnaire qui, malheureusement, existe encore dans d'autres pays voisins.

Avec cette Allemagne, nous pouvons nous entendre. Sans doute, ce ne sera pas facile; n'ayons pas d'illusions à cet égard! Nous aurons affaire à des partenaires ambitieux, dynamiques, exigeants et auxquels il faudra parler un langage d'une ferme clarté et surtout il faudra, comme M. le président du conseil l'a souligné, ne pas nous laisser affaiblir par je ne sais quel complexe d'infériorité, car il y a dans le peuple français des ressources qui ne sont pas mises en valeur par la seule faute de nos mœurs politiques et administratives.

Si l'Allemagne et la France réussissaient à conjuguer et à harmoniser leurs capacités de travail, leur science et leurs techniques, quel surcroît de force n'en résulterait-il pas pour le bloc occidental, et ne serait-ce pas une garantie de cette coexistence que nous souhaitons tous pacifique, mais dont nous savons qu'elle ne peut l'être que par une réussite d'équilibre ?

Entretiens, contacts, négociations, rien ne doit être épargné pour normaliser les relations entre l'Est et l'Ouest, mais à une condition, c'est que, si l'Allemagne désire rester soudée étroitement à l'Europe occidentale, ce ne soit pas nous qui l'en écartions, car cette intégration de l'Allemagne constitue la partie essentielle des accords. Sans l'Allemagne, on ne peut songer à bâtir l'Europe.

Puissions-nous donc, par un vote net, clair, décisif, garantir l'avenir de cette civilisation d'Occident, née de l'humanisme chrétien, de cette civilisation à laquelle nous sommes tous attachés au fond de notre cœur, quelles que soient les nuances politiques qui nous séparent, quel que soit notre foi ou notre agnosticisme, car nous savons qu'elle seule peut être la patrie de la liberté de l'esprit et du respect de la personne humaine. (*Applaudissements.*)

M. le président. La parole est à M. Julien Brunhes.

M. Julien Brunhes. Monsieur le président, mes chers collègues, les raisons qui peuvent nous conduire à voter la ratification des textes qui nous sont soumis ont été largement ou longuement développées à cette tribune. Je n'insisterai donc pas sur le premier motif, puissant, purement politique: ne pas ratifier, c'est rompre l'alliance atlantique, abandonner nos alliés, rester isolés entre deux mondes dont les principes mêmes de vie sont opposés et inconciliables.

Mais je voudrais, très brièvement, donner un argument négatif et un argument positif en faveur de la ratification sans amendement ni retard.

L'argument négatif est celui de la propagande communiste. La méthode employée par ce parti et ses filiales — filiales officielles comme les comités de paix, filiales officieuses comme les syndicats — la pression exercée sur les parlementaires, même à leur domicile, par les visites, les lettres, les coups de téléphone, prouvent quel intérêt attache la Russie à empêcher ce vote et, par conséquent, à entretenir les divisions du monde occidental.

Il serait si facile de conquérir par la subversion intérieure les nations désarmées et divisées. Il faut être aveugle pour ne pas voir, sur cette carte du monde, que la Russie est le grand conquérant des temps modernes, qu'elle est la seule puissance colonialiste qui ait réduit à l'esclavage des peuples entiers. Je ne sais si c'est là l'hypothétique péril dont parlait légèrement un de nos orateurs tout à l'heure.

M. de Maupeou, *rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale.* Très bien!

M. Julien Brunhes. La propagande communiste a agi, peut-être à leur insu, sur de nombreuses personnes qui ont été victimes du slogan que les accords de Paris ne comportent pas que le réarmement allemand. Rien n'est plus faux! Les accords qui nous sont soumis ont, avant tout, pour objet la reconnaissance de la souveraineté allemande, rendue inévitable dix ans après la fin de la guerre par l'impossibilité où la Russie a mis les alliés de conclure un traité de paix avec l'Allemagne.

La création d'une armée n'est qu'une conséquence de la souveraineté et les accords ont précisément pour but de limiter et de contrôler ce réarmement. Il est normal que cette propagande mensongère et violente contre nos responsabilités de parlementaires nous pousse instinctivement à lui répondre par la ratification des accords, signe de notre refus de l'esclavage communiste.

Mais ce n'est qu'un argument négatif. Le seul argument positif important, à mon avis, est le suivant: tous ceux qui veulent sincèrement la paix savent qu'elle n'est possible que par la réconciliation entre la France et l'Allemagne. N'oublions pas que nous devons, si la France est encore à la hauteur de son histoire, tout faire pour empêcher cette Allemagne où un renouveau spirituel est en plein essor, de sombrer de nouveau dans le nazisme, forme allemande de la philosophie et de la politique communistes.

Pour cela, nous devons encourager tous ceux — les jeunes Allemands, en particulier — qui aspirent à cette réconciliation. Notre propre expérience ne nous prouve-t-elle pas qu'on ne doit pas juger un pays d'après des discours ou des manifestations bruyantes ? Notre jeunesse française, si profondément saine et courageuse, nous sera reconnaissante de chercher une réconciliation, premier gage de la paix.

Mais, pour cela, il faut que ces accords soient un début, un départ vers une organisation politique et économique de toutes les nations libres dont le climat est la civilisation chrétienne. Pourquoi l'Allemagne palatine et rhénane qui n'est devenue notre ennemie que lorsque la Prusse l'a soumise, il y a moins d'un siècle, à sa discipline de fer, ne reviendrait-elle pas dans le giron des autres nations libres, alors précisément que la Prusse est tout entière sous la domination russe, où elle subit les conséquences de ses erreurs ? Allons-nous commettre la faute impardonnable de rejeter cette Allemagne de l'Ouest vers ceux dont la tutelle a fait son malheur par son autorité, hélas! si facilement acceptée ?

Il faudra construire l'Europe et ne pas se contenter de se réconcilier avec l'Allemagne, mais n'éliminer aucune nation européenne qui accepte de défendre avec toutes les nations atlantiques notre civilisation.

En conclusion je pense à nos responsabilités de parlementaires et à celles du Gouvernement. Quand les gouvernements français et anglais, face à l'expansion allemande, conclurent l'entente cordiale, des hommes comme Delcassé, de Selves, Clemenceau furent copieusement injuriés et on osait dire qu'ils étaient « vendus à l'Angleterre », alors qu'ils donnaient une conclusion heureuse à un conflit multiséculaire au cours duquel les Anglais avaient occupé pendant des siècles des parties de notre territoire et s'étaient ensuite violemment, sur toutes les mers, opposés à notre expansion. De même ceux qui tentent d'empêcher la réconciliation de la France et de l'Allemagne en face du danger et des conquêtes russes nous critiqueront et nous injurieront. Notre devoir n'est ni de céder aux pressions extérieures, ni de nous contenter de rêver au passé. Il est de prévoir l'avenir, de construire pour nos enfants; et la nécessité pénible de voter ces accords sera plus légère à supporter s'ils sont le premier effort vers la réconciliation entre tous les pays libres et vers leur commune décision de ne pas s'abandonner au virus communiste, destructeur ardent et actif de la civilisation chrétienne. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Lamousse.

M. Lamousse. Mesdames, messieurs, l'homme qui monte à cette tribune n'est pas suspect de nourrir pour l'Allemagne une tendresse avouée ou une tendresse secrète. Il aurait, au contraire, de multiples raisons de la haïr. Le 10 juin 1944, six des siens périssaient dans l'enfer d'Oradour-sur-Glane. Un mois plus tard, en relevant dans ce département de la Haute-Vienne les morts de la Croix des Martyrs, sur qui miliciens et S. S. s'étaient amusés à essayer leurs armes, il retrouva, haché de balles et de coups de poignard, le corps d'un autre membre de sa famille qui était pour lui presque un frère.

Malgré tous ces morts, ou plutôt à cause de tous ces morts qu'il aimait et à qui il veut rester fidèle, il refuse de se laisser entraîner dans le délire de chauvinisme haineux et stupide qui anime la propagande empoisonnée dont nous sommes abreuvés depuis quelques mois. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Il est un principe que nous ont appris nos maîtres en socialisme et nos maîtres tout court, ceux de notre vieille école, et que nous n'oublierons jamais, c'est qu'on n'a pas le droit

de mettre au compte d'un peuple les erreurs, les fautes ou les crimes d'un regime.

M. le président du conseil. Très bien !

M. Lamousse. A la Croix des Martyrs, il y avait, certes, parmi les bourreaux, des nazis allemands, mais il y avait aussi, hélas ! des nazis français qui chantaient des chansons joyeuses une fois leurs forfaits accomplis. Le peuple de France est-il donc comptable des massacres de Napoléon, des crimes de la milice ? Allons-nous décréter que le peuple allemand sera éternellement hanté par le souvenir de Hitler ? Non. Le nazisme n'est pas l'apanage d'un peuple, d'une nation. Il est une manière d'être de la dictature et de l'oppression. C'est en s'opposant à la dictature en Allemagne, en France, en Russie, qu'on s'oppose à la résurrection du nazisme. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il ne s'agit pas de savoir si l'on aime l'Allemagne ou si on la redoute. Le problème n'est pas là. On ne fait de bonne politique ni avec du sentiment, ni avec du ressentiment. L'Allemagne existe. Quelles que soient nos préférences, elle représente une force qui pèsera sur l'avenir du monde.

Il s'agit de savoir quels principes la guidera et vers qui elle se tournera demain. Les dirigeants de la Russie soviétique, d'ailleurs, ne s'y trompent pas et sur ce point leur pensée est d'une logique et d'un réalisme dont nous aurions souvent intérêt à nous inspirer nous-mêmes. Ils ne redoutent pas le réarmement de l'Allemagne à une condition toutefois, comme on l'a vu par la proposition du 10 mars 1952, c'est que ce réarmement se fasse sous l'égide et au profit de la Russie.

Certes, il existe pour la France un danger allemand. Il réside dans la résurrection, en dehors de nous et malgré nous, d'une armée allemande autonome. Or, c'est justement ce que nous aurions demain si nous commettions la folie de repousser les accords de Paris. Souvenez-vous de la république de Weimar. C'est parce que nous avons alors refusé sa chance à une Allemagne démocratique que nous avons eu Hitler, puis le pacte germano-soviétique et puis de nouveau la guerre et l'invasion.

Ainsi, loin de créer une tentation du militarisme allemand et un danger pour notre sécurité, les accords de Paris constituent au contraire le seul bouclier sérieux, à l'heure actuelle, contre ce danger et contre cette tentation.

Est-ce à dire que nous allons les voter avec enthousiasme ? Nullement. Notre idéal est très loin de cette dure et triste réalité que nous affrontons aujourd'hui. Cet idéal n'est ni le réarmement de l'Allemagne, ni celui de la France, mais un désarmement général simultané et contrôlé; c'est la suppression dans tous les pays de tous les budgets d'armement, et l'utilisation des crédits ainsi dégagés à des œuvres pacifiques: routes, écoles, logements, foyers ruraux, amélioration du niveau de vie des travailleurs. C'est l'institution des Etats-Unis du monde, la fin des conflits sanglants et la substitution d'une humanité fraternelle à une humanité déchirée et maudite. Tel est notre idéal, mais, hélas! nous en sommes encore bien loin.

Après la victoire commune et de cette victoire même un nouvel impérialisme a surgi qui menace l'existence de tous les peuples libres. Ce danger n'est pas une hypothèse intellectuelle, une création de l'imagination; il existe. Il suffit pour s'en convaincre de comparer un atlas de 1939 à un atlas de 1955.

Depuis quinze ans, dix nations naguère libres ont payé à la Russie le tribut de leur faiblesse. Dans ce monde où nous vivons, les principes sont sans cesse invoqués mais, en fin de compte, c'est la force qui décide. Seuls survivent ceux qui sont assez forts pour se défendre. Les autres sont foulés aux pieds, quelle que soit par ailleurs l'excellence de leur cause. Dans les conseils du Kremlin on parle souvent de coexistence, mais, pour coexister, il faut commencer par exister et une nation n'existe que par la dignité de son indépendance. Réduite au rôle futile de satellite, elle n'a plus en vérité aucune espèce d'existence.

La France ne sera pas sauvée parce que sa conscience est pure. Elle sera sauvée seulement dans la mesure où elle sera forte, où cette force découragera l'agression.

Certains qui admettent parfaitement cette vérité raisonnent ensuite comme si nous en étions encore à cette époque de notre histoire qui va de Louis XIV à la Révolution, et où la France, forte d'une unité nationale et d'une population relativement élevée, pouvait tenir tête à toute l'Europe. S'il en était encore ainsi, nous n'aurions besoin de faire appel à personne; nous pourrions assurer seuls notre indépendance et la sécurité de nos frontières. Malheureusement, les choses ont changé depuis. Aujourd'hui, aucun des pays européens n'est plus capable de se défendre s'il est réduit à ses seules forces. C'est l'Europe tout entière qui doit faire face au péril et c'est l'Europe tout entière, et non pas tel ou tel pays, qui sombrera dans le communisme ou qui survivra.

M. Michelet, il y a quelques jours, disait — et il le dira peut-être encore: « Votre action conduit à une croisade ». Il n'est rien de plus faux. Nous n'aimons pas le régime soviétique et nous pensons que, pour qui a été formé à l'école de l'humanisme occidentale, la vie, sous un tel régime, ne vaudrait pas d'être vécue. Mais, après tout, si les Russes en sont satisfaits, tant mieux ou tant pis; c'est leur affaire et non la nôtre. Tant que ce régime restera à l'intérieur des frontières de la Russie, nous l'accepterons volontiers et personne en France ne serait assez fou pour participer à une croisade dont l'objet serait d'aller le renverser à Moscou, Que les Russes restent maîtres chez eux, c'est tout à fait légitime. Ce que nous n'admettrons jamais, c'est qu'ils deviennent maîtres chez nous et prétendent nous imposer leur volonté. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

Donc, dans les accords de Paris, il n'existe pas de danger de croisade et, contrairement aux affirmations répétées par la propagande communiste, pas davantage de danger de guerre.

Au contraire, si les accords étaient repoussés, c'est alors qu'augmenteraient dans des proportions incalculables les risques de guerre et d'invasion.

Le professeur Merleau-Ponty, qui occupe au collège de France la chaire de Louis Lavelle, et dont les sympathies pour le marxisme sont connues, insiste avec raison dans un de ses livres sur cette idée, que le dialogue avec les communistes est profondément inutile puisqu'il se ramène, en fait, à un monologue. Ils n'acceptent de discuter qu'avec celui qu'ils sont assurés de dominer un jour... à moins que celui-ci ne soit aussi fort qu'eux; et alors le dialogue peut reprendre, pour l'interlocuteur, son sens et son utilité.

C'est pourquoi les accords de Paris ne sont pas pour nous une fin, mais un départ, le prélude à une négociation fructueuse et son indispensable condition.

Lorsque nous aurons mis fin à cette division qui nous épuise et qui stérilise nos efforts, lorsque nous serons, nous aussi, une force avec laquelle il faut compter, alors, mais alors seulement, nous pourrons nous asseoir à une table de conférence et, traitant avec les Russes d'égal à égal, chercher avec eux, loyalement, les moyens d'aboutir à un accord et à une coexistence pacifique que nous souhaitons de tout cœur.

Les accords de Paris sont, sans doute, complexes dans leurs modalités d'applications, sans doute, aussi, la France doit exiger sur plusieurs points: contrôle démocratique, questions sarroises, agence d'armements, de solides garanties qui ont fait justement l'objet de la déclaration socialiste. Mais, comme toutes les grandes questions dont dépendent la vie et l'avenir d'une nation, ils se réfèrent à un principe simple: faire la politique de son pays, non celle d'un pays étranger.

Nous sommes devant un choix entre les deux termes d'une alternative, parce que nous avons devant nous deux politiques, et deux politiques seulement. La première est la politique de la Russie qui exige la division et la faiblesse des pays européens, donc le rejet des accords de Paris.

Que les communistes français soutiennent cette politique, c'est leur rôle, comme c'était leur rôle de soutenir le réarmement allemand, nazis compris, après la proposition soviétique du 10 mars. Nous devons leur rendre cette justice qu'ils savent bien ce qu'ils font. C'est d'ailleurs pourquoi il est difficile de leur pardonner. Tous ceux qui ajouteront leur bulletin aux bulletins communistes feront, même s'ils s'en défendent, subjectivement ou objectivement la politique de la Russie.

Je le dis sans passion, mais en mon âme et conscience, avec une conviction profonde. Nous ne sommes pas ici pour ménager des épidermes et des susceptibilités, mais pour faire notre devoir de Français. Si l'on ne veut pas prendre cette route, il n'en est pas d'autre que celle de la France qui ne veut pas glisser dans l'isolement et le mépris, qui ne menace personne, mais qui veut être forte pour sauvegarder à la fois son indépendance, la liberté de ses citoyens, l'essor de son génie et son rayonnement dans le monde.

En votant les accords de Paris, c'est la France que nous choisissons. Si la Russie n'est pas satisfaite, tant pis pour elle; elle n'aura à s'en prendre qu'à elle-même puisque aussi bien, ces accords sont la conséquence inévitable de sa politique d'expansion, de domination et d'intimidation dans le monde.

Nous voterons les accords, d'abord parce qu'ils sont, pour la France, la condition nécessaire de sa sécurité immédiate, mais, surtout, parce qu'ils représentent à nos yeux une première étape sur la route qui conduit à une Europe unie et à un monde pacifié où les hommes libres n'auront plus jamais à craindre le règne inhumain de la violence. (*Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à Mme Cardot.

Mme Marie-Hélène Cardot. Mes chers collègues, en montant à cette tribune après les très nombreux et si brillants orateurs qui m'y ont précédée, j'ai l'impression de n'avoir à vous apporter que des redites et je vous prie de m'en excuser.

Je veux néanmoins le faire, puisqu'il s'agit de la grandeur, de l'avenir de notre patrie et que je considère comme un devoir de conscience, en ces heures si graves, l'honneur de joindre ma faible voix pour exprimer les sentiments de vive émotion que je ressens en pensant au vote historique qui va sanctionner la grandeur de notre fonction.

J'appartiens à un département tout particulièrement éprouvé par les guerres. Que ce soit celles de 1870, de 1914 ou de 1939, les Ardennes furent le lieu des combats, le seul département français entièrement occupé de 1914 à 1918 ou celui qui fut sacrifié à la technique militaire en 1940. Sedan a sa place dans l'histoire pour marquer deux défaites.

Personnellement, j'ai beaucoup souffert de la guerre et j'en souffre encore. Néanmoins, je suis convaincue qu'il faut voter les accords de Paris et favoriser ainsi un rapprochement avec l'Allemagne pour éviter un nouveau conflit. Tous, nous voulons la paix. Tous nous pensons vouloir la grandeur de notre pays et son indépendance. Alors, devons-nous laisser la France dans l'isolement ? Non, n'est-ce pas ? Nous n'en n'avons pas le droit. Les Alliés ont toujours des droits et des devoirs les uns par les autres, les uns envers les autres. Leur indépendance n'en est pas altérée pour autant. La France ne doit pas étouffer derrière ses frontières. C'est le siècle de l'avion, du grand espace. Nous devons aller de l'avant, faire l'Europe. Ce sera notre gloire de l'avoir compris.

Assez de tergiversations, d'hésitations, cela n'a que trop duré. Autant je pensais voter la C. E. D. avec enthousiasme, autant évidemment j'éprouve de peine à m'habituer à l'idée que les accords de Paris ne changeront absolument rien à la situation économique et militaire de l'Allemagne qui n'a pas besoin de nous pour reprendre sa place dans le monde. Alors devons-nous la laisser faire sans nous ?

Il s'agit de savoir enfin ce que nous voulons car, aux yeux de l'étranger, nous faisons figure d'une bien piètre nation affaiblie par ses éternelles indécisions. Il faut en finir avec nos divisions, nos discordes intérieures. Ce spectacle déshonorant a assez duré. Mettons-nous au travail! Faisons de la France avec son Union française qui représente, ne l'oublions pas, 80 millions d'habitants, une nation forte et respectée! C'est à nous, à nous seuls à lui faire prendre son rang de grande puissance!

Le sacrifice de nos morts rappelé par la plupart des collègues qui m'ont précédée à cette tribune, et d'une façon si émouvante par M. Aubert, ne doit pas être vain. Il doit servir à réaliser l'union, à combattre nos imperfections. La douleur causée par la disparition et le martyre de nos proches, de nos amis, ne s'efface pas de notre mémoire pour autant.

Pense-t-il vraiment, M. Aubert, que c'est en persévérant dans le ressentiment et dans la haine que nous resterons le plus fidèle à nos morts, que nous entretiendrons ce culte si pur du souvenir resté vivace en chacun de nous ?

J'apporte ici le témoignage des veuves de guerre des Ardennes. Elles veulent que leurs souffrances quotidiennes, en union avec le sacrifice de leurs maris, servent pour la patrie. Elles préfèrent que leurs enfants soient réconciliés avec les Allemands au lieu d'être face à face dans un camp adverse.

Que se passe-t-il ? Nous assistons actuellement au règne de l'incohérence, de l'insuffisance. Ces sacrifices que nous avons consentis pour la cause qui amena les Russes et les Anglo-Saxons à se rencontrer à Yalta pèsent fort peu dans la balance lorsqu'il s'agit d'établir des partages d'influence uniquement basés sur les rapports de force, de puissance au moment où le partage intervient.

Pouvons-nous nous indigner de la sévérité de certains propos venant de l'étranger, quand nous nous évertuons par notre propre action ou inaction à les mériter ? Alors que nous devrions nous dégager de l'engrenage mortel de la facilité et de l'anarchie. Devons-nous conserver dans notre cœur les sentiments de rancune, de haine, d'horreur que nous inspirait l'Allemagne nazie ? Non. Ces sentiments ne sont pas constructifs. La paix ne peut se bâtir à ce prix, elle doit être basée sur un état permanent de l'union des esprits et des cœurs dans la vérité et dans la charité. Elle ne peut s'obtenir sans sacrifices. Aussi doit-on faire taire ses intérêts particuliers, ses craintes mêmes en face de l'intérêt général ?

Cherchons à créer une harmonieuse collaboration entre tous les peuples dans les domaines multiples de la vie et surtout jusque dans la politique qui, maintenant régit les problèmes sociaux et économiques et ceci dans le respect du droit naturel et des règles morales de chacun.

Il est grand temps de prévoir ensemble, avec les autres nations intéressées un plan économique, militaire où la France, dans un monde inquiet et agité, ne sera pas écartée des leviers de commande.

De toute ma foi, je crois à l'Europe; je crois à son avenir. Ce sont les Français qui les premiers en ont eu l'idée. Faisons honneur à la signature de la France! Ces débats doivent nous grandir, nous porter à nous ressaisir, nous montrer notre devoir! Accomplissons-le en toute sérénité!

Certains seront peut-être amenés à se déjuger au cours de ces débats qui ont une immense portée économique et morale.

C'est un devoir de conscience le plus strict que d'observer, de réfléchir et d'agir en vue de l'avenir de notre pays.

Quand on nous place en face du danger du réarmement allemand, oublie-t-on sciemment qu'il est accompli depuis plusieurs années en Allemagne, dans la zone orientale ? Nous n'en avons pas pour autant dénoncé l'accord franco-soviétique!

L'U. R. S. S. est le seul pays qui ait profité de la guerre pour agrandir sérieusement son territoire: la Finlande fut grignotée, les trois états baltes ont été littéralement engloutis, la Pologne dépecée, la Roumanie écartelée et, quant aux autres états dont elle feignait de respecter l'intégrité territoriale — Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie — nous savons par quelles méthodes indirectes l'U. R. S. S. les a asservis politiquement. Cela donne sérieusement à réfléchir. Ce ne sont pas des raisonnements de tribune; ce sont des constatations indéniables et le bon sens des citoyens ne s'y trompe pas quand la propagande ne l'a pas complètement annihilé, comme nous nous en rendons compte par les lettres et télégrammes qui nous conjurent et exigent de nous un vote contre les accords de Paris.

Pression inadmissible que, pour ma part, je n'admets pas. On m'objectera: « Oui, mais n'oublions pas qu'il y a eu Dachau, Auschwitz, Ravensbruck, Buchenwald, Mathausen et tant d'autres camps! Mais c'est faire bon marché d'un sentiment très noble, car, avant ces camps allemands que je viens de citer, existaient déjà des camps russes, tous situés dans les régions glaciales du Nord sibérien. Ils existent encore.

Ce n'est pas en nous ressassant le danger des deux dernières expériences passées qu'il faut continuer à suivre les méthodes qui ont amené ces deux guerres et il faut profiter des circonstances présentes qui nous permettent d'entrevoir la suppression de l'antagonisme militaire et politique entre les deux nations. Ce n'est pas parce que la solution nouvelle semble un peu hardie, qu'il faut la rejeter.

M. Georges Laffargue. Très bien!

Mme Marie-Hélène Cardot. Elle renforcera la puissance de l'Europe atlantique, c'est ma profonde conviction.

J'ai été très frappée par tout ce que j'ai vu et compris en ce drame de l'Allemagne divisée en deux. Ce morne silence derrière le rideau de fer est le premier danger que nous devons appréhender pour nous-mêmes. Nous devons craindre aussi une Allemagne reconstituée militairement sans nous.

Faisons taire nos craintes, nos appréhensions! N'oublions pas que l'Allemagne se fera sans nous et sans doute contre nous, si nous ne voulons pas qu'elle se fasse avec nous! (*Applaudissements.*)

Pour l'avenir de nos enfants, de la France, il est bon que la réconciliation devienne une réalité vivante et féconde. Ce sera le traité de Paris qui la matérialisera. Tendons loyalement la main à nos anciens ennemis! Par notre loyauté, le respect que nous inspirerons, nous les convaincrons d'une amitié possible entre les deux peuples, amitié qu'ils ne pourront plus trahir, malgré le tempérament belliqueux que nous leur avons connu.

Oui, imposons-nous dans le monde par le travail, l'union, la cohésion de tous les Français! Attelons-nous à cette tâche, ce sera une grande œuvre et la gloire de notre mission!

Voilà ce que, de tout mon cœur qui saigne encore de la profonde blessure que la guerre lui a faite en 1943, voilà ce que je voulais dire, sans éloquence, mais avec toute ma foi de chrétienne, de Française fière d'avoir eu l'honneur d'appartenir à la Résistance et d'en avoir subi les cruelles épreuves dans les prisons de la Gestapo! De tout ce passé que je veux pardonner sans pourtant l'oublier, je veux tirer une leçon d'union entre les peuples libres, car la grandeur de la France puise sa meilleure source dans le sacrifice et le pardon de tous ses enfants. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. le président. La parole est à Mme Yvonne Dumont.

Mme Yvonne Dumont. Monsieur le président, mesdames, messieurs, d'autres orateurs avant moi, venus de divers bancs de cette assemblée, ont dit et montré que le réarmement de la République fédérale allemande comporte d'immenses dangers pour la France et pour la paix. Je voudrais me borner à en examiner un seul aspect, et non des moindres, à savoir la possibilité donnée à l'Allemagne de posséder, donc de disposer, des armes atomiques et thermo-nucléaires.

A cette tribune, des faits précis ont été évoqués hier concernant l'existence d'un cyclotron à Heidelberg, l'existence possible d'une pile à Hambourg et à Munich. La réponse de M. le président du conseil, reconnaissant qu'il ne pouvait se porter garant de ce qu'il y avait ou de ce qu'il n'y avait pas en Allemagne, qu'au surplus les questions de garantie et de contrôle n'étaient pas l'essentiel, cette réponse n'est certes pas de nature à lever les inquiétudes, elle ne peut que les confirmer, car, enfin, derrière ces mots barbares, obscurs pour la masse des profanes — « cyclotron », « matière fissile », « mégawatts » — il se cache des réalités concrètes et terribles qui risquent de s'abattre sur cette masse de profanes.

Le monde a déjà fait l'expérience, au Japon, de ce que pouvait signifier l'énergie atomique en cas de guerre. Neuf ans après, il continue à en subir les conséquences. Voici un très court passage d'un appel lancé par les femmes japonaises aux femmes du monde entier. « Neuf ans se sont écoulés, mais les blessures et les destructions subsistent et la population continue à souffrir. Depuis le début de cette année, 120 personnes d'Hiroshima sont mortes des suites de maladies atomiques. Les enfants de onze femmes qui, à l'époque du bombardement, étaient enceintes et vivaient à 1.100 mètres du centre de l'explosion ont été examinés à l'âge de cinq ans. Un seul d'entre eux avait une tête de volume normal et les autres avaient des têtes de bébés d'un an. Cette difformité n'est qu'un des effets du bombardement atomique. »

Les savants de tous les pays nous avertissent que l'explosion thermo-nucléaire dépasserait de beaucoup ses effets, en précisant qu'il est illusoire de penser à une défense civile efficace. Le professeur Champy, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, précise que cela déterminerait des mutations dans l'espèce humaine, mutations qui aboutiront peut-être à une nouvelle sorte d'humanité viable, mais en même temps à toutes sortes de monstres plus ou moins mal adaptés, ce qui n'est pas évidemment une perspective souriante. Frédéric Jolliot-Curie montre ce qu'il pourrait en découler pour un pays comme la France, territoire à population dense où le pouvoir de destruction massif de la bombe aurait son plein effet: suppression de la moitié de la population, l'autre errant, affamée, dans une terre dévastée, privée de ses champs, de ses usines.

Aux voix des savants se joignent celles des hommes politiques, celle de Molotov comme celle de Churchill.

Mais, dites-vous, les textes des accords nous prémunissent contre cette éventualité. Certes, il est spécifié à l'article 1er du protocole III relatif au contrôle des armements qu'il est interdit à la République fédérale d'Allemagne de fabriquer sur son territoire des armes atomiques. Mais que valent ces interdictions quand on lit quelques paragraphes plus loin, au début de l'annexe II dudit protocole, ce qui suit: « Sont exclus de cette définition tous dispositifs ou parties constituantes, appareils ou moyens de production, produits et organismes utilisés pour des besoins civils ou servant à la recherche scientifique, médicale ou industrielle dans les domaines de la science fondamentale et de la science appliquée. »

Le journal *Le Monde* du 24 mars publie un article où M. Paul Gérardot cite une lettre adressée par le chancelier Adenauer à sir Anthony Eden le 16 novembre 1954. En voici la teneur: « Me référant à nos conversations de Londres et de Paris et aux plans du gouvernement fédéral relatifs à un programme civil de production d'énergie atomique, j'ai l'honneur de vous informer de l'opinion de nos experts sur la question. A leur avis, la construction d'un réacteur d'une capacité qui ne dépasserait pas 10 mégawatts serait suffisante pour satisfaire aux besoins de la République fédérale durant les deux prochaines années. Le gouvernement fédéral prendra des mesures pour que, durant cette période, il ne soit pas installé, dans la République fédérale, de réacteur nucléaire dont la puissance excédera ce chiffre, etc. »

Dans cette lettre, il ressort donc que les Allemands sont autorisés à fabriquer des explosifs atomiques, destinés, certes, dit la lettre, aux besoins civils.

Je sais que M. le président du conseil a invoqué hier la nécessité de la confiance à l'égard de l'Allemagne. Nous ne refusons pas notre confiance à l'Allemagne, à l'Allemagne des travailleurs, à l'Allemagne des syndicats, à l'Allemagne des sociaux-démocrates, à l'Allemagne de la jeunesse, à l'Allemagne de l'Eglise protestante qui se refuse au réarmement de son propre pays, mais nous la refusons à un gouvernement allemand dont plusieurs ministres en exercice ont exprimé très souvent leurs intentions de reconquête qui se situent aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est.

De plus, l'engagement de ne pas dépasser la puissance indiquée ne concerne que les deux années à venir.

Enfin, la limitation à 3 kilogrammes 500 de matière fissile utilisable ne nous garantit que très provisoirement contre la fabrication de bombes atomiques. Les experts sont unanimes à dire qu'au rythme où marche la science, dans très peu de temps il faudra beaucoup moins de matière fissile qu'aujourd'hui pour fabriquer la bombe.

Mais, si les accords interdisent à l'Allemagne de fabriquer ces engins sur son propre territoire, ils ne lui interdisent en aucune façon d'en faire fabriquer ou de s'en procurer à l'étranger. C'est si vrai qu'à cette remarque, faite à la Chambre des Communes, le seul apaisement donné par sir Anthony Eden est que, dans ce cas, l'O. T. A. N. et l'U. E. O. en seraient préalablement informés.

Enfin, c'est un fait, au su et au vu de tous, que déjà des engins atomiques, notamment des canons, sont entreposés par l'armée américaine sur le sol allemand. Qui peut sérieusement et honnêtement soutenir que nous aurions les moyens, une fois les accords ratifiés, d'empêcher qu'ils soient mis à la disposition d'une Wehrmacht reconstituée.

Au surplus, la possibilité pour l'Allemagne du chancelier Adenauer de disposer de telles armes est inscrite dans la logique de la politique du réarmement allemand, ce dernier étant la pièce maîtresse de la stratégie atlantique. M. le ministre des affaires étrangères nous en a fait la démonstration tout à l'heure à cette tribune. On inclut l'Allemagne dans l'O. T. A. N. dont elle devient un membre de plein droit pour porter la ligne baptisée « ligne de défense » le plus loin possible du Rhin, pour placer les radars le plus près possible du point de départ supposé des avions agresseurs.

En entendant un tel langage, cet après-midi, on aurait pu se croire à la veille même d'une agression.

Nous avons d'autant plus de raisons d'être inquiets et angoissés quand nous voyons ces dispositions s'accompagner d'une campagne de propagande tantôt cynique, tantôt insidieuse.

Dans la *Revue de défense nationale* de décembre dernier, le général Chassaing écrit, à propos de la guerre d'Indochine, certes, et de la bombe atomique:

« Cette arme ne pourra pas être une bombe atomique classique, car, d'une part, nous ne trouverions pas d'objectif pour elle, tout au moins en ce qui concerne son rôle de machine à tuer des hommes, d'autre part parce que son emploi risque de provoquer contre nous un réflexe de colère qui, gagnant de proche en proche, pourrait mettre le feu à une importante partie du monde et, finalement, par ce biais, amener une guerre générale. Il faut donc éviter à tout prix, tout au moins jusqu'à ce qu'une grande guerre ait fait passer dans les mœurs l'emploi de la bombe, d'user autrement qu'en défensive de nos armes de destruction massive de l'homme. »

Un autre général, devant des candidats aux grandes écoles militaires, montre la terrifiante puissance destructive de la bombe H et conclut à la nécessité d'une aviation atomique française. Selon lui, ce qu'il importe d'éviter à tout prix, c'est d'être pris de vitesse. Il faut donc s'en servir les premiers, et, reprenant une idée exprimée il y a quelques années par M. Queuille, il faut se prémunir contre l'invasion avant qu'elle se produise, ce qui se formule aussi riposter avant l'attaque.

Que signifie tout cela ? Cela signifie que, partis d'une prétendue nécessité d'être en mesure de se défendre, nous subissons une politique qui, doucement, mène à la conception de la guerre préventive. C'est ce chemin que l'on tente de faire suivre en ce moment à l'esprit de millions de gens après les avoir habitués peu à peu à accepter la fatalité de la guerre atomique.

L'autre face de cette même propagande, apparemment opposée, consiste à proclamer que, puisque la bombe aboutirait à la destruction de toute la terre, personne n'aura la folie de s'en servir. Dans les deux cas, on essaie de démobiliser l'opinion, de surprendre la vigilance des peuples.

Ce n'est pas la monstruosité de la guerre atomique qui peut arrêter sur le chemin de l'horreur ceux qui ont intérêt à la guerre. Aussi inhumain que cela puisse paraître aux simples et honnêtes gens, il y a des hommes qui ont intérêt à la guerre et qui la veulent. Autrement, il n'y aurait pas de danger de guerre. La destruction et les souffrances prévues et prévisibles de la première guerre mondiale ne les ont pas arrêtés. La destruction et les souffrances infiniment multipliées de la seconde guerre mondiale, qui étaient tout aussi prévisibles et prévues, ne les ont pas arrêtés. Seule peut les arrêter la volonté des peuples et c'est de ce côté que nous voulons voir la France peser de tout son poids. Or, M. le président du conseil nous engage dans une toute autre direction, quand il envisage que la France pourrait, elle aussi, se consacrer à la fabrication de la bombe atomique. Cela a été dit en réponse à une question d'un journaliste britannique, à la conférence de presse du 16 mars. Considérant que la ligne de démarcation entre les nations nobles et puissantes et les nations inférieures semble être la possession de ces engins, M. le président du conseil a déclaré: « Je dois dire que je me pose la question de savoir si la France doit laisser prescrire le droit qu'elle a d'être toujours dans la première catégorie. Je crois que j'écarterai la solution négative, celle de la démission. »

Certes, le lendemain, il y a eu quelques rectificatifs parce que ces paroles avaient évidemment, quand même, produit un certain émoi dans le pays. Mais, quoi qu'il en soit, la question est posée et restera posée en cas de ratification des accords.

Ainsi, après la Grande-Bretagne, cette éventualité simplement envisagée pour la France n'est-elle pas déjà la rapide illustration de la course aux armements à laquelle nous entraînera inévitablement la ratification des accords ?

N'est-il pas horrifiant qu'on en vienne à admettre que le prestige d'une nation se mesure désormais à sa capacité de transformer en ruines ce que le génie, la pensée, la main des hommes ont édifié au cours des siècles, à sa capacité de faire de petits enfants des monstres hideux, à sa capacité de condamner l'humanité future à la dégradation physique et intellectuelle ?

La grandeur de la France ne gagnerait rien à accepter une telle compétition. Elle y perdrait matériellement et moralement. L'entreprise de construire des armes atomiques ou thermonucléaires ralentirait nécessairement l'effort industriel. Or, l'établissement d'une grande et solide industrie pour les besoins pacifiques, rendu possible par le développement de la science est la plus sûre base de la puissance d'une nation et de son prestige. Se refuser au réarmement de l'Allemagne et du même coup aux conséquences qu'il entraîne n'est pas la marque de ce complexe d'infériorité dont parlait hier M. Edgar Faure. C'est tout le contraire. Nous avons l'absolue conviction que personne ne peut encore compter sans la France, pas plus M. Foster Dulles que M. Winston Churchill, malgré leurs tentatives d'intimidation et de chantage, malgré leurs jugements qui se veulent insultants et méprisants. Autrement, pourquoi se donneraient-ils tout ce mal pour obtenir notre consentement ? Depuis cinq ans qu'est posée la question du réarmement de l'Allemagne et que la France y résiste, pourquoi n'ont-ils pas encore passé outre à notre volonté ? Il est permis de douter que ce soit par gentillesse à notre égard. Plus simplement, c'est parce que cela ne leur est pas facile.

Car il y a un facteur important dans la vie internationale, un facteur nouveau par rapport à ce qui existait avant la seconde guerre mondiale: c'est la force agissante de l'opinion publique. Elle a joué en Amérique, pour mettre fin à la guerre de Corée; elle a joué en France pour mettre fin à la guerre d'Indochine. Elle joue chez nous, en Angleterre, en Allemagne, pour rendre difficile le réarmement de l'Allemagne.

Au-dessus des conceptions diverses du mode de vie, au-dessus de la différence des régimes, cette force va unanimement dans le sens de la détente internationale, du désarmement, de l'interdiction de la bombe atomique.

Certes, l'existence d'un tel facteur plaît ou ne plaît pas. Mais le nier, ce n'est pas le supprimer. Ne pas en tenir compte, c'est priver la France de la possibilité magnifique qu'elle avait, qu'elle a encore, en s'engageant résolument dans le chemin de la négociation, d'étendre son rayonnement de grande nation pacifique qu'elle a aux yeux des peuples, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest.

On peut écrire l'histoire à sa façon. On peut l'interpréter comme il convient aux besoins d'une cause injuste. Mais ni M. le président du conseil, ni M. le ministre des affaires étrangères, ni ceux qui se déclarent les farouches partisans du réarmement de l'Allemagne, n'effaceront ce fait clair devant cette assemblée comme devant le pays: vous acceptez le pire sans avoir seulement essayé d'épuiser toutes les chances de négociations, parce que les gouvernements de l'Amérique et de l'Angleterre ne veulent pas des négociations. Cela nous a été dit formellement par M. le ministre des affaires étrangères en commission, quand nous l'avons entendu.

Ils n'en veulent pas, parce que, en 1955, les choses ne peuvent plus se reproduire comme en 1938 et 1939.

S'ils s'engageaient tant soit peu dans la négociation ils devraient y aller jusqu'au bout, tant serait fort l'élan déclanché dans tous les pays.

Mesdames, messieurs, c'est une lourde responsabilité qui pèsera sur ceux qui auront choisi pour la France le réarmement allemand, à l'heure où la solution pacifique du problème allemand n'est jamais apparue si clairement possible; sur ceux qui auront choisi pour la France la course aux armements, y compris les armements atomiques, alors que des perspectives d'accord sur le désarmement s'étaient ouvertes, comme jamais encore, après les négociations de Genève, alors que ce soir même encore, les dépêches de presse et la presse du soir signalent des progrès dans les discussions sur le désarmement; sur ceux qui auront choisi pour la France la menace atomique, à l'heure où jamais ne s'était élevée si fortement la revendication des peuples pour la destruction des stocks existants, pour l'interdiction de l'emploi des armes atomiques, pour l'utilisation pacifique de cette conquête de l'homme.

Dans cette assemblée, le Gouvernement déploie, certes, beaucoup d'efforts pour tenter de rallier la voix de ceux de nos collègues qui hésitent encore. Je ne peux pas dire s'il y parviendra, mais ce que je puis affirmer avec certitude, c'est que, même dans ce cas, cela ne signifiera pas qu'un Français ou une Française de plus dans le pays sera acquis à l'acceptation du réarmement allemand et, en définitive, c'est le pays de plus en plus uni qui aura le dernier mot. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Le Guyon.

M. Robert Le Guyon. Mesdames, messieurs, après le très brillant exposé de mon collègue M. Pinchard, je n'ai plus à traiter ici l'aspect militaire de la ratification. Je me bornerai à examiner successivement: qui nous pousse à ratifier ? Qu'arrivera-t-il si nous ratifions ? Si nous ne ratifions pas, que se passera-t-il ?

Qui nous pousse à ratifier ? D'abord, les Etats-Unis d'Amérique, puissance non européenne, qui est devenue le véritable promoteur de la politique européenne. Pour eux, la Communauté européenne de défense n'était qu'un moyen pour introduire l'Allemagne réarmée dans le système politico-militaire occidental. Ce sont les Américains qui, dès 1946, se sont mis en chantier pour refaire l'Allemagne politiquement et économiquement, en attendant de la refaire militairement. Le général américain Clay l'explique très bien dans son ouvrage récent: « Ils veulent réarmer l'Allemagne pour utiliser la nouvelle Wehrmacht comme troupe de choc dans leur guerre de libération contre les pays communistes de l'Est ». N'oublions pas que les Américains ont toujours eu une propension à ménager les Allemands, après 1918, comme après 1945.

On ne doit pas perdre de vue que les Etats-Unis, peuplés seulement de 4 millions d'habitants en 1790 et de 23 millions en 1850, ont vu venir chez eux, entre 1850 et 1905, plus de 5 millions d'émigrants allemands. Ces Allemands se sont établis autour de New York, où ils forment les deux cinquièmes de la population et où se publient une centaine de journaux allemands, ainsi qu'au Sud des grands lacs, dans la région de Chicago et du Mississipi. Ces Allemands ont largement colonisé l'Amérique. Le sang allemand est arrivé à surpasser le sang des anciens colons anglais de la Nouvelle-Angleterre. C'est cet afflux constant d'émigrants allemands et irlandais qui a permis à la population américaine de passer, en 1905, à 80 millions d'habitants. Ces hommes d'action et d'énergie ont

infusé au peuple américain leur esprit d'initiative, leur faculté d'invention, leur audace et leur confiance en soi.

Ces deux dernières qualités sont malheureusement à l'opposé de l'intelligence et du sens politique, ce qui explique bien des erreurs de la politique extérieure américaine. Trop spécialisés dans les branches techniques, les Américains ont une culture générale très faible. Un bachelier français reçu avec mention « bien » a une culture générale bien supérieure à un bachelier de l'université de Harvard, dont, je le répète, le baccalauréat est intermédiaire entre la licence et le baccalauréat français.

L'impérialisme américain a été bien défini par Monroë dans son message au Congrès: « Les Américains — disait-il — ne doivent plus être considérés désormais comme susceptibles de colonisation par aucune puissance européenne. Nous considérons à l'avenir toute tentative des puissances européennes pour étendre leur système politique à un point quelconque de cet hémisphère comme dangereuse pour notre tranquillité et pour notre sécurité ».

Les pays d'Europe, d'Asie et même d'Afrique, peuvent retourner la doctrine de Monroë aux Américains. Leur désir d'hégémonie sur l'Europe et sur le monde devient dangereux pour la tranquillité et la sécurité françaises, tout autant que l'impérialisme soviétique.

Après les Américains, les Anglais eux aussi nous poussent à ratifier parce que, mécontents d'avoir perdu les Indes et l'Egypte, ils jalousent la France qui possède encore l'Union française. Bizerte et Mers-el-Kébir sont enviés par les détenteurs de Gibraltar et de Malte. L'Angleterre nous incitait à nous intégrer à l'Europe à six dont nous ne voulions pas et à laquelle elle ne voulait pas participer. Elle accepte de voir réarmer l'Allemagne pour éviter sa concurrence économique. Elle redoute le dumping allemand.

Le troisième grand, je le dis sans ironie, est l'âme de la ratification, car il est bien plus puissant que M. le président du conseil et que vous, messieurs les ministres, qui passez, c'est Jean Monnet, l'inspirateur de la politique française depuis 1943, l'homme qui abusa de la confiance de Giraud, du général de Gaulle, de Félix Gouin et de beaucoup d'autres et dont le désir était, et reste encore, après être arrivé au poste de président de la Haute Autorité du pool charbon-acier, de devenir président des Etats-Unis d'Europe. Le temps me manque pour dénoncer ici en détail tout le mal fait à la France par cet inspirateur devenu apatride. Le président Mendès-France a payé de sa chute le courage qu'il a eu d'avoir cassé aux gages celui qui concrétisait dans les textes la politique Jean Monnet, j'ai nommé M. Hervé Alphand.

Nous poussent encore à ratifier certains industriels de l'armement, certains capitalistes ayant investi en Allemagne et tous ceux qui, de bonne foi, obnubilés par le communisme, atteints par la psychose de la peur des Russes, sensibilisés par une propagande savante et grassement orchestrée, pensent se sauver de ce danger en mettant entre les Soviets et nous le pare-feu des troupes allemandes.

Qu'arrivera-t-il si nous ratifions ? Si nous ratifions, la guerre est fatale. Pourquoi ? Parce que les douze divisions de l'Allemagne de l'Ouest seront immédiatement neutralisées par douze divisions de l'Allemagne de l'Est. On passera alors à vingt-quatre, quarante-huit, soixante divisions, ce sera la course aux divisions, la course aux armements.

Ces douze divisions primitives serviront de pépinière aux cadres de la nouvelle grande armée allemande.

Mais, direz-vous, les forces armées allemandes seront mises à la disposition de l'Organisation atlantique et échapperont ainsi au gouvernement de Bonn. C'est pourtant le réarmement clandestin allemand et les 100.000 hommes des forces de police qui ont permis à Hitler de mettre sur pied plus de 200 divisions.

N'oublions pas que c'est l'Allemagne de Hitler qui a fait échouer, en octobre 1933, à Genève, le désarmement général en quittant la commission du désarmement de la Société des Nations pour pouvoir préparer sa guerre de revanche.

N'oublions pas non plus la mentalité allemande, la confiance qu'elle a toujours eue dans la puissance irrésistible de son armée, dans la force brutale et dans la science, mais uniquement au service de la force. Les traités ne seront jamais respectés par un peuple qui a toujours renié sa parole. Rappelez-vous Bismarck tronquant savamment la dépêche d'Ems. Rappelez-vous le chancelier Bethmann-Hollweg se riant du « chiffon de papier » garantissant la neutralité belge, violée en 1914, reviolée en 1940. N'oublions jamais ce qu'a écrit dans ses mémoires Frédéric II, le grand conquérant de la Silésie: « Le premier devoir d'un souverain est d'assurer le bonheur de ses peuples. Dès qu'il aperçoit un danger pour eux dans un traité, il doit donc le violer, à regret mais sans hésiter. »

L'Allemagne a déjà violé le dernier armistice qui lui a interdit la construction de navires de guerre. Cette interdiction serait levée sous sertaines réserves par les accords de Paris. Or, il vient d'être découvert que des chantiers navals d'Allemagne occidentale avaient entrepris depuis plusieurs mois la construction de trois escorteurs rapides, en violation non seulement de ces accords d'armistice toujours en vigueur, mais encore des accords de Paris, avant même qu'ils soient ratifiés.

L'Allemagne a des revendications territoriales. Elle n'accepte pas la frontière Oder-Neisse. Elle critique déjà les accords sur la Sarre. Croyez-vous qu'elle renoncera à ses anciens territoires de l'Est : la riche région de Haute-Silésie, qui produisait 25 p. 100 de la houille allemande, des quantités importantes de fer et de zinc; la Basse-Silésie, pays de filatures et de tissages, et le vieux duché de Brandebourg qui fait actuellement partie de l'Allemagne de l'Est ?

Avons-nous à ce point oublié notre histoire ? Comparons les frontières de l'Allemagne de 1914 avec celles du traité de Versailles et avec celles de 1945. Manquent à l'Allemagne les deux Prusses, l'orientale et l'occidentale, cette dernière dite « Prusse polonaise », arrachée en 1772 lors du premier partage de la Pologne. Manquent encore la Posnanie, la Poméranie, la Silésie, tous ces territoires qui constituaient le vieux royaume de Prusse de 1789 et même celui de 1807, après l'effondrement d'Iéna et d'Auerstaëdt. Avons-nous oublié que Tilsitt et que Kœnigsberg sont devenues russes et que Stettin, Breslau et Dantizg sont redevenues polonaises ? En 1939, on ne voulait déjà plus mourir pour Dantzig. Maintenant, qui voudra mourir pour Breslau et pour Kœnigsberg ?

L'esprit de régénération qui avait animé, dès 1807, des Allemands comme Scharnhorst, un Hanovrien pourtant, ou Stein, issu du Nassau, cet esprit vit toujours en Allemagne après ses défaites.

Les manuels scolaires, l'enseignement des universités, d'innombrables associations, tout sert à enseigner à la jeunesse allemande la supériorité matérielle, intellectuelle et morale du peuple allemand. La colossale statue de Niederwald est toujours debout sur les bords du Rhin. Elle rappelle aux pélerins que la « Germania » doit toujours dominer le monde.

Lors d'un congrès tenu à Salzbourg en 1952, Jacob Kaiser, ministre actuel de l'unité allemande, l'a définie en ces termes. « Elle comprend outre l'Allemagne, l'Autriche, une partie de la Suisse et l'Alsace-Lorraine.... Quand je pense à la cathédrale de Strasbourg, mon cœur se serre. »

Réarmer un peuple qui a de telles revendications territoriales est un acte d'une exceptionnelle gravité et peut être mortel pour la France. Lorsque l'Allemagne sera réarmée, elle voudra reprendre successivement par la force tous les territoires perdus. Qui l'en empêchera ? Personne, pas même l'Amérique. Et qui peut garantir que l'Allemagne ne pourra pas s'allier avec la Russie ?

En septembre 1954, huit députés français appartenant à différents partis politiques ont circulé librement en Pologne. Ils ont vu des industriels et des ouvriers, des universitaires et des évêques. Ils sont revenus avec la conviction absolue que la Pologne s'opposerait par les armes à une agression allemande. Alors le voilà bien le *casus belli*. La Russie soutiendra la Pologne et les accords de Paris nous entraîneront dans la plus atroce guerre d'extermination.

D'ailleurs, malgré ses déclarations pacifiques, l'Amérique est aux abois. Atteinte d'une forte psychose de peur, d'une psychose d'anticommunisme à la Mac Carthy, l'Amérique installe partout des bases. Pourquoi veut-elle réarmer l'Allemagne ? Pour l'utiliser comme infanterie de choc ? Comme artillerie d'assaut contre la Russie ? L'Amérique a perdu l'hégémonie atomique. Nouveau roi de l'argent, l'Amérique a remplacé l'Angleterre qui payait autrefois les coalitions contre la France révolutionnaire et contre l'Empire. Battue en Corée, éliminée de la Chine, reculant au Japon qui s'affranchit de sa tutelle, l'Amérique a subventionné de son or la guerre d'Indochine, croyant pouvoir prendre nos soldats pour des mercenaires contre ce même Ho Chi Minh qu'elle soutenait en 1945.

Dès les accords de Genève signés par M. Mendès-France, malgré Foster Dulles, elle s'est rabattue sur Ngo-Dinh-Diem et l'armée vietnamienne fantôme qu'elle nourrit de ses dollars. Refusant de reconnaître la Chine, elle soutient encore Tchang Kaï Chek réfugié à Formose. Elle veut « coréiser » l'Indochine qu'elle a contribué à nous faire perdre. Echouant en Egypte, elle cherche à vassaliser la Turquie et le Proche-Orient. Républi-

caine ou démocrate, elle traite avec Franco. A prix d'or, elle achète des bases en Espagne. La France est militairement occupée par les troupes américaines: Orléans, Châteauroux, bien d'autres villes en sont le témoignage!

Au Maroc, les bases de Port-Lyautey et de Sidi-Slimane lui sont cédées sans garanties. Le général Guillaume lui-même, pour mettre un terme à leur empiètement, fut obligé de rappeler à l'ordre le consul américain devant le corps diplomatique. Je ne donne pas davantage de détails sur cet incident qui fut caché par la presse.

Si les Français ne veulent plus se battre, l'Amérique cherchera ailleurs de meilleurs soldats. C. E. D. ou pas C. E. D., les mercenaires allemands sont là. Ils ne demandent qu'à se vendre. Malgré les utopistes de l'intégration, la France, dans un sursaut de patriotisme, a repoussé la C. E. D., la France a dit « non » à la fin de la France!

Alors, on la menace et on exerce sur elle des pressions énormes. On joue la scène de l'isolement et on lui présente la « chaise vide ».

Si les Anglo-saxons peuvent se passer de nous pour effectuer leur croisade, pourquoi insistent-ils tant pour avoir la France avec eux ? Winston Churchill sait bien que l'opinion publique anglaise n'accepterait pas la formation d'une alliance militaire avec l'Allemagne sans la participation de la France. On a besoin de nous comme auxiliaires des Allemads. On a besoin de nos troupes d'Afrique. Sachant que nous sommes des sentimentaux, on pense nous faire marcher en nous flattant. C'est le système de la douche écossaise.

Sans la France, dans la croisade antisoviétique, que leur reste-t-il ? L'Italie ? Quelle ironie! Les Bénéluxiens ? Quels effectifs! Alors, quoi ? Il faudra sacrifier les boys américains qu'Einsenhower avait promis de rapatrier de Corée pour se hisser à la présidence ? Tout cela est grave, très grave. Pourtant, le général Omar Bradley, chef du Pentagone, me disait au cours d'un dîner où je me trouvais son voisin de table, à Baden-Baden, en octobre 1952, qu'il ne croyait plus à une attaque de la Russie, car, disait-il, si la Russie avait voulu attaquer, elle aurait pu le faire en 1948, car elle avait alors la supériorité. Elle pouvait le faire encore en 1949, et, à la rigueur en 1950. Les années passant, leurs chances ont disparu.

Dans ces conditions, pourquoi vouloir réarmer l'Allemagne ? Ce ne sont pas les douze divisions allemandes qui vont suppléer les armes thermo-nucléaires que la Russie possède maintenant. Si nous ne ratifions pas les accords, que se passera-t-il ? L'Allemagne sera réarmée quand même ? Par qui ? Par l'Amérique seule ? Matériellement, elle le pourrait. Moralement, elle ne le fera pas, car le rapport des forces sera détruit. L'Angleterre hésitera et nous suivra: malgré son désir de ne pas laisser sa « chaise vide », elle ne voudra pas s'asseoir sur une « chaise percée ». (*Rires et exclamations.*)

L'Amérique reviendra alors à sa stratégie périphérique. La détente internationale surviendra. En renonçant à la croisade, on parviendra à faire accepter la coexistence.

Oui, il faut faire l'Europe, mais dans le désarmement. Faisons la croisade de la paix. Défendons les droits de l'homme. Cultivons à la fois la science, les arts et la poésie. Procédons à une véritable collaboration des Etats et des peuples qui, par des rapprochements économiques, culturels et sociaux, permettra de faire l'Europe, en assurant la pérennité de la culture française. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Plait.

M. Plait. Monsieur le ministre, mes chers collègues, les accords de Paris, au chapitre 6, article 1er de la convention sur le règlement des questions issues de la guerre et de l'occupation, stipulent que « le gouvernement de la République fédérale allemande s'engage à assurer la continuation du travail du service international de recherches d'Arolsen ».

Les déportés que je représente à cette tribune désirent que tout soit mis en œuvre pour assurer la conservation totale et la sauvegarde intégrale de ces documents. Cette question a déjà fait l'objet d'une intervention de M. Tharradin, le 12 décembre 1952, et de M. Radius, le 22 janvier 1953. A cette date, le Conseil de la République avait adopté à l'unanimité une proposition de résolution « invitant le Gouvernement à rouvrir des négociations afin d'obtenir que, dès la disparition de la haute commission interalliée, les archives de la déportation soient confiées à un organisme international ou, en cas de dissolution du dépôt d'Arolsen, réparties entre les gouvernements dont les intéressés sont signataires. »

Je me permets de rappeler brièvement la création de ce dépôt d'archives. Après l'effondrement du régime nazi, les vainqueurs confièrent à des services différents, puis au service international de recherches, le soin de recueillir, de rassembler et d'exploiter tous les documents trouvés en Allemagne concernant les personnes détenues dans les camps de concentration. Cet organisme fut mis successivement sous le contrôle de diverses organisations internationales: l'U. N. R. R. A., l'organisation internationale des réfugiés et enfin la haute commission interalliée.

Depuis octobre 1952, le service international de recherches est installé à Arolsen, capitale de l'ancienne principauté de Waldeck, à 45 kilomètres de Cassel, dans un immeuble neuf, spécialement construit en quelques mois. Plusieurs de nos collègues ont visité l'an dernier ce dépôt d'archives fort bien aménagé, sous la conduite du directeur américain et de représentants de la France et de la Belgique. Le travail, exécuté par du personnel allemand, sous le contrôle d'une commission tripartite et financé sur les frais d'occupation.

Ces archives contiennent des documents originaux concernant les camps de l'Ouest de l'Allemagne — assez peu de chose sur ceux de la zone orientale. Les documents comprennent notamment des dossiers de la S. S., des dossiers individuels de déportés établis par la Gestapo, des registres d'entrée et de décès. Un fichier central contient, par ordre alphabétique, les noms de 15 millions de déportés, personnes requises pour le S. T. O. de toutes nationalités, des listes d'israélites de France, de Belgique, d'Allemagne et toute une documentation sur le camp de Drancy.

Un troisième lot est composé de registres de l'état civil, d'archives de police et de documents en provenance des municipalités allemandes qui ont trait à des faits relatifs à des étrangers survenus de 1939 à 1945.

Un certain nombre de ces documents a été remis au bureau de recherches des pays alliés sous forme de photocopies ou d'extraits dactylographiés. Enfin, une grande partie des pièces originales a été transportée aux Etats-Unis, qui les considèrent comme une prise de guerre, et il n'en reste plus à Arolsen que des photocopies.

Vous comprendrez, mesdames, messieurs, l'intérêt considérable qu'attachent à ces archives tous les déportés ainsi que les familles de ceux qui ont trouvé la mort dans ces camps. L'histoire de la déportation se lit à chaque page de ces documents. Je voudrais, à titre d'exemple, vous soumettre une page des registres de décès de Mauthausen dont je possède la photo-copie.

Le 20 avril 1942, jour anniversaire de la naissance d'Hitler, de onze heures vingt à douze heures cinquante-quatre, toutes les deux minutes un déporté a été fusillé sur l'ordre d'Himmler. Par le sacrifice humain de quarante-sept victimes, il voulait glorifier son maître. On demeure confondu devant de tels actes de barbarie.

Nous ne voulons pas que de tels documents puissent disparaître.

L'émotion serait grande si ces archives devaient être rendues aux Allemands. Leur sauvegarde sera-t-elle pleinement assurée si elle est confiée à des Allemands qui, certes, peuvent réprouver actuellement le régime nazi, mais qui, dans la proportion de 99,5 p. 100, donnaient, il y a peu d'années encore, leur approbation totale à la politique poursuivie par Hitler ?

Ces camps de concentration, ces hauts lieux de la souffrance humaine, dont il était convenu que certains d'entre eux devaient demeurer dans leur état primitif, sont démantelés jour après jour. Depuis mon retour de déportation, je suis retourné à quatre reprise au camp de Neuengamme et chaque fois j'ai constaté de nouvelles destructions destinées à en effacer la trace. Combien la tentation serait grande pour ceux qui auraient la charge des archives et combien il leur serait facile de faire disparaître quelques feuilles de papier compromettantes.

Il ne peut donc pas être question pour le gouvernement de la République fédérale allemande de revendiquer la propriété de ces pièces. Quant à la question du financement de la conservation de ces documents, elle ne doit pas être invoquée. En quelques mois, il est possible de construire ou de convertir un immeuble en France ou dans un pays allié ou dans un pays neutre pour les recevoir. En espérant cette réalisation prochaine, une convention internationale prévoit un contrôle international des activités du service des recherches, placé sous la direction d'un membre appartenant à un Etat neutre. Lorsque la haute commission interalliée aura disparu, c'est

sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies ou du Conseil de l'Europe, ou de la Croix-Rouge internationale, que sera placé ce service.

Je crois savoir, monsieur le président du conseil, que huit nations ont déjà donné leur acceptation à cette convention élaborée par les ministres des affaires étrangères des pays suivants: France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas, Israël et Italie. Je pense que le gouvernement de la République fédérale allemande y apposera bientôt sa signature. Mais je me permets d'attirer votre attention sur l'article 11 de cet accord, qui aurait une durée de cinq années, à l'expiration desquelles les gouvernements intéressés se concerteront sur sa continuité ou son amendement, en particulier la possibilité d'un transfert hors du territoire allemand.

Enfin, il faut envisager dans un jour plus ou moins éloigné la réunification de l'Allemagne. A ce moment tous les accords, quelle que soit leur importance, que les gouvernements auront signés avec la République fédérale allemande deviendront caducs; que pourrions-nous faire si ces archives, par la volonté d'un gouvernement allemand souverain, étaient totalement détruites ? J'estime qu'une clause conservatoire prévoyant le sort de ces documents dans le cas d'une réunification de l'Allemagne devrait être insérée dans cet accord.

Les déportés se souviennent de leur arrivée sur la terre inhumaine des camps de concentration: dépouillés de leurs vêtements, ils perdaient leur identité; vêtus de leur tenue de bagnard, ils devenaient des numéros, ils étaient rayés du nombre des humains. Les rares survivants ont la mission sacrée d'apporter une aide morale aux familles de ceux qui ne sont pas revenus, dont les restes ont été profanés et dispersés. Ces familles, par ma voix, monsieur le ministre, s'adressent à vous qui devez veiller sur le seul souvenir matériel d'un être cher conservé par les archives de la déportation; vous ne voudrez pas, j'en suis persuadé, qu'il soit une seconde fois profané et dispersé. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Poher.

M. Alain Poher. Monsieur le ministre, mes chers collègues, pourquoi prendre la parole à une heure aussi tardive ? Alors que tout est dit, que puis-je apporter de plus à ce débat ? Normalement, j'aurais dû accepter de me taire, mais, travaillant depuis plus de huit ans avec des maires français déportés, dans l'Union internationale des maires, qui a pour but la compréhension franco-allemande et ayant, en ce qui concerne la technique même des accords de Paris, une position personnelle, il ne serait pas correct que je vote sans m'expliquer.

Monsieur le ministre, je n'approuve pas la technique des accords de Paris. Est-ce égarement ou sectarisme, je trouve que ces accords sont pour nous, principalement sur le plan franco-allemand, beaucoup moins favorables que ne l'était hier la défunte Communauté européenne de défense.

Certains collègues, M. Isorni à l'Assemblée nationale et M. Pinton dans notre Assemblée, l'ont laissé entendre clairement; d'autres l'ont dit. Pour ma part, je n'ai pu me décider en commission, devant certains dangers, certaines imperfections et je me suis abstenu, cherchant à réfléchir encore.

Mais s'agit-il de pure technique ? Je ne le crois pas. Il s'agit plutôt d'assurer la paix du monde et de prendre position clairement pour le camp de la liberté, à une époque où tout est remis en question par la bombe thermo-nucléaire et le réveil du nationalisme asiatique.

Je ne peux, en cette circonstance, continuer à m'abstenir et pratiquer la politique du pire, la politique du tout ou rien. Si je reçois des assurances formelles sur le pool des armements, sur la relance de la construction européenne, sur une politique de vraie réconciliation franco-allemande et également sur la poursuite des négociations avec l'Est, je voterai en définitive ces accords, en espérant ainsi sauver la véritable coexistence pacifique.

Monsieur le ministre, avant de voter, je tiens à exprimer les inquiétudes que je ressens. Nous créons l'armée nationale allemande, alors qu'hier nous aurions pu l'éviter. Un de mes amis a dit un jour: « Les accords de Paris ? Ce sont un général américain, un contrôleur britannique et le soldat allemand. »

Ce soldat allemand, dont le débat a tout de même démontré la nécessité — car le peuple allemand a également besoin de se sentir défendu — je le préférais sous l'uniforme européen. Je n'aime pas la couleur *feldgrau* que nous avons trop souvent rencontrée dans nos villes et nos villages; chose curieuse, les Allemands non plus.

Aujourd'hui la jeunesse, qui avait accepté l'Europe comme une magnifique construction, comme une espérance à réaliser, proteste contre le retour des militaristes de la *Kriegsakademie* et de leur *Kriegspiel*. Cette jeunesse, les démocrates l'avaient convaincue et, après dix ans de travail patient dans les universités, elle craint aujourd'hui la renaissance du militarisme prussien. Elle a compris l'injustice des nationalismes agresseurs. Curieuse nécessité: alors que nous l'avions convaincue, aujourd'hui c'est nous qui la réarmons.

Les syndicalistes allemands eux-mêmes craignent que cette armée indépendante puisse servir un jour contre le peuple. Certes, tant que la démocratie allemande conservera à sa tête le chancelier Adenauer, homme aux vues larges et humaines, que je considère comme un grand Européen, il n'y aura pas de risque. Mais, après lui, ce seront peut-être les généraux du grand état-major qui dirigeront la politique allemande. Ceci, tous les républicains allemands le savent. Voilà le véritable péril, surtout quand on sait qu'en Allemagne c'est la droite nationaliste, les industriels en quête de marchés, les nazis revanchards qui font les Rapallo et les pactes germano-soviétiques.

Les Russes, récemment encore, ne proposaient-ils pas aux anciens officiers nazis de la zone occidentale de s'embaucher avec de l'avancement dans l'armée démocratique de l'Est ? Un colonel nazi d'hier ferait un excellent général dans l'armée rouge de demain. Quelle magnifique occasion de régler sur le dos de l'Ouest les revendications territoriales allemandes! Il serait si simple, monsieur Le Guyon, de proposer Lille et Strasbourg pour garder définitivement Koenigsberg dont vous parliez tout à l'heure.

Permettez-moi de rappeler ici une parole de M. Robert Schuman: « Si vous n'intégrez pas l'Allemagne dans un ensemble européen, elle risque de s'évader du fragile syndicat de défense où vous l'aurez fait entrer ».

M. Georges Laffargue. Très bien!

M. Alain Poher. Voilà pourquoi le soldat « feldgrau » m'inquiète; si vous pratiquez la vieille politique des alliances militaires et des souverainetés juxtaposées, vous aurez aggravé le péril.

Certes, il y a l'Union européenne occidentale, mais, dans son état actuel, c'est véritablement une fausse Europe. Bien entendu, je suis heureux de voir les Britanniques à nos côtés dans cette nouvelle organisation, mais ces Britanniques viennent surtout en contrôleurs désireux de ne pas être contrôlés, en observateurs vigilants qui ont grand peur de se compromettre. Croyez-moi, si nous avions eu la Communauté européenne de défense, ils y seraient venus, comme à la Communauté du charbon et de l'acier, car nos amis d'outre-Manche ne sont jamais absents quand les affaires tournent bien.

M. Georges Laffargue. Très bien!

M. Michel Debré, *rapporteur.* Mais ils n'abandonnent pas leur nationalité; ils ne s'intègrent pas.

M. Alain Poher. Peut-être, mais ils sont présents.

M. Michel Debré, *rapporteur.* Je n'en demande pas plus.

M. Alain Poher. J'en arrivais à l'instant où j'allais vous dire que ce qui vous rassure dans cette Union européenne occidentale, c'est justement ce qui m'inquiète, ami Debré.

Pour conserver la totalité de nos pouvoirs souverains, nous devons aujourd'hui rendre à l'Allemagne la totalité des siens.

M. Michel Debré, *rapporteur.* Vous auriez préféré, sans doute, qu'elle dominât la « Petite Europe » ?

M. Alain Poher. Ce n'est pas évident. Je m'excuse, je vous donne mon sentiment. Vous avez eu la tribune largement pour exposer le vôtre.

M. Michel Debré, *rapporteur.* Je n'ai pas parlé du passé.

M. Alain Poher. Peut-être vaut-il mieux nous expliquer franchement pour nous comprendre mieux.

M. Léo Hamon. Dans la plus parfaite identité de vues.

M. Alain Poher. Certainement pas avec vous, monsieur Léo Hamon.

J'aurais préféré que nous limitions un peu notre souveraineté et que nous enchaînions avec nous la jeune Allemagne démo-

cratique dans le bateau européen. Qui nous prouve que l'Allemagne de demain, imitant en cela les nationalistes français, acceptera une limitation quelconque de sa souveraineté retrouvée ?

Le chancelier Adenauer, dans un discours très peu connu en France, nous a récemment proposé certaine intégration: « Acceptons vite ces garanties véritables. Demain, il sera certainement trop tard ». Mais j'ai peur, car la France ne voit pas le temps qui passe.

Récemment, je me souviens avoir entendu le président Mendès-France, à la commission des affaires étrangères de notre Assemblée, nous dire: « En matière européenne, j'irai où les Britanniques acceptent d'aller, j'irai avec eux, mais pas plus loin qu'eux ». J'ai le sentiment que si nous étions allés, avec cet état d'esprit, dans l'Union européenne occidentale, nous ne serions pas allés très loin.

Ce qui m'inquiète, mes chers collègues, c'est que chaque fois que nous avons rejeté une solution européenne, c'est l'Allemagne qui a gagné, ce n'est pas la France. Pour moi le refus du 30 août a été un véritable marché de dupes, la perte de tous les avantages d'une politique extérieure réaliste. Non pas dix ans d'erreur, monsieur Debré, mais une nuit d'égarement. (*Sourires.*)

M. Michel Debré, *rapporteur.* Je suis prêt à la recommencer. (*Nouveaux sourires.*)

M. Alain Poher. Sur ce point, tous en conviennent déjà, avec le deuxième référendum, la Sarre devient un brûlot perpétuel de discorde entre la France et l'Allemagne.

M. Michel Debré, *rapporteur.* Elle ne l'était pas avant ?

M. Alain Poher. J'attache comme vous la plus grande importance à l'association économique et douanière franco-sarroise. Avant les discussions de la Celle-Saint-Cloud, nos gouvernants avaient toujours réclamé une solution définitive. Qu'avons-nous aujourd'hui ? Dans un premier référendum, les Sarrois pourront choisir une solution européenne. Tout aurait été réglé si l'Europe politique avait été faite. On a préféré refuser l'Europe...

M. Michel Debré, *rapporteur.* La petite !

M. Alain Poher. ... et on a accepté un deuxième référendum à la signature du traité de paix.

Qu'arrivera-t-il si nous refusons dans l'avenir l'Europe économique et politique ? Les Sarrois acceptent de devenir les pionniers d'une Europe nouvelle à laquelle viendront s'associer leurs frères allemands et leurs amis français. Mais si les nationalismes s'exaspèrent de part et d'autre, ils ne trahiront pas leur culture germanique. Le résultat du deuxième référendum sera évident. Entre l'Europe et l'Allemagne, il y a une chance pour l'Europe; mais entre l'Allemagne et la France, c'est 1935! (*Très bien! à gauche.*)

M. Georges Laffargue. Il n'y a pas de doute.

M. Alain Poher. Le résultat le plus clair de ce deuxième référendum, c'est l'agitation permanente des partis allemands en Sarre, c'est la dispute perpétuelle entre Allemands et Français, c'est donner à l'U. R. S. S. la plus belle occasion d'entretenir un faux problème dans l'Europe occidentale.

Si je n'écoutais que ces inquiétudes qui ont provoqué mes hésitations de l'autre jour, je rejetterais ces accords incomplets et menaçants. J'aurai d'ailleurs là — je le regrette vivement, mais je le dis — une certaine satisfaction personnelle, mais j'aurais joué la politique du pire et je serais certainement responsable des désordres qui en résulteraient.

Certains discours — je dois le dire — m'ont convaincu. Mais que fait la France ? Elle a perdu des garanties fondamentales pour éviter quelques abandons de souveraineté virtuelle. Elle invente des règlements politiques. Elle convainct difficilement ses partenaires et, quand ils acceptent de la suivre, c'est elle qui refuse ses propres projets.

La France vit sur sa grandeur passée, sur une histoire glorieuse, impressionnée malgré elle par des propagandes mensongères auxquelles les gouvernements n'ont jamais suffisamment répondu. Elle ignore, comme le disait hier mon ami Condé du Foresto, sa véritable situation dans le monde. Elle se replie sur elle-même, alors que le monde libre attend d'elle des paroles d'espérance.

La véritable mission de la France n'est pas, à mon avis de grandeur matérielle, mais de direction spirituelle. Notre pays doit être un témoignage permanent de l'homme et sauvegarder la dignité humaine particulièrement menacée dans le monde sans âme où nous vivons.

Dire une nouvelle fois « non » à nos amis d'Europe occidentale, c'est nous renier, c'est nous faire mépriser par ceux-là mêmes qui attendent quelque chose de nous. Ceux qui voyagent à l'étranger le savent. Que deviendraient, dans ce désordre, les deux espérances auxquelles je tiens le plus: la réconciliation franco-allemande et les négociations avec l'Est ?

Après avoir entendu beaucoup de nos collègues sénateurs traiter ce problème franco-allemand, je vous dirai — c'est un peu ma spécialité — que je souhaite ardemment la réconciliation franco-allemande. Certes, je ne peux oublier Mathausen, Dora, Oradour et les camps de concentration évoqués il y a un instant par notre collègue le docteur Plait. Certes, je ne peux oublier nos héros, nos frères d'armes, ceux de la Résistance, mais je sais que les républicains allemands ont eu aussi leurs héros et leurs morts. Michel Debré, vous direz à votre fils ce que fut le passé. C'est bien, mais dites-lui aussi que deux étudiants de Munich, le frère et la sœur, ont été assassinés par Hitler pour avoir porté témoignage, dans leur université, pour la liberté humaine.

Nous ne devons pas refuser la main tendue par l'Allemagne républicaine pour accepter demain, comme nous l'avons fait en 1938, de pactiser avec le Führer. Il importe toujours de se placer dans la position des autres. Avons-nous assez réfléchi à ce que pouvaient penser, dans leurs camps d'extermination, les républicains allemands qui voyaient accueillir avec beaucoup d'honneurs M. von Ribbentrop à Paris ?

Clemenceau a dit un jour: « L'Allemagne est un grand peuple, il faudra vous entendre avec lui. Moi, je l'ai trop haï. A d'autres, à mes successeurs plus jeunes, revient cette grande tâche. »

Nos guerres, nos haines, nos ressentiments ont créé des pages inoubliables et j'ai toujours été impressionné en Allemagne par le profond respect que les combattants allemands de 1914-1918 ont pour Verdun. A Verdun, la France a dit non et elle a étonné l'Allemagne; mais à quoi tout cela a-t-il servi, pourquoi avoir tant perdu de vies humaines et de richesses pour créer le désordre d'aujourd'hui ? Pourquoi continuer dans cette voie ?

Patriote, Français, mon devoir est de faire respecter ma patrie, mais aussi de respecter la patrie des autres, comme l'un de vous le rappelait ce matin. Croyez-vous, mes chers collègues Aubert et Chapalain, qu'il faut encore continuer dans la même voie ? Certes, nous devons respecter nos morts. Mais je pense que nos morts ne nous interdisent pas de tourner la page et d'envisager un avenir meilleur. Je crois que le devoir nous impose de nous consacrer à la compréhension franco-allemande et au rapprochement des jeunes des universités et des usines. Il n'y a pas d'ennemi héréditaire, mais il y a des moments, dans la vie des peuples, qu'il faut savoir choisir de peur de les voir disparaître le lendemain.

Nous avons, je crois, encore un peu de temps pour créer avec l'Allemagne et les autres pays voisins un grand avenir. Ne croyez pas trop, mes chers collègues, aux garanties juridiques valables. Croyez plutôt à l'entente loyale et cordiale des jeunes de demain qui auront appris à s'estimer mutuellement. Les liens d'amitié et de compréhension, créateurs d'une politique nouvelle, seront seuls, à mon sens, capables de s'opposer aux effets néfastes d'une armée nationale allemande. Ils pourront protéger, si nous les développons, la jeunesse allemande contre le militarisme prussien.

Nous ne saurons empêcher, à partir même du moment où cette jeunesse, qui a l'esprit démocratique, sera embauchée dans une armée nationale allemande, qu'elle soit reprise par certains mauvais penchants. Mais notre devoir à nous, par cette compréhension franco-allemande, par cette main tendue que nous acceptons, c'est de la protéger contre elle-même, c'est de construire autre chose, et de rejeter le passé pour créer la nouvelle Europe à laquelle je vous convie, mon ami Michel Debré !

Dire non aux accords, c'est par ailleurs compromettre les négociations avec les Russes pour la coexistence pacifique ? Aussi curieux que cela paraisse, il est clair que c'est par l'organisation européenne, par l'organisation de l'Occident que nous avons quelque chance d'obtenir la négociation pacifique.

Les disciples de Staline ne discutent pas avec les peuples faibles, ils les soumettent. Croyez-moi, mon cher Michelet,

il n'y a pas de dernier quart d'heure. Comme à Berlin, lors du pont aérien, quand nous aurons défini une politique, quand on ne pourra plus compter sur nos hésitations et nos inquiétudes, on parlera avec nous.

Au surplus, pour parler à quatre, il faut être quatre. On nous a clairement dit et parfois même cavalièrement rappelé que la ratification préalable des accords de Paris s'imposait avant toute négociation. Comme nous ne voulons pas négocier à deux et trahir ainsi nos alliés atlantiques, il est bien nécessaire de considérer que notre devoir, surtout si nous sommes partisans du désarmement général, simultané et contrôlé, est d'organiser l'Occident. Pour moi, la ratification des accords de Paris n'empêche pas la négociation avec l'Est, elle la renforce.

Si je vote contre, est-ce que j'interdis le réarmement allemand ? N'y aura-t-il pas des accords directs ? Est-ce que les reproches que j'ai adressés tout à l'heure à l'armée nationale allemande en seront diminués ? Certainement pas !

Si je vote contre, l'Europe qui m'est chère sera remplacée par la vieille *Europa* chère au pangermanisme allemand et je ne pourrai pas reprocher aux Italiens, aux Néerlandais, aux Belges, que nous aurions abandonnés, de s'entendre avec l'Allemagne. Est-on sûr que la France seule, c'est le meilleur moyen d'assurer la sauvegarde, le développement et l'expansion sociale et économique de l'Union française ? Avons-nous mesuré les conséquences générales d'une telle solitude ?

Il me faut donc me résigner. Je dois voter ces accords. Mais pour cela, il me faut être sûr que le Gouvernement se décidera à tout faire pour les améliorer et à pratiquer la relance européenne sous une forme acceptable. Ce vote sera-t-il suffisant ? Je n'en crois rien, car si nous avons renforcé la position du Gouvernement français qui pourra négocier les améliorations, la relance européenne, c'est à la condition que le Gouvernement ne soit pas renversé demain matin. Ce qui nous fait le plus de tort à l'étranger, et ceux qui voyagent le savent bien, ce n'est pas tellement nos hésitations sur les problèmes graves, c'est une certaine fantaisie que l'on ne comprend pas à l'étranger, cette instabilité ministérielle permanente.

Je me demande, en terminant, si cette force que, par mon vote, je veux donner au gouvernement de la République servira à quelque chose. Mon cher ministre, je m'adresse à vous puisque vous représentez à cette heure matinale le Gouvernement, il ne me reste plus qu'à souhaiter deux choses : d'abord que tous ceux qui sont partisans de la communauté atlantique comprennent que l'Europe doit se faire. Oh ! certes, pas l'Europe de mes rêves, pas celle que vous n'aimez pas, mon cher rapporteur, mais une Europe commune que nous pourrions essayer de faire ensemble et qui mettrait un terme à l'affaire Dreyfus dont vous avez parlé hier.

Pour ma part, j'y suis prêt et je souhaite que vous fassiez le même effort ; en effet, à partir du moment où nous serions réconciliés pour construire la France et cette Europe unie, je ne craindrais même plus les crises ministérielles, car, à ce moment, nous aurions construit le véritable gouvernement de la France, le gouvernement de tous les hommes de bonne volonté qui sont décidés à s'opposer aux menaces de la Russie soviétique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche et sur divers bancs au centre et à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Marcel Lemaire.

M. Marcel Lemaire. Monsieur le président, par déférence pour vous, pour M. le ministre Duchet, pour notre rapporteur, pour mes collègues, je ne ferai pas mon exposé.

En effet, je ne puis faire une nouvelle analyse des accords. Ce serait redite inutile à cette heure matinale. M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères ont répondu, à l'ensemble des questions que je devais poser, dans leurs discours d'hier et d'aujourd'hui. Il reste deux points sur lesquels je désirais encore des précisions, mais M. le président du conseil et M. le ministre des affaires étrangères sont absents, et je comprends leur fatigue. Ne pouvant utilement parler, je m'abstiens donc. (*Très bien ! très bien !*)

M. le président. La parole est à M. Robert Aubé.

M. Robert Aubé. Mesdames, messieurs, après les éminents orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, c'est avec beaucoup d'émotion que je l'aborde à mon tour.

J'avais pensé tout d'abord confier au talent de mes amis le soin d'exposer mon propre point de vue, estimant aussi peut-être que l'opinion d'un sénateur d'outre-mer ne pouvait guère peser dans ce débat qui met en jeu les intérêts du monde entier. Mais, à la réflexion, ce raisonnement m'apparaît être celui de la facilité et surtout celui de ceux qui en temps de guerre demeurent à l'arrière sous prétexte que leur sacrifice ne changera rien au sort des armes. Mes chers collègues, vous m'excuserez donc de retenir à mon tour votre attention ; mais à mon habitude, ce ne sera que pour de brefs instants.

Je me placerai d'abord sur le plan localisé, si je puis dire, de la défense de la France d'outre-mer ; après quoi, j'essaierai d'élargir le débat. Je vous présenterai successivement un argument d'ordre matériel, puis un argument d'ordre psychologique, moral qui, pour moi, est essentiel, même s'il peut sembler à certains quelque peu utopique.

Il est bien évident *a priori* que tout réarmement de l'Allemagne affaiblit la défense de nos territoires d'outre-mer ; il l'affaiblit quantitativement, en ce sens qu'il nous oblige à maintenir en Europe des forces nombreuses, soit pour faire face à un éventuel retour du danger de quelque côté qu'il vienne, y compris du côté allemand, soit tout simplement pour avoir une force suffisante pour équilibrer dans la politique de l'Europe le potentiel allemand.

Or, à l'heure actuelle, nous le savons bien, hélas ! la France ne peut avoir qu'une armée quantitativement limitée. Il faut donc que nos forces puissent être balancées, en fonction des nécessités du moment de la métropole, en un point quelconque d'outre-mer et vice versa.

Au surplus, pour équiper les troupes d'un pays fortement industrialisé, nous avons besoin en Europe d'unités lourdes, genre divisions blindées ou autres, peu adaptées aux formes possibles du combat outre-mer.

Qu'adviendrait-il, au surplus, si une communauté européenne d'armement freinait intentionnellement, voire interdisait la fabrication d'armes, d'équipement, de matériel dont nous pouvons avoir besoin pour nos unités d'outre-mer ? Qu'adviendrait-il surtout, si une fois pris dans l'engrenage, nous aboutissions à une sorte d'intégration proche de la C. E. D. telle qu'un jour nous n'ayons plus la liberté d'envoyer nos troupes hors d'Europe, sans l'autorisation préalable d'une autorité supranationale dont nous savons bien qu'*a priori* son objectif sera de réduire la France à l'état d'un brillant second ?

C'est une vérité absolue que tout le monde connaît bien — mais qu'on oublie dans la pratique — qu'une armée ne vaut que par son moral. Nous ne tiendrons la France d'outre-mer qui si notre armée autochtone coloniale ou nord-africaine a un moral fortement trempé ; mieux même, nous n'avons quelque chance de maintenir ce qui demeure de l'Empire que si nous avons l'appui des populations en dépit des vents de révolte qui soufflent contre la France, tant de l'Occident que de l'Orient.

Certains qui y ont intérêt déclarent que c'est impossible et que, tôt ou tard, les populations dites « colonisées » secoueront le joug de l'impérialisme français. Si nous en avons la volonté et y mettons le prix, ce sera faux ; nous le pouvons, nous le devons, car l'immense majorité de nos autochtones vénèrent la France qui leur a apporté liberté et civilisation et acceptent en définitive avec reconnaissance sa tutelle douce et bienfaisante. L'immense majorité des Indochinois le savait encore en 1946 ! A nous de faire que les Africains français ne l'oublient pas. (*Applaudissements.*)

Pour cela, il faut d'abord nous opposer fortement à toute propagande dissolvante ; il faut, en outre, assurer rapidement, non pas seulement l'évolution politique, mais aussi l'évolution matérielle de nos populations d'outre-mer. Surtout, il faut faire du concept de l'Union française une réalité morale en créant et en développant un véritable patriotisme dans l'Union française. A ce prix et à ce prix seulement, nous pourrons conserver notre patrimoine.

Or, quoi qu'on en puisse dire, il y a antinomie totale entre le concept de l'Europe et celui de l'Union française. Celle-ci ne peut être qu'une nation autour d'une France métropolitaine totalement indépendante, mettant toutes les populations à l'abri, assurant pleinement leur protection au même titre que celles de toutes les vieilles provinces métropolitaines. Si la France n'est pas une et indivisible, si elle n'est pas pleinement une patrie, la notion d'Union française deviendra philosophiquement une absurdité et nous ne pourrons plus la maintenir que par la force que nous répugnons à employer. Or, la France ne serait plus une patrie à partir du moment où elle serait noyée dans un complexe germano-européen au milieu duquel elle n'aurait plus ni titre, ni pouvoir pour assurer la protection réelle des populations d'outre-mer.

Bien sûr, il ne faudrait pas pour autant exagérer et tomber dans le travers d'une idéologie du genre ultra-patriotique qui risquerait d'incliner vers un nationalisme musulman ou afri-

cain. C'est évident encore qu'il n'y a pas si longtemps nos grands chefs coloniaux avaient su insuffler aux populations qu'ils « colonisaient » un idéal français qui a porté ses fruits au moment où notre pays a eu besoin de tous ses fils pour chasser l'envahisseur. En tout cas, il pourrait y avoir pour nos populations un doute: celui que la France se désolidarise d'elles et qu'en conséquence elles n'aient plus de raison de se solidariser avec elle.

Ce serait une coopération européenne transformant notre patrimoine africain en une terre d'expansion européenne suivant les projets chers à nos économistes internationaux. Car, enfin, nous savons très bien ce qu'est le racisme des Germains, racisme que Hitler n'a fait qu'exacerber, mais qui n'est pas mort avec lui. Organiser l'Europe-Afrique, telle que la voudraient nos Européens, c'est tôt ou tard abandonner l'Afrique aux Allemands, donc la vouer à un impitoyable esclavage. Nos Togolais et nos Camerounais l'ont, hélas! connu, comme le rappelait mon ami Romani et ils en ont particulièrement redouté le retour en 1940.

Autrement dit, c'est, sous une fausse accusation de colonialisme, détruire une œuvre française, humaine, avec des défauts et des erreurs, bien sûr, pour appliquer à la place un implacable asservissement de l'homme sous des prétextes économiques. Tolérerons-nous cela ? Tolérerons-nous que nos Sénégalais, nos Saras ou nos Malgaches, par exemple, ceux des Marchand, ceux des Mangin, des Gouraud et des Gallieni, ceux des Pol Lapeyre et des N'Tchorerri soient un jour livrés aux Allemands ?

S'ils ne l'acceptaient pas, s'ils se révoltaient, les abandonnerions-nous, les laisserions-nous disparaître ?

Non, n'est-ce pas, car ils appartiennent au peuple de France au même titre que les quarante-trois millions de métropolitains. La France, ne l'oublions pas, est, ainsi que le disait le général Mangin, une nation de 100 millions d'âmes. Il n'y a pas de Français d'outre-mer et de Français de la métropole; il n'y a qu'un seul et même grand peuple, le peuple français, et c'est en son nom que doit parler la France.

Laisser mater une partie des siens, c'est donner ensuite prétexte à mater les autres, et c'est la disparition de la France.

Passons à la métropole et élargissons le débat. J'ai parlé des ex-Français, car après l'intégration, qui ne pourra que suivre dans cette Europe à prédominance allemande, il n'y aura plus de Français, puisqu'il n'y aura plus de France. J'évite de me référer à l'histoire pour laquelle je n'ai aucune compétence particulière; mais mes souvenirs d'école, bien que déjà lointains, sont encore assez vivants pour dire à ceux qui déforment l'histoire pour les besoins de leur cause: il est faux qu'il y ait évolution inéluctable de la cité à la province, de la province à l'Etat, de l'Etat à la fédération continentale.

Depuis plus de 1.000 ans, il y avait la France; il y eut des provinces plus ou moins rebelles à une autorité centrale plus ou moins puissante; il y eut des luttes intestines avec parfois appel à l'étranger. Mais au-dessus de tout cela il y avait le royaume de France.

Voilà la vérité! Et la vérité c'est que, pendant plus de 1.000 ans, ce royaume de France a lutté contre les préventions à la primauté et à l'hégémonie de l'Empire; primauté que les Germains affirment depuis les successeurs impériaux de Charlemagne, et que la France n'a jamais admise, que les rois très chrétiens ont niée, même lorsqu'elle était appuyée par l'autorité pontificale. L'Europe qu'on veut faire n'est pas une nouveauté; on en parle depuis Otton le Grand, depuis les Hohenstaufen, depuis Charles-Quint, depuis Hitler. Des milliers de Français sont morts sur les champs de bataille pour qu'elle ne se fasse pas; avant-hier à Bazeilles et à Verdun, hier encore à Bir-Hakeim et au Garigliano.

Les données du problème, quoi qu'on dise, n'ont pas changé. L'Europe est menacée, dit-on, et il faut s'unir déjà. Quand l'Europe a été menacée par les Mongols et par les Turcs, jamais les rois de France n'ont pensé à faire appel à l'empereur germanique en lui rendant hommage.

Ce rappel historique n'est pas un vain lyrisme; il était nécessaire. Ce dont il s'agit aujourd'hui de la part des Européens, c'est bien de plier l'Europe et d'abord la France sous l'hégémonie allemande. La seule différence, c'est que ce vieux rêve germanique coïncide maintenant avec l'intérêt américain.

Or, en ce moment, la guerre serait la fin de la France, que nous soyons dans le bloc des vainqueurs ou dans celui des vaincus. L'intérêt de la France, pour le moment, c'est l'entente avec tous. L'intérêt de la France, c'est le désarmement contrôlé, ce qui n'empêche pas de conserver notre armée, de la cultiver avec passion, car elle est le gage de notre indépendance, le lien de notre Union française. Il faut qu'elle redevienne l'école de notre patriotisme.

Et quel paradoxe que celui de nous dire que le réarmement de l'Allemagne va favoriser le désarmement. Espère-t-on vraiment faire peur aux Russes alors qu'ils ont armes atomiques et thermo-nucléaires ? Espère-t-on même que pour faire plaisir à une Allemagne réarmée ils vont abandonner la ligne de l'Elbe ? Peut-être, si cette Allemagne est avec eux.

Ce qu'il faut, c'est retrouver le sens de notre grandeur sinon de notre force, de l'affirmer; c'est redonner à tous les Français foi et patriotisme, c'est former une armée, c'est défendre enfin contre quiconque l'indépendance de notre pays, terres d'outre-mer comprises. Certes, la mainmise américaine sur notre armée, sur notre pensée même, est solide. Pour nous en dégager il faudra bien de la volonté, bien des sacrifices, et d'abord travailler; mais là est le salut de la France.

Si nous nous laissons engluer, nous ne serons plus, à bref délai, qu'une petite portion de l'Europe, sans prolongement outre-mer; nous ne serons qu'agglomérat de simples provinces, nouveau protectorat des Etats-Unis, par l'intermédiaire de l'Empire germanique sous l'œil complaisant de l'Angleterre.

M. Robert Le Guyon. Très bien!

M. Robert Aubé. Fidèles à la parole donnée, il ne saurait être question pour nous de dénouer l'alliance atlantique pas plus que l'Entente cordiale; nous voulons y rester fermement attachés, cependant, jamais au prix de l'abandon de notre liberté et de notre indépendance nationales.

Nous ne recherchons pas l'isolement, mais au contraire la bonne entente avec tous, dans le cadre de l'indépendance de la France. Qu'importe l'épithète de « neutralistes » dont on pourrait nous qualifier. Si cela peut calmer les nerfs de nos alliés!...

Certains d'entre eux, les Etats-Unis notamment, ont été neutres en 1914, puis en 1940. Ils ne sont sortis de leur neutralité que lorsqu'ils ont estimé devoir le faire. Un pays libre a toujours le droit de rester neutre entre deux coalitions, dès lors qu'est en jeu son intérêt national.

M. Robert Le Guyon. Très bien!

M. Robert Aubé. Si notre chaise doit rester vide, c'est que notre dignité ne nous aura pas permis de l'occuper. En d'autres circonstances, à Yalta et à Potsdam, la chaise de la France est déjà restée vide, et nos alliés n'ont pas eu tellement à s'en féliciter par la suite, tant il est vrai que rien de bon et de définitif ne peut être fait en Europe sans la France.

Nos partenaires auraient avantage à s'en souvenir et à se dispenser de commentaires dénués de bienveillance dont notre susceptibilité ne peut plus s'accommoder. Lorsque l'Angleterre, pour des raisons qui dépendent d'elle seule, n'a pas cru devoir s'asseoir à la table du pool charbon-acier nous avons regardé avec mélancolie sa chaise vide, mais nous n'avons jamais eu l'incongruité de lui en faire publiquement le reproche.

Quant à prétendre que « neutralisme » est synonyme de « communisme », quant à prétendre qu'il s'agit de défendre la civilisation chrétienne, je n'admets pas ce chantage, je le dis tout net. Les communistes ont leurs raisons qui ne sont pas les nôtres. Il n'est pas en notre pouvoir, d'ailleurs, de les empêcher de mêler leurs bulletins de vote aux nôtres.

Quelle est cette croisade chrétienne partie subitement d'Amérique ? Avons-nous des leçons à recevoir, à ce sujet, de ce côté de l'Atlantique ? Catholique, je le suis avec foi et c'est pourquoi je ne veux pas que l'on assassine la France, fille aînée de l'Eglise.

Les accords de Londres et de Paris que le Gouvernement nous soumet aujourd'hui ne sont donc pas bons. Il se ressentent de la hâte et de la précipitation dans lesquelles ils ont été conclus.

Supérieurs cependant à la C. E. D., qu'ils remplacent, ils pourraient être acceptables si l'on y apportait quelques retouches sérieuses. Ces retouches, il faut les effectuer avant leur mise en application. Nos commissions les ont proposées sous forme d'amendements.

Pour l'outre-mer, à laquelle je veux, pour conclure, faire revenir mon propos, il est indispensable de compléter les accords par une organisation de sa défense. Rien, dans les textes qui nous sont proposés, n'est expressément prévu en ce sens, puisque les accords se limitent à la couverture du seul territoire européen de la République. Le volume minimum des troupes qui, en toutes circonstances, doivent stationner outre-

mer, n'a même pas été précisé. Il est indispensable pourtant de le faire, pour rendre confiance à nos populations angoissées par l'apparence que nous leur avons donnée de les avoir oubliées et que nous les abandonnerions à elles-mêmes si par malheur elles avaient à faire face à leur défense.

Tout enfin n'a pas été tenté encore pour obtenir un rapprochement avec l'Est. Il est cependant de notre intérêt vital de ne rien négliger pour s'entendre avec lui. Une vaste conférence internationale devrait se tenir préalablement à l'application des accords pour discuter les possibilités d'une entente. Ce n'est qu'alors, si d'aventure toutes les possibilités d'accord étaient épuisées, que je pourrais, la mort dans l'âme, consentir au réarmement allemand devenu inéluctable.

Ratification, je le veux bien, mais sous condition suspensive et après mise au point des textes pour l'outre-mer dans le sens indiqué.

Ce sont les raisons qui m'obligent, en mon nom personnel et au nom de la plupart de mes amis du groupe du rassemblement d'outre-mer, à n'envisager d'accorder notre vote à la ratification des accords de Paris et de Londres que sous la réserve de l'approbation préalable par notre assemblée des amendements qui lui sont proposés. (*Applaudissements sur quelques bancs.*)

Il en résultera un retard dans le vote définitif, sans doute, puisque l'Assemblée nationale aura encore à en connaître. J'avoue très franchement ne pas y voir que des inconvénients. La décision est trop importante pour que, après l'avis de la chambre de réflexion, l'Assemblée nationale ne puisse être sollicitée à nouveau pour prendre en connaissance de cause toutes les responsabilités qui découlent des pouvoirs qu'elle a tenu à conserver.

Que nos amis Anglais et Américains veuillent bien tempérer leur impatience. Ils voudront, je l'espère, convenir avec nous que lorsqu'il s'agit de la France il est un devoir pour les Français, et pour eux seuls : celui de ne s'engager qu'après une longue méditation. (*Applaudissements.*)

M. le président. La parole est à M. Poisson.

M. Poisson. Mes chers collègues, à l'heure où va s'achever devant le Conseil de la République la discussion générale sur les projets portant ratification de l'ensemble des textes englobés sous le nom d'accords de Londres et de Paris, puis-je me permettre de retenir quelques instants votre bienveillante attention. Il n'est peut-être pas inutile qu'à cette occasion un représentant africain de cette assemblée fasse entendre sa voix, faible écho de celle d'une multitude de citoyens des territoires d'outre-mer de la République qui, eux aussi, s'interrogent. Cette voix, elle est aussi celle d'un homme qui, comme la plupart d'entre vous, a souffert dans son âme, dans sa chair et dans ses affections de la guerre hitlérienne, mais qui, comme vous, a surmonté ses rancœurs contre un passé affreux pour s'élever à la hauteur où le pardon et l'oubli voulus permettent de rapprocher les hommes, hier ennemis, en vue de s'associer aux œuvres de paix.

C'est donc en pleine liberté de conscience que j'émettrai mon vote en conclusion de ce débat particulièrement grave pour la France, l'Union française et le monde.

Il n'a pas dépendu de la France et de ses alliés que l'Europe et le monde fussent coupés en deux blocs. Nous n'y avions aucun intérêt. J'approuve donc les accords qui ont rendu la souveraineté à la République fédérale allemande comme ceux qui l'associent à la nécessaire défense commune dans le cadre du pacte atlantique.

Il n'a pas dépendu non plus de mes amis que la grave décision d'intégrer l'Allemagne dans ce système défensif ne fut réalisée dans un cadre qui l'enchaînât davantage à cette Europe que nous aurions voulu voir bâtie sur un idéal plus vivant et plus absorbant. Après le refus de la solution qui nous apparaissait la plus conforme aux nécessités internationales, le vide ainsi créé dut exiger une solution de remplacement moins heureuse, mais elle a le mérite d'exister. Il n'en existe pas d'autre à l'heure présente.

C'est le texte des traités négociés à Londres et à Paris dont je ne ferai point une analyse superflue à cette heure. Les inconvénients des accords que nous examinons ont été suffisamment mis en relief par les rapporteurs et les nombreux orateurs. Les inquiétudes qu'ils suscitent ont été soulignées les unes unanimement, les autres de façon plus contestable. Notre rapporteur principal, M. Debré, chargé de défendre le traité...

M. Michel Debré, *rapporteur.* Non! de le rapporter!

M. Poisson. ... n'a-t-il pas lui-même, dans une analyse critique serrée qui prend plutôt l'allure d'un réquisitoire implacable, n'a-t-il pas terminé par une sorte de demande de grâce !

Il appartient davantage au Gouvernement de souligner le côté positif de ces traités, ce que le chef du Gouvernement et notre ministre des affaires étrangères n'ont pas manqué de faire au cours de leurs deux brillantes interventions hier à la tribune. Nombre d'entre nous, dans cette enceinte, partagent les raisons du Gouvernement comme le Gouvernement lui-même comprend les inquiétudes exposées par ceux qui se sont exprimés à cette tribune.

L'heure n'est plus aux plaintes, ni à l'analyse rétrospective. Nous allons voir les choses en face. L'instrument diplomatique soumis à la ratification du Parlement, avec ses défauts, doit pouvoir servir de base à la réalisation d'une politique européenne de défense du monde libre, de l'indispensable réconciliation franco-allemande, du renforcement de nos alliances un temps gravement compromises.

C'est l'opinion du Gouvernement. Je la partage. On ne peut concevoir que tous les présidents du conseil qui se sont succédé depuis plusieurs années et qui nous convient à suivre le Gouvernement puissent tous se tromper sur la gravité de la situation et sur la nécessité de ratifier les traités, même les accords sur la Sarre qui sont encore l'objet de contestations et d'interprétations divergentes.

Le Gouvernement devrait négocier avec moins de précipitation à l'avenir afin d'éviter de regrettables contestations.

La commission, qui s'est penchée plus particulièrement sur les problèmes de l'Union française, a pris sa décision — excusez-moi de le dire — dans une certaine hâte. Les conclusions que le rapporteur a déposées au nom de cette commission, je ne puis les partager. Je ne pense pas que les risques des accords, s'ils étaient si graves pour la France, pouvaient ne pas exister pour l'Union française. Ou les accords sont bons pour la France et l'Union française tout entière (*Applaudissements*), ou bien ils sont mauvais pour la France et l'Union française tout entière.

M. Edmond Michelet. C'est bien évident!

M. Poisson. Mais je ne peux pas dissocier à cette occasion la France et les territoires d'outre-mer.

M. Edmond Michelet. Bien sûr!

M. Poisson. La ratification mettant fin à nos hésitations, à nos atermoiements, mettra également fin à la méfiance qu'aurait entraîné le rejet de notre propre communauté européenne de défense, car c'était nous qui l'avions proposée...

M. Edmond Michelet. Que d'oraisons funèbres!

M. Poisson. On est bien obligé de comparer ce qui existe à ce qui n'existe plus!

M. le président. Je vous en prie, ce n'est pas le moment de faire rebondir le débat! Ne serait-ce que pour votre président.

M. Georges Laffargue. C'est M. Michelet qui veut écrire l'histoire une fois de plus!

M. Poisson. Notre vote positif renforcera au moins la position des hommes d'Etat actuels qui dirigent l'Allemagne et qui ont souffert eux aussi de la folie hitlérienne et redoutent un réveil du nationalisme germanique et du militarisme. Ce vote donnera à la France toute sa place de *Leadership* de l'Europe, qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Sans cette force, la France ne pourra pas maintenir la cohésion de l'Union française. Sans cette France forte, il n'est pas possible de parler de territoires d'outre-mer intégrés dans la République française.

Les pays d'outre-mer ont besoin d'une France forte. Pour qu'elle soit forte, il la faut entourée de ses alliés, il la faut dans le concert des nations.

Dans ces conditions, les accords de Paris ne sauraient constituer un danger pour les pays d'outre-mer mais, au contraire, à défaut d'actes diplomatiques de rechange, un instrument perfectible acceptable et dont le Gouvernement peut pouvoir se servir pour négocier avec l'Est, nous le souhaitons tous, et pour promouvoir une organisation européenne tenant compte de l'existence de l'Afrique, de cette Afrique qui, demain, sera le support de l'Europe.

J'ai dit qu'il n'a pas dépendu de nous que l'Allemagne ne fût intégrée dans un système plus cohérent. En effet, cette

nation qui a montré par le passé des signes morbides de son perpétuel devenir, de son inquiétante soif d'expansion de son dynamisme naturel, bien sûr, mais qui, parfois, l'accule à la guerre, cette nation a besoin d'être rattachée à la France et à l'Europe tout entière. La France serait plus forte pour se défendre contre cette soif d'expansion de l'Allemagne si elle intégrait tous les territoires d'outre-mer de la République dans une Eurafrique qui doit se constituer un jour ou l'autre.

C'est surtout sur le plan économique que les accords de Paris sont acceptables. On a craint que la collaboration franco-allemande en Afrique ne permette à l'Allemagne une mainmise sur nos ressources. Pour ma part, je ne le crois pas. Nous avons déjà évoqué l'importance du marché de 160 millions de consommateurs qui sera créé par l'unification européenne. Ajoutez-y le bloc africain. Alors c'est un grand marché qui rendra possible une politique économique européenne et mondiale valable avec la coordination des économies régionales.

Nous pensons qu'un jour viendra où la zone franc étant associée à la zone sterling et également à la zone dollar, qu'un jour viendra, dis-je, où les difficultés économiques du monde s'aplaniront quand les peuples pourront effectuer librement les échanges et que la prospérité naitra de cet ordre de choses nouveau.

Nous pensons que les accords multilatéraux peuvent se conclure dans le cadre de cette Europe à sept et que c'est dans le cadre de cette Europe à sept que la collaboration annoncée après la conférence de la Celle-Saint-Cloud entre l'économie allemande et l'économie française pourrait s'effectuer.

Nous pensons également que la collaboration économique peut aussi se faire dans le cadre du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire l'Europe des quinze, conformément au plan de Strasbourg, qui a été élaboré par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

La France ruinée, saignée par deux guerres, peut-elle prétendre consacrer tous ies capitaux indispensables à la mise en valeur de l'Afrique ? Est-ce que la France elle-même n'a pas accepté à une époque que les Anglais viennent construire le premier chemin de fer de Rouen au Havre, et ceci à un moment où la France considérait les Anglais comme les ennemis héréditaires. Je ne vois pas de raison qui empêche aujourd'hui...

M. Georges Laffargue. Le train n'a pas déraillé !

M. Poisson. S'il était besoin de convaincre davantage mes collègues, je prendrais un exemple en Afrique du Nord : l'Assemblée algérienne vient d'approuver un projet de construction de barrage à l'El Chott Chergui, qui pourra permettre d'irriguer 100.000 hectares qui vont profiter aux petits fellahs dans un pays où la terre est rare. Le coût de ces travaux est de 80 milliards.

Il existe, à côté de ce projet, un programme de scolarisation de l'Algérie dont le coût des constructions s'élève à 70 milliards, auxquels il faut ajouter les frais d'entretien. Ces deux projets coûtent environ 200 milliards. Où demander ces capitaux en France ? Pourtant, pour développer notre programme politique en Afrique du Nord, pour la mise en œuvre de ce territoire, il est nécessaire de faire ces dépenses. Or, ces capitaux existent en Europe. Il faudrait les accepter si les capitalistes les offrent.

Voilà, mes chers collègues, pourquoi je pense qu'une coopération franco-allemande n'est pas nécessairement mauvaise. L'essentiel, c'est que le Gouvernement invite les parlementaires à se pencher sur ces problèmes avec lui-même, c'est que le Gouvernement prenne certaines précautions pour que les intérêts des autochtones dont les capitaux seront utilisés ne soient pas lésés.

Sur le plan militaire, la collaboration franco-africaine n'appelle aucune objection de ma part, pas plus que de la part des chefs militaires. Les populations d'outre-mer...

M. Edmond Michelet. Elles n'ont pas été consultées.

M. Poisson. ...redoutent assurément toute résurrection de l'armée allemande. Ces combattants, qui ont souffert de la Wehrmacht et qui sont profondément français autant que les anciens combattants de la métropole, sont prêts, si demain on veut les associer aux œuvres de paix que nous sommes en train d'élaborer, de consentir à éloigner leurs regards des cicatrices douloureuses pour consentir à la collaboration que nous souhaitons. L'outre-mer est prêt à faire confiance au Gouvernement.

Je vous demande, mes chers collègues, par votre vote, de faire acte positif et de ne pas les décevoir, car le monde et l'Union française ont les regards fixés sur vous. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

M. le président. Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

Il est trois heures du matin. Je pense que le Conseil voudra renvoyer la suite du débat à cet après-midi, seize heures. (*Assentiment à gauche.*)

Voix à droite. Quinze heures !

M. le président. Nous avons tous fourni un effort considérable et je crois, vraiment, que seize heures est la première heure utile que je puisse vous proposer. (*Assentiment.*)

— 6 —

DEPOT D'UNE PROPOSITION DE LOI

M. le président. J'ai reçu de MM. Longuet et Ramampy une proposition de loi relative à la réorganisation municipale à Madagascar.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 194, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission de la France d'outre-mer. (*Assentiment.*)

— 7 —

TRANSMISSION DE PROJETS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le président de l'Assemblée nationale un projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 78 de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 relatif à la prescription du droit à réparation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 195, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission du travail et de la sécurité sociale. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le président de l'Assemblée nationale un projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, relatif au développement des crédits afférents aux dépenses du ministère de la reconstruction et du logement pour l'exercice 1955 (n°s 34, 115 et 131, année 1955).

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 196, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des finances. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le président de l'Assemblée nationale un projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième lecture, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa troisième lecture, relatif aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1955 (n°s 37, 61, 84, 96, 98, 112, 137 et 157, année 1955).

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 197, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des finances. (*Assentiment.*)

— 8 —

DEPOT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Geoffroy un rapport fait au nom de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, sur la proposition de loi de M. Gaston Charlet et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier l'article 27 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal (n° 3, année 1955).

Le rapport sera imprimé sous le n° 191 et distribué.

J'ai reçu de M. Molle un rapport fait au nom de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, sur la proposition de loi de MM. Georges Pernot, Marcel Molle et des membres de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, tendant à proroger les dispositions de l'article 12 du décret n° 53-874 du 22 septembre 1953 relatif à la location-gérance des fonds de commerce (n° 175, année 1955).

Le rapport sera imprimé sous le n° 192 et distribué.

J'ai reçu de M. Bardon-Damarzid un rapport fait au nom de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier l'article 1er de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951, tendant à permettre, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel (n° 188, année 1955).

Le rapport sera imprimé sous le n° 193 et distribué.

— 9 —

RENVOIS POUR AVIS

M. le président. La commission de l'agriculture demande que lui soit renvoyée pour avis la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relative au financement des fonds d'assainissement des marchés de la viande et des produits laitiers (n° 166, année 1955), dont la commission des finances est saisie au fond.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale demande que lui soit renvoyé pour avis le projet de loi sur la responsabilité du transporteur au cas de transport aérien (n° 163, année 1955), dont la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme est saisie au fond.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les renvois pour avis sont ordonnés.

— 10 —

REGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. Voici quel pourrait être l'ordre du jour de la prochaine séance, cet après-midi, samedi 26 mars, à seize heures:

— Suite de la discussion:

1° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la République fédérale d'Allemagne signé à Paris le 23 octobre 1954 et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la République fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes signées à Bonn le 26 mai 1952; 2° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne signée à Paris le 23 octobre 1954;

2° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole d'accession de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 23 octobre 1954;

3° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles, signé à Paris le 23 octobre 1954, et les protocoles rattachés, relatifs aux forces des puissances de l'Union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements;

4° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord sur la Sarre, conclu le 23 octobre 1954 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne,

(nos 757, 758, 768, 777, année 1954, 140 et 141, année 1955. — MM. Michel Debré et Pinton, rapporteurs de la Commission des affaires étrangères; et n° 146, année 1955, avis de la commission de la défense nationale. — M. de Maupéou, rapporteur; nos 142 et 144, année 1955, avis de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — MM. Bardon-Darmarzid et Philippe d'Argenlieu, rapporteurs; nos 143 et 145, année 1955, avis de la commission de la production industrielle. — MM. Armengaud et Coudé du Foresto, rapporteurs; n° 176, année 1955, avis de la commission de la France d'outre-mer. — M. Romani, rapporteur; et n° 167, année 1955, avis de la commission des finances. — M. Jean Maroger, rapporteur.)

Discussion de la proposition de loi de MM. Baratgin, Carcassonne, Robert Gravier, de Lachomette et Razac tendant à modifier l'article 58 de la loi n° 48-1471 du 23 septembre 1948 relative à l'élection des conseillers de la République (nos 126 et 172, année 1955. — M. Bozzi, rapporteur de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions).

Discussion de la proposition de loi de MM. Georges Pernot, Marcel Molle et des membres de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, tendant à proroger les dispositions de l'article 12 du décret n° 53-874 du 22 septembre 1953 relatif à la location-gérance des fonds de commerce (nos 175 et 192, année 1955 — M. Marcel Molle, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale).

Discussion de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence tendant à modifier l'article 1er de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 tendant à permettre à titre provisoire, de surseoir aux explications de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel (nos 188 et 193, année 1955. — M. Bardon-Damarzid, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée le samedi 26 mars, à trois heures.*)

Le Directeur du service de la sténographie du Conseil de la République,

CH. DE LA MORANDIÈRE.

Ordre du jour du samedi 26 mars 1955.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion:

1° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la République fédérale d'Allemagne signé à Paris le 23 octobre 1954 et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la République fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes signées à Bonn le 26 mai 1952; 2° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne signée à Paris le 23 octobre 1954;

2° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole d'accession de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 23 octobre 1954;

3° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles, signé à Paris le 23 octobre 1954, et les protocoles rattachés, relatifs aux forces des puissances de l'union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements;

4° Du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord sur la Sarre conclu le 23 octobre 1954 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne,

(n°s 757, 758, 768, 777, année 1954, 140 et 141, année 1955. — MM. Michel Debré et Pinton, rapporteurs de la commission des affaires étrangères; et n° 146, année 1955, avis de la commission de la défense nationale. — M. de Maupeou, rapporteur; et n°s 142 et 144, année 1955, avis de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — MM. Bardon-Damarzid et Philippe d'Argenlieu, rapporteurs; et n°s 143 et 145, année 1955, avis de la commission de la production industrielle. — MM. Armengaud et Coudé du Foresto, rapporteurs; et n° 176, année 1955, avis de la commission de la France d'outre-mer. — M. Romani, rapporteur; et n° 167, année 1955, avis de la commission des finances. — M. Jean Maroger, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi de MM. Baratgin, Carcassonne, Robert Gravier, de Lachomette et Razac, tendant à modifier l'article 58 de la loi n° 48-1471 du 23 septembre 1948 relative à l'élection des conseillers de la République. (N°s 126 et 172, année 1955. — M. Bozzi, rapporteur de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

3. — Discussion de la proposition de loi de MM. Georges Pernot, Marcel Molle et des membres de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, tendant à proroger les dispositions de l'article 12 du décret n° 53-874 du 22 septembre 1953 relatif à la location-gérance des fonds de commerce. (N°s 175 et 192, année 1955. — M. Marcel Molle, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier l'article 1er de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 tendant à permettre, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel. (N°s 188 et 193, année 1955. — M. Bardon-Damarzid, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

Documents mis en distribution le samedi 26 mars 1955.

N° 165. — Projet de loi de finances.

N° 167. — Avis de M. Jean Maroger sur les projets de loi tendant à autoriser la ratification des accords de Paris (2e partie).

N° 190 (1). — Motion de M. Rochereau à l'occasion de la ratification de l'accord franco-allemand sur la Sarre.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs, le 25 mars 1955.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.